U d'/of OTTAWA
39003001233682

UNE PRINCESSE ROMAINE

AU XVIIe SIÈCLE

MARIE MANCINI COLONNA

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN PEREY

HISTOIRE D'UNE GRANDE DAME AU XVIIIe SIÈCLE :

— **La princesse Hélène de Ligne** . . . . . 1 vol.

— **La comtesse Hélène Potocka** . . . . . 1 —

LE DUC DE NIVERNAIS :

— **Un petit-neveu de Mazarin** *(Ouvrage couronné par l'Académie française)*. . . . . 1 —

— **La fin du XVIIIe siècle** (1763-1798) *(Ouvrage couronné par l'Académie française)*. . . . . 1 —

LE PRÉSIDENT HÉNAULT ET MADAME DU DEFFAND. . . . . 1 —

LE ROMAN DU GRAND ROI . . . . . 1 —

ZERBELINE ET ZERBELIN, OU LA PRINCESSE QUI A PERDU SON ŒIL (conte de fée), *édition illustrée*. . . . . 1 —

LA FORÊT ENCHANTÉE OU TRANQUILLE ET VIF-ARGENT (conte de fée), *édition illustrée* . . . . . 1 —

LE MARDI DE LA VICOMTESSE, comédie en un acte . . . . broch.

En collaboration avec M. GASTON MAUGRAS.

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). . . . . 2 vol.

LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* 1 —

DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . 1 —

LA VIE INTIME DE VOLTAIRE AUX DÉLICES ET A FERNEY (1754-1773), d'après des lettres et documents inédits . . . . . 1 —

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS.— 6054-4-96.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/uneprincesseroma00herp

Marie Mancini Colonna
d'après un portrait de Pierre Mignard
Imp. Ch. Woltmann

UNE PRINCESSE ROMAINE

AU XVIIe SIÈCLE

MARIE MANCINI COLONNA

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LUCIEN PEREY

TROISIÈME ÉDITION

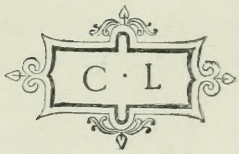

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRE
3, RUE AUBER, 3

1896

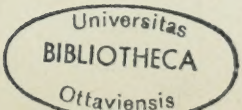
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède et la Norvège.

DC
130
.M3 #47
1896

PRÉFACE

En achevant, il y a deux ans, le *Roman du Grand Roi*, nous exprimions le désir de pouvoir un jour raconter la vie de Marie Mancini pendant les années qui s'écoulèrent entre son mariage et sa mort. Il nous coûtait d'abandonner notre héroïne et de la laisser sous le coup des jugements assez sévères portés sur elle par la postérité. Mais où trouver les documents nécessaires pour reconstituer cette existence ? La chose n'était pas facile ; cependant, après deux ans de recherches et de travail assidu, nous sommes parvenus à réunir des renseignements assez complets pour servir de base sérieuse à notre étude. Nous n'avons point la prétention de révéler de grands faits historiques, mais seulement de faire revivre un caractère et une personnalité intéressante, dont les aventures romanesques ressemblent plutôt à un roman de cape et d'épée qu'à une page d'histoire.

Grâce aux excellents conseils qui nous ont été don-

nés par M. de Boislisle, M. Morel Fatio et le Père Édouard d'Alençon, grâce à l'obligeance extrême de Messieurs les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale, nos recherches ont marché assez rapidement et sans s'égarer dans des documents inutiles. Nous saisissons l'occasion de remercier ici ces messieurs et en particulier le Père Édouard d'Alençon, sa vaste érudition et sa parfaite connaissance des archives de Rome l'ont mis à même de nous fournir les plus précieuses directions.

Le prince Colonna, par la bienveillante intervention du prince Mario Chigi nous a permis de faire copier quelques documents importants dans ses archives. Le duc de la Trémoille a bien voulu nous confier plusieurs lettres inédites de la connétable. En dehors de ces sources particulières, nous avons largement puisé dans les Archives du Vatican : correspondance des nonces, France, Savoie, Bruxelles, Espagne ; — dans les archives des Affaires étrangères à Paris; correspondance de nos ambassadeurs, à Rome, Turin, Espagne; — dans les archives royales de Turin ; — dans les dépêches des ambassadeurs vénitiens ; — dans les nombreuses gazettes de Hollande, *Mercure Hollandais*, *Gazettes de Leyde*, *Relations véritables*; — dans les *Diarii di Roma*, dans la *Gazette de Madrid*, et enfin dans *la Vérité dans son Jour*, journal de Marie Mancini que nous avons déjà cité dans le *Roman du Grand Roi*.

Ce journal nous a été d'autant plus précieux, que nous avons pu vérifier mieux encore dans ce second volume sa parfaite exactitude, en le comparant aux innombra-

bles lettres ou dépêches qui ont passé par nos mains. Il est impossible d'être plus sincère, et la connétable en l'écrivant ne pouvait guère prévoir que, deux cents ans plus tard, on viendrait curieusement comparer ses lettres et son journal avec les dépêches des nonces et des ambassadeurs.

Il résulte pour nous, de ce travail fait le plus consciencieusement possible, que Marie Mancini a été calomniée sciemment par ses ennemis et que, pendant la vie si romanesque et si agitée qu'elle a menée depuis son mariage à sa mort, on peut lui reprocher des imprudences, non des fautes : le lecteur en jugera.

Si nous avons cité nos sources avec tant de soin, c'est dans la crainte qu'on ne puisse nous accuser d'avoir brodé le récit des aventures, inouïes par leur nombre et leur variété, qui ont rempli l'existence de la connétable. Nous affirmons ne pas y avoir ajouté un mot.

LUCIEN PEREY.

UNE PRINCESSE ROMAINE

AU XVIIe SIÈCLE

MARIE MANCINI COLONNA

I

Départ de la connétable pour Rome. — Les adieux du roi. — Le cortège de la princesse. — Relation du voyage par Benedetti.— L'archevêque d'Amasie.— Première entrevue avec le connétable. — Il devient amoureux d'elle dès qu'il la voit. — Voyage et maladie de là connétable. — On désespère de la sauver. — Arrivée des médecins de Rome. — Guérison de la princesse. — Elle ne peut souffrir son mari. — Arrivée à Rome. — Fêtes et attentions du connétable. — Elle se laisse toucher.

Avant de commencer l'histoire de la connétable Colonna, nous sommes forcés de revenir un peu en arrière pour l'intelligence du récit. On a vu dans le dernier chapitre du *Roman du grand roi*, que Marie Mancini, après avoir refusé l'offre pressante de Louis XIV, de choisir un mari entre les plus grands partis de la Cour, s'était résolue à accepter le prince Colonna, grand connétable de Naples. Le marquis Angelelli, envoyé du conné-

table, avait déjà préparé le contrat avant la mort de Mazarin et d'accord avec lui ; on attendait à la cour l'acquiescement du prince aux articles dudit contrat pour conclure le mariage.

Pendant le temps assez long qui s'écoula, la jalousie de la jeune reine Marie-Thérèse fut éveillée de nouveau par les assiduités du roi auprès de mademoiselle de Mancini, et la reine-mère reçut les confidences de sa belle-fille. Fort inquiète de son côté, elle résolut de s'adresser au nonce monseigneur Piccolomini pour hâter le plus possible la réponse du prince Colonna. Le prélat écrivit aussitôt au secrétaire d'État à Rome[1].

25 mars 1661.

« Monseigneur,

» La reine éprouve une grande jalousie en voyant le roi faire de nouvelles démonstrations d'amour à mademoiselle Marie Mancini pour laquelle Sa Majesté avait témoigné autrefois une grande passion. La reine aimerait beaucoup que cette dame partît le plus vite possible pour épouser M. le connétable ; elle me dit de tâcher de faire hâter la réponse du prince Colonna, la reine étant très en peine de n'en entendre pas

1. Archives du Vatican, nonciature de France, registre 119 et 120. Lettres chiffrées.

parler. Par la protection de mademoiselle de Mancini, l'évêque de Fréjus vient d'obtenir la parole royale pour sa nomination à l'évêché d'Évreux. On ne croit pas, cependant, qu'il soit nommé définitivement, mais je cite cela pour montrer le crédit dont elle jouit à la Cour. »

Cette lettre ne tarda pas à porter ses fruits ; les ratifications arrivèrent, et on pressa la célébration des épousailles.

Le 15 avril, le nonce écrit : « Dans la chapelle royale du Louvre, en présence de Leurs Majestés Très Chrétiennes, le marquis Angelelli, remplaçant le comte de Fuensaldagne qui se trouve indisposé, épousa par procuration du connétable Colonna, mademoiselle Marie de Mancini. La messe fut célébrée par l'archevêque d'Amasie, oncle du prince Colonna. L'épouse a reçu du roi cent mille livres pour son voyage et de magnifiques bijoux... »

Marie, pendant toute la cérémonie, ne laissa paraître nulle trace d'émotion. Soutenue par sa fiertée blessée et la hauteur qui lui était naturelle, immobile comme un marbre, mais la mort dans le cœur, elle prononça avec fermeté le oui qui la liait à un inconnu qu'elle haïssait d'avance ; puis ses yeux se portèrent avec une expression indicible sur le roi, qui pâlit quand ce regard se croisa avec le sien.

La célébration du mariage terminée le roi et le duc d'Anjou, son frère, allèrent dîner chez la connétable avec la belle Hortense, devenue duchesse de Mazarin et mariée depuis deux mois à son fidèle adorateur, le duc de la Meilleraye, auquel le cardinal avait laissé son nom et la plus grande partie de ses biens.

Après cette cruelle journée pendant laquelle Marie avait usé son courage, elle n'eut plus qu'un désir, celui de partir. Laissons-lui la parole, puisque nous avons la bonne fortune de posséder son récit original[1] :

« Je n'avais fait que la moitié de l'ouvrage, il fallait partir, aussi pressai-je dès lors mon voyage, et n'eus point de repos jusqu'à ce que je me vis sur le point de me mettre en chemin ; car enfin, lorsque j'ai pris une résolution, avantageuse ou contraire, il faut que je l'exécute, n'étant point d'humeur à en démordre. Je pris donc congé de Leurs Majestés, et le roi me dit adieu en m'assurant qu'il se souviendrait toujours de moi et qu'il me protégerait partout. Je partis accompagnée de M. l'archevêque d'Amasie, du marquis Angelelli

1. Le Journal de Marie, *la Vérité dans son jour*, qui s'arrête en 1676, est d'autant plus intéressant, qu'en le comparant aux nombreux documents que nous avons trouvés dans les archives de Rome, de France et d'Espagne, il est toujours de la plus parfaite exactitude.

et de madame de Venel, et suivie de cent gardes à qui son Éminence, avant sa mort, avait donné ordre de m'escorter jusqu'à Milan où M. le connétable devait me recevoir. »

Les personnages qui accompagnaient la connétable (on lui donna ce titre dès le jour de ses épousailles) méritent une description particulière. Le premier d'entre-eux, le marquis Angelelli, grand seigneur bolonais, était, à coup sûr, le plus sympathique. Pendant un séjour de deux mois à Paris, il avait vu fréquemment mademoiselle de Mancini, et malgré la répugnance extrême de la jeune fille pour tout ce qui lui rappelait le mariage qu'elle allait contracter, la courtoisie et l'extrême distinction du marquis, son attitude discrète et respectueuse avaient gagné sa confiance. Elle engageait souvent de longues conversations avec lui sur les usages et les habitudes de la société romaine, qui d'avance ne lui plaisait pas ; il cherchait alors à la lui faire voir sous l'aspect le plus favorable, c'était par excellence un esprit conciliant.

Aussitôt après le marquis, vient l'archevêque d'Amasie, oncle du connétable, envoyé à Paris pour représenter la Casa Colonna. Il dut y faire une singulière figure si nous nous en rapportons au portrait qu'en ont laissé ses contemporains ; en effet, personne ne ressemblait moins à un

prélat que ce bizarre personnage, chez lequel les années n'avaient point modifié l'air et les habitudes d'un officier général de reîtres flamands. Il n'avait point commencé sa carrière dans les ordres, mais était entré fort jeune au service de l'empereur Ferdinand II, puis il quitta l'Allemagne, et devint promptement colonel d'un régiment napolitain. Revenu à Rome pendant un congé, un événement, qui peint bien les mœurs romaines à cette époque, l'obligea de s'enfuir.

« Le jour de la fête de Saint-Egidio, à la chute du jour et au milieu de la foule qui circulait dans les rues, le duc de Marsi (c'était son nom) passait dans son carrosse, celui des Gaëtani le dépassa; le duc reprit aussitôt la tête, barrant le passage à la voiture des Gaëtani qui était occupée seulement par deux enfants; l'aîné, qui n'avait pas douze ans, se dressa fièrement dans sa voiture réclamant avec hauteur contre le procédé assez brutal de Marsi[1]. Celui-ci riposta de même et garda la tête. Le jeune Gaëtani fit aussitôt rebrousser son carrosse et se rendit chez son oncle pour se plaindre de la violence dont on venait

1. Don Carlo Colonna, duc de Marsi, le plus jeune fils de Philippo Colonna, grand connétable du royaume de Naples, et de Lucrezia Girolamo Comacelli, née vers 1602. (Litta, t. III, table IX.) On a de lui un superbe portrait équestre peint par Van Dyck et gravé dans Litta.

d'user envers lui; ce seigneur, dès le lendemain, résolut de venger l'honneur de la famille, et se mit à la recherche de don Carlo; il le rencontra près de l'arc de Porto-Gallo, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes et de gardes, comme lui-même l'était également. Il fit arrêter son carrosse, descendit et défia son adversaire. Le duel commença et devint bientôt un combat acharné; car tous les gentilshommes qui accompagnaient ces deux seigneurs tirèrent l'épée en faveur de leurs maîtres. Surpris par une habile et brusque passe, Gaëtani frappé à mort expira quelques heures après. Don Carlo, grièvement blessé à la main et à la poitrine, fut promptement enlevé par ses gardes; six gentilshommes furent mis hors de combat. Cette scène terrible dura deux heures et eut lieu tellement à l'improviste, qu'au commencement personne ne s'en aperçut, et quand le grand connétable l'apprit et accourut à l'aide de son frère avec une nombreuse suite de gens armés, les blessés étaient déjà emportés dans leurs demeures. La nouvelle ne tarda pas à se répandre dans la ville, toutes les boutiques se fermèrent brusquement, la foule s'attroupa dans les rues et l'on s'attendit à voir recommencer les fameuses luttes d'autrefois. Cependant le grand connétable ne fit aucune démonstration et se borna à cacher son frère avec le plus grand soin. »

Don Carlo, une fois guéri, dut quitter Rome secrètement, car toute la puissance du connétable[1] n'aurait pas empêché une vengeance terrible des Gaëtani, s'ils avaient pu s'emparer de lui. Il passa alors dans les Flandres au service de l'Espagne en 1636, et soit dégoût du monde, soit remords de la fin tragique de Gaëtani, il revint à Rome en 1638 pour entrer dans les ordres, et fut rapidement promu archevêque d'Amasie.

Madame de Venel accompagnait également son ancienne élève et ne devait la quitter qu'après l'avoir remise aux mains de son mari. Malgré le peu de sympathie qu'elle inspirait à Marie, elle avait à ses yeux le mérite d'être Française, et de pouvoir parler de cette Cour que la jeune fille regrettait si fort. Quatre *demoiselles* ou suivantes tenant le milieu entre les femmes de chambre et les dames d'honneur, figuraient dans sa suite. Deux d'entre elles étaient déjà à son service à Brouage; et la connétable savait qu'elle pouvait compter sur leur dévouement. Elle emmenait également une jeune Mauresque prise sur une galère et envoyée avec d'autres butins à Louis XIV qui en avait fait cadeau à Marie, comme il lui aurait donné un chat ou une perruche. La pauvre petite créature, séparée de tous les siens,

1. Les Colonna furent connétables de Naples de père en fils pendant seize générations.

objet de moqueries et de mépris, n'avait trouvé de bons traitements et un peu d'affection que chez sa maîtresse. Aussi Moréna, c'était son nom, l'aimait-elle avec une passion surprenante, elle eut fait sans hésiter le sacrifice de sa vie pour satisfaire le moindre caprice de mademoiselle de Mancini.

Une trentaine de domestiques, cent gardes à cheval, les gens de l'archevêque d'Amasie et la suite du marquis Angelelli formaient le cortège nombreux de la princesse dirigé par M. de Monceau, gentilhomme de la maison de feu M. le cardinal.

Madame de Venel était chargée officiellement par le roi de le tenir au courant des péripéties du voyage, mais ayant appris que la reine-mère avait recommandé à la gouvernante de ne point faire mention des regrets que pouvait témoigner Marie, il fit ordonner à l'ambassadeur de France à Rome, de le renseigner plus exactement. L'abbé Benedetti, attaché italien à l'ambassade, s'acquitta de cette mission et il écrit à M. de Lyonne, secrétaire d'État :

« Me voici tout prêt à satisfaire à tout ce que Votre Excellence me commande à l'égard de madame la connétable. Je raconterai quelques faits de son voyage, de son état présent et de ses sentiments suivant les indications qu'ont pu me donner les gens qui sont auprès d'elle. »

Voici en effet la curieuse relation de ce voyage, écrite avec une verve endiablée et fort irrévérencieuse par un témoin oculaire[1] :

« A peine sortie de Paris, madame la connétable commença bien vite à sentir qu'elle s'éloignait du bonheur pour marcher au-devant de l'infortune. Le prologue de toutes les péripéties qui l'attendaient, fut joué par sa *famiglia*[2]. Quelques serviteurs subalternes tombèrent malades et moururent subitement peu de jours après le départ; d'autres dans les chemins dangereux qu'on suivit plus tard, firent des chutes également mortelles. Le décor du théâtre sur lequel ces tristes scènes se passaient était lugubre; un ciel gris de plomb qui semblait fondre en larmes, sous la forme d'une pluie battante, pleurant ainsi la perte que faisait cette pauvre princesse en quittant le divin royaume de France. Le Polichinelle de la troupe qui jouait dans cette tragi-comédie, occupant sans cesse la scène à lui tout seul, était monseigneur l'archevêque d'Amasie, lequel, souvent échauffé par le vin et quelquefois travaillé par la jalousie qu'il éprouvait contre le marquis Angelelli (premier rôle et directeur de la *banda*) faillit plus d'une fois changer la comédie en une funèbre tragédie.

1. Affaires étrangères : Italie, Rome, t. CXLI, pp. 301 à 315. *Benedetti.*

2. *Famiglia*, en italien, signifie l'ensemble des serviteurs d'une maison.

» Toujours agité par les accès de colère qui lui étaient ordinaires, il commença d'abord par ses propos discourtois à offenser le marquis, voulant qu'on fît le contraire de tout ce qu'il ordonnait. Plus Madame se trouvait disposée à suivre les prudentes directions d'Angelelli, plus Polichinelle s'emportait, jetant le feu par les yeux et voulant fracasser et tuer tout le monde. Madame qui ne connaissait pas l'humeur de la bête, en était effrayée, et le marquis, par ses respectueuses façons d'agir, accentuait de plus en plus la différence entre sa politesse et la grossièreté de l'autre. La pauvre Madame était si fort troublée qu'elle fut sur le point de ne pas aller plus loin, cherchant le long du chemin quelque monastère pour y entrer. Polichinelle continuait par ses fureurs à exercer la patience de toute la compagnie et enragé contre le connétable de ce qu'il écrivait au marquis et pas à lui, il commença à se dégonfler furieusement, disant mille horreurs de son neveu à Madame, dont la moindre était qu'elle épousait un bâtard, un libertin, amant de toutes les filles de Rome, qui l'aurait bientôt *acconciata per le feste*, enfin qu'elle serait la plus malheureuse femme de la terre. Il lui prédit qu'il la tiendrait prisonnière comme une esclave dans son palais et ajouta que dans la Casa Colonna, sur le moindre soupçon on jouait des soufflets et du poison. Il ne manqua pas de lui conter,

avec mille détails affreux, la terrible légende d'une princesse Colonna enfermée dans les souterrains d'un vieux château par son mari, qui avait fait auparavant le simulacre de l'enterrer; tout le monde la croyait morte, quand au bout de longues années ses gémissements furent entendus d'un passant et sa famille vint la délivrer.

» Madame resta atterrée à de tels discours[1], et devant de telles menaces elle avoua qu'elle avait la pensée de demander l'annulation de son mariage. Cependant, un peu réconfortée par le marquis, elle tâcha de supporter ses chagrins jusqu'à la venue de l'abbé Colonna[2] dont Angelelli lui annonça la prochaine arrivée. »

Voyant l'inquiétant résultat des discours intentés de monseigneur d'Amasie, le marquis avait écrit au connétable de faire partir le plus tôt possible quelqu'un qui vint l'aider à en contrebalancer les effets. On ne pouvait faire un meilleur choix que celui de l'abbé Colonna, frère du connétable, son esprit doux et conciliant formait un contraste parfait avec celui de don Carlo. Il chercha à consoler de son mieux sa triste belle-

1. Ces discours contenaient une grande part de vérité.

2. Frère du connétable et plus tard devenu prince de Sonnino.

sœur et parvint à lui faire reprendre quelque courage.

« Le passage du Simplon fut signalé par de funestes scènes qui ne contribuèrent pas peu à ébranler la malheureuse Madame ; plusieurs hommes de son escorte succombèrent, ainsi que leurs chevaux, roulant dans les précipices pendant les marches de nuit et dans des chemins impraticables. Enfin, après des souffrances indescriptibles causées par les difficultés de la route, les déluges de pluie et le péril des torrents débordés, il plut à Dieu de sauver Madame et de la faire arriver au delà des Alpes.

» On croyait la fatale influence du destin enfin conjurée par le changement de pays, mais ce fut alors que la maligne constellation des astres nous fit éprouver son terrible maléfice.

» Après ce dangereux passage, nous arrivâmes épuisés de fatigue, dans un village de l'autre côté des Alpes où nous fûmes logés dans la maison d'un pauvre paysan qui chercha avec la plus grande sollicitude à nous procurer toutes les commodités possibles. Tout le monde se plaça sur une galerie qui avait une fort belle vue sur la campagne et l'on commençait à jouir du plaisir que les voyageurs éprouvent toujours à raconter leurs infortunes lorsqu'elles sont passées, quand le fatal destin qui n'avait pas encore épuisé sa

rage, soit contre Madame pour la punir d'avoir quitté le Paradis terrestre, soit contre ceux qui en enlevaient une si charmante déité, voulut finir son œuvre par la plus lamentable disgrâce. Le balcon se rompit et tous ceux qui l'occupaient furent précipités de la hauteur d'un étage. Grâce au ciel, Madame venait d'en sortir à l'instant même ainsi que l'abbé Colonna et le marquis Angelelli. Quant à monseigneur d'Amasie, par une non moindre fortune, il put s'accrocher à une poutre qui le soutint ; elle lui rendit cet éminent service, soit par égard pour lui, soit afin de prouver qu'elle était singulièrement forte pour porter une si lourde bête.

» Les malheureux qui furent précipités ne souffrirent que trop de cette maligne conjuration des astres. On ne voyait que têtes, bras et jambes cassés, on n'entendait que hurlements de damnés, c'était un spectacle affreux et fait pour émouvoir l'âme la plus insensible. Le pauvre maître de la maison fut un des plus maltraités car nous apprîmes peu de jours après, qu'il avait perdu la vie. Les autres blessés, sans chirurgien, sans médicaments restèrent abandonnés jusqu'à ce qu'on ait pu leur envoyer du secours. La Mauresque tombant par-dessus les autres, ne reçut qu'une légère écorchure au visage qui ne lui donna pas sujet de pleurer la perte de sa beauté.

» Malgré le mauvais état des chemins, on s'ache-

mina enfin vers Milan où attendait M. le connétable accompagné d'un déluge de pluie qui empêcha la magnifique entrée préparée pour les époux[1]. »

« Nous nous embarquâmes, dit Marie dans son Journal, sur un très beau bucentaure sur le canal, où M. le connétable et M. le marquis Spinola de Balbasès, son beau-frère, vinrent me trouver et où ce dernier s'avança pour me saluer, feignant d'être M. le connétable, qui était demeuré derrière pour voir l'accueil que je lui ferais ; et comme le marquis (que je croyais être ce qu'il représentait) ne me parut ni si jeune, ni si bien fait que je m'étais figuré M. le connétable, je reçus son compliment avec une froideur égale à ma surprise, et me tournant assez brusquement vers une de mes filles appelée Hortense, je lui dis que si c'était là l'époux que l'on m'avait destiné, je n'en voulais point, et qu'il pourrait prendre parti ailleurs. Hortense, qui avait vu le portrait de M. le connétable, le reconnut à l'instant, et s'apercevant qu'il se cachait derrière le marquis, me tira de mon erreur et me le montra.

» Et alors pour me remettre entièrement de ma surprise, lui-même s'avança et après m'avoir

1. Ayant publié il y a déjà deux ans, le *Roman du Grand Roi*, nous sommes forcés pour aider la mémoire du lecteur de répéter ici quelques paragraphes du *Journal de Marie*, indispensables à la clarté du récit.

saluée, me donna la main pour me mener à une petite maison de plaisance qui est environ à six lieues de Milan, où l'on nous avait préparé un magnifique dîner. Après le repas nous nous embarquâmes pour arriver le soir à Milan, où nous fûmes reçus avec des préparatifs dont le récit demanderait trop de temps. La marquise Spinola me prit dans son carrosse, et M. le duc de Gaëtano, qui était alors gouverneur de cet État, vint au-devant de nous et accompagna M. le connétable qui voulut consommer le mariage le soir même que nous arrivâmes, malgré toutes les remontrances scrupuleuses de madame de Venel, qui n'y pouvait consentir sans que nous eussions entendus la messe. »

Il faut se souvenir en lisant le Journal de Marie qu'elle l'écrivit et le publia quinze ans après son mariage. Le connétable vivait encore et devait à coup sûr le lire avec curiosité. Elle avait tout intérêt à le ménager, aussi apporte-t-elle une grande réserve dans le récit de cette entrevue et omet-elle volontairement ou involontairement quelques détails assez piquants que notre chroniqueur italien n'a garde d'oublier.

« Madame, dit-il, voyant M. le connétable vêtu plutôt comme un courrier que comme un époux et coiffé d'une sorte de bonnet plus approprié à

un vieillard qu'à un jeune homme, en reçut l'impression la plus fâcheuse, et joignant à cela les discours malencontreux de l'oncle d'Amasie, elle prit une si mauvaise opinion de son mari qu'il fallut du temps et des soins pour la détruire. »

Le connétable ne manqua pas de s'apercevoir de quelque froideur chez sa femme, mais comme il était enchanté de sa beauté et plus encore peut-être de la certitude inattendue qu'il venait d'acquérir de l'innocence de ses amours avec le roi, il ne négligeait rien pour parvenir à lui plaire et échauffer un peu cette enveloppe de marbre. Ayant été averti de ce qui s'était passé pendant le voyage et du rôle pitoyable qu'avait joué son oncle, cela l'anima à la conquête de sa femme. Il fit appel à tous ses dons naturels, à sa galanterie et à sa bonne mine, il chercha à se montrer à elle sous son jour le plus favorable et crut s'apercevoir qu'il faisait quelque chemin dans l'esprit flexible de Marie.

Un mari passionnément épris, fait à peindre, brillant cavalier, a bien des chances d'arriver à vaincre la froideur d'une jeune femme et à lui inspirer un sentiment assez tendre. Cependant il n'avançait guère, à son gré, et quoique les fêtes, les plaisirs et la réception vraiment royale qu'elle reçut à Milan lui égayassent un peu l'esprit, le souvenir de la France ne la quittait pas et chacun

voyait bien que toutes ses pensées étaient à Paris et non pas à Milan. On en ressentait même grand pitié quand on connaissait ce qu'elle laissait derrière elle. On reçut à Milan l'impression que le caractère de la connétable était plus sérieux qu'enjoué et l'on crut aussi que le souvenir des délices qu'elle avait perdues en France ne lui permettait pas de jouir tout à fait du brillant accueil que lui faisait l'Italie. Elle en convient en toute franchise :

« Les fatigues du chemin, le déplaisir de me voir absente de mes parents, et surtout le chagrin d'avoir quitté la France qui s'augmentait par la différence que je trouvais entre ses coutumes et celles d'Italie, dont je ne m'étais aperçue qu'à Milan, me rendaient de la plus mauvaise humeur du monde, ce qui donnait assez d'occupation à M. le connétable ; il appliquait tous ses soins à me divertir, jusqu'à me faire un carrousel où lui-même entra, et où je puis dire, sans passion, qu'il fit des mieux, l'adresse avec laquelle il fait tous ces exercices le faisant réussir admirablement en de pareilles rencontres. »

Cependant l'état de santé de Marie laissait fort à désirer. On ne traverse pas impunément les émotions violentes qu'elle venait d'éprouver,

et les fêtes de Milan achevèrent d'épuiser ses forces.

15 juin 1661.

« Toutes les dames de la première qualité de la ville, dit-elle, me donnèrent à l'envi de magnifiques divertissements chez elles. Et entre autres la marquise de la Fuente s'en acquitta avec beaucoup de pompe ; mais la mélancolie où j'étais, et l'abattement où m'avait jeté une fièvre qui me prenait régulièrement tous les jours m'ôtait le goût de tous les plaisirs. Cela dura dix jours au bout desquels il fallut partir pour Rome, nonobstant mon mal, M. le connétable voulant y entrer devant les grandes chaleurs.

» Madame de Venel et les gardes prirent alors congé de nous et s'en retournèrent à Paris, et nous nous embarquâmes dans un très beau bucentaure, et arrivâmes à Bologne, où le marquis Angelelli nous reçut chez lui avec beaucoup de magnificence.

» Depuis la venue du connétable, son oncle semblait être un peu calmé. Mais après l'arrivée à Bologne, plus jaloux que jamais du marquis Angelelli et de sa brillante réception, il reprit son personnage. Un jour qu'il scandalisait la compagnie par ses propos insensés, le marquis ne put s'empêcher de lui donner un démenti ; aussitôt Monseigneur, lui arrachant des mains le

livre qu'il tenait, courut prendre une épée, fondit sur lui et à coup sûr aurait fait quelque malheur si l'on ne se fût précipité pour le retenir. »

La fièvre dont souffrait la connétable l'épuisait chaque jour davantage; malgré cela on continuait le voyage, essayant vainement de se séparer du malencontreux oncle d'Amasie. Son neveu, au sortir de Bologne, chercha inutilement à le tromper sur la route qu'ils allaient prendre, impossible de le perdre, il rejoignait toujours; ses serviteurs avaient une trop grande frayeur de ses frénésies pour oser lui faire manquer le chemin, comme l'aurait souhaité le connétable; donc il fallut continuer avec lui jusqu'à Pesaro. Là, les souffrances de la princesse augmentèrent à tel point qu'on dut prendre un médecin pour l'accompagner.

« Comme nous allions en relais, dit-elle, nous arrivâmes à Lorette où je ne fus plus en état de passer outre. Le déplaisir que M. le connétable avait de mon mal était inconcevable; et son chagrin était d'autant plus grand que par mon indisposition il me voyait privée de voir la cavalcade que l'on fait tous les ans à Rome, le jour de la Saint-Pierre, et pour laquelle il avait pressé notre départ et fait de si grandes diligences en chemin. »

Cette cérémonie à laquelle le connétable attachait tant de prix était une vieille coutume qui consistait à présenter au pape, au nom et comme tribut du royaume de Naples, une haquenée blanche. Celui qui remplissait cette fonction, représentant le roi d'Espagne, occupait de droit la première place dans le cortège et précédait les barons romains. Ce rang, toujours contesté et auquel on attachait un grand prix, était le plus souvent occupé par le prince Colonna, grand connétable du royaume de Naples, grand d'Espagne, et il figurait brillamment en tête de la cavalcade.

Juillet 1661.

« Cependant, dit Marie, mon mal ne laissait presque plus d'espérance de ma vie, et ne découvrant que des marques mortelles, M. le connétable envoya chercher les meilleurs médecins des villes circonvoisines ; mais par malheur pour moi, entre dix ou douze qui vinrent pour remédier à mon mal, il n'y en avait pas un qui fût assez habile pour le faire. Tous jugeaient ma maladie mortelle, mais aucun ne savait que faire ni que proposer pour me tirer d'un si dangereux pas. Il n'y avait point de jour qu'ils ne s'assemblassent deux ou trois fois, mais toutes leurs conférences ne m'apportaient aucun soulagement, sortant tous

les jours de leurs assemblées aussi irrésolus qu'ils y étaient entrés. Cette ignorance extrêmement dangereuse, dans l'état où j'étais, obligea M. le connétable à dépêcher à Rome, pour faire venir en diligence deux des plus habiles médecins de la ville. Ayant, par le même exprès, averti le cardinal Mancini, mon oncle, de l'extrémité où j'étais, il se mit en chemin et arriva presque aussitôt que les médecins ; le déplaisir qu'il témoigna de me voir en cet état est indicible, et il n'y eut rien qu'il ne fît pour me consoler. »

L'autre oncle, qui ne ressemblait guère à celui-là, opérant suivant sa coutume à l'envers du sens commun, entrait sans cesse chez sa nièce pour l'exciter contre le connétable affirmant qu'il était l'auteur de sa maladie, préférant sa propre satisfaction à la santé de sa femme.

« Il parvint à faire naître dans Madame, dit notre chroniqueur, une telle aversion pour son mari qu'elle ne pouvait absolument plus le voir. Elle se fâchait quand il entrait dans sa chambre et pendant cinq jours de suite elle ne lui adressa pas la parole, et ne répondit pas aux siennes. Elle l'avoue elle-même :

» La violence du mal, le dégoût et le chagrin qu'il cause ne permettent guère à un malade d'avoir des égards pour personne, aussi en avais-

je peu pour M. le connétable et il faut que j'avoue qu'il avait furieusement à souffrir de ma mauvaise humeur; cependant le cardinal appliquait tous ses soins à la radoucir et à en corriger l'aigreur ; j'eusse bien souhaité qu'il se fût occupé de même à modérer celle de monseigneur d'Amasie dont le zèle indiscret me persécutait étrangement.

» Il persuadait à Madame, ajoute le narrateur italien, que le connétable avait abrégé le terme de quinze jours fixé par les médecins pour lui permettre de revenir dormir avec elle, et voulait qu'elle lui en fît un crime.

» Mais, qui sait si, au contraire (comme je le dis à Madame), elle ne lui aurait pas su mauvais gré d'avoir fixé un terme plus long pour leur satisfaction réciproque.

» Enfin, je ne saurais exprimer toutes les peines de ce malheureux connétable qui certainement serait tombé malade lui-même si Madame avait continué à le haïr et à le traiter aussi rigoureusement qu'elle était résolue de le faire à la suite des méchantes folies de monseigneur d'Amasie. Enfin, il plût à Dieu de le rendre odieux à Madame elle-même, il recommença à l'effrayer à propos de sa maladie et de la sévérité avec laquelle elle serait traitée à Rome ; enfin il l'excéda si fort par de semblables discours que M. le connétable et l'abbé Colonna parvinrent à l'éclairer sur le caractère et l'humeur insensée du personnage

auxquels ils se décidèrent à faire d'amers reproches. Ils exigèrent de lui de faire des excuses à Madame sur le passé et de promettre pour l'avenir une toute autre manière d'agir. »

Comme il fallait qu'il se rendît insupportable de quelque manière que ce fût, voici la nouvelle persécution qu'il imagina et qui nous est contée par la connétable elle-même.

« Il n'entrait jamais dans ma chambre que pour dire qu'il n'y avait plus d'espérance de vie pour moi, et qu'il fallait me préparer à la mort. Quoique je ne fusse pas trop résolue à cet éternel départ, je ne laissai pas d'en faire les préparatifs et de donner ordre qu'on me cherchât quelque religieux qui sût le français. On trouva un par bonheur de la Compagnie de Jésus, très habile homme et qui prit la peine en trois ou quatre fois de me faire faire toute ma confession générale. J'étais si faible que je pouvais à peine parler.

» Cependant, M. le connétable, plus touché de ma maladie que moi-même, s'informait à tous moments des médecins qu'il avait fait venir de Rome s'il y avait quelque espérance, et lui ayant répondu que oui, pourvu que mon mal n'augmentât point le treizième qui était le jour où on devait me purger, il entra dans ma chambre avec un visage gai et me fit part de cette bonne

nouvelle, me conjurant de ne me point affliger des sinistres prédictions de l'archevêque. Le succès répondit au jugement des médecins et après que l'on m'eut purgé, mon mal diminua sensiblement et je fus entièrement hors de danger.

» Bientôt après je fus rendre grâces à Notre-Dame et communier dans la chapelle, où M. le connétable pour accomplir le vœu qu'il avait fait pour le recouvrement de ma santé envoya ensuite une des plus riches et des plus magnifiques lampes qu'il y ait. Alors comme l'on jugea que le mauvais air et les chaleurs de Lorette pouvaient nuire à ma convalescence, on me transporta à Recanati qui en est à une journée, et dont le bon air était tout à fait propre à me rendre des forces. Nous y demeurâmes six jours. »

Notre narrateur italien continue de son côté son récit.

« Pendant le séjour à Recanati, monseigneur d'Amasie ne manqua pas de faire des siennes, car il lui était aussi difficile de se tenir tranquille qu'à un écureuil en cage. Soupant un soir avec les médecins appelés de Rome, il s'empressa de leur fournir l'occasion d'exercer leur art sur eux-mêmes ; un de ces docteurs ayant osé le contredire sur la cause de la maladie de Madame il lui

lança un couteau en plein dans la poitrine qui pensa le tuer et le blessa si grièvement qu'il fut pendant quelques jours en danger de mort. Le lendemain matin il alla tranquillement lui faire des excuses disant que le vin lui avait un peu échauffé la tête. »

Cependant la plus grande inquiétude régnait à Rome, à la suite des mauvaises nouvelles de la santé de la connétable reçues par le cardinal Colonna. L'abbé Benedetti écrit à M. de Lyonne le 13 juin :

« Au moment où nous croyions voir arriver ici la connétable Colonna, nous avons appris qu'elle a dû s'arrêter à Lorette terrassée par une terrible fièvre qui continue avec des convulsions. On a mandé aussitôt des médecins d'ici et on prie Dieu dans toutes les églises pour sa guérison ; voilà les vicissitudes des choses de ce monde qui abonde plus en mal qu'en bien. Les honneurs qu'elle a reçus à Milan étaient dignes d'une reine et la voilà aux portes du tombeau ! »

Le roi, apprenant par cette dépêche la gravité de l'état de son amie, envoya l'ordre à Rome de lui expédier des nouvelles chaque jour, ce qui fut exécuté.

Au bout d'une semaine de séjour à Recanati

les forces de la malade reprirent à vue d'œil et Benedetti écrit à M. de Lyonne : « Madame la connétable est presque guérie, elle doit arriver à son château de Marino qui est un lieu distant de trois ou quatre milles de Frascati. Je voudrais qu'elle fût déjà ici, pour pouvoir la réconforter un peu dans l'agonie qu'elle doit souffrir au souvenir de la France, souvenir qui, maintenant qu'elle l'a quittée, doit tenir pour elle autant de l'enfer que du paradis ! »

Enfin, le 30 juin au matin, la connétable entra dans Rome, mais l'état de sa santé ne permit pas qu'on lui fît la réception princière préparée d'avance ; elle arriva devant le palais Colonna à la porte duquel l'attendait toute sa maison, et fut surprise du peu d'apparence de cette demeure réputée si belle[1]. En effet, l'extérieur ne répondait point aux magnificences de l'intérieur, mais, quand elle pénétra dans le rez-de-chaussée, elle fut frappée de ces salles immenses, merveilleusement décorées des tableaux de l'Albani, de Carrache, Guido Reni, le Titien, enfin, des plus célèbres peintres anciens. Il y avait également un grand nombre de tableaux de peintres contemporains,

1. Le palais avait été rebâti, en 1620, par Philippe Colonna ; il employa pour la galerie les marbres trouvés dans la villa Colonna, provenant du temple du Soleil qui s'élevait jadis sur cet emplacement. La plus grande partie des sculptures qui ornent la galerie proviennent des fouilles de la propriété des Colonna, appelée les Frattochies, près de Marino.

tels que Claude Lorrain, Gasparo, Salvator Rosa, etc. Malgré sa faiblesse et sa mélancolie, elle ne put s'empêcher d'admirer l'appartement qui lui était destiné et dans lequel on avait réuni non seulement des meubles superbes, mais les objets d'art les plus précieux, statues, tapisseries, etc., enfin tout ce qui pouvait enchanter les yeux. Des fontaines jaillissantes placées dans les quatre coins des grandes salles du rez-de-chaussée, y entretenaient une fraîcheur délicieuse qui régnait également dans tout le palais et faisait un agréable contraste avec la chaleur étouffante du dehors.

La fatigue obligea Madame à se coucher aussitôt après son arrivée, et à peine fut-elle accommodée dans son lit par ses femmes, qu'on apporta un coffre superbe, peint et sculpté le mieux du monde, dans lequel étaient enfermées quantité de riches étoffes, et deux petites cassettes enrichies de pierres précieuses. La curiosité de Marie fut plus forte que son abattement ; elle fit promptement ouvrir coffre et cassettes ; ces dernières contenaient de superbes bijoux et au fond de la seconde se trouvait une bourse de deux cents pistoles. Ces magnifiques présents étaient envoyés par le cardinal Colonna[1], oncle du connétable, qui

1. Girolamo Colonna, nommé cardinal par Urbain XIII. Le roi d'Espagne Philippe IV, l'appela à Madrid et le nomma de son Conseil. Lors du mariage de l'Infante Marguerite d'Espagne avec l'empereur Léopold Ier, il fut désigné pour accompagner la princesse en Allemagne, mais il mourut en route, le 4 septembre 1666.

faisait demander quand sa nièce pourrait le recevoir ; elle répondit qu'il était le maître de venir quand cela lui plairait, et il arriva peu d'instant après.

La princesse trouva pour l'accueillir la grâce et la séduction qu'elle savait si bien déployer lorsqu'elle le voulait, et le cardinal, enchanté, alla faire part au connétable de cette courtoise réception. Le prince Colonna s'était discrètement retiré dans son appartement, il fit demander à sa femme si elle désirait être servie seule chez elle. Marie s'excusa de ne se point lever à cause de sa fatigue, mais pria son mari, si cela ne lui était pas trop incommode, de venir partager son repas. « Depuis le jour de l'entrée à Milan, Madame n'avait pas traité M. le connétable d'une si honnête façon. »

« Il semble qu'après l'heureuse arrivée à Rome, un vent de conciliation et de tendresse avait soufflé sur la Casa Colonna tout entière, dit le malicieux narrateur italien. A peine arrivé à la maison, monseigneur d'Amasie changea tout à fait de style, et, de furieux qu'il était, devint doux comme un agneau ; l'amour opéra ce prodige sous la forme de mademoiselle Arnolfine, une des suivantes de la connétable. Le visage du prélat et son humeur ne se reconnaissent plus ; mais il n'est pas sans appréhension de recevoir quelques

avis de Madame pour ne pas traiter si familièrement cette demoiselle, quoique ce soit en tout bien tout honneur. »

Aussitôt que la santé de la connétable le permit, elle reçut en grande cérémonie la visite des princesses romaines qui marchaient de pair avec elle, elles étaient au nombre de cinq. Les princesses de second rang furent reçues le jour suivant. L'étiquette était à Rome d'une sévérité et d'un détail extraordinaires. Marie élevée en France ne la connaissait pas, elle arrivait imbue des idées françaises et de sa haute situation à la Cour. « M. le connétable, dit-elle, me proposa dans ce temps-là, d'aller visiter les nièces du pape, qui était alors Alexandre Chigi, pour les prier de me mener baiser les pieds de Sa Sainteté. Comme j'étais élevée dans la grandeur et accoutumée à voir toujours un grand roi chez nous, je lui demandais, assez naïvement, si le Saint-Père ne viendrait pas me rendre visite auparavant, sur quoi M. le connétable et toute la compagnie se mirent à rire et me répondirent que ce n'était point la coutume et que les souverains pontifes ne faisaient cet honneur à personne. »

Le connétable se montrait en toute circonstance fort rigoureux à l'égard du cérémonial et avait prié sa femme de maintenir ses droits avec fermeté. L'occasion s'en présenta bientôt.

La princesse Chigi, nièce du pape, devait se rendre avec la connétable au monastère de Campo Marzo; mais au moment de partir, les maîtres de cérémonies respectifs de ces dames déclarèrent à chacune d'elle, que l'autre devait venir la chercher; là-dessus, elles attendirent chez elles près d'une heure à leur grand mécontentement réciproque, mais ni l'une ni l'autre ne voulant céder, et l'heure de l'ouverture du couvent étant passée, elles n'y allèrent point.

Le connétable, en rentrant, apprit l'incident et complimenta sa femme sur sa conduite, mais il fallait à tout prix, empêcher que cette affaire n'amenât de sérieuses difficultés entre les deux maisons. Leurs parents s'interposèrent et il fut décidé que la princesse Chigi irait dans son carrosse et la connétable dans le sien et arriveraient ensemble au couvent. On rejeta le malentendu sur les malheureux maîtres de cérémonies et la paix fut rétablie.

Marie s'habituait de jour en jour davantage à son nouveau genre de vie et se sentait touchée des soins délicats que lui prodiguait le connétable.

Il lui laissait liberté entière de vivre à la française, c'est-à-dire de sortir et de recevoir quand bon lui semblait, au grand déplaisir des maris romains, qui trouvaient cela d'un fort mauvais exemple pour leurs femmes, tenues, pour ainsi dire, cloîtrées chez elles. Il la comblait d'attentions

et de présents ainsi que ses demoiselles, inventant chaque jour chose nouvelle pour la divertir.

Vers la fin d'une des plus chaudes journées d'août, la connétable se disposait à sortir, quand son mari l'engagea à retarder sa promenade, la chaleur n'étant point passée. Elle resta donc dans son appartement jusqu'au souper.

Lorsqu'il fut terminé, le connétable proposa à sa femme de faire une promenade à pied jusqu'à un lac qu'elle ne connaissait pas, et qui était situé fort près de là. Marie, surprise, y consentit et au bout de quelques instants de marche, à un brusque tournant de la rue, le spectacle le plus inattendu s'offrit à ses yeux. C'était un charmant petit lac couvert de barques galamment ornées de banderoles à son chiffre et toutes illuminées; sur les unes étaient placés des chanteurs et des musiciens et sur les autres des porteurs de torches brillantes qui éclairaient les palais tout autour du lac. Un bateau plus grand et plus orné que les autres, couvert de feuillages et de fleurs, attendait la connétable, et aussitôt qu'elle s'y fut placée avec sa suite, les musiciens commencèrent leur concert pendant que les petites barques lançaient de tous côtés des pluies de feu; puis toutes les lumières s'éteignirent et l'on vit paraître, très haut dans le ciel, une lune si brillante qu'on ne pouvait la fixer, et qui éclairait tout le lac. Elle était maintenue au moyen de cordages invisibles, et

mue par des machines cachées dans les combles des palais. « Ce lac n'était autre que la place Navone[1]. Nous cherchions ainsi, écrit l'abbé Benedetti, qui raconte cette fête à M. de Lyonne, à faire oublier à Madame, les fêtes galantes de Fontainebleau et les délices de son cher pays. Elle semble y prendre plaisir, mais elle dit que pour en jouir, elle a besoin d'oublier ce qu'elle a encore dans le cœur ! Sa bonne grâce lui fait accueillir courtoisement tous ces divertissements, seulement elle est bien plus gaie quand elle a reçu des lettres de France ! » Benedetti savait fort bien que ses dépêches passaient sous les yeux du roi et il pensait avec raison que les regrets de Marie ne lui déplaisaient pas.

L'abbé Benedetti était le grand organisateur des fêtes, le connétable sans se lasser en ordonnait sans cesse de nouvelles, il n'épargnait rien pour se faire aimer d'une femme qu'il adorait ; il savait aussi inventer de délicates attentions plus propres à la toucher que les divertissements de l'abbé. Souvent le soir, à l'heure où la chaleur est dissipée, il l'emmenait dans une calèche légère ; et au grand galop de six chevaux barbes, qui n'avaient pas leurs pareils dans Rome, ils gagnaient la villa

1. Cette inondation de la place Navone qui la transforme en lac ne peut se faire qu'au mois d'août et offre un spectacle très curieux ; elle est produite par une combinaison de machines hydrauliques souterraines et fait une complète illusion.

Borghèse que le prince leur avait prêtée. Là, marchant lentement dans ces merveilleux jardins, où cachés derrière les arbres des musiciens et des chanteurs se faisaient entendre, Marie jouissait silencieusement de la douceur de ces belles nuits romaines. Enivrée du parfum pénétrant des orangers, bercée par cette musique italienne vibrante et passionnée qu'elle n'avait jamais entendue et qu'elle écoutait avec ravissement, elle ne pouvait s'empêcher d'entendre aussi les paroles d'amour que le prince murmurait à son oreille. Un cœur de vingt ans ne résiste pas longtemps à ces impressions délicieuses ; Marie était naturellement affectueuse et tendre, une enfance maltraitée, une affection trahie, avaient pu l'aigrir, mais la passion véritable que lui témoignait son mari devait la rendre à elle-même. Elle avoue franchement qu'elle commence à s'attendrir et même à chercher l'occasion d'être agréable à son seigneur et maître.

« Je lui fis un jour la surprise, dit-elle, d'entrer chez lui habillée à l'italienne, je pris cette mode pour la rareté du fait et pour plaire au connétable qui n'avait pas osé me le demander.

» Quoique les coutumes d'Italie ne s'accommodassent guère à mon humeur, l'inclination que je commençais à sentir pour M. le connétable me les rendaient plus supportables; car, enfin, il

n'oubliait rien de ce qui pouvait me donner quelque satisfaction. Il se mettait bien, il avait des empressements et des complaisances qui ne se peuvent exprimer, et je puis dire enfin, que je suis l'unique qu'il a le plus fortement aimée et le plus longtemps. »

II

Parfait accord des deux époux. — La Casa Colonna et ses réceptions. — Liberté inusitée accordée à la connétable par son mari. — Jalousie des dames romaines. — Mécontentement de leurs maris. — Assassinat du marquis Angelelli. — Naissance d'un fils. — Le lit de l'accouchée. — Les fêtes du Carnaval. — Le prince Ernest de Brunswick. — Naissance d'un second fils. — Séjours à Venise et à Milan. — Voyage du connétable en Espagne. — A son retour, naît un troisième fils. — Séparation *di letto* entre le connétable et sa femme.

Une parfaite intelligence ne tarda pas à régner entre les deux époux; un seul point noir marquait encore à l'horizon : la connétable n'avait jusqu'à présent, à son vif chagrin, aucune espérance de donner un héritier à son mari. Pour divertir un peu l'ennui de cette attente, la princesse ouvrit les salons du palais Colonna avec une hospitalité qui n'était guère dans les habitudes italiennes de cette époque; non seulement elle engagea toute

la noblesse romaine, mais encore tous les grands personnages étrangers qui passaient ou résidaient à Rome ; on s'y rendit en foule, quoique les maris romains n'approuvassent point cette mode et ne permissent qu'à grand'peine à leurs femmes de prendre ce plaisir. Il va sans dire que les ambassadeurs étrangers s'empressèrent de se rendre à ces réceptions.

La connétable ne restait point indifférente à ce qu'on pensait d'elle à la Cour de France, elle savait que le chevalier d'Auberville, faisant alors fonction d'ambassadeur à Rome, rendait un compte fort exact de ses actions à M. de Lyonne. Ces dépêches passaient sous les yeux du roi, et, dans certaines circonstances, pour en contrebalancer l'effet, Marie écrivait directement à Colbert auquel elle accordait une confiance peu méritée.

La duchesse d'Angoulême venant d'arriver à Rome, y tomba gravement malade et se rétablit lentement ; d'Auberville écrivit à sa Cour à ce moment-là : « La duchesse d'Angoulême est guérie, mais que dira Votre Excellence en apprenant que madame la connétable n'a pas une fois fait prendre de ses nouvelles pendant sa maladie ?... » Le roi blâma la conduite de Marie qui, apprenant le mauvais effet produit par son attitude vis-à-vis de madame d'Angoulême, écrivit à Colbert avec sa hauteur ordinaire.

Rome, 8 juillet 1662.

« Vous direz peut-être, monsieur, que je ne vous écris que lorsque j'ai à vous prier de quelque chose; mais vous devez croire que je le ferais plus souvent, s'il était nécessaire de vous témoigner la reconnaissance que j'ai des bontés que vous avez eues pour moi. Ayez encore celle de vouloir prendre mon parti, si vous entendez parler à la Cour de ce que *je n'ai point vu* madame d'Angoulême[1]. Elle a été voir la nièce du pape (la princesse Chigi) qui se traite d'égale avec moi, et n'est point venue me visiter; vous jugerez bien que j'ai grand sujet de me plaindre d'elle, de ne m'avoir pas rendu ce qu'elle me devait, y étant obligée d'autant plus par les obligations qu'elle avait à feu monsieur le cardinal, duquel vous honorez assez la mémoire pour obliger quand vous le pouvez celles qui lui appartiennent, desquelles il n'y a pas une qui désire plus de vous servir et qui ait plus d'estime pour vous que

» MARIE MANCINI COLONNA. »

Si la princesse se montrait aussi rigoureuse et fière dans l'observation des lois de l'étiquette

1. Elle était veuve du duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, et sœur d'un page de ce duc; mariée en 1644, elle mourut en 1713 dans la misère.

lorsqu'il s'agissait d'une grande dame comme la duchesse d'Angoulême, en revanche, elle témoignait toujours une vraie sollicitude pour les inférieurs et n'oubliait jamais un service rendu.

Le roi avait chargé Colbert de mettre à la tête du nombreux équipage qui accompagnait la connétable un homme capable et sûr. Le ministre avait choisi M. de Monceau, gentilhomme de la maison du feu cardinal. Monceau fit de son mieux mais ne put conjurer *la malignité des astres*, et Marie, craignant qu'on ne le rendît responsable des fâcheux incidents du voyage, écrivit à Colbert :

« Monsieur,

» Vous connaîtrez par celle-ci que je suis fort satisfaite des services que m'a rendus M. de Monceau qui n'a rien oublié de ce qu'on pouvait attendre d'une personne tout à fait zélée et qui a conduit tout mon équipage avec un soin fort remarquable. Je vous prie de faire pour lui tout ce qui vous sera possible et de le servir dans toutes les rencontres qui se présenteront. Ce que je vous écris de M. de Monceau, je vous le puis dire du sieur Laubespin de qui je suis aussi fort satisfaite et que je vous prie de considérer. Après cette grâce que je vous demande pour deux personnes qui m'ont bien servie, je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

» MARIE MANCINI COLONNA. »

Les dépêches de Rome à Paris contiennent toujours force détails sur la connétable et mentionnent entre autres l'impatience et le chagrin de la Casa Colonna de sa stérilité. « On ne découvre encore aucun signe de grossesse chez Madame, écrit Benedetti, et ce n'est certes pas la faute de son mari[1]. » Tel n'était pas l'avis de monseigneur d'Amasie qui dit un beau jour : « Madame ne doit jamais espérer que son mari lui fasse des enfants parce qu'il est trop *consumé :* c'est moi qui serais propre à cela par ma forte complexion ; elle aurait dû m'épouser, je pouvais demander à être relevé de mes vœux ». Tout le monde se mit à rire, et à représenter à Monseigneur que cette manière de parler pourrait offenser Madame et M. le connétable. « *Signor no, signor no,* dit-il, *il connestabile sarebbe stato molto sodisfatto* ». Enfin, la grossesse si désirée se déclara au mois d'octobre, Marie elle-même nous l'apprend. « Il n'y avait rien que le connétable désirât avec plus de passion que d'avoir des enfants ; ma grossesse lui fit espérer que bientôt je remplirais ses désirs et il en eut une joie inconcevable partagée par toute la maison Colonna et la plupart des princes romains qui redoutaient toujours de voir les grandes familles s'éteindre. » Elle passa les deux

1. « Pur si ara il terreno tre volte ogni giorno, dandogli regolarmente, il mattino di buon mattino, il buon giorno a mezzo giorno, e la buona sera quando va a dormire. »

premiers mois de sa grossesse dans ses terres, entourée des plus grands soins; puis on la ramena à Rome avec toutes les précautions imaginables.

Malheureusement et par une bizarrerie inexplicable qui commença à se montrer dans cette circonstance, la connétable souhaitait avec passion d'avoir un héritier, et se livrait à toutes les folies qui pouvaient l'empêcher de mener à bien sa grossesse. Tantôt elle ne voulait se promener qu'en litière et faisait marcher ses porteurs avec une lenteur extraordinaire, tantôt elle partait à cheval au grand galop, ou allait à la chasse pendant une journée entière sans que le malheureux connétable, au supplice, osât l'en empêcher. Benedetti en rend compte dans ses dépêches[1] et dit qu'on craint fort un fatal dénoûment. Cela ne manqua pas et la joie du connétable fut de courte durée ; au mois d'octobre, sa femme fit une fausse couche. « L'enfant avait trois mois; c'était une fille, dit Benedetti. Le repentir et l'extrême chagrin qu'elle éprouva la rendront plus prudente une autre fois, il faut l'espérer. »

Cet accident fut suivi d'une fièvre qui dura quarante-six jours et fit dire partout que le connétable avait épousé une femme incurable qui aurait plus besoin de médecins que de sage-femme. On disait dans Rome, écrit-elle, que je n'aurais jamais

1. Italie. Affaires étrangères, Rome, p. 41.

d'enfant, ce que l'archevêque d'Amasie assurait plus positivement et publiait plus hautement que personne.

La conduite de la connétable, dans une circonstance aussi grave, serait impossible à expliquer si l'on ne remontait pas à la source de ses bizarreries. Il est certain pour nous que la fièvre cérébrale, accompagnée de convulsions dont elle fut atteinte pendant son voyage de noces, causa un ébranlement à son cerveau dont elle garda la trace toute sa vie ; nous ne voulons pas dire qu'elle fût folle, dans toute l'étendue du mot, mais, à coup sûr, son esprit était dérangé sur quelques points ; on remarquait chez elle, quand on l'observait de près, une inquiétude et une agitation continuelles. A peine a-t-elle séjourné deux mois dans un même lieu qu'elle est prise d'une agitation nerveuse que rien ne peut calmer, et il faut partir sans s'occuper des conséquences de ces déplacements imprévus. Malgré la nécessité qu'il y a pour son mari de résider à Rome, elle veut toujours voyager, soit dans ses États de Naples, soit à Venise, soit à Milan, et, malgré ses grossesses que ce mouvement continuel compromet, rien ne peut l'empêcher de suivre sa fantaisie. Son désir une fois accompli, et les installations les plus coûteuses faites pour la recevoir, car le connétable veut toujours avoir une demeure digne de son rang, la princesse déjà lasse, repart de nou-

veau, et il en sera ainsi tant que la terre pourra la porter. Il est impossible de ne pas trouver une cause physique à cet état maladif dont tous ceux qui l'ont connue s'étonnent.

« C'est la meilleure des femmes, dit madame de Villars, elle n'a jamais fait tort qu'à elle-même par les fantaisies bizarres qui lui passent dans l'esprit. » « C'est la meilleure et la plus folle des Mazarines », dit Saint-Simon, qui n'est pas suspect d'indulgence envers les nièces de Mazarin. Nous verrons à quel point cette agitation étrange la possédera de plus en plus ; elle le reconnaît souvent avec une sincérité attristée, parfois touchante ; mais elle attribue la force bizarre et irraisonnée qui l'entraîne, à une puissance supérieure, à l'influence des astres et des constellations malignes. Sa foi en l'astrologie lui fait adopter cette étrange conclusion.

L'indisposition de la connétable dura tout l'hiver, et les bruits fâcheux qui couraient sur sa santé semblaient être justifiés. Chacun augurait qu'elle n'avait pas longtemps à vivre quand, au printemps, on apprit qu'elle était grosse de nouveau. Cette fois-ci, les imprudences ne lui furent plus permises, on la garda à vue avec défense de sortir autrement qu'en chaise et de quitter Rome, même pour le plus petit voyage.

Dans ce temps-là, le duc de Créquy fut nommé ambassadeur à Rome, et il s'empressa d'aller

visiter la princesse. Depuis un an, à peu près, Marie avait quitté la France, mais elle n'y était point oubliée et les deux reines conservaient les sentiments les plus hostiles à son égard. Plus d'un courtisan, pour leur plaire, tenait des propos désobligeants sur le rôle politique qu'elle jouait à Rome. Le connétable, sujet du roi d'Espagne, appartenait naturellement à la faction espagnole, on dit au roi que la princesse se montrant encore plus ardente que son mari, parlait de la France dans les termes les moins mesurés. Le roi chargea le duc de Créquy de vérifier le fait.

Voici le compte rendu de sa visite[1] :

« Je me suis déjà entretenu assez de fois avec madame la connétable Colonna des affaires passées, et Votre Majesté peut bien s'imaginer qu'Elle a eu quelque part à la conversation. Pour ce qui est de la princesse, je crois bien qu'elle n'a pas tout à fait les mêmes sentiments pour la France, qu'elle pouvait avoir lorsqu'elle y était ; mais du moins, je l'ai trouvée fort retenue et fort sobre dans tous ses discours, de sorte que tout ce qu'on a dit à Votre Majesté de l'emportement qu'elle avait là-dessus est une chose assurément mal fondée. Elle eût bien souhaité que je n'eusse vu ici qu'elle et madame de Bracciano, pour faire différence entre

1. Affaires étrangères. Rome, t. CXLVI, p. 53.

elles et les autres dames ; mais outre que son mari ne m'étant point venu visiter, et elle n'étant point venue voir ma femme, je n'ai pas jugé que je fusse fort obligé à la distinguer des autres, j'ai cru aussi qu'il était de la bienséance que je les visse toutes, sans dessein toute fois d'y mettre plus d'égalité qu'il n'y en a... »

M. de Lyonne répondit[1] :

« ... Touchant madame la connétable Colonna, à qui Sa Majesté, en considération de la mémoire et des services de feu M. le cardinal son oncle et de l'estime qu'elle fait de sa personne, sera toujours ravie de procurer toutes sortes d'avantages et de satisfactions, quand elles n'iront pas au préjudice de sa dignité et de son service, comme il arriverait infailliblement si l'ambassadrice de France lui faisait un traitement différent de celui que Sa Majesté vient d'ordonner à son ambassadeur de faire au duc de Bracciano, puisque ces deux maisons sont si notoirement et de leur propre aveu dans un même rang, qu'on ne peut, sans faire tort à l'une ou à l'autre, y établir aucune différence de traitement : c'est pourquoi l'ambassadrice de France doit non seulement être visitée la première par ladite

1. Affaires étrangères Italie, t. CL, p. 46.

dame connétable, à quoi on sait bien qu'il ne se rencontrerait pas de difficulté, mais ladite ambassadrice ne lui peut accorder la main droite chez elle. Sa Majesté est même si persuadée du zèle que ladite dame connétable a pour tous ses intérêts et pour l'honneur de sa couronne, que si elle se trouve être maîtresse de cette résolution, sans être nécessitée de s'accommoder aux sentiments d'un mari, elle sera ravie de trouver cette occasion, de donner l'exemple au duc de Bracciano de la manière dont il doit vivre avec une personne qui représente Sa Majesté. »

La connétable ne se montra point ravie de donner l'exemple, elle resta chez elle, ainsi que la duchesse de Bracciano, et M. de Créquy, d'un caractère raide et fier, ne tarda pas à se faire de mortels ennemis dans la société romaine. Cette division s'accentua de plus en plus : le 20 août, la milice corse, aux ordres du pape, attaqua à coup de fusil et sans nulle provocation le carrosse de l'ambassadrice de France et tira sur le palais de l'ambassade; l'ambassadeur étant à son balcon. Louis XIV ressentit comme il le devait cette injure, et voulut en tirer une vengeance éclatante. Il donna l'ordre au duc de Créquy de se retirer immédiatement dans les États toscans. Cette agression inqualifiable fut attribuée aux neveux du pape.

Il s'écoula près d'un an avant que le roi reçût satisfaction entière de cette insulte et, pendant ce temps les rapports officiels avec le Saint-Siège furent interrompus. Enfin, après avoir obtenu réparation complète et reçu de la bouche même du cardinal Chigi, neveu du pape, l'expression des regrets de Sa Sainteté, les relations entre les deux Cours se rétablirent[1].

Toute cette affaire intéressa vivement la princesse Colonna, son goût très vif pour la politique ne s'était point affaibli, elle aimait à en parler, sinon à s'en mêler, mais dans ces circonstances sa situation était fort délicate, forcée par égard pour son mari, de ne pas faire pencher la balance en faveur de la France et sans vouloir d'un autre côté indisposer le roi, elle s'en tira cependant fort bien.

Cette fois, la grossesse de la connétable marchait sans accident. « J'étais déjà dans mon sixième mois, dit-elle, quand le duc de Nevers, mon frère, vint à Rome pour y passer le carnaval ; j'eus une joie extrême de le voir après une si longue absence, et sa venue me donna d'autant

1. Le roi exigea et obtint que le pape exilât de Rome son propre frère, qu'il cassât la garde corse et élevât dans Rome une pyramide avec une inscription qui mentionnait l'injure et la réparation. Louis XIV força ainsi la Cour de Rome à rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme et à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Comacchio, ce qui augmenta beaucoup son influence en Italie.

plus de plaisir que je ne m'y attendais point. M. le connétable témoigna n'être pas moins satisfait que moi de son arrivée, et cherchant toutes les occasions imaginables de lui faire passer le temps agréablement et de me divertir, nous proposa une chasse à Cisterne, lieu appartenant au prince de Caserte, mais où son exil l'empêchait d'être alors, et où nous trouvâmes en sa place monsignor de Gaëtan, qui nous fit toutes les honnêtetés imaginables et nous régala splendidement. Nous y restâmes quinze jours durant lesquels nous employâmes une bonne parti du temps à la chasse; et comme le plaisir n'est pas l'unique but de ces innocentes guerres, et que la gloire du butin et la satisfaction d'en faire présent à ses amis y ont la plus grande part, M. le connétable eut soin de mener avec lui quelques personnes de qualité de ses amis, outre les gens de sa maison, pour retourner à Rome chargés d'une nombreuse chasse, aussi semblait-il que nous eussions dépeuplé les forêts de sangliers, et nous en eûmes assez pour régaler la moitié de la ville.

» Bien que ma grossesse ne me permît pas de monter à cheval, je ne laissais pas de jouir de tous ces divertissements, les chasseurs faisant assez souvent passer la chasse devant des espèces de chariots couverts de feuillage que l'on fait pour ces sortes d'occasions et où j'étais en sûreté, les

plus furieux sangliers ne pouvant les renverser, à cause de leur pesanteur; et où mon frère me tenait assez souvent compagnie, n'étant pas naturellement ami de la fatigue ni des plaisirs qui coûtent trop de peine.

» A notre retour à Rome d'où le pape Alexandre VII, par une aversion qu'il avait pour tous les divertissements, avait banni jusqu'aux comédies, M. le connétable continuant ses soins, et s'efforçant de réparer cette disette de plaisirs, s'avisa d'inventer une mascarade, dont le sujet était la fable de Castor et Pollux, que lui et mon frère réprésentaient, suivis de quantités de cavaliers; ils étaient précédés par un homme sous la forme d'un cygne si artistement fait qu'il eût pu tromper la vue si la nature produisait des animaux de cette espèce aussi grands qu'il l'était. Ils jetaient aux dames le madrigal qui suit, qui fut fait par un habile homme, et que je choisis depuis pour l'éducation de mes enfants, à laquelle il s'applique avec un soin tout particulier.

MADRIGAL

Questi d'amor e fè due divini lampi
Figli d'etereo cigno
Van con genio benigno
Seminando di gioje i latti campi
Son la gemina luce
Di Castor e Polluce

Che con ascese voglie
Ascosi in queste spoglie
Lascia del' etereo i luminosi chiostri
Sol per arder, o belle, agli occhi vostri[1].

Voyant le plaisir que prenait la princesse à ces divertissements, le connétable prolongea les mascarades jusqu'à la fin du carnaval. Il avait engagé le marquis Angelelli à venir passer ce temps-là chez lui, sachant que Marie lui portait grande amitié. Cette joyeuse saison une fois passée, le marquis reprit la route de Bologne, malgré les craintes très vives que ce départ inspirait à ses amis. Le connétable savait à n'en pouvoir douter que le beau-frère du marquis était l'objet d'une haine invétérée de la part du chevalier Bovio qui avait juré de tirer vengeance de toute la famille de son ennemi. Les vives instances des Colonna pour retenir Angelelli furent inutiles, il ne voulut rien entendre. Un peu après son arrivée à Bologne il tombait dans une embuscade dressée par Bovio et était assassiné, quoique Bovio eût dit qu'il n'avait rien à craindre.

1. Ceux-ci sont deux divins éclairs d'amour et de foi
Fils du Cygne divin, ils vont par un génie bienfaisant
Semant de pierreries la voie lactée
Ils sont la lumière jumelle de Castor et Pollux
Cachés sous ces habits et conduits par un désir ardent
Ils ont quitté la demeure lumineuse de l'Ether
Seulement, oh belles ! pour briller à vos yeux.

Bovio selon la terrible coutume du temps [1] avait assouvi sa haine sur le beau-frère et l'ami le plus intime de son ennemi.

Nous retrouvons là cette effrayante loi du point d'honneur, véritable religion de vengeance. On croyait reconnaître une grande âme, à la constance du sentiment. L'offensé semblait montrer d'autant plus d'énergie qu'il avait gardé plus longtemps sa rancune et qu'il l'avait manifestée par une explosion plus inattendue. L'assassinat lavait à leurs yeux l'honneur aussi bien que le duel, le poison, aussi bien que le fer; et la perfidie leur paraissait le triomphe de la vengeance, parce que l'offensé s'y était montré plus complètement maître de lui-même. Ces habitudes barbares, qui font partie intégrante des mœurs italiennes et espagnoles de cette époque, expliqueront bien des choses dans le cours de ce récit.

« Quelques jours après cette triste aventure, dit Marie, comme dans tout le temps de ma gros-

1. Sismondi, dans ses *Républiques italiennes*, affirme que les premières notions du point d'honneur furent introduites en Europe par les Arabes d'Espagne; les Espagnols eux-mêmes le firent adopter dans tous les pays où ils étendaient leur influence et la législation de ce point d'honneur arabe et castillan fut importée en Italie par les armées espagnoles. Le point d'honneur ne consistait pas uniquement dans les droits de préséance, mais aussi, et plus encore peut-être, dans l'offense même la plus légère faite à l'honneur et même à l'amour-propre d'un mari. Il entraînait toujours la loi de la vengeance, même héréditaire.

sesse j'avais souhaité ardemment un garçon, le ciel m'en donna un le septième avril, et, remplissant mes vœux, combla de joie M. le connétable, l'archevêque d'Amasie et toute la maison qui ne désirait pas avec moins de passion que moi, que j'accouchasse d'un fils, et quoique l'on n'espérât point qu'il pût vivre, à cause de sa faiblesse, et du pitoyable état auquel il était né, les réjouissances furent néanmoins très grandes, et l'on fit de magnifiques présents à ceux qui portèrent la première nouvelle de sa naissance. Il fut nommé Philippe, prince de Palliano. M. le cardinal Colonna, me considérant comme la principale cause de cette joie universelle de sa maison, vint me témoigner la part qu'il y prenait et me fit présent d'une bourse de mille pistoles et de nombreux bijoux. Au bout de quarante jours que je me relevai de mes couches, il fallut me disposer aux compliments du Sacré Collège, des princesses et des dames de la ville, et ainsi, pour recevoir leurs visites selon toutes les formalités, je me mis dans un lit que l'on m'avait préparé pour mes premières couches, et qui ne servit que cette seule fois.

» La nouveauté autant que la magnificence de ce lit remplit tout le monde d'admiration. C'était une espèce de coquille qui semblait flotter au milieu d'une mer artistement représentée et qui lui servait comme de soubassement. Elle était soutenue sur les croupes de quatre chevaux marins

montés par des sirènes, le tout d'une admirable sculpture et dont le brillant de l'or avait si bien déguisé la matière qu'il semblait être de ce métal précieux. Dix ou douze petits amours servaient d'agrafes à des rideaux d'un brocart d'or très riche, qu'ils laissaient pendre négligemment, et qui tenaient plutôt lieu d'ornement que de voile, ne cachant rien aux yeux de ce qui méritait d'être vu de ce somptueux appareil. »

La toilette de l'accouchée répondait à la splendeur du lit. Les guipures de Venise les plus fines garnissaient l'échancrure carrée de sa chemise à la mode romaine, des manches flottantes dégageaient le poignet et étaient ornées des mêmes dentelles. Ses magnifiques cheveux noirs relevés en partie sur sa tête et tombant en partie sur ses épaules étaient rattachés par des crochets de pierreries superbes; elle portait au cou un collier, joyaux précieux, héréditaire dans la maison Colonna et œuvre de Benvenuto Cellini : « Si Vénus eut été brune, dit l'abbé Benedetti, on eût cru la voir elle-même dans sa coquille ! et il est certain que le lit de Cléopâtre et d'Antoine, ni celui de Vénus et d'Adonis ne pouvait égaler celui-là. » Les gazettes de Hollande de cette époque et les dépêches des ambassadeurs font à l'envie la description de ce fameux lit et aussi de la beauté de l'accouchée.

Peu de temps après ses relevailles, la princesse Colonna se trouva grosse de nouveau et elle profita bien vite de la joie du connétable pour obtenir une permission qui pouvait tout compromettre, mais nous savons qu'elle ne renoncera jamais à une fantaisie, quelque imprudente qu'elle soit.

« L'état où je me trouvais alors, dit-elle, et qui faisait espérer à M. le connétable un second successeur, augmenta si fort sa joie que de sa vie il n'a paru si satisfait; et croyant pour l'être parfaitement qu'il ne me manquait que de me voir contente, il n'y avait rien qu'il ne fît pour me donner de la satisfaction.

» Le voyant en des sentiments si complaisants, j'en voulus profiter et désirant passer le carnaval à Venise, je lui proposai de m'y mener, ce qu'il me promit, pourvu que monseigneur le cardinal son oncle y consentît. J'en parlai donc à son Éminence qui fit quelques difficultés d'y condescendre, que je surmontai enfin en l'assurant que je n'étais point grosse, ce qui était l'unique obstacle qu'il trouvait à ce dessein.

» Nous nous mîmes donc en chemin à la fin de l'automne et fîmes le voyage avec assez de plaisir, à l'inquiétude près, que le peu de soin que j'avais de moi donnait à M. le connétable, allant tantôt en carrosse, tantôt à cheval, et souvent à toute bride. Sa complaisance se fit voir jusque

dans cette rencontre, car loin de me témoigner du chagrin de tous mes excès, il se contenta de me dire, que je ne découvrisse à personne l'état où j'étais, de crainte que son oncle ne le sût. »

Il faut convenir que le connétable était singulièrement indulgent pour de si ridicules caprices qui devaient tourner fort mal. Enfin ce qui n'était point arrivé durant tout le voyage arriva à leur abord à Venise.

« M'étant blessée, dit-elle, je retardai pour quelques jours les espérances de M. le connétable, mais ayant été moins malade de cet accident que du premier, je ne fus que quinze jours au lit, où je réparai la faute que je venais de faire. »

En effet, un mois après elle était grosse de nouveau et en témoigna une grande joie, sans devenir plus prudente et sans renoncer à la vie la plus fatigante. « Dans toutes mes grossesses, j'ai eu le bonheur de me porter assez bien, et comme je n'étais alors que dans les premiers jours, je passai le carnaval fort gaiement, aux opéras, aux festins, au bal et aux autres assemblées et au jeu de la bassette que j'aimais passionnément et auquel venaient jouer chez nous M. le prince de Brunswick et M. le duc de Mantoue, que le dessein de se divertir avait

amenés à Venise ainsi que plusieurs autres gens de qualité. » Ce n'était pas la bassette qui attirait le duc de Brunswick. Ernest-Auguste[1], dont il est ici question, était le plus jeune des princes de Brunswick. Il portait à cette époque le titre d'évêque d'Osnabruck ; par une singulière disposition du traité de Westphalie, l'évêché d'Osnabruck devait appartenir tour à tour à un catholique et à un luthérien ; ce dernier avait le droit de se marier et ressemblait en tous points à un prince séculier.

Le duc Ernest avait épousé Sophie, princesse Palatine et petite-fille par sa mère du roi Jacques II d'Angleterre. Doué de beaucoup d'esprit et ayant plus d'agrément que ses frères dans sa personne, tous ceux qui avaient eu occasion de l'approcher, témoignaient de son caractère élevé, de sa parfaite loyauté et de la vivacité de son intelligence. Il fut bientôt sous le charme de la connétable et ne négligea rien pour lui plaire ; fort ouvertement du reste et sans inspirer la moindre jalousie à

1. La création d'un neuvième électorat faite en 1692 par l'empereur Léopold en faveur d'Ernest-Auguste, donna satisfaction à l'ambition des Brunswick ; il prit le titre d'électeur de Brunswick-Hanovre, il eut un grand nombre d'enfants ; son fils aîné devint roi d'Angleterre par les droits de sa mère, en 1714, sous le nom de George Ier. — Ernest-Auguste était né en 1626 et mort en 1698, il avait coutume, comme ses frères, de faire de longs séjours en Italie, soit à Venise, soit à Rome. Ses frères étaient Georges-Guillaume, duc de Zell, et Jean-Frédéric duc de Hanovre.

son mari qui s'était fort lié avec lui ; chose d'autant plus singulière, que le duc affichait sa passion pour Marie en toute circonstance. Mais à ce moment-là elle aimait tendrement son mari qui le savait bien.

Enfin le moment était venu de rentrer à Rome, pour les couches de la princesse et, cette fois-ci, quoique cela ne lui plût guère, le connétable tint bon, et exigea le départ de sa fantasque compagne.

« J'avoue, dit-elle, que cet ordre me toucha sensiblement quoique je dusse m'y attendre, et pour y obéir, je tirai parole de lui que nous reviendrions passer un autre carnaval dans cet agréable séjour. Après quoi nous partîmes et prîmes congé de tous nos amis, et particulièrement du prince de Brunswick qui était si content de notre compagnie et des honnêtetés que M. le connétable lui avait faites durant notre séjour à Venise, qu'il nous promit de faire un voyage à Rome exprès pour nous voir et qu'il y emmènerait la princesse, sa femme.

» Je fis tout le voyage couchée dans une litière, et comme nous marchions à petites journées, nous n'arrivâmes à Rome qu'au commencement de l'été, où, après avoir souffert des chaleurs excessives et que ma grossesse me rendait encore plus insupportables, j'accouchai enfin de mon second fils le 17 novembre. »

L'enfant fut nommé Marc-Antoine, comme son ancêtre le héros de la bataille de Lépante; à peine né, il était déjà destiné à la carrière des armes.

La joie qu'éprouva le cardinal Colonna de voir ce nouvel affermissement à sa maison fut inconcevable et, ne se contentant pas de la témoigner par des paroles, il y ajouta des présents qui ne le cédaient guère à la magnificence des premiers; ensuite il se mit en route pour s'acquitter de la commission qu'il venait de recevoir. Il avait été choisi par le roi d'Espagne, Philippe IV, pour conduire sa fille l'infante Marie-Marguerite à l'empereur d'Allemagne, Léopold Ier, qu'elle venait d'épouser par procuration; il devait l'accompagner jusqu'à Vienne. Il partit en grand apparat et avec une nombreuse suite.

« Peu de jours après le départ du cardinal, nous allâmes à Cisterne où M. le prince de Brunswick, qui était venu à Rome avec la princesse sa femme, nous vint trouver et nous y tint compagnie trois jours. Nous témoignâmes, M. le connétable et moi, toute la reconnaissance que nous devions à une si extraordinaire honnêteté et j'eus en mon particulier beaucoup d'estime pour son exactitude à nous tenir parole. Je ne parle pas de la complaisance, de la générosité, ni des libéralités de ce prince, ce sont des qualités qui sont aussi connues par tous que son nom.

» A notre arrivée à Rome, je vis la princesse sa femme, ou pour mieux dire je vis en sa façon de vivre, en son humeur, dans le tour de son esprit et jusque dans la manière de se bien mettre, un raccourci de ce qu'il y a de plus parfait et de plus poli en France[1].

» Au mois de mai, nous nous mîmes en chemin pour arriver à Venise à l'Ascension et y voir cette célèbre fête et cette foire si renommée qui attirait des curieux de toutes les parties de l'Europe et que je ne m'arrêterai point à décrire, parce que toutes les circonstances demanderaient trop de temps. Quoique je fusse de nouveau grosse, il ne m'arriva aucun accident pendant le voyage, ni durant notre séjour, ayant apporté plus de soin à me garder que la première fois.

» Après avoir vu toutes les magnificences de cette fête, nous partîmes pour Milan au commencement de l'été, que nous passâmes assez gaiement jusqu'au commencement de septembre, quoique M. le connétable fût obligé de faire un voyage en Espagne. »

Pendant les cinq ans qui venaient de s'écouler,

1. La princesse Sophie de Brunswick était en effet une femme d'un mérite supérieur. Quand le prince l'épousa elle avait déjà vingt-huit ans, elle n'était point belle et sa fortune au-dessous du médiocre ; mais par sa mère, elle descendait en droite ligne de Jacques Ier, et apportait ses droits au trône d'Angleterre. Elle fut fort jalouse de la connétable qu'elle détestait sans que Marie s'en doutât.

Marie s'était fortement attachée à son mari et n'en avait jamais été séparée, aussi trouva-t-elle cela très dur. « J'eus un déplaisir incroyable de son départ, dit-elle, que la marquise Spinola, sa sœur, son mari et mon frère qui avait eu la complaisance de nous accompagner, s'efforçaient de soulager par mille sortes de divertissements, sans y réussir.

» Dans le temps que mon esprit était combattu de cette bourrasque, M. le connétable en souffrit une terrible par mer, ayant couru risque de faire naufrage dans une galère de l'escadre de Sicile où il s'était embarqué ; il n'en eut cependant que la peur, et ayant pris terre assez heureusement, bien que dans un endroit dépourvu de tout ce qui était nécessaire pour son voyage, il prit la première monture qu'il trouva et arriva enfin à Madrid trois jours après la mort de Philippe IV (le 20 septembre).

» La perte de ce prince ayant apporté quelque changement aux affaires, en apporta aussi aux desseins de M. le connétable et lui fit prendre celui de s'en retourner, ne s'étant arrêté que quinze jours à la Cour, où la manière de vivre trop retirée et d'ailleurs l'impatience qu'il avait de me revoir ne lui permirent pas de faire un plus long séjour. Pour satisfaire donc ce désir et me tenir la parole qu'il m'avait donnée de se trouver à mes couches, il prit son chemin par la France et arriva à Milan à la fin de novembre.

Je fus au-devant de lui avec sa sœur, et fus aussi aise de le revoir que j'avais été sensiblement touchée de son absence. »

On voit ici que Marie ne cache point la tendresse qui l'attachait à son mari, il est bon de le remarquer ; elle continue ainsi son récit :

« Le même soir qu'il arriva, je lui donnai un troisième successeur ; mais ce présent m'ayant coûté beaucoup plus que les deux premiers (c'était sa cinquième grossesse) ; ayant même couru risque de ma vie, je fus d'avis de ne lui en plus faire qui m'exposassent à de semblables périls. Ce n'était pourtant pas assez que je prisse cette résolution, s'il ne la confirmait par son aveu. Ce fut à quoi je travaillai et où je réussis assez bien, m'ayant depuis tenu sa parole fort religieusement, tout le temps que nous avons été ensemble.

» Je ne songeai plus, après cet accord, qu'à rétablir ma santé, pour me mettre en état d'aller à Venise passer un second carnaval. Nous nous mîmes donc en chemin dès que mes forces me le permirent, et ayant laissé le nouveau-né à la marquise Spinola Balbasès, et le second étant resté à Rome, nous n'amenâmes avec nous que l'aîné. »

La connétable ne dit pas dans son Journal que le motif qu'elle allégua à son intimité et entre

autres à sa belle-sœur pour expliquer *cet accord* avec son mari fut la prédiction d'un astrologue, qui lui aurait annoncé une mort certaine si elle avait un quatrième enfant.

La décision extraordinaire de la connétable dans cette circonstance a toujours paru inexplicable à ceux qui se sont occupés d'elle. Comment un astrologue se trouve-t-il là à point nommé pour lui déclarer qu'elle mourra si elle donne le jour à un quatrième enfant ? Et comment risque-t-elle son bonheur à venir pour une crainte si peu fondée? Elle connaissait bien le tempérament du connétable et pouvait aisément prévoir qu'il se dédommagerait ailleurs. Et c'est quand elle avoue aimer son mari le plus tendrement du monde, quand elle éprouve un si vif chagrin de s'en séparer, même pour peu de temps, qu'elle exige de lui d'accepter une situation aussi étrange. En cherchant bien, nous avons trouvé le mot de l'énigme, et c'est Litta qui nous l'a donné[1].

Peu de temps après les couches de la connétable, elle reçut un avis anonyme lui apprenant qu'il venait de naître une petite fille dont le connétable était père ; sa naissance avait précédé d'un mois ou deux celle du fils de Marie Mancini. « Dans les discussions, dit Litta, qui survinrent entre la connétable et son mari, on donne géné-

1. Voir l'*Histoire des familles illustres de l'Italie*. Litta, tome III, tableau XI. — Voir aussi les gazettes de Hollande.

ralement les torts à la première, mais nous avons des documents certains qui prouvent le contraire »; puis quelques paragraphes plus loin il ajoute : « une fille naturelle, Maria, naquit précisément quatre ans après le mariage de Laurent Colonna avec Marie Mancini ; cette enfant n'était point d'origine vulgaire ; elle fut élevée avec le plus grand soin dans un monastère de Rome, où elle mourut le 4 mars 1750, à quatre-vingt-cinq ans. Voilà le corps du délit ; il est tout entier à la charge du prince Colonna, qui donna l'exemple de la trahison conjugale. »

Pour qui connaît la hauteur et la violence de la princesse Colonna, il est aisé de se figurer ce qui se passa en elle lorsqu'une main perfide lui révéla cette nouvelle à la fin de ses relevailles. Ce mari, qu'elle adorait maintenant, se jouait d'elle, et depuis longtemps il entretenait des relations intimes avec une femme de son rang ; il lui mentait donc à chaque instant ! Dans l'explosion de sa colère, Marie ne put supporter l'idée de ce partage honteux, et voilà pourquoi elle déclara au connétable qu'il ne serait désormais qu'un étranger pour elle. Le connétable n'accepta pas aisément le rôle auquel le condamnait sa femme. Les gazettes du temps ne manquent pas de mentionner la *separazione di letto* du prince et de la princesse Colonna, elles attribuent cette résolution à la prédiction de l'astrologue.

Cependant une ou deux d'entre elles parlent à mots couverts des sujets de jalousie que le connétable donnait à sa femme. Pourquoi Marie garde-t-elle le silence sur cet épisode dans son Journal? Cela peut surprendre, mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque où elle publia *la Vérité dans son jour*, elle avait tout intérêt à ménager son mari, qui vivait encore; cela explique bien des réticences ; d'ailleurs, elle ne se gênera pas, plus tard, pour parler des infidélités du connétable et du chagrin qu'elle en éprouve. Mais à ce moment-là, sa fierté blessée et sa hauteur naturelle l'empêchent d'avouer la naissance de cette enfant illégitime, tandis qu'elle pourra attribuer les galanteries du connétable à la liberté qu'elle lui avait donnée. Du reste, le prétexte de l'astrologue, choisi par la princesse, était vraisemblable, les esprits les plus distingués ajoutaient foi à l'astrologie. Marie s'occupait elle-même de sciences occultes, aussi le motif qu'elle allégua fut-il accepté sans peine. Le connétable en parla tout le premier, se plaignant fort de la décision de sa femme et ajoutant que puisqu'il y allait de sa vie, il ne pouvait point y contredire.

Quand la santé de la connétable fut tout à fait rétablie, elle partit pour Venise avec son mari.

« Nous passâmes le carnaval assez gaiement,

à mes jalousies près, dit-elle. Car enfin, M. le connétable n'oubliait point à recouvrer ailleurs ce que notre accord lui avait fait perdre, et j'avoue que j'étais fâchée qu'il me tînt parole à ce prix-là... (Cet aveu sincère de Marie prouve bien que la prédiction prétendue de l'astrologue n'était qu'un prétexte !) On fit à Venise de très beaux opéras et entre autres le *Titus*, où j'allais très souvent, et où je n'étais pas moins attirée par la douceur des voix et par la manière de représenter des acteurs (particulièrement d'un musicien de Son Altesse Royale appelé Cavagino et d'une de mes filles qui représentait admirablement), que par la beauté de la pièce, qui eut l'applaudissement de tout le monde et qui était assurément une des plus belles qui se soient jamais vues. »

Sur ces entrefaites, le connétable apprit la mort de son oncle, le cardinal Colonna, tombé gravement malade au Finale, où il succomba. Il accompagnait, comme nous l'avons dit plus haut, l'impératrice infante Marie-Marguerite, et il fallut quitter Venise pour se rendre à Milan, où le prince et la princesse Colonna devaient se trouver au passage de l'impératrice. Marie ne pouvait se décider à quitter Venise ; mais, sa résistance redoubla l'empressement du connétable à en sortir, de sorte qu'il fallut partir au fort de l'été. L'im-

pératrice n'arriva qu'à la fin de l'automne; il n'était donc pas nécessaire de la presser si fort pour l'y trouver.

« Je fus la saluer, dit la connétable, en habit espagnol et en grandissime deuil, que je portais pour la mort de M. le cardinal Colonna qui était décédé au final d'une maladie qui l'avait surpris en accompagnant cette princesse. Sa Majesté me reçut avec une bonté extraordinaire et me dit que j'avais l'air et les manières tout espagnoles, voulant par là m'élever au-dessus de toutes les autres nations, n'y ayant pas une qui ne croie que ce qui est en usage chez elle, est le plus parfait et le plus achevé.

» Après s'être arrêtée un mois à Milan, elle continua son voyage pour Venise où M. le connétable ne voulut pas l'accompagner; je ne dirai point pour éviter la dépense, car ce ne serait pas rendre justice à sa générosité; je dirai seulement que sa tendresse pour moi étant un peu diminuée ne lui inspira pas cette complaisance.

» Je lui proposai de passer à Venise un autre carnaval, où cette fois j'étais bien sûre qu'il ne me refuserait pas d'aller y ayant des petits engagements qui l'en pressaient plus que moi : mais quoique je trouvasse dans cette ville, les mêmes divertissements que jadis, comme je ne m'y trouvais pas dans la même situation, je ne les goûtai qu'im-

parfaitement. Car enfin, mes jalousies dans lesquelles les récits que l'on me faisait de lui me confirmaient, et le chagrin de voir que les autres profitassent de ma stérilité politique, me donnaient de très mauvais moments et m'avaient déjà réduite à un pitoyable état. »

La jalousie, éveillée tout à coup chez la connétable par un motif des plus sérieux, ne manqua pas d'éléments propres à l'entretenir dans la suite.

« Dans ce temps-là, dit-elle, comme si je n'eusse pas eu assez de sujets de craindre au dehors, il m'en vint un nouveau au logis en la personne de la marquise Paleotti, mariée avec un cavalier bolonais de ce nom, et fille du duc de Northumberland, assez connu en Angleterre. Cette dame étant alors dans la fleur de son âge, attirait les yeux de tout le monde; ceux de M. le connétable n'en furent pas exempts, et quand j'eusse voulu ne pas prendre ses regards dérobés pour des marques de la passion qu'il avait pour cette belle, ses empressements et ses assiduités auprès d'elle ne m'auraient pas laissé de lieu d'en douter, et j'avoue que j'en avais un secret déplaisir. »

Mais la connétable était trop fière pour le témoigner ouvertement, et lorsqu'au printemps

les Colonna reprirent le chemin de Rome, ce fut en compagnie de la marquise Paleotti, qui logea chez eux où son mari lui tint compagnie quelque temps pour le décorum, puis la quitta pour se rendre à Ancône, où l'appelait le poste de cornette où il venait d'être nommé.

La princesse Colonna ne fit pas la moindre objection à ces arrangements, quelque déplaisants qu'ils lui fussent. L'été se passa dans différents séjours à Marino, à Palhana et à Sisterna, puis d'un commun accord on décida de passer l'hiver à Rome.

Le connétable laissait à sa femme, comme auparavant, la liberté de vivre à sa guise et de tenir maison ouverte pour les étrangers. Les princesses romaines l'enviaient, leurs maris la blâmaient, et chacun prétendait lui connaître un amant ; seulement on n'était pas d'accord sur le nom de l'heureux soupirant. La vérité est, qu'avec toutes les apparences de la coquetterie, car personne plus qu'elle n'aimait à plaire, elle savait à merveille tenir à distance respectueuse ses adorateurs dont le nombre était grand.

Sur ces entrefaites le duc de Nevers arriva pour passer le carnaval auprès de sa sœur et ils cherchèrent ensemble à l'égayer par une mascarade : Marie saisit cette occasion pour répondre fièrement aux attaques de ses envieux.

Mars 1668.

« Le jeu, la bonne chère et la bonne conversation, qui se trouvaient tous les jours dans notre maison, étaient de trop maigres plaisirs pour le carnaval. Pour le passer donc moins tristement et pour faire taire ceux qui murmuraient de la liberté que l'on me voyait prendre, je m'avisai d'une mascarade où je représentais Clorinde, et suivie de trente à quarante cavaliers en forme de soldats, j'allais, jetant à la mode des masques, un madrigal que mon frère et un gentilhomme de ses amis appelé Marescotti avaient composé sur cette idée. Voici les paroles :

D'obliato decoro
Questo armato guerrier no dia sospetto
Che s'ha viril aspetto
Intanto d'honesta serbo il tesoro
Quanti in ogni confine
Son Penelope al volto, al cor son Frine[1].

Cette hardie protestation fit sensation dans Rome, les gazettes reproduisirent le madrigal et le duc de Nevers l'envoya à ses amis.

1. Si ce guerrier armé a l'aspect viril, ne le soupçonnez point
Cependant d'avoir oublié les bienséances.
Il garde intact le trésor de son honnêteté.
Combien d'autres sous l'aspect de Penélope
Au fond du cœur ne sont que Phryné !

Pendant cet hiver, le connétable courtisa ouvertement la princesse Chigi, « C'était, disait-il, par le plus louable motif ; la princesse haïssait sa femme avec laquelle elle avait eu cent difficultés de préséance, et les soins qu'il lui rendait étaient destinés à adoucir cette haine ». Cela n'empêchait pas les deux princesses de se quereller à la moindre occasion, et un incident qui fit grand bruit dans Rome se passa précisément alors; on attacha pendant la nuit des échelles de corde au balcon de la chambre de la connétable et le lendemain matin tous les passants purent les voir, au grand scandale de chacun. La connétable ne manqua pas d'accuser de ce méfait la princesse Chigi qui en était parfaitement innocente. On découvrit plus tard l'auteur de cette lâche méchanceté qui n'était autre qu'un laquais renvoyé pour vol. Le connétable, justement indigné, le fit châtier sévèrement.

III

Arrivée de la duchesse de Mazarin en Italie. — Le connétable et sa femme vont au-devant d'elle jusqu'à Milan. — Prétendue blessure de la duchesse. — Le chevalier de Couberville. — Arrivée du duc de Nevers. — Il se brouille avec madame de Mazarin. — Séjour à Venise. — Partie de chasse à Sienne chez le cardinal Chigi. — Retour à Rome. — Couberville est chassé et mis en prison. — Hortense au couvent, sa sœur l'en fait sortir. — Lettres et Journal de Jacques de Belbeuf. — Les réceptions chez la princesse Colonna. — Froideur du connétable pour sa femme.

Il est nécessaire de quitter pour quelques instants la connétable pour revenir à sa sœur, la belle Hortense, duchesse de Mazarin. Avant même le départ de Marie pour l'Italie, sa sœur et son beau-frère commençaient à vivre fort mal ensemble. Ce mariage, qui devait combler les vœux de La Meilleraye [1] (on se souvient avec quelle pas-

1. Le marquis Armand de La Meilleraye avait hérité du nom et du titre de duc de Mazarin, porté par le cardinal.

sion il l'avait désiré) ne donna que de tristes résultats. La jalousie, l'esprit étroit, la bigoterie ridicule du duc, sa laideur et son avarice, ne pouvaient guère plaire à une jeune femme. « Il porte sur son visage la justification de sa femme, » disait madame de Sévigné. D'autre part, la coquetterie d'Hortense, sa frivolité, sa bêtise, son absence complète de sens moral, n'étaient pas pour plaire à un mari. La connétable, avant son départ, fut témoin des scènes de jalousie du duc de Mazarin, et elle disait à Hortense, avec sa vivacité italienne : « *Crepa! Crepa! Chè sara ancora più, infelice di me!...* (Crève ! Crève ! car tu seras encore plus malheureuse que moi!) » Dès le début, le roi eut à se mêler des querelles de ce ménage mal assorti, qui l'occupa longtemps. Voici une lettre à l'évêque de Fréjus [1], à propos d'un billet fort compromettant d'Hortense, adressé au chevalier de Rohan et intercepté par son mari :

Le roi à l'évêque de Fréjus.

Fontainebleau, 21 avril 1661.

« J'avais déjà fait par avance tout ce que vous me mandez qui était nécessaire. J'ai bien du déplaisir de ce qui est arrivé ; mais je veux espérer

1. Ondedei, évêque de Fréjus, était une des créatures de Mazarin.

que la personne dont vous me parlez se conduira mieux à l'avenir qu'elle ne l'a fait par le passé. Je savais déjà tout le bruit qu'il y a eu, et je vous avoue que ce qui me fait le plus de peine, c'est de songer qu'une personne qui porte le nom d'un si grand homme donne lieu à tout le monde de rire ! »

« Peu à peu les choses s'aggravèrent, et comme le dit de la Porte [1], madame de Mazarin, belle, imprudente, rien moins que scrupuleuse en matière de dévotion, ne respirant que les plaisirs et la joie, négligeait même jusqu'aux apparences. Aux tentatives que l'on fit pour la raccommoder avec son mari, elle répondait toujours, en riant, le cri de la fronde : « Point de Mazarin, point de Mazarin. »

» Le roi, voyant qu'il n'y avait aucun moyen d'accommoder le différend, céda aux instances d'Hortense et lui donna la permission de rejoindre sa sœur en Italie. Il lui accorda vingt-quatre mille livres de pension, et douze mille pour ses frais de voyage. La duchesse profita bien vite de la permission et parvint à s'échapper à l'insu de son mari ; celui-ci, en découvrant la fuite de sa femme, accourut se lamenter près du roi, qui l'écouta sans lui répondre ; l'affaire était réglée, Hortense partie, il n'y avait plus à y revenir.

1. Bibl. nat. ,cabinet des titres ; de la Porte.

Il va sans dire que madame Mazarin tint sa sœur au courant de son évasion ; aussitôt, la connétable conjura son mari d'aller au-devant d'elle jusqu'à Milan. « La tendresse que j'ai toujours eue pour elle, dit Marie, me fit entreprendre ce voyage avec une satisfaction incroyable, et je n'oubliai rien pour y faire condescendre M. le connétable ; il fit de son côté tout ce qu'il put pour m'en dissuader, alléguant les excessives chaleurs. Enfin, après y avoir consenti, de l'air que l'on fait les choses pour lesquelles on a une extrême répugnance, nous partîmes au mois de juillet (1668), accompagnés de la comtesse Paleotti, et arrivâmes en six jours à Milan, où le marquis Spinola de Balbasès, mon beau-frère, était alors gouverneur par intérim.

» Trois jours après notre arrivée, il eut avis que madame Mazarin était à une journée de là; nous allâmes aussitôt pour la recevoir et la trouvâmes plus belle que jamais, nonobstant une assez grande blessure qu'elle s'était faite à la jambe, en tombant de cheval ». Nous verrons plus tard quelle était cette blessure.

Une grande déception attendait Marie, si heureuse de revoir une sœur qu'elle chérissait, et si impatiente de lui confier des peines qu'elle cachait à tout le monde. Elle avait compté sans l'égoïsme et l'incurable frivolité d'Hortense.

« Comme madame de Mazarin venait de France,

dit la connétable, l'esprit tout plein de belles modes, elle apportait jusqu'à l'humeur de la nation, qui ne juge que par l'extérieur et n'estime les gens qu'à proportion qu'ils se mettent bien. Par malheur pour nous, la marquise, ni moi, n'étant pas vêtues du bel air, nous fûmes reçues fort froidement et notre ajustement fut raillé comme il le méritait. »

Après cette réception, qui glaça la connétable, ils reprirent le chemin de Milan, où ils arrivèrent le soir du même jour, sans que la duchesse témoignât la moindre reconnaissance de l'accueil si empressé qu'elle venait de recevoir. Il fallut attendre à Milan, chez les Balbasès, la guérison de sa prétendue blessure. Chacun était impatient de voir cette beauté célèbre, et l'admiration qu'elle excita put satisfaire la vanité la plus exigeante.

« La plupart des choses ne correspondent guère à l'opinion que l'on en conçoit, dit Marie, ou l'habitude que l'on se fait à les voir en diminue en apparence le prix. Il n'en était pas de même de la beauté de ma sœur; elle paraissait plus grande encore qu'on ne se l'était imaginée, et on y découvrait de nouveaux charmes toutes les fois qu'on la voyait, ce qui n'arrivait pas aussi souvent qu'on le désirait. »

La connétable garde un silence discret sur l'amour de la solitude qui possédait à ce moment-

là madame de Mazarin ; plus tard elle deviendra plus explicite.

Hortense devint à Milan d'une humeur si retirée et si solitaire, qu'elle n'avait de communication avec personne qu'avec ses domestiques et était presque toujours renfermée dans l'appartement qu'on lui avait donné. Le plus souvent elle gardait le lit, pour faire panser sa blessure, ou si elle sortait, ce qui arrivait rarement, « c'était toujours en déshabillé, dit Marie, mais toujours plus charmante ; son accident ayant contribué, par un effet peu ordinaire, à la rendre plus belle, et l'habit négligé ne lui donnant pas moins d'éclat que le plus magnifique.

» Au bout de quelques semaines, mon frère vint nous trouver et témoigna une joie extrême de voir ma sœur, mais quelqu'un de ses domestiques[1], à qui, par un excès de bonté, elle avait laissé prendre un très grand empire sur son esprit, rompit bientôt par son impudence la bonne intelligence dans laquelle ils vivaient, que je renouais pour quelques jours seulement ; un second différend ayant depuis succédé à ce premier, comme je le dirai ailleurs. »

La vérité est que le duc de Nevers s'aperçut

1. Le mot domestique n'avait pas à cette époque l'acception que nous lui donnons aujourd'hui. Il signifiait quelqu'un faisant partie de la maison ; et chez les grands seigneurs la maison comportait toute une suite de gentilshommes de petite noblesse.

très vite du motif secret qui retenait madame de Mazarin chez elle : c'était tout simplement un goût très vif pour un certain Couberville qu'elle avait décoré du titre de chevalier. Cet homme la dominait entièrement ; elle lui sacrifiait même les siens, tenant sa porte close pour son frère et sa sœur lorsque Couberville était chez elle.

Ce Couberville n'était autre qu'un écuyer du chevalier de Rohan, que ce dernier avait donné à la duchesse pour l'escorter. Sa présence et les manières familières dont il usait avec elle, donnèrent lieu à des propos trop justifiés. Voici les vers qui coururent à ce sujet :

Du chevalier
Aimable duchesse,
Du chevalier
Prendre l'écuyer,
Ce n'est pas d'une beauté fière
Si votre cœur va toujours en arrière,
Hélas ! hélas !
A quoi bon tant d'appas.

La princesse Colonna ne pouvait croire à un tel abaissement, mais elle commença cependant à avoir des doutes à la suite de certaines rumeurs fort graves qui coururent dans Milan sur le compte de la duchesse. Marie, désolée, voulut partir aussitôt. « J'étais alors si chagrine, dit-elle, que je pressai M. le connétable de me permettre d'aller à Venise

avec ma sœur et mon frère, mais il répondit à ma très humble requête qu'il ne pouvait partir si tôt, ni ne voulait consentir que j'y allasse sans lui.

» Ce refus et la manière dont il me le fit, irrita si fort mon esprit, qui s'aigrit par la résistance, surtout quand je connais qu'on se fait un plaisir de me contredire; que dès lors, je fusse sortie de chez lui, si la marquise Spinola de Balbasès n'eût vaincu mon ressentiment par la force de ses raisons et ne se fût entremise pour nous raccommoder. »

La marquise Spinola de Balbasès était la propre sœur du connétable et, en toute circonstance, Marie se plaît à rendre justice à sa bonté et à son désir de voir l'accord se rétablir entre les deux époux. Quant au marquis de Balbasès, il ne pouvait souffrir la connétable à laquelle il ne pardonnait pas de lui avoir si lestement tourné le dos à leur première entrevue, lorsqu'elle le prit pour son mari; il lui fit chèrement payer plus tard un incident de si peu d'importance.

Le connétable avait d'excellentes raisons pour prolonger son séjour à Milan; il attendait l'arrivée du marquis de Mortara que l'Espagne venait de nommer gouverneur de cet État. Mais voyant qu'il tardait plus qu'il ne se l'était imaginé, il céda aux instances du duc de Nevers et consentit à partir pour Venise. Il se dispensa pour le moins

d'y faire un long séjour, et s'excusa sur la parole qu'il avait donnée à M. le cardinal Chigi d'aller à Sienne pour une partie de chasse. Le duc de Nevers resta à Venise laissant ses sœurs et le connétable partir pour Sienne. Le cardinal Chigi, propre neveu du pape Alexandre VII, était l'admirateur déclaré de la connétable qui accueillait ses soins avec une faveur marquée. Elle avait plus d'un motif pour cela. Le cardinal était beau-frère de la princesse Chigi, rivale en toute chose de la princesse Colonna, laquelle triomphait de voir à ses pieds et de posséder chaque jour chez elle un des hommes les plus influents de Rome.

Le cardinal n'était point encore arrivé à Sienne. Les Colonna s'arrêtèrent à Bologne, où ils retrouvèrent la belle marquise Paleotti, mais le connétable ne la courtisait plus et Marie n'en étant plus jalouse, vivait dans de forts bons termes avec elle. « On nous donna plusieurs fêtes à la campagne pour nour divertir, dit la connétable; les déplaisirs que me causait ma sœur et le ressentiment que j'avais de sa mauvaise humeur ne me permettaient point de prendre plaisir à rien du monde.

» Cependant nous étant rendus à Sienne aussitôt que nous sûmes que M. le cardinal Chigi y était arrivé, nos chagrins diminuèrent un peu par la réception que nous fit son Éminence et par les magnifiques repas qu'il nous donna durant

quinze jours que nous y restâmes. D'ailleurs, les plaisirs de la chasse dont nous jouissions tous les jours, nous faisaient passer le temps agréablement, et particulièrement à ma sœur, qui se plaisait extrêmement à cet exercice : les coups de sa main étaient aussi inévitables que ceux de ses yeux. »

Le duc de Nevers arriva à Sienne peu de temps après ses sœurs, mais ce séjour si gai fut bientôt troublé par une nouvelle dispute entre le duc de Nevers et madame de Mazarin, au sujet de Couberville. Le duc reprocha vivement à sa sœur les libertés qu'elle autorisait cet homme à prendre chez elle, l'insolence de son ton et de son maintien ; enfin il la prévint que, si cela durait, il ferait sauter le prétendu chevalier par la fenêtre. Madame de Mazarin s'emporta si fort contre son frère qu'il repartit immédiatement pour Venise, au grand chagrin de Marie. Loin de recevoir quelques consolations à ses peines comme elle l'avait espéré en se réunissant avec sa famille, elle n'y trouvait que de nouveaux chagrins.

Après le brusque départ du duc, les Colonna et madame de Mazarin rentrèrent à Rome à la Toussaint. Hortense s'installa chez sa sœur, « Continuant, dit Marie, à se faire une solitude dans notre maison comme elle avait fait à Milan, ne nous laissant que très rarement jouir de sa vue et de sa conversation et ne voulant recevoir de

visite de personne. J'avais un sensible déplaisir de cette retraite, et mon frère qui revint à Rome quelques jours après, en était aussi surpris que fâché. »

Sachant désormais fort bien à quoi s'en tenir sur le véritable motif de ce goût subit pour la solitude, la connétable, après avoir épuisé tous les raisonnements vis-à-vis de sa sœur, se décida à parler à Couberville lui-même et lui dit crûment ce qu'elle pensait de ses façons d'agir. « Ce cavalier un peu preste, dit-elle, loin de s'excuser, me répondit assez impertinemment et, ayant parlé de mon frère en des termes désobligeants et peu respectueux, je lui dis qu'il sortît de la chambre à l'instant et qu'il trouverait *en bas* qui lui apprendrait à vivre et à avoir pour les gens de la qualité de mon frère la vénération qu'il devait. Il obéit donc et sortit fort en colère. »

Madame Mazarin, oubliant toutes les convenances, quitta à l'instant le palais Colonna et se réfugia chez sa tante, la comtesse Martinozzi. Quant à Courbeville, un peu inquiet des suites de cette aventure, il se hâta de partir pour Civita-Vecchia, mais il y fut bientôt arrêté et mis dans une forteresse pour adoucir son humeur fière ; il n'en sortit que quelques mois après. On croira peut-être que cette aventure causa de graves inquiétudes à Hortense qui se voyait ainsi privée de l'appui considérable des Colonna à Rome. Il n'en fut rien ; elle charma ses ennuis en jouant de

la guitare. « Je me retirai chez ma tante, dit-elle, où je demeurai quelque temps enfermée comme dans une prison ; néanmoins, quelque affligée que je fusse, je ne pus m'empêcher de rire aux éclats de l'offre qu'elle me fit un jour de danser les Matassins aux sons de ma guitare pour me divertir. » Madame de Martinozzi avait alors soixante-dix ans !

Le duc de Mazarin apprit bientôt par ses correspondances de Rome la sortie de la duchesse du palais Colonna ; il sollicita aussitôt le pape de faire enfermer sa femme dans un couvent. Hortense, avertie de cette démarche, voulut en prévenir les effets et prit la résolution de se retirer dans le couvent de Campo-Marzo auprès de leur tante doña Cléria dont il a été question au début du Journal de Marie. Elle était sûre de trouver là une retraite fort douce et tous les soins imaginables de la part de sa tante, qui eut une joie infinie de la voir arriver.

Pendant cette retraite forcée de madame de Mazarin, le carnaval de 1669 se passait brillamment à Rome. Le connétable, devenu amoureux de la princesse Chigi, ne négligeait rien pour se faire valoir à ses yeux. « Le prince Colonna, disent les gazettes [1], a paru plus qu'aucun autre seigneur de cette cour par les tournois, courses de bague et autres divertissements qu'il a donnés

1. *Gazette de Leyde* 4 avril 1669.

pendant ce carnaval ; il apparut monté sur un chariot, représentant Ulysse, et menant en laisse et comme en triomphe ses camarades changés en bêtes par Circé. » Nous avons l'explication de ce rébus mythologique : Circé, l'enchanteresse, n'était autre que la connétable ; les bêtes, ses nombreux admirateurs, et Ulysse, le prince lui-même se moquant d'eux et de leur servage. Chacun devina aisément le rébus et Marie n'en fut point satisfaite. Vers l'automne, prise de son incessant désir de voyage, la connétable demanda à son mari de se rendre à Naples et l'obtint sans peine parce que ce n'était que pour peu de jours, et que d'ailleurs le lieu n'était pas si divertissant que Venise. La compagnie se composait de l'abbé Colonna (depuis prince de Sonnino), de l'archevêque d'Amasie, que les années n'avaient point changé, du duc de Nevers, et de quelques amis et dames romaines.

« Cette petite partie, toute destinée au plaisir, fut contre notre attente troublée par un différend que M. l'archevêque d'Amasie eut à Naples avec l'abbé Colonna, son neveu. Il voulut d'abord le tuer, puis se battre avec lui ; et on eut toutes les peines du monde de l'en empêcher. Ces querelles abrégèrent fort le voyage, et au bout de quinze jours, nous rentrâmes à Rome. »

Une singulière surprise l'y attendait, sur laquelle,

par un sentiment facile à comprendre, elle garde un silence absolu, mais qui ne fut bientôt un secret pour personne. La honteuse liaison de la duchesse et de Couberville avait porté des fruits, et Hortense dut avouer à sa sœur qu'elle était grosse. Il fallait à tout prix essayer de cacher ce fâcheux événement ; impossible de songer à la laisser au couvent et comment l'en faire sortir ? La connétable ne put s'empêcher d'abord de s'emporter en violents reproches, mais sa colère se dissipa devant le chagrin de sa sœur et son profond découragement.

« Je trouvai ma sœur, dit-elle, dans une profonde mélancolie qui procédait du choix qu'elle avait fait de sa retraite ; je puis dire sans exagération que j'eus autant et plus de chagrin qu'elle de la voir en cet état ; car enfin je suis d'un naturel extrêmement sensible aux afflictions et aux maux de ceux qui me touchent, et, par une générosité peu commune dans le temps où nous sommes, il n'y a rien que je ne fasse pour les soulager, quoiqu'ils ne m'en sachent aucun gré. Ne consultant donc que les mouvements de ce bon naturel, et fermant les yeux à l'indifférence que ma sœur avait pour moi, je lui proposai de la faire sortir du couvent et lui dis qu'elle pouvait compter sur la protection de la reine de Suède, et que l'on m'avait fait espérer qu'elle

pourrait se retirer chez Sa Majesté. Cette proposition plut à ma sœur, et, ayant accepté ce parti, je fus travailler aussitôt à l'exécution de ce dessein ; mais lorsque je croyais en avoir assuré le succès, le jour même que j'avais résolu d'aller prendre ma sœur, j'appris, de ceux avec qui j'avais traité cette affaire, que la reine ne pouvait s'engager à la recevoir chez elle, ni à la protéger, comme ils m'en avaient donné l'espérance. »

Le secret mal gardé de la grossesse de la duchesse était parvenu aux oreilles de la reine qui ne se soucia point d'être mêlée à cette triste affaire.

« Ce contre-coup, dit Marie, ne me rebuta point et, me promettant qu'il ne nous manquerait appui ni faveur pourvu qu'elle fût une fois dehors, je fus au couvent et y menai mes enfants dans le dessein d'amuser ma tante et les autres religieuses pendant que nous exécuterions ce que nous avions prémédité. Après donc avoir un peu entretenu ma tante, je pris congé d'elle, et lui dis de ne point sortir, de peur que l'air ne lui fît mal, se trouvant indisposée comme elle l'était ; et en même temps, je fis signe à ma sœur de me suivre, et, l'ayant fait comme pour m'accompagner, nous prîmes le devant, et, faisant semblant de nous dire quelque chose en secret, afin que

cette confidence l'empêchât de nous suivre, nous nous approchâmes insensiblement de la porte dans le temps que ma tante et les autres religieuses s'occupaient à caresser mes enfants, et, amusant la portière, je donnai lieu à ma sœur de s'évader avec une de ses filles nommée Nanon, et, sans prendre congé de la compagnie, je courus après elle. Nous montâmes dans le carrosse qui nous attendait, et fûmes droit chez M. le cardinal Chigi pour lui demander sa protection, ou le prier au moins de nous assister de son conseil, et, ne l'ayant point rencontré dans son palais, nous allâmes à la maison de mon frère, où nous sommes tous nés, et où nous avons été élevés, et que nous trouvâmes vide; une de mes tantes en étant délogée il y avait quelque temps. »

C'était le palais Mazarin légué au duc de Nevers par le cardinal et habité alors par le cardinal Mancini[1].

1. En revenant vers le mont Quirinal, on trouve le palais du cardinal Mancini, bâti et rajusté par le cardinal Mazarin : il porte d'azur à deux poissons d'argent, mis en pal. Ce palais est un des plus grands de la ville pour la masse et le corps du bâtiment, et, s'il y manque la moitié, il n'y a rien de plus beau que ses appartements qui sont doubles partout, avec de très riches tapisseries. Il y a une salle dont la voûte est peinte par Guido Reni ; la cour est grande et spacieuse, et c'est là où tous les matins on tient académie et où les princes viennent monter à cheval à cause de la commodité du terrain. C'était autrefois le lieu des bains de Constantin. (Livre de voyage de Jacques de Bellœuf, page 270.)

Le bruit de l'évasion d'Hortense était vite parvenu jusqu'à Paris, et la connétable, se doutant bien du mauvais effet qu'il produirait, se hâta d'écrire à Colbert pour chercher à justifier sa sœur.

La connétable Colonna à Colbert[1].

Octobre.

« Je serais bien fâchée, monsieur, que vous apprissiez d'un autre ce qui s'est passé ici touchant madame de Mazarin, laquelle s'étant trouvée mal dans le monastère, à cause du mauvais air, fit demander à M. le cardinal Mancini et à mes tantes d'en sortir, ce qu'ils ne voulurent pas permettre. Voyant que la complaisance qu'elle avait eue, d'entrer dans le couvent, ne lui avait de rien servi vers M. Mazarin, et qu'il ne laissait pas de la poursuivre avec plus de rigueur que jamais; elle et moi, nous avons cru qu'il ne serait pas mal de la sortir d'un lieu où elle était entrée volontairement; ce qu'elle fit d'accord avec moi, sans communiquer notre dessein à personne, de crainte que l'on y mît obstacle.

» Je la conduisis dans notre logis, au palais Mancini, où était une de mes tantes, que M. le

1. *Depping Corresp.*, t. II.

cardinal en fit retirer, ce qui ne devrait pas être, ma sœur étant toujours en état et en désir de faire tout ce que l'on jugera à propos pour l'accommodement de ses affaires.

» Du reste, monsieur, je vous conjure de faire vos efforts pour qu'elle obtienne la pension que je vous disais par ma dernière, pour le temps qu'elle est obligée de rester ici. Mon frère est parti avant-hier au soir et vous dira des choses qui seraient trop longues à vous écrire... » On devine les choses trop longues à écrire !

Cette lettre ne calma point l'irritation de M. de Mazarin, et, de concert avec le cardinal Mancini et la comtesse Martinozzi, il demanda à la duchesse de Modène, fille de cette dernière, de recevoir Hortense dans ses États. Cette princesse, dont la haute vertu et la dévotion étaient connues de chacun, y consentit volontiers et le roi lui-même donna son assentiment à cet arrangement, mais il ne fut pas accepté par la duchesse.

L'installation au palais Mancini de la belle Hortense, la laissant jouir d'une entière liberté, elle en profitait avec l'incroyable légèreté qui la caractérise et reprit plus que jamais le goût du plaisir, marchant de pair, chez elle, avec l'oubli de toutes convenances. Sa merveilleuse beauté, à laquelle il faut bien croire puisque tous les contemporains l'attestent, tournait toutes les têtes.

Elle venait chaque soir au palais Colonna, ne pouvant pas, faute d'argent, recevoir chez elle. Heureusement M. de Nevers, de retour à Rome, logeait aussi dans le palais Mancini, où sa présence protégeait un peu sa sœur.

Peu de temps après l'arrivée du duc de Nevers, le prince de Brunswick-Osnabruck, que nous connaissons déjà, vint également faire un séjour avant de retourner en Allemagne. Beaucoup de hauts personnages de toutes nations étaient venus pour assister au conclave qui durait depuis des mois, le pape Clément IX étant mort le 9 décembre 1669.

Parmi ces nombreux étrangers figurait un jeune gentilhomme français, Jacques de Belbeuf, fils unique d'un conseiller au Parlement de Normandie. Il venait de terminer ses études et avant de commencer sa carrière, il voulut voyager. Il arriva à Rome en décembre 1669 et fut reçu au palais Colonna comme l'étaient tous les Français. Il ne tarda pas à être au courant des aventures d'Hortense et en parle sans le moindre mystère dans une lettre à sa mère.

Rome, 31 décembre 1669.

« ... Quoique l'on ne voie pas ici extrêmement de femmes, nous passons le temps très agréable-

ment avec madame la connétable de Colonna et madame de Mazarin, qui paraît extrêmement contente, à une petite indiposition près, qui est d'être grosse de cinq ou six mois... Elle est toujours la plus belle du monde et ne laisse pas de sauter et de danser comme si de rien n'était! Je fus encore hier en masques avec elles deux, chez une princesse; la mode de ce pays est d'avoir trois violons et de s'en aller comme cela, courir le bal. Dans chaque assemblée, il n'y a jamais que trois ou quatre violons... »

Pendant son séjour à Rome, Jacques de Belbeuf écrivait un journal fort détaillé et fort suivi, dans lequel on trouve une précieuse description des réceptions du palais Colonna[1].

« Pendant l'hiver, il ne se fait point à Rome d'assemblée, et les femmes n'y ont guère plus de divertissement que dans une autre saison ; il n'y a que les comédies où elles peuvent aller, car, pour des bals et des réduits, il n'y en a que chez la connétable Colonna, qui s'est mise sur le pied de vivre à la française et d'introduire chez elle une entière liberté; ce qui a fait d'abord beaucoup murmurer contre elle et particulièrement les maris, mais à présent on y est accoutumé.

1. Livre de voyage de Jacques de Belbeuf, page 292 et suivantes. Ce manuscrit intéressant appartient au marquis de Belbeuf.

» ... Les maris ne laissent pas d'avoir beaucoup de peine à y laisser aller leurs femmes, il n'y en a que trois ou quatre qui le fassent, et si encore, pour l'ordinaire ils les y accompagnent. Sans cette maison les étrangers et surtout les Français passeraient fort mal leur temps ; mais comme la porte y est toujours ouverte pour les honnêtes gens, on y entre et on sort quand on veut ; on y danse, on y joue, on y cause et on y passe fort bien la soirée.

» Le palais du connétable Colonna est beau, grand et des plus superbes de Rome. Aussi est-il juste qu'étant celui qui fait la plus grande figure de la ville, étant plus craint et plus aimé qu'un roi, il le soit aussi par sa maison. Il y a plusieurs appartements, deux hauts fort grands dans l'un desquels est un fort grand salon où l'on jouait la comédie cet hiver et où nous dansions nos bals pendant le carnaval, et plusieurs autres chambres de plain-pied... Dans le bas du palais sont deux grands appartements frais pour l'été, dans lesquels il y a des fontaines pour les rendre encore plus agréables ; ils sont pleins des meilleurs tableaux des meilleurs et des plus anciens peintres... il y en a encore beaucoup des illustres de notre temps, il y en a plein trois chambres entières et outre cela quantité de beaux meubles [1].

1. Livre de voyage de Jacques de Belbeuf, pages 268 et 269.

» Cette réunion de grands personnages donna lieu à des fêtes superbes. Le duc de Nevers débuta en traitant avec une splendeur royale, le connétable et sa femme, le prince Ernest de Brunswick et d'autres; la duchesse Mazarin faisait les honneurs chez son frère. Le connétable, ne voulant pas rester en arrière, donna à dîner la semaine suivante au prince de Brunswick et à d'autres seigneurs et dames de qualité qu'il traîta fort somptueusement dans la Vigne-Borghèse; d'où la compagnie passa dans celle de Pamphile, où le prince de ce nom, après le divertissement de la chasse et celui de la promenade sur le lac, leur donna une collation, où l'on ne voyait que des pyramides de confitures et une grande abondance de vins, les plus excellants et les plus délicieux. Après la collation on y joua, et entre autres le prince de Brunswick, qui se laissa gagner trente mille écus par la connétable Colonna. Ce prince a tenu table ouverte pendant le séjour qu'il a fait dans cette ville et est parti aujourd'hui pour s'en retourner dans son évêché et principauté d'Osnabruck sans attendre la création d'un pape. [1]

» M. le prince Ernest de Brunswick a fait ici quantité de libéralités et a donné entre autres choses un diamant de quatorze mille écus à madame la connétable Colonna et un autre de mille écus à

1. Le conclave dura jusqu'au 29 avril 1670; il avait commencé le 9 décembre 1669.

madame la duchesse de Mazarin, ensuite de quoi il est parti. Ce qui n'empêche pas que ces dames ne continuent à se divertir et ne soient allées a cet effet à Tivoli[1]. »

Le conclave se prolongea jusqu'au 29 avril et se termina par l'élection du pape Clément X (cardinal Rospigliosi) parent des Colonna. Le soir même de l'élection, la reine Christine de Suède, qui depuis son abdication avait fixé sa résidence à Rome, alla saluer le pape, mais elle ne fut pas si bien reçue que la connétable, que le Saint-Père traita de parente et accueillit avec une distinction particulière.

Madame de Mazarin, pendant les fêtes qui précédèrent la fin du conclave, continuait à tourner toutes les têtes. Jacques de Belbeuf, dont nous avons parlé plus haut, était, paraît-il, un charmant cavalier d'une ravissante figure, fait à peindre et fort inflammable ; il ne manqua pas de s'éprendre de cette irrésistible Hortense, à laquelle nul n'échappait. Ses soins furent bien accueillis et préférés même à ceux du chevalier de Lorraine, qui venait d'arriver à Rome. Belbeuf écrit à sa mère, à propos d'un petit sac précieux, qu'il renvoie à Paris avant de continuer son voyage[2] :

1. *Gazette de Hollande*, 1er mars, 5 mars, 22 mars 1670. Correspondance de Rome.

2. Lettres de Jacques de Belbeuf à sa mère, La Haye, 21 mai 1671.

« Il y a aussi dans ledit sac : d'un côté, le portrait de la duchesse de Mazarin et de l'autre le mien ; comme ladite dame me l'avait bien voulu donner, j'ai voulu mettre de l'autre côté le mien, et me suis obligé de les garder éternellement.

» Si vous voulez voir ledit portrait et même le faire voir, je vous prie d'en user comme bon vous semblera, mais surtout que ce soit devant vous, et qu'on n'y mette pas les doigts dessus, et ne le laissez à qui que ce soit au monde, car, peut-être, des gens voudraient en tirer copie, étant original et des mieux faits qui aient jamais été, et cela me donnerait bien du déplaisir. »

Quels soins et quelle tendresse pour ce portrait, que Belbeuf se croyait seul à posséder ! La belle duchesse aurait souri en lisant ces lignes, car cette faveur n'était pas si rare. On lit dans une lettre de Rome : « Don Domenico Gusman et Don Augustin Chigi ayant eu querelle pour un petit portrait de madame de Mazarin, que l'un d'eux avait reçu, étaient sur le point de vider leur différend à la pointe de l'épée, mais M. le connétable Colonna les a accommodés. [1] »

Dès le commencement du printemps, le chevalier de Lorraine, exilé par Louis XIV, étant arrivé à Gênes, eut la curiosité de voir Rome, où il vint accompagné de M. le comte de Marsan, son frère,

1. *Gazette d'Amsterdam*, avril 1670.

qui avait l'esprit fort insinuant, et très agréable dans la conversation. « Cette ville si célèbre plut infiniment au chevalier; cependant, dit Marie, ce qui l'obligea davantage à y demeurer l'espace de deux ans que dura son exil, ce fut le concours du beau monde qui fréquentait notre maison, où les plaisirs se trouvaient en foule, et comme dans leur centre. Car enfin je puis dire, sans rien ajouter à la vérité, que les comédies, les conversations, le beau jeu, la musique, les magnifiques repas, et enfin tous les divertissements que l'on peut imaginer, succédaient les uns aux autres, et sans que pourtant leur continuation dégoûtasse personne; la variété leur servant toujours d'assaisonnement. » Le chevalier, dès le commencement de ses visites, entreprit de se bien mettre dans l'esprit de madame de Mazarin, et ses soins n'ayant pas eu le succès qu'il avait espéré, l'impatience le prit et il abandonna ses poursuites.

Il faut convenir que sa charmante belle-sœur donnait fort à faire au prince Colonna, et nous n'en avons pas fini avec les combats singuliers provoqués par sa coquetterie infatigable. Il paraît qu'après avoir refusé les hommages du chevalier de Lorraine pour accepter ceux de Jacques de Belbeuf, elle trouva bon de remplacer Jacques par le marquis del Grillo. Le règne de celui-là fut court, et le comte de Marsan, plus heureux que son frère de Lorraine, prit sa place; mais del

Grillo n'accepta pas si facilement son expulsion. On lit dans la *Gazette de Hollande* qu'il y a de la mésintelligence entre le marquis del Grillo et le comte de Marsan, accusé d'avoir fait sortir l'autre du service de madame la duchesse de Mazarin. M. del Grillo a fait appel au prince de Marsan au sujet de madame de Mazarin, qui fait plus d'état du dernier, mais on les a mis d'accord [1].

« A quelque temps de là, dit Marie, je m'avisai de donner une sérénade à la reine de Suède pour obliger cette princesse et satisfaire d'ailleurs à mon activité naturelle; l'occupation étant mon centre et me faisant plaisir de donner de l'occupation aux autres.

» Mon frère et ma sœur étaient alors dans la meilleure intelligence du monde, et m'apercevant que tous deux avaient un peu de froideur pour moi, loin d'en témoigner le moindre chagrin, comme je ne suis point dissimulée, je leur dis clairement que leurs soins à fuir ma compagnie m'étaient fort indifférents. Nous n'en demeurâmes point là, et ma sérénade, qui avait reçu des applaudissements de tout le monde, ayant été un peu fortement raillée de mon frère, jusqu'à dire que la musique et les paroles étaient la plus pitoyable

1. *Relations véritables,* juillet 1670. Collection des Gazettes d Hollande.

chose du monde et que la symphonie était pire que le reste; et m'apercevant que ma sœur approuvait de l'œil et du geste cette désobligeante censure, je me mis si fort en colère, que nous nous brouillâmes tout de bon, ne voulant plus leur servir de divertissements, ni que mon frère, qui se faisait alors plaisir de me mettre fâcher et de me contredire, eût davantage cette satisfaction.

» Ensuite de ce différend, ils formèrent secrètement le dessein de s'en aller en France et ne s'en étant ouverts à moi que trois jours après avoir pris cette résolution, ils partirent sans me dire adieu. Comme l'on est extrêmement sensible aux déplaisirs des personnes que l'on aime passionnément, il faut que j'avoue que ce départ me surprit et me toucha jusqu'au vif, et cherchant à en découvrir la cause je reçus une lettre de chacun d'eux dans laquelle ils me disaient nettement qu'à la vérité ils avaient des affaires en France qui les avaient obligés à s'en aller, mais que ma mauvaise humeur seule leur avait fait presser leur voyage; que cependant ils ne manqueraient point de revenir, si je souhaitais de les voir, ce que madame Mazarin m'assura positivement, de sorte qu'en satisfaisant ma curiosité, j'eus d'un côté la mortification de lire leurs petits sentiments, et de l'autre, espérance de les revoir. »

Le duc de Nevers avait un motif sérieux pour

quitter Rome, mais il ne l'avait pas confié à sa sœur; c'était son prochain mariage. Quelques jours après son retour à Paris, il épousa la fille de madame de Thianges, nièce de madame de Montespan. « Par la jeunesse et la beauté de cette demoiselle, dit Marie, et les insinuations du roi, il se vit engagé à recevoir un joug, pour lequel il n'avait jamais eu de penchant. »

Après le départ de madame de Mazarin, les Colonna, accompagnés de nombreux amis, firent plusieurs séjours dans les maisons de plaisance du connétable où la chasse et les longues courses à cheval occupaient agréablement le temps. Après avoir joui quelque temps de ces divertissements champêtres, ils retournèrent à Rome, où les promenades, les fréquentes collations et les somptueux repas qui se faisaient, tantôt aux Vignes de Borghèse, tantôt à Montalto contribuaient à les divertir. « Je proposai même en ce temps-là, dit Marie, de nous traiter tour à tour tous les dimanches et entre ceux de notre cabale; le cardinal Chigi, le prince Savelli, le chevalier de Lorraine, le duc Sforza, et le duc Bassannello, beau-frère de M. le connétable, s'en acquittèrent des mieux. Le carnaval se passa aussi plus gaiement que les autres, Pippo Acciaioli ayant eu permission du nouveau pape de représenter des opéras. »

La connétable Colonna était restée en relations assez suivies avec Monsieur, frère du roi, et

lui avait envoyé récemment par un homme de confiance quelques *galanteries italiennes* tels que parfums, gants, etc. Elle reçut en retour, de la part de Monsieur, un équipage de chasse de la valeur de mille pistoles, garni de quantité des plus beaux et des plus riches rubans de Paris, que S. A. R. lui envoyait par pure reconnaissance des quelques bagatelles qu'elle lui avait envoyées.

« Nous passâmes l'automne à la campagne et le carnaval aux opéras suivant notre coutume, mais avec moins de satisfaction pour moi, y ayant déjà quelque temps, comme je l'ai marqué en quelque endroit de cette histoire, que M. le connétable n'avait plus pour moi la même complaisance, ni la même tendresse. Il n'avait plus d'estime, plus de confiance, à peine même me parlait-il, et s'il le faisait, c'était d'un air à me faire préférer son silence à ses paroles. M. le prince de Sonnino, son frère (auparavant l'abbé Colonna), qui par sa bonté, a souvent apaisé les troubles secrets de notre famille, et qui par sa prudence les a souvent empêché d'éclater, pourrait être témoin de ce que j'avais à souffrir ».

Le prince de Sonnino, frère cadet du connétable Colonna, qui se montra toujours fort attaché aux intérêts de la France, était un homme d'un esprit sage et conciliant dont Marie se loue à plusieurs reprises. C'est par sa femme qu'il était attaché à la faction française. Son père, le duc Césarini, très

BIBLIOTHECA Ottaviensis

déclaré pour la France, mourut en laissant deux filles qu'il recommandait à la protection de Louis XIV, ne voulant pas qu'on les mariât sans l'aveu du roi. Le prince de Sonnino épousa l'aînée qui était parfaitement belle et devait hériter seule des grands biens de la maison Césarini, sa sœur cadette étant au couvent. Mais elle en est sortie depuis; et non sans peine, a épousé son cousin le duc Frédéric Sforza. Il prit le titre de prince de Sonnino après la mort de son oncle, le cardinal Colonna qui lui avait laissé assez de fortune pour soutenir son rang. Marie, ayant eu un troisième fils, il fut décidé que cet enfant serait destiné à entrer dans les ordres, pour ne pas manquer à la tradition qui voulait qu'il y eût toujours dans la Casa Colonna, un connétable et un cardinal.

IV

La connétable étudie l'astrologie. — Elle est atteinte d'une indisposition grave. — Le connétable ne s'en soucie point. — Elle croit à une tentative d'empoisonnement. — Le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan. — Conspiration, rappel du chevalier de Lorraine et de son frère auprès du roi. — Il lui peint le danger que court la princesse. — Louis XIV encourage la connétable à s'enfuir. — Il lui promet des lettres et des passeports. — Fuite de Rome, traversée périlleuse. — Arrivée à Marseille où elle trouve les lettres et les passeports du roi.

Toute la haute société romaine était au courant des différends sans cesse renouvelés qui s'élevaient entre le connétable et sa femme. « La mauvaise intelligence qui règne entre eux, dit la *Gazette de Leyde* [1], n'est un secret pour personne. On croit que Son Excellence le marquis d'Astorga, vice-roi de Naples, les traitera avant de partir pour Naples et tâchera de les mettre bien ensemble. »

1. Correspondance de Rome, 21 décembre 1670.

Il ne manquait pas autour de Marie d'envieux prêts à jeter une ombre sur sa vie jusqu'alors si riante. Les princesses romaines, entre autres, ne lui pardonnaient pas de jouir d'une liberté qui leur était refusée, et il faut reconnaître que par sa hauteur, elle avait dû les blesser plus d'une fois. La jalousie qu'elle ressentait du connétable lui fournissait une facile occasion de lui rendre de mauvais offices.

L'archevêque d'Amasie, de son côté, n'épargnait pas à sa nièce les plus malins sous-entendus, ajoutant qu'il l'avait bien prévenue de ce qu'elle aurait à souffrir, dès le début de son mariage. Tous ces coups d'épingles venaient s'ajouter au chagrin secret qu'elle cachait, et dont elle cherchait par tous les moyens à se distraire.

La vie de la connétable n'était pas uniquement consacrée aux plaisirs mondains. Elle avait conservé le goût de l'étude et une activité inconnue aux dames romaines, dont l'existence monotone et renfermée était plus propre à éteindre leur intelligence qu'à la développer. A dater de sa séparation conjugale, ce besoin d'occupations redoubla d'intensité.

Nous l'avons vue au moment du mariage de Louis XIV chercher à se consoler en lisant Sénèque. Il ne semble pas que ce moyen lui eût très bien réussi, et cette fois-ci elle recourut à un autre procédé : ce fut l'étude de l'astrologie à

laquelle elle s'adonna avec passion sous la direction d'un certain Tertii[1], assez célèbre à cette époque dans l'*art de lire dans les astres*, goût héréditaire chez les Mancini ; le père de Marie était astrologue et sa mère croyait fermement aux sciences occultes. Enfermée dans son cabinet pendant les loisirs que lui laissaient les fêtes et les réceptions du palais Colonna, elle travaillait avec ardeur.

En 1670, 1671 et 1672, elle publia trois volumes étranges[2], contenant des prédictions bizarres, des anagrammes et des calculs basés sur l'influence des astres. Il ne faut pas voir là l'œuvre d'un cerveau malade, mais bien un goût partagé, surtout en Italie, par les personnages les plus distingués. On lit dans une lettre de Rome à cette époque : « Le cardinal-patron (Altieri) est malade de la peur qu'il a, de deux prédictions de deux astrologues différents, dont l'un annonce la mort d'un grand prélat le 24 juillet, et l'autre, que le cardinal mourra avant le pape[3]. » Il y a dans l'esprit humain un tel besoin de merveilleux qu'en tout temps on le trouve mêlé aux sciences positives.

Le résultat de son incessante activité répondit-il

1. Tertii est l'auteur de deux ouvrages qui eurent une certaine célébrité dans leur temps, le premier est intitulé : *De curiositatibus physicis*, dédié à Marianne, duchesse de Bouillon ; le deuxième, *De gradu horocospante*, dédié à Louis XIV, Paris 1690.

2. Ces trois volumes sont devenus fort rares.

3. Ces prédictions ne se sont point réalisées.

aux désirs de la princesse Colonna, nous l'ignorons; mais ce qui est certain, c'est qu'un changement qui paraît invraisemblable s'opéra en elle. Pendant les premières années de son mariage, elle avait appliqué toute la force de sa volonté à chasser le souvenir du roi, si profondément gravé dans son cœur. Les soins du connétable, l'amour qu'il lui témoignait, la position brillante qu'elle occupait à Rome, l'aidèrent fortement dans cette tâche; elle oublia, ou crut oublier, le rêve doré qui avait enchanté sa jeunesse, et pendant lequel le trône de France ne lui paraissait pas trop haut placé pour y atteindre. Mais après le premier mouvement de colère et d'humiliation causé par la certitude de l'infidélité du connétable, elle sentit se réveiller en elle les souvenirs du passé, qui n'étaient qu'endormis; à chaque querelle avec son mari, à chaque infidélité nouvelle, et le prince ne les comptait plus, un sentiment amer d'isolement et d'abandon pénétrait jusqu'au fond du cœur de Marie.

Alors elle repassait silencieusement dans son esprit les tendres adieux du roi; elle l'entendait lui jurer qu'il la *défendrait et la protégerait partout et toujours;* elle retrouvait son ancien empire, oubliant les La Vallière et les Montespan; elle revoyait Louis XIV tel qu'elle l'avait quitté; le désir de le retrouver prenait alors une ardeur si intense qu'il devenait une idée fixe, dominant toutes les

autres. Mais comment y parvenir et comment s'assurer que les sentiments du roi n'avaient pas changé! Cette préoccupation était arrivée à l'état d'obsession et c'est à ce moment-là que le retour de la duchesse de Mazarin à Rome vint ajouter de nouvelles difficultés à la vie de la connétable.

« Sur la fin du printemps de 1671, dit la connétable, madame Mazarin me tint la parole qu'elle m'avait donnée dans sa lettre de revenir à Rome. Après neuf mois d'absence, j'eus enfin la satisfaction de la revoir plus belle que jamais ; mais le plaisir de sa vue pensa me coûter bien cher, car ayant été la recevoir le jour même que je m'étais purgée (car enfin c'était alors ma folie et mon frère m'avait si bien mis dans la tête que cela contribuait à la continuation de la santé, que je m'étais ruiné le tempérament pour l'avoir cru), je fus attaquée d'une colique si terrible que j'en fusse morte infailliblement si elle eût continué quelque temps davantage en sa violence. Mon mal, qui eût pu toucher le cœur des plus insensibles, ne fit aucune impression sur celui de M. le connétable; au moins n'en parut-il rien au dehors, durant une nuit entière qu'il m'entendit plaindre, très paisiblement. Ma sœur ne paraissait guère plus touchée et il semblait dans cet accident que le chevalier de Lorraine, son frère le comte de Marsan, et généralement tous ceux qui me

connaissaient s'intéressassent à mon mal, et que mes plus proches n'en craignissent point les suites. Il ne passa pourtant pas outre, et sa violence céda à celle des remèdes que l'on m'appliqua, qui firent tout l'effet que l'on pouvait souhaiter. »

Si on lit entre les lignes de ce récit, fait du reste avec infiniment d'adresse, on voit clairement l'inquiétude qui désormais ne la quitta plus et n'était pas sans fondement. Comme rien n'était plus fréquent à cette époque que de se débarrasser par le poison de quiconque vous gênait, chacun se munissait à l'envi de contre-poison et prenait des précautions infinies sur le moindre soupçon. *Dare il bocon*[1] est une expression familière de ce temps-là, aussi usitée que le fait qu'elle exprime. Plus tard, Marie ne cachera pas à quel péril elle se crut exposée.

La maladie de la connétable avait fait grand bruit dans Rome, et les correspondants des gazettes ne se gênent point pour dire quels soupçons elle avait excités. Sa convalescence fut longue et un incident vint augmenter ses craintes. Sa fidèle Moréna ne l'avait pas quittée une minute pendant sa maladie, surveillant et goûtant la première tous les mets qu'on lui apportait. Elle détestait le connétable, sans qu'on pût savoir pourquoi, et était

1. Donner le morceau, c'est-à-dire empoisonner quelqu'un.

bien persuadée qu'il cherchait à empoisonner sa femme, quoique rien ne fût moins prouvé. Moréna n'était retenue par aucun scrupule de délicatesse civilisée ; elle ne voyait au monde que sa maîtresse et espionnait de son mieux une certaine correspondance mystérieuse entretenue par le connétable; un beau jour, elle parvint à s'emparer d'une lettre et arriva triomphante l'apporter à la princesse. Le premier mouvement de la connétable, qui haïssait l'espionnage, fut de refuser de la lire ; mais Moréna, désolée, la conjura si naïvement « de ne pas laisser échapper l'occasion de savoir si le connétable voulait la faire mourir », qu'elle rompit le cachet. La mystérieuse lettre avertissait le prince que sa femme était fort malade et ne pouvait guérir, et que sa fortune étant assurée à ses trois fils, il fallait au plus vite aviser à en prendre une autre. On se chargeait de lui présenter un parti fort avantageux à condition de *se hâter*.

Cette lettre pouvait en effet être interprétée de manière à confirmer les terreurs de Marie, qui n'hésita plus à les confier tout à fait au chevalier de Lorraine. La sympathie qu'il lui avait témoignée pendant sa maladie, ainsi que son frère le comte de Marsan, les avaient liés davantage. Après avoir entendu le récit de la connétable, dont il connaissait déjà une partie par les bruits de Rome, il l'engagea à s'assurer avant toute chose de la protection du roi de France.

Il fut décidé que sous prétexte d'aller chercher des rubans à la mode, elle enverrait à Paris un serviteur fidèle et sûr, secrètement chargé de remettre à Monsieur, frère du roi, deux lettres, l'une de Marie et l'autre du chevalier de Lorraine, expliquant la situation ; et pour déjouer la vigilance du connétable en le lançant sur une fausse piste, le messager était porteur de deux lettres du cardinal Chigi, au roi de France, qu'il devait lui remettre secrètement.

Le connétable apprit cela par une indiscrétion voulue, et se laissant prendre au piège, il crut découvrir une intrigue politique dans l'envoi des lettres du cardinal ; il s'emporta contre la princesse et lui reprocha de servir la faction française au détriment de celle d'Espagne ; mais l'envoyé était déjà parti, et il ne fut plus question de cette affaire.

Monsieur servit à souhait la connétable, son amie d'enfance, à laquelle il portait toujours un vif intérêt. Il remit au roi les deux lettres confidentielles, dévoilant les dangers qu'elle courait à Rome, et demandant un moyen de donner des détails plus explicites. Louis XIV, assez ému de cette lecture, ne la communiqua à personne, pas même à Colbert, qu'il savait en correspondance suivie avec la connétable ; mais dès le lendemain, il fit demander Monsieur, et le pria de renvoyer au plus vite le messager de la princesse, avec un

mot l'assurant que le roi trouverait le moyen demandé.

Fort peu de temps après le retour de l'envoyé de Marie, on apprit à Rome que l'abbé Oliva, général des jésuites, habitué de la Casa Colonna, avait écrit une lettre à Louis XIV en faveur du chevalier de Lorraine, sollicitant son retour à la Cour[1], et le 21 janvier 1672, le roi écrivait à l'évêque de Laon (cardinal d'Estrées) son ambassadeur à Rome, la lettre suivante :

Saint-Germain, 21 janvier 1672.

« Mon cousin,

» Je vous fais cette lettre pour vous dire qu'aussitôt après l'avoir reçue vous fassiez savoir au chevalier de Lorraine et au comte de Marsan, son frère, que j'agrée qu'ils partent de Rome pour se rendre auprès de moi, me remettant du surplus, à ce qui sera mandé par mon frère audit chevalier de Lorraine, touchant la permission que j'ai bien voulu lui accorder pour son retour, sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, etc... »

On voit que la lettre du père Oliva n'avait pas tardé à porter ses fruits, et, comme il était fort

1. Affaires Étrangères. Rome, vol. CCXVIII.

lié avec la princesse Colonna, on peut supposer qu'elle ne fut pas étrangère à sa démarche.

Le moyen trouvé par le roi, sur la demande de Marie, fut donc le rappel du chevalier de Lorraine. La cause de ce rappel est un petit fait assez curieux.

Les deux frères quittèrent Rome au mois de février, après avoir promis à la connétable de la servir de tout leur pouvoir. Elle les vit partir avec beaucoup de chagrin, quelque confiance qu'elle eût en leurs promesses; c'étaient des amis sûrs qui s'éloignaient, et elle n'en possédait guère à Rome. Heureusement, son frère et sa belle-sœur, la jeune et belle duchesse de Nevers, vinrent y passer une partie de l'hiver; ils ne partirent qu'à la fin de mars. La vie se passait comme de coutume, en fêtes et en villégiatures printanières. Marie ne laissait rien paraître des préoccupations qui la troublaient au fond du cœur et, malgré l'extrême tendresse de son frère pour elle, elle ne lui confia point ses projets, craignant qu'il n'approuvât pas son retour en France. Il se souvint qu'il était, par sa femme, neveu de madame de Montespan, alors favorite déclarée, et d'une vigilance jalouse à l'égard des femmes qui pouvaient approcher le roi.

Cependant, M. de Nevers, témoin du changement extrême du connétable à l'égard de sa femme, n'était pas sans inquiétude. « Les froideurs et le mépris de M. le connétable, dit la

princesse, croissant tous les jours, augmentaient ainsi mes chagrins et mes déplaisirs et pour me remettre des cruelles et justes appréhensions que me pouvaient causer ces différences de traitement, mon frère me disait souvent qu'il craignait fort que je ne jouisse pas longtemps de toutes les libertés que j'avais et il ajouta un jour, en présence de madame Mazarin, que, lorsque j'y penserais le moins, je me trouverais enfermée dans Palliano, qui est une forteresse de M. le connétable, aux confins des États ecclésiastiques et du royaume de Naples. »

Cette conversation éveilla cependant l'attention de madame de Mazarin et, dans la première promenade qu'elles firent ensemble, elle questionna sa sœur avec plus d'intérêt qu'elle n'avait coutume de lui en montrer.

« Ne pouvant plus résister à de si pressants ennuis, dit Marie, et comme dans la continuation de nos bains et de nos promenades, madame Mazarin et moi nous avions lié une amitié plus étroite que jamais, je voulus profiter de sa tendresse et la conjurer de ne pas retourner en France sans moi. »

Hortense détourna fortement sa sœur de ce projet, lui représentant les malheurs que son départ pour l'Italie lui avait attirés, mais, voyant

que la résolution de Marie était inébranlable et ne voulant d'ailleurs à aucun prix rester à Rome, sa sœur une fois partie, elle consentit à concerter leur fuite, aussitôt que les nouvelles du chevalier de Lorraine, si impatiemment attendues, seraient arrivées.

La connétable, dans son Journal, ne dit pas un mot de la mission secrète dont était chargé le chevalier de Lorraine ; nous allons en trouver les détails ailleurs. Elle dit simplement : « A ce moment, le chevalier de Lorraine fut rappelé à la Cour, où tous ses amis furent agréablement surpris de son retour, ne s'attendant pas à le voir si tôt rentrer en grâce. » En effet, ce rappel dont on ne connaissait pas le secret motif causa un grand étonnement à Versailles.

Les deux frères hâtèrent le plus possible leur voyage et arrivèrent à Paris en mars. Le chevalier obtint immédiatement une audience privée du roi et lui fit le tableau le plus saisissant des dangers que courait la connétable. Il lui peignit ce qu'elle avait à souffrir et à redouter de l'humeur violente de son mari, de ses habitudes de vengeance à l'italienne.

Il termina enfin en affirmant la nécessité urgente de soustraire promptement la connétable aux tentatives d'empoisonnement auxquelles elle venait d'échapper une première fois.

Louis XIV, plus touché qu'il ne voulait le

paraître, demanda, non sans quelque émotion, quel moyen pouvait sauver Marie du danger qui la menaçait. « Un seul, répondit le chevalier, favoriser sa fuite en lui assurant un asile en France et en lui promettant de la protéger contre les entreprises de son mari. »

Le roi n'hésita pas, et ordonna au chevalier d'assurer la connétable de sa protection et de son appui. Le lendemain, M. de Lorraine reçut de la main même du roi un billet destiné à la princesse Colonna, lui promettant un passeport et l'escorte nécessaire pour l'accompagner, aussitôt qu'elle aurait mis le pied en France, et indiqué le lieu de son débarquement. Cette lettre, accompagnée d'une autre fort longue du chevalier, fut remise entre les mains d'un homme sûr, lui appartenant, et qu'il expédia sur-le-champ à Rome. Le roi garda le plus profond silence sur cette affaire, sauf vis-à-vis de Monsieur, et il fut convenu que le chevalier tiendrait le roi au courant de ce qui allait se passer.

Le messager arriva à Rome, non sans quelques retards qui faisaient mourir la connétable d'impatience. Mais, dès qu'elle fut assurée de la protection du roi, elle hâta ses préparatifs d'évasion. Voilà ce qu'elle dit : « Les violences de M. le connétable, jointes à l'aversion que j'avais pour les coutumes d'Italie et pour les manières de vivre de Rome, où la dissimulation et la haine entre les

familles règnent plus souverainement que dans les autres Cours, me firent presser l'exécution du dessein que j'avais pris de me retirer en France comme dans le pays où j'avais été élevée, où était la plus grande partie de mes parents et où enfin mon génie est comme dans son centre, aimant les nouveautés, l'humeur enjouée, le bruit des armes, les sujets soldats et non un lieu paisible et un gouvernement pacifique. »

Avant de mettre son projet à exécution, la connétable écrivit au roi, selon ce qui était convenu et sous le couvert du chevalier. Elle le remerciait de l'appui qu'il voulait bien lui accorder et le priait d'envoyer à Marseille, chez l'intendant des galères, avec le plus profond secret, les passeports et papiers nécessaires pour elle et sa sœur, cette dernière étant toujours sous le coup des poursuites de son mari. Puis elle demandait également la permission d'habiter Paris, chez son frère, dans le palais Mazarin. Quoique M. de Nevers ignorât encore ses projets, elle ne doutait pas qu'il ne les approuvât, ayant été témoin des mauvais traitements du connétable. Elle remit cette lettre au messager qui repartit sur-le-champ.

Pendant le temps qui s'écoula depuis le départ de M. de Lorraine, la connétable préparait tout d'avance pour une fuite probable. Madame de Mazarin avait un valet de chambre intelligent et dévoué qui l'accompagnait lorsqu'elle s'échappa

de Paris pour la première fois. Il fut chargé d'organiser le voyage par mer : c'était le plus important. Il partit pour Naples sous un prétexte futile, et, là, il traita avec le patron d'une felouque qui devait, sur un mot d'ordre, se rendre à Civita-Vecchia, pour y prendre des passagers à destination de Marseille. L'affaire conclue, il revint à Rome où, sans perdre de temps, les deux sœurs se mirent en devoir d'exécuter leur projet.

La connétable ne prit qu'un des bijoux qui lui appartenaient en propre, ce fut le fil de perles que le roi lui avait donné avant son départ pour Brouage et dont elle ne se séparait jamais. Elle laissa le reste ainsi que tous les bijoux qui lui venaient des Colonna, indiquant par un mot qu'elle les donnait à ses enfants. Elle prit également sept cents pistoles qui provenaient de sa bourse particulière, une petite valise contenant quelques habits, et, le 29 mai, profitant de l'absence du connétable qui était allé visiter son haras aux Frattochies et devait y rester jusqu'au lendemain, Marie se rendit chez sa sœur, au palais Mazarin, accompagnée de sa fidèle servante.

« Au bout de quelques instants, dit-elle, nous montâmes dans le carrosse de ma sœur qui n'emmenait avec elle qu'une fille fort dévouée, qu'on appelait Nanon, et un valet de pied. En sortant du logis, nous criâmes au cocher : « *A Frascati* »,

pour tromper une cohue de gens qui étaient à la porte du palais Mazarin. Mais à un tournant de rue, Pelletier, le valet de chambre de ma sœur qui avait fait apprêter la felouque de Naples à Civita-Vecchia, dit au cocher de marcher droit vers ce dernier lieu, et le menaça de le maltraiter s'il n'allait vite. Le cocher obéit et nous arrivâmes au dehors de Civita-Vecchia à la nuit close. »

Pelletier s'était entendu avec le patron de la felouque pour qu'il vînt attendre ses passagers à cinq milles en avant de Civita-Vecchia, de peur qu'on ne reconnût ces dames qui souvent s'étaient embarquées dans ce port. Mais à l'endroit convenu il ne trouva personne. On expédia aussitôt le valet de pied à la recherche des mariniers.

« Ce retardement ne nous donnait pas une petite inquiétude, dit Marie. Cependant, malgré tous nos soins pour nous cacher et toutes nos craintes d'être surprises, madame Mazarin et moi, laissant le carrosse, nous nous enfonçâmes dans le plus épais d'un bois qui est proche de la mer et nous nous mîmes à dormir, ce que nous fîmes si bien durant deux heures, que Nanon, fille de ma sœur, et Moréna, qui était à moi et qui nous faisait la garde, furent étonnées au dernier point de nous voir dormir avec tant de tranquillité.

» En nous éveillant, vers le matin, nous aper-

çûmes le valet de chambre qui nous dit qu'il n'avait point trouvé la barque et que le valet de pied, après s'être enivré, était resté dans une hôtellerie pour cuver son vin, de sorte que nous jugeâmes à propos de remonter en carrosse et d'avancer un peu davantage par un sentier écarté, de crainte que nous ne fussions surprises si l'on nous suivait par le droit chemin. Mais nos chevaux étaient tellement harassés qu'à peine se pouvaient-ils soutenir, ce qui fit dire à ma sœur, qu'il valait mieux les renvoyer avec le carrosse à l'hôtellerie qui était vis-à-vis de Civita-Vecchia, et donner ordre au cocher de dire si l'on nous cherchait, qu'il nous avait vu embarquer, afin que l'on ne nous poursuivît pas davantage. »

Après avoir marché fort longtemps sur une grande route poussiéreuse et en plein soleil, elles se retirèrent dans l'épaisseur d'une espèce de bois qui était proche du grand chemin, et commandèrent de nouveau à Pelletier d'aller chercher la barque ou bien d'en louer une autre, au cas qu'il ne la trouvât point, ce qu'il promit de faire à quelque prix que ce fût. Il ne faut pas oublier que la connétable était encore très faible et très délicate, grâce aux suites de la maladie grave qu'elle avait faite avant le départ du chevalier.

« La chaleur du soleil qui m'avait donné sur

la tête l'espace de cinq heures, dit-elle, et qui était alors en son midi, une abstinence de vingt-quatre heures et le chagrin de n'avoir aucune nouvelle de la barque, me jetèrent dans un désespoir qui me fit dire à ma sœur que je voulais m'en retourner, et qu'il valait autant perdre la vie à Rome *de quelque manière que ce fût*, que de mourir de faim où nous étions ; mais ma sœur, qui est la femme du monde la plus patiente et de la meilleure complexion, m'anima par ses raisons, ajoutant enfin que si, dans une demi-heure, nous n'avions quelque nouvelle favorable, nous pourrions toujours nous en retourner. Je me résolus donc d'attendre encore ce temps-là, et à peine le quart s'était-il passé, que nous entendîmes le bruit d'un cheval qui venait au grand pas. Aussitôt, la crainte d'être prise se joignant aux autres agitations de mon esprit, me jeta dans la plus grande consternation du monde ; mais ma sœur qui avait alors deux pistolets à la main, s'étant aperçue que c'était le petit la Roche (c'était le nom du postillon qui était allé chercher la barque sans nous en rien dire) me rassura entièrement, et ma tristesse fut à l'instant convertie en joie par la nouvelle qu'il nous donna d'aussi loin qu'il se put faire entendre qu'elle nous attendait à cinq milles du lieu où nous étions. Il chargea donc aussitôt nos valises qui n'étaient ni fort pesantes ni en grand nombre. Cependant nous marchions devant, à pied, dans la

rigueur du soleil, et dans une campagne rase, où pour tout objet nous voyions sauter force vipères.

» L'infatigable madame Mazarin menait l'avant-garde et allait toujours le grand pas, de sorte que pour la suivre, il fallait me reposer de temps en temps ; la faim, la soif, la lassitude et la chaleur m'avaient ôté le courage et les forces jusque-là que je fus obligée de prier un homme qui labourait la terre de me porter seulement quelques cents pas vers la mer, lui disant que j'étais un chasseur qui avais perdu mes gens (car nous avions changé d'habit ma sœur et moi, dans le carrosse). Il me refusa d'abord, mais ayant joint quelques pistoles à mes instances, il se laissa enfin persuader. Il me prit donc sur ses bras et, de cette manière, je joignis ma sœur. Presque aussitôt, Pelletier arriva et nous dit qu'il avait fait marché d'une autre barque pour la somme de mille écus, mais qu'à la vérité il n'était guère satisfait de la mine du patron ni des matelots, et que tous lui avaient paru de très méchantes gens ; nous répliquâmes à cela que la fortune en avait disposé autrement, ayant permis que le petit la Roche eût trouvé la première et qu'il avait pris le devant.

» Pelletier n'eut pas moins de joie que nous de cette heureuse aventure, car il avait très bonne opinion du patron de la dernière barque. Enfin, moitié à pied, moitié avec l'aide du laboureur, j'arrivai au bord de la mer, où nos filles nous

vinrent rejoindre bientôt après; mais ne trouvant là ni la première ni la seconde barque, et voyant nos espérances si malheureusement déçues, je m'abandonnai à la douleur. Ma sœur n'était pas moins triste que moi de ce contre-coup ; cependant elle dissimulait son déplaisir, de peur d'accroître le mien. L'unique recours que nous eûmes en cet état fut, après nous être jetées sur un peu de paille que nous trouvâmes dans une cabane, d'envoyer une seconde fois Pelletier chercher la barque pendant qu'en mon particulier je priai le laboureur d'aller me querir un peu d'eau.

» Au bout d'un quart d'heure, Pelletier revint, et d'un air troublé, et d'un ton fort effaré, nous vint dire que l'on nous poursuivait et que nous étions perdus. Ma faiblesse m'avait rendue si insensible, que j'entendis cette nouvelle sans presque m'émouvoir; mais ma sœur le pressant de dire si cela était vrai, et s'apercevant enfin, à la manière dont il l'assurait, qu'il n'en était rien, elle lui dit, en colère, de parler sérieusement; à quoi ayant répondu que non et qu'il nous avait voulu donner cette peur par plaisanterie, elle le gronda fort, et lui dit qu'il prenait très mal son temps pour plaisanter.

» Nous nous acheminâmes donc au lieu où était la barque où, par malheur, nous rencontrâmes aussi la seconde dans laquelle le patron et les matelots nous pressaient fort de nous embarquer;

mais Pelletier m'ayant donné de meilleures impressions du patron de la première, j'entrai promptement dans la sienne, sans m'arrêter à toutes les instances des autres ; ce que firent aussi ma sœur et nos filles et ce qu'à peine virent les matelots qu'ils commencèrent à nous menacer et à nous empêcher de partir, de sorte que je me vis obligée à leur faire quelques libéralités pour les mettre tous d'accord et nous tirer de ce mauvais pas. »

A peine furent-ils un peu plus loin du bord, le patron commença à son tour à leur demander plus d'argent qu'on ne lui en avait promis, fondant la justice de sa demande sur le péril où il s'exposait pour leur rendre service. Pelletier qui était intrépide, fâché de se voir trompé dans la bonne opinion qu'il avait conçue du patron et qu'au préjudice de sa parole il exigeât plus qu'on ne lui devait donner, se mit en colère et voulait s'en tenir au marché qu'il avait fait ; mais comme le patron avait la force de son côté et qu'il ajoutait à ses raisons (bonnes ou mauvaises) la menace de les jeter dans la mer, la connétable fit taire Pelletier et ferma la bouche au patron avec cent pistoles et l'espérance, d'ailleurs, de le bien satisfaire, pourvu qu'il les passât en France, ce qu'il leur promit.

Laissons nos deux héroïnes s'embarquer pour la France, à la merci d'un aventurier inconnu,

patron de la barque et de matelots siciliens, fort capables en effet de les jeter à la mer pour s'emparer de leurs bijoux et de leur argent, et revenons à Rome. L'émoi était grand au palais Colonna! La connétable n'ayant mis personne dans la confidence, ses gens furent fort surpris de ne la pas voir rentrer; on s'aperçut en même temps de la disparition de Moréna. Au palais Mancini, l'inquiétude n'était pas moindre. La nuit se passa ainsi, et dès le matin on fit avertir le connétable qui était encore aux Frattochies. Il repartit pour Rome en hâte et expédia des coursiers dans toutes les directions, avec l'ordre d'arrêter les fugitifs.

Vers le soir, le cocher de madame de Mazarin revint à Rome, chargé par ces dames d'informer le cardinal Mancini de ce qui s'était passé, et annonça qu'elles s'étaient embarquées dès la veille. Aussitôt le connétable envoya un exprès au vice-roi de Naples, le priant de faire partir en hâte des galères à la poursuite de sa femme dans la direction de Marseille, car il supposait avec raison qu'elles se dirigeaient vers la France. Quatorze galères mirent à la voile sur-le-champ. Après avoir donné ces ordres pressants, le connétable se rendit à l'ambassade de France, cherchant à maîtriser sa colère, et surtout à dissimuler sa crainte d'une complicité secrète entre Marie et le roi, n'osant pas l'exprimer ouvertement. Le cardinal d'Estrées (alors ambassadeur à Rome) fut stupéfait

du motif de cette visite inattendue, et après le récit du prince, il promit d'écrire à l'évêque de Marseille et à Colbert ; comme cela ne suffisait pas à calmer les inquiétudes du connétable, il promit également d'écrire à la reine pour empêcher, si possible, une entrevue avec Louis XIV, qu'il redoutait par-dessus tout. Il est vrai que le roi venait de rejoindre l'armée en Hollande, mais le prince savait que rien n'arrêtait sa femme lorsqu'elle avait pris une résolution, et il la croyait capable d'aller jusque-là. Il affecta la plus grande douceur dans ses plaintes, le désir de lui pardonner son évasion et d'opérer une réconciliation complète. C'est dans ce sens que le cardinal écrivit.

Voici deux de ses lettres :

Le cardinal d'Estrées à l'évêque de Marseille.

« M. le connétable Colonna vient de sortir d'ici, et m'a conté une aventure qui ne vous paraîtra pas sans doute moins fâcheuse et moins surprenante qu'à moi. Madame sa femme et madame Mazarin partirent dimanche après-midi dans un carrosse à six chevaux avec chacune une femme et un valet de chambre à cheval ; elles avaient envoyé quelques gens à une maison de M. le connétable et tout le monde crut qu'elles allaient y coucher. On s'attendait même qu'elles revien-

draient hier au soir. Cependant on a su par les cochers qui sont revenus depuis, qu'elles prirent le chemin de Civita-Vecchia et qu'elles allèrent à un port qui n'en est qu'à trois ou quatre milles. Elles y arrivèrent à deux heures après minuit, trouvèrent une petite barque qui les attendait, et y entrèrent à l'heure même sans s'expliquer du lieu où elles allaient. Vous pouvez croire, Monsieur, dans quel étonnement cette nouvelle a mis M. le connétable et avec quelle douleur il m'a parlé d'un si fâcheux accident.

» Cependant, à travers du déplaisir qu'il ressent, je l'ai vu plein de douceur et d'honnêteté et dans la pensée de faire faire à Madame sa femme toutes les réflexions qu'une telle résolution demande, en lui inspirant en même temps toutes les vues qui peuvent et doivent l'obliger de se rapprocher de lui ; et comme il suppose que Madame sa femme ne se peut être retirée qu'en France, et qu'apparemment elle aura pris terre à Marseille, il m'a demandé si je ne pouvais écrire à personne qui pût l'entretenir sur ces choses et la porter à attendre des nouvelles plus particulières de sa part par une personne expresse qu'il a dessein d'y envoyer, pour lui faire mieux connaître le fond de son cœur et de ses sentiments et lui représenter toutes les choses qu'il m'a dites à moi-même sur ce sujet. J'ai vu, Monsieur, que personne n'était plus propre que vous à leur rendre cet office à

tous deux et que me faisant la grâce de m'aimer depuis si longtemps vous recevriez volontiers la prière que je vous ferai. »

[Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV. Depping 8. IV page 510] [Vol. verts C.]

Le cardinal d'Estrées à Colbert.

1er juin 1672.

« M. le connétable Colonna a souhaité que je vous fisse savoir ses sentiments sur la résolution que Madame sa femme a prise de s'embarquer auprès de Civita-Vecchia et de passer en France, et comme je ne puis mieux vous les représenter que par la lettre qu'il écrivit hier, dans le moment qu'il m'apprit cette nouvelle, à M. l'évêque de Marseille.

» J'en joins la copie à celle-ci, et il ajoute seulement que dans les sentiments de douceur et de modération qu'il m'a témoignés, je l'ai vu même touché du péril que Madame sa femme pouvait courir dans un voyage si surprenant et si hasardeux. Il serait bien à souhaiter que M. l'évêque de Marseille eût autant de bonheur en cette rencontre qu'il aura sans doute de désir et d'intention d'apporter quelque remède à cet accident. M. le connétable Colonna a voulu aussi que je me donnasse

l'honneur d'écrire à la reine à laquelle il a cru devoir s'adresser d'abord à cause de l'éloignement du roi. Je l'ai fait très volontiers, et vous voudrez bien, Monsieur, que je vous adresse ma lettre et me faire la grâce de la rendre. Et comme je me remets à ce que vous pourrez dire plus particulièrement à Sa Majesté des sentiments de M. le connétable, suivant la lettre que j'ai écrite à M. de Marseille, j'espère que vous prendrez bien le soin de l'en entretenir. »

En dehors de ces dépêches officielles, le cardinal d'Estrées et d'autres membres de l'ambassade française à Rome écrivaient confidentiellement, mais sur un ton différent, à M. de Pomponne, alors ministre des affaires étrangères. Ils savaient que tout cela passerait sous les yeux du roi.

Juin 1672.

« Monseigneur,

» La fuite de la connétable et de sa sœur madame Mazarin a bien surpris cette Cour, tant par la manière de leur embarquement sur une felouque napolitaine qu'elles firent louer secrètement, qui est en toute manière très dangereux, tant par l'infidélité de la plupart des mariniers de cette nation, s'ils découvrent que ces dames aient de l'argent et des pierreries comme elles en ont, ayant en deniers comptant, plus de quinze cents

pistoles, sans les nippes, que pour le danger des corsaires turcs qui paraissent depuis le commencement de l'été sur les côtes d'Italie.

» Après mille conjectures que l'on a faites sur cette évasion au sujet de madame la connétable Colonna, l'on trouve que la plus vraisemblable est qu'elle ait eu peur d'être empoisonnée. Il y a trois ans que le connétable et elle se sont séparés de lit volontairement. Du reste jamais femme n'a eu plus de liberté *apparente* de vivre de la manière qui lui plaisait, n'y ayant pas de maison à Rome où l'on vécût avec plus de liberté que celle de M. le connétable Colonna. »

L'évasion de la connétable et de madame de Mazarin avait eu un éclat facile à comprendre dans toute la société romaine. Chacun avait pris parti, qui pour le prince et qui pour sa femme. Tous les journaux du temps la racontent à l'envie et en cherchent le motif. On lit dans la correspondance de Rome de la *Gazette d'Amsterdam* du 7 juin : « La retraite imprévue de la connétable Colonna et de la duchesse de Mazarin, sa sœur, a surpris d'autant plus de gens que le connétable traitait fort favorablement la princesse, sa femme, et lui donnait beaucoup plus de liberté que l'on n'avait accoutumé d'en avoir. Les uns disent qu'elle a consulté un nécromancien qui lui a dit que le connétable avait dessein de s'en défaire, quelque

bonne mine qu'il lui fît, et qu'à cause de cela elle se retire en France pour éviter le *bocon*... Cette aventure pourra fournir la matière à faire un beau roman et une histoire, la plus galante de notre temps. »

On lit dans une lettre de Rome à la même gazette quelques jours après[1] : « Notre Cour n'est guère édifiée de la conduite de ces deux dames. Les hommes, à cause du peu de respect que leurs femmes leur rendent depuis la fréquentation qu'elles ont eue avec ces deux Françaises, et les femmes de ce qu'elles sont parties sans avoir auparavant bien affermi la liberté et les avantages qu'elles leur ont prouvés ! »

Nous avons dit plus haut que le duc de Nevers ignorait le projet d'évasion de ses sœurs. Le connétable lui dépêcha un exprès pour l'en informer, à Venise où il était avec sa femme, mais une lettre de Marie, remise par elle à son cocher pour la lui faire parvenir, l'en avait déjà averti. Il partit aussitôt pour Rome et affirma au connétable que ce n'était que par crainte et par caprice que la connétable sa femme l'avait quitté et qu'il n'y avait *homme vivant au monde qui fût cause ou complice de sa fuite* « Ce qui a, dit la *Gazette de Hollande*, en quelque façon, fort allégé le déplaisir qu'il en avait conçu et dissipé mille pensées chi-

1. Correspondance de Rome. *Gazette d'Amsterdam*, 28 juin 1672 *Gazette de Leyde, Relations véritables.*

mériques qu'il se figurait et où il ne trouvait que de la confusion. » Ces pensées sont faciles à deviner. C'est toujours du roi qu'il s'agit.

Ne laissons pas plus longtemps nos deux fugitives dans leur barque, exposées à tous les dangers.

« Nous voguâmes assez heureusement, écrit la princesse, et avec un assez bon vent les six premières heures ; mais ensuite il fit un très grand calme durant lequel nous avancions fort peu. Au lever du soleil nous découvrîmes un brigantin, et le patron craignant que ce fût un vaisseau turc, nous abordâmes au pied de quelques rochers qui sont dans la côte de Toscane où il nous montra l'endroit où nous pourrions descendre et nous tenir à couvert en cas qu'il fût attaqué ; ensuite, à la faveur de ces mêmes rochers, il alla reconnaître d'où était le vaisseau, et l'ayant enfin demandé et su qu'il était génois, nous continuâmes notre voyage avec le même calme jusqu'à Monaco où ma sœur fut fort incommodée de la mer qui était extrêmement agitée par un grandissime vent qui se leva tout à coup et où nous eussions fait naufrage, si notre patron n'eût été si habile.

» Comme nous ne pouvions débarquer sans avoir des billets de santé parce que nous venions de Civita-Vecchia et que la peste était aux environs, nous débarquâmes à Monaco, où nous en prîmes de faux qui nous servirent pour la Ciotat, notre patron n'ayant pas voulu débarquer à Marseille

pour quelques différends qu'il avait eus. Cela nous rendit un assez bon service, nous ayant fait éviter les felouques et les galères que M. le connétable avait envoyées après nous, et qui n'ayant pu nous rencontrer en mer, pour la route extraordinaire qu'avait prise notre patron qui était très habile homme, nous étaient allées attendre à Marseille et dans les autres ports, où elles nous auraient pris infailliblement, si nous y eussions eu de bons billets pour y aborder.

» Enfin, après une navigation de neuf jours nous arrivâmes heureusement à la Ciotat, où après nous être reposées environ quatre heures, nous montâmes sur des chevaux que nous avions loués et marchant toute la nuit nous arrivâmes d'assez bonne heure à Marseille où je m'informai d'abord de M. Arnous, intendant des galères, dans l'espérance qu'il aurait un passeport pour moi, que j'avais demandé au roi par une lettre que j'avais écrite à Sa Majesté avant de partir de Rome. »

Enfin, Marie allait connaître son sort et savoir si le roi lui était toujours favorable. Mais au moment où elle fit demander l'intendant, elle apprit qu'il était à l'extrémité et qu'il venait d'être administré. Toute autre que la connétable n'eût point osé pénétrer près d'un moribond, mais cela ne l'arrêta pas et elle s'y rendit sans hésiter.

« Apprenant qu'il était à l'extrémité, je me trou-

vai obligée de l'aller voir, et lui dis en entrant qui j'étais, et après lui avoir témoigné le déplaisir que j'avais de le voir en cet état, je lui demandai s'il n'avait rien pour moi de la part du roi. Il me répondit avec assez de peine à cause d'une apoplexie qui l'avait surpris et me donna un paquet fermé, où il y avait un passeport et une lettre de Sa Majesté pour moi et une autre de M. de Pomponne, qui écrivait à M. de Grignan, lieutenant du roi dans la province, lui recommandant fort de me recevoir à Aix, et de m'assister de son autorité, et de tout ce qui me pourrait être nécessaire. »

Cette visite incroyable en un pareil moment ne fit pas de mal au pauvre Arnous, paraît-il, car il guérit fort bien de son apoplexie. Marie, enchantée d'avoir lettres et passeport, se coucha épuisée de fatigue. « A peine avais-je dormi une heure qu'on me vint éveiller et me dire que le capitaine Ménéghini demandait à me parler de la part de M. le connétable. Cette nouvelle effraya fort mes gens et pour prévenir tout ce qui eût pu m'arriver, je le fis savoir à M. Arnous qui m'envoya des gardes à l'instant me conjurant d'aller loger chez lui, où il me fit dire que je serais plus en sûreté ; ce que je fis après avoir donné audience à cet exprès qui ne venait me proposer autre chose que de m'en retourner chez M. le connétable ou d'attendre pour le moins qu'il

m'envoyât un train plus conforme à ma qualité et tout ce qui était nécessaire pour continuer mon voyage avec plus d'éclat et de bienséance. Il n'oublia point à m'attendrir par le souvenir de mes enfants, jugeant que l'amour que j'avais pour eux me ferait prendre la résolution qu'il tâchait de m'insinuer ; mais quoique je les aimasse infiniment, je craignais encore plus le péril et ne doutant pas qu'il n'y eût quelque dessein caché sous ces belles paroles, je lui dis en peu de mots que je n'étais point dans la résolution de m'en retourner, et m'en allai aussitôt chez M. Arnous qui nous avait envoyé son carrosse avec un gentilhomme et qui, par le bon accueil et la bonne chère qu'il nous fit et les bons lits que nous trouvâmes chez lui, répara en quelque façon le mal que nous avions souffert dans la barque.

» Le lendemain au matin, comme j'avais envoyé à M. de Grignan la lettre que M. de Pomponne avait insérée pour lui dans le paquet dont j'ai parlé, on vint m'éveiller en sursaut, pour me dire qu'un gentilhomme venait de sa part avec six gardes et son carrosse, pour m'offrir de me conduire, avec ordre de m'assister en tout ce dont j'aurais besoin ; ce que j'acceptai, et après avoir dîné, madame Mazarin et moi montâmes en carrosse avec ledit gentilhomme et arrivâmes le soir à Aix où M. de Grignan, qui était venu au-devant de nous près d'une lieue, nous accompagna dans son carrosse

dans lequel il nous avait fait entrer, et nous témoignant le déplaisir qu'il avait de ne pouvoir nous loger dans l'hôtel du gouverneur qui était alors le duc de Vendôme, mon neveu, fils du duc de Mercœur et de ma sœur aînée. Nous le remerciâmes de sa civilité et lui dîmes que notre logement ne lui donnât aucune peine, parce que nous avions déjà donné parole à un gentilhomme, appelé M. de Moriès qui est au service de mon frère, d'aller loger chez lui, où nous fûmes aussitôt et lequel nous traita durant quinze jours chez le président Castelet, son frère aîné, et s'en acquitta de la manière du monde la plus magnifique et la plus obligeante. »

V

Départ de Marseille, séjour à Nice. — La duchesse de Mazarin part pour Turin et la connétable pour Grenoble. — Elle envoie Pelletier porter une lettre au roi. — La reine envoie l'ordre à Marie de ne pas aller plus loin. — Effroi de la reine et de madame de Montespan en apprenant que Marie est en France. — Lettres du nonce monseigneur Nerli au cardinal Altiéri. — Brefs du pape. — La duchesse de Mazarin rejoint sa sœur à Grenoble ainsi que le duc de Nevers. — Démarches du connétable auprès de Louis XIV.

Après les premiers moments de joie que Marie éprouva en recevant les lettres du roi, de M. de Pomponne et du chevalier de Lorraine, une sourde impatience ne tarda pas à s'emparer d'elle. Il fallait à tout prix prévenir les influences qui ne manqueraient d'agir contre elle auprès du roi (soit du côté du connétable, soit de celui de la reine), avant de partir pour Paris où sa sœur, madame de Mazarin, ne pouvait rentrer à cause d'un arrêt du Parlement que son mari avait

obtenu contre elle. Ne se fiant à personne, Marie résolut d'écrire au roi directement pour lui demander ses ordres, et voulant que la lettre lui fût remise en mains propres, elle chargea le fidèle Pelletier de la porter sans perdre une minute en route [1].

A peine arrivées à Aix, M. de Saint-Simon, envoyé du connétable et porteur des mêmes propositions que Meneghini, les rejoignit.

Saint-Simon appartenait au cardinal Altieri, cardinal-patron et propre neveu du pape Clément X. Il avait pour mission, s'il n'obtenait rien de la connétable, de poursuivre son voyage jusqu'à Paris et d'exciter l'esprit de la reine contre la princesse Colonna. Sans son impétuosité habituelle, Marie aurait réfléchi qu'il y avait tout avantage à prolonger les pourparlers avec Saint-Simon, pour donner le temps à Pelletier d'arriver près du roi. Au lieu de cela, elle refusa net ses propositions, lui disant qu'en fuyant Rome *elle avait fui la mort*. M. de Saint-Simon voyant les honneurs qu'on rendait à Aix à la princesse et apprenant qu'elle avait trouvé à Marseille des passeports et une lettre du roi, pensa qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour gagner Paris ; il se mit en route

1. Le roi était parti au mois d'avril pour la campagne de Hollande où il commandait un des corps d'armée, laissant la reine régente avec Colbert et Le Tellier pour la diriger. Monsieur était également à l'armée avec le chevalier de Lorraine.

après avoir instruit le connétable de l'inutilité de ses démarches et du motif, hautement avoué par la princesse, pour expliquer son brusque départ. A peine Saint-Simon parti, madame Colonna sentit la faute qu'elle venait de commettre en ne cherchant pas à le retenir, mais il était trop tard et il fallut se résoudre à attendre le retour de Pelletier.

Les attentions et les prévenances de tout genre dont on entourait les deux sœurs rendaient leur séjour à Aix fort agréable, mais au bout de trois semaines, la connétable se mourait d'impatience de n'avoir pas de nouvelles de Pelletier ; elle reçut enfin une lettre du malheureux serviteur qui avait été attaqué et presque tué par une troupe de bandits apostés sur son chemin. Heureusement la lettre au roi était cousue dans la doublure de son habit et échappa à ses agresseurs qui, après lui avoir volé tout ce qu'il possédait, le laissèrent à moitié mort sur la route. Marie apprit en même temps que Saint-Simon, arrivé à Paris, y faisait rage contre elle, agissant au nom de M. le connétable et appuyant sa négociation de l'autorité pontificale comme appartenant au cardinal Altieri ; elle voulut partir sur-le-champ, mais sa sœur la pria instamment de passer encore cinq ou six jours au château de Mirabeau, près d'Aix, où le chevalier de Mirabeau leur avait offert une splendide hospitalité. « Au bout de six jours, écrit Marie, je dis absolument que je voulais partir

et m'approcher de Paris, ayant toujours eu le pressentiment qu'on m'empêcherait d'y aller. Le chevalier de Mirabeau me voyant dans cette résolution nous suivit avec les gardes, et étant arrivés au Pont-Saint-Esprit, nous apprîmes que Polastron, capitaine des gardes de M. le duc de Mazarin était passé par Aix et nous cherchait. Cette nouvelle nous obligea à nous éloigner du grand chemin et à nous retirer dans une maison de campagne où nous logeâmes. La nuit même, madame de Mazarin prit la route de Savoie, accompagnée dudit chevalier, de Manon et de la moitié des gardes, l'autre moitié étant restée auprès de moi jusqu'à Lyon. »

Pendant que ces événements se passaient, le connétable reçut les lettres de Saint-Simon ; elles augmentèrent encore son chagrin et il se décida, d'après les conseils du cardinal d'Estrées, à écrire directement au roi.

Le connétable Colonna à Louis XIV[1]

21 juin 1672.

« Majesté Très Chrétienne,

» Dans l'étrange aventure du départ imprévu de la duchesse ma femme, j'ai recours à la royale et

1. Affaires étrangères, Rome, vol. CCXXI, p. 234. Cette lettre est en italien.

puissante protection de Votre Majesté afin que, compatissant à ma disgrâce, Elle veuille faire insinuer à Madame combien une fuite de cette sorte a été inconvenante soit pour elle-même, soit pour l'honneur de ma maison, et lui ordonner de revenir à Rome afin de ne pas ajouter un coupable entêtement à la faute qu'elle a commise.

» J'ai appris par un de mes envoyés (Ménéghini) et par les lettres de M. de Saint-Simon qu'elle était à Aix avec sa sœur, la duchesse de Mazarin, et qu'elle s'obstinait à ne point revenir, cherchant à excuser son coupable départ par des prétextes imaginaires, prétendant avoir été traitée et conduite à Rome d'une manière très différente de celle dont j'ai usé vis-à-vis d'elle jusqu'à présent. Je crains que ces prétextes et d'autres non moins erronés puissent peut-être trouver quelque créance dans l'esprit de Votre Majesté. Je viens donc très humblement La supplier de me rendre la justice de ne pas y ajouter la moindre foi et de croire indubitablement que je ne lui ai jamais fait de moins bons traitements que je lui en ai fait dès le début, ce qui est bien connu, non seulement des ministres de Votre Majesté, mais encore de tant d'autres gentilshommes français qui m'ont fait le plaisir de venir assidument dans ma maison et qui savent que sa fuite ne peut donner matière à de semblables discours, si préjudiciables à l'honneur de ma maison et de ma personne. J'espère

que Votre Majesté, en considération de ce que mon mariage a eu pour origine ses royaux conseils daignera employer sa haute prudence et trancher le fil de scandales plus grands encore que ne le sont déjà ceux causés par cette fuite qui, connue de tous dans Rome, est d'une véritable, absolue et regrettable imprudence.

» Grâce à son autorité et à sa grande sagesse, Votre Majesté ne manquera pas de moyens pour ramener Madame à l'observation de ses devoirs et me délivrer en même temps de l'affliction aussi douloureuse qu'imméritée que je souffre et qui me cause une si cruelle agitation d'esprit.

» Je suis, de Votre Majesté, etc. »

En même temps que cette lettre, l'ordinaire en apportait une du cardinal d'Estrées à M. de Pomponne[1] ainsi que plusieurs lettres du connétable adressées à la reine, aux parents de sa femme, au nonce et à Colbert.

Le cardinal d'Estrées à M. de Pomponne

« Vous recevrez beaucoup de paquets du connétable Colonna, écrit le cardinal d'Estrées, le courrier qu'il avait envoyé à Aix lui a rapporté des

1. Affaires étrangères, Rome, vol. CCXXI, p. 246.

lettres qui lui apprenaient l'arrivée de madame sa femme et sa résolution de ne pas revenir. Il a su aussi qu'il avait paru un ordre de Sa Majesté à Marseille ou à Aix pour favoriser son voyage. Ce qui le fâche davantage, c'est que madame sa femme a fait entendre à Saint-Simon, gentilhomme de M. le cardinal Altieri, qu'il lui avait envoyé, *les craintes* qui l'avaient pressée de partir ; il m'est venu voir et s'est fort animé en cette occasion ; il a dit qu'il mourrait de déplaisir si Sa Majesté pouvait en être persuadée. Je lui ai fait comprendre que sa femme ne pouvait revenir de sitôt, ni que Sa Majesté ne pouvait lui refuser quelque protection... »

« Le plus grand plaisir qu'on pourrait faire au connétable, ajoute le cardinal, serait de contribuer à faire suivre une règle austère à sa femme, c'est-à-dire de la faire entrer dans un couvent, ce tempérament est ce qu'il souhaite le plus. »

D'autre part, les lettres que le prince adressait à Saint-Simon contenaient « les ordres les plus précis pour détruire sa femme dans l'esprit du roi » par tous les moyens et surtout en donnant à entendre que le zèle du chevalier de Lorraine pour défendre les intérêts de Marie prenait sa source dans un sentiment payé de retour. Tout cela était fort habilement mené et ne pouvait manquer de réussir dans une certaine mesure. M. de Pom-

ponne, très favorable au fond, à la princesse Colonna cherchait à se renseigner de tous côtés pour se rendre compte de la valeur réelle de ses griefs contre son mari. Le cardinal de Bonsy, archevêque d'Aix, auquel il s'était adressé et qui l'avait tenu fort au courant du voyage des deux sœurs, lui écrit[1] :

Montpellier, le 23 juillet 1672.

« Je vous envoie deux lettres, Monsieur, que j'ai reçues depuis que je me suis donné l'honneur de vous envoyer la relation des aventures de mesdames Colonna et Mazarin. La première, à ce que j'apprends, a tâché de justifier, en ce pays-ci, sa fuite, sur la vie scandaleuse et débauchée de M. le connétable qu'elle ne pouvait plus supporter, comme elle faisait auparavant, parce qu'elle connaissait qu'il ne l'aimait plus de même; et de la manière qu'elle s'est expliquée, il n'y a pas lieu de croire qu'elle s'en retourne à Rome, à moins qu'elle n'y trouve *de grandes sûretés de la part du roi....* »

Pendant que cette correspondance s'échangeait, la connétable, après avoir quitté sa sœur, qui se rendait à Chambéry, s'achemina vers Grenoble

1. Affaires étrangères, Rome, vol. CCXXII, p. 63.

pour être plus près d'elle et avoir plus souvent de ses nouvelles en attendant le retour de Pelletier.

Le duc de Lesdiguières, gouverneur de la province, vint lui rendre visite et la convia à aller demeurer chez lui ou à l'arsenal ; elle accepta cette dernière offre, ne voulant pas l'embarrasser.

Laissons la connétable à Grenoble et revenons à la duchesse de Mazarin qui, au lieu de se rendre à Chambéry, avait quitté promptement le territoire de France dans la crainte de tomber entre les mains du terrible Polastron. Elle se dirigea droit sur Nice et de là sur Turin, voulant obtenir du duc de Savoie, Charles-Emmanuel II[1], la permission de fixer sa demeure à Chambéry.

Le duc reçut à merveille la belle Hortense qu'il n'avait point oubliée depuis le fameux voyage de Lyon où elle avait failli devenir sa femme[2]. Il lui accorda tout ce qu'elle désirait et même au delà, car il fit donner les ordres nécessaires pour accommoder parfaitement le château ducal à Chambéry qu'il lui offrit comme résidence. Il l'engagea fort

1. Charles-Emmanuel II, né à Turin le 20 juin 1634, fils de Christine de France et de Victor-Amédée Ier ; il épousa le 6 mai 1663 Françoise de Bourbon, fille de Gaston duc d'Orléans et de Marguerite de Lorraine. Elle mourut peu de mois après son mariage. Il épousa en 1664 Marie-Jeanne de Nemours d'une branche cadette de la maison de Savoie qui s'éteignait en elle. Il avait gagné l'affection de ses peuples par la douceur de ses manières, sa générosité, sa magnificence et son caractère chevaleresque.

2. Voir le *Roman du Grand Roi*, pp. 112 à 125.

gracieusement à prolonger son séjour à Turin, n'étant point fâché de lui montrer l'éclat et l'élégance de cette Cour de Savoie sur laquelle elle aurait pu régner. Dès son arrivée à Chambéry, la duchesse Mazarin, ayant reçu la nouvelle que sa sœur l'attendait à Grenoble, repartit de suite pour la rejoindre. Les officiers du duc dans sa province de Savoie avaient reçu l'ordre de prodiguer toutes les prévenances et tous les honneurs possibles à la belle duchesse et de rendre compte de son voyage à leur souverain. Le gouverneur de Montmeillan s'en acquitta très exactement et dans une lettre fort originale nous fait un portrait naïf, mais pris sur le vif, de cette enfant gâtée.

Le gouverneur de Montmeillan au duc de Savoie[1].

Montmeillan, 19 juillet.

« Madame la duchesse Mazarin passa ici deux jours plus tôt que ne m'avait dit le comte de Sales. Elle arriva ici samedi au soir, sur les neuf heures, que l'on allait fermer les portes du château, lorsque j'en fus averti. Le lendemain, je descendis en ville pour la voir et la prier de

1. *Curiosita e Ricerche di storia subalpina.* Perrero. *La duchessa Ortentia Mazzarino e la principessa Colonna.* Torino, Fratelli Bocca, 1875, vol. II, p. 16.

venir dîner au château : elle me répondit qu'elle était pressée de s'en aller du côté de Grenoble pour y voir sa sœur à qui elle avait envoyé un courrier, d'abord qu'elle fut arrivée en cette ville.

» Elle me pria de lui prêter ma chaise roulante, ce que je fis et envoyai mon valet de chambre pour la servir. Elle me dit qu'elle espérait d'aller coucher le même soir à Chambéry où elle croyait que V. A. R. avait donné des ordres pour l'y recevoir, et qu'elle croyait que je devais en avoir reçu aussi. Je ne peux pas nier à V. A. R. que cela m'a bien donné de l'inquiétude, d'autant plus que plusieurs m'avaient écrit qu'elle devait venir dans Montmeillan. Cela me faisait croire que ces ordres étaient égarés.

» Lorsque je la vis résolue de ne point monter au château, je lui fis porter en bas un régal de quatre bassins de gibier, fruits, etc., du vin du Piémont, et de la glace; elle fit mettre le tout dans ma chaise roulante, et après avoir bu un coup, elle monta dedans. Elle versa trois ou quatre fois, elle a brisé ma chaise roulante et mon cheval en a pensé crever ; elle montait tantôt à cheval sur le coureur que montait mon valet de chambre, tantôt elle voulait un de ceux de la voiture. Sa sœur lui vint au-devant à une heure de Grenoble, dans le carrosse du duc de Lesdiguières; je ne sais pas si elle s'y arrêtera longtemps..... »

Pendant ce voyage accidenté, il se passait à Grenoble un événement assez important; la connétable y était depuis trois jours lorsqu'elle vit arriver un gentilhomme de la part de la reine.

« Le roi, dit Marie, lui avait laissé le gouvernement de son royaume pendant qu'il faisait la guerre en Hollande. Cet envoyé me rendit une lettre par laquelle elle m'ordonnait, mais de la manière du monde la plus obligeante de rester où ce gentilhomme me trouverait, ajoutant qu'elle ne doutait point que ce ne fût l'intention du roi. Je répondis à ce cavalier que je n'avais pas l'intention de passer outre et que j'obéirais exactement aux ordres de Sa Majesté. »

Quelques jours après, madame de Mazarin arrivait à Grenoble. Marie revit sa sœur avec un extrême plaisir et au bout de quelques jours le duc de Nevers vint les rejoindre. Dans l'entrevue qu'il avait eue à Rome avec le connétable, celui-ci l'avait conjuré d'obtenir de Marie son retour à Rome. Il le promit, et dans les longs conciliabules qui furent tenus entre ses sœurs et lui, il plaida assez chaleureusement la cause de son beau-frère. Marie, surprise, en témoigna son étonnement au duc et lui rappela l'inquiétude qu'il lui avait marquée, à plusieurs reprises, pour sa vie et sa liberté. M. de Nevers, un peu embarrassé, convint

qu'il avait tenu ces propos, mais il ne cacha pas à sa sœur quels sérieux obstacles elle allait trouver sur sa route ; il lui parla ouvertement des intrigues qui se tramaient contre elle à la Cour en l'absence du roi. Il l'avertit qu'elle ne retrouverait point son ancien empire, que chacun, à peu d'exception près, redoutait son arrivée, que la reine et madame de Montespan s'unissaient pour la première fois, dans le dessein de la perdre. Il insista sur l'égoïsme du roi, sur sa situation embarrassée vis-à-vis de la reine et de madame de Montespan, enfin il prédit à Marie qu'elle serait sacrifiée sans hésiter à la jalousie de l'une et de l'autre.

La connétable écouta en silence ces raisonnements et pour toute réponse ouvrit un portefeuille d'où elle tira les lettres du roi et de M. de Pomponne. Le duc les lut, et sans partager tout à fait la confiance de sa sœur dans les promesses contenues dans ces lettres, il ne put s'empêcher d'y voir l'approbation tacite de sa fuite. Il demeura donc fort perplexe, ne sachant plus quel conseil donner, et désireux avant tout de ne se pas compromettre vis-à-vis de son impérieuse tante, madame de Montespan.

M. de Nevers était épicurien dans l'âme, et l'idée de troubler son repos et ses plaisirs pour défendre les intérêts d'autrui, fussent-ils ceux d'une sœur, ne lui souriait pas. Comme dernier argument, il avertit Marie des démarches incessantes du conné-

table pour faire agir le nonce et même le saint Père. Marie répondit qu'elle n'avait pas pris un parti aussi grave pour s'arrêter à mi-chemin, qu'elle irait jusqu'au bout, mais lutterait seule, ne voulant pas compromettre les siens. Son frère, saisissant la balle au bond, déclara qu'en effet il ne la suivrait pas sur le terrain dangereux où elle allait s'aventurer, et ils se séparèrent assez froidement.

Le duc de Nevers n'exagérait rien en parlant des démarches pressantes faites auprès du roi et des ministres par le cardinal Altiéri, le nonce et Clément X. Nous avons sous les yeux la correspondance du nonce et du cardinal qui prouve l'importance qu'on attachait à Rome à cette affaire.

Non seulement la fuite de la princesse Colonna avait fait grand bruit à Rome, mais on s'en occupait fort dans le monde diplomatique, les ambassadeurs avaient soin d'informer leur Cour de cette aventure. Dans les dépêches des ambassadeurs vénitiens, on parle en termes assez clairs, quoique un peu voilés, de l'inquiétude extrême causée à la reine et à madame de Montespan par le débarquement de la connétable en France.

1. Le cardinal Altiéri, neveu de Clément X, gouverna avec une autorité absolue sous ce pontificat ; le pape, âgé de quatre-vingts ans, d'un esprit médiocre et sans ambition, la lui avait abandonnée tout entière. Le cardinal Altiéri fut toujours à Rome à la tête de la faction opposée à la France, il détestait Louis XIV, de là aussi son zèle pour les intérêts du connétable.

Le nonce à Paris, monseigneur Nerli, fut chargé par le cardinal Altiéri de le tenir au courant des moindres détails concernant la connétable. Monseigneur Nerli, arrivé à Paris le 4 juin, n'était pas encore fort au courant des intrigues de la Cour, mais il les pénétra bien vite et l'on verra avec quel soin et quelle finesse il observe toute chose.

Le nonce Nerli au cardinal Altiéri.

Paris, 24 juin.

« Je sais par des renseignements certains, que le comte de Grignan, lieutenant-général du roi de France en Provence, continue à servir madame Colonna et que dernièrement il lui a procuré toute sécurité pour son voyage jusqu'à Lyon, ayant reçu à cet effet des lettres de M. de Pomponne avant que ces dames débarquassent en Provence, de manière qu'il se dit publiquement et qu'il paraît avéré que le chevalier de Lorraine à son retour de Rome, a tellement persuadé le roi de la réalité des périls appréhendés par Madame, que Sa Majesté émue de compassion a alors promis à Madame sa protection, à condition que la duchesse Mazarin s'accommodât avec son mari, par l'intermédiaire de monseigneur l'évêque de Laon, cardinal d'Estrées, et qu'elles viendront ensuite demeurer

ensemble ici à Paris, au palais Mazarin. Tout cela implique, comme le voit votre Éminence, des négociations et des intrigues qui ont précédé leur arrivée. Ce que j'indique me vient de source sûre et maintenant on calcule qu'elles peuvent être à Lyon[1]. »

Du même au même.

Paris, 1er juillet.

« Le courrier que M. Le Tellier a expédié au roi pour l'affaire de la connétable n'est pas encore revenu, mais jusqu'à présent, il n'a pas un retard extraordinaire, mais par les renseignements qui sont parvenus aux ministres et que j'ai indiqués à Votre Eminence par l'ordinaire dernier, il semblerait que les ministres sont beaucoup plus froids pour cette affaire, car ils répondent toujours qu'avant de prendre un parti, il faut attendre la réponse du roi, ils disent aussi et cela est vrai que ce n'est point le temps opportun d'en parler en particulier à la reine, à la suite de ses couches. On dit en attendant qu'on a des lettres annonçant l'arrivée de ces dames à Lyon, et qu'elles viendront ici lentement en attendant le retour de leur courrier,

1. Archivio Vaticano, nonziatura di Francia, rég. 148. Toutes les correspondances que nous allons citer entre les nonces et le cardinal Altiéri sont en italien dans le texte original, nous les avons traduites littéralement et notre traduction est plus fidèle qu'élégante.

lequel, après avoir été ici de nouveau et quoique sans passeport, est parti pour aller trouver le roi à l'armée. On dit qu'il a été malade en route ce qui a retardé son retour ».

Le Nonce, comme on le voit, ignore l'aventure de Pelletier, le cardinal est plus explicite.

Le cardinal Altiéri au nonce Nerli.

16 août 1672.

« ... Madame a fait faire une certaine expédition à la Cour du roi qui a été rencontrée par hasard par une bande d'aventuriers, par laquelle nous avons su que Madame n'incline nullement à revenir. Dans ce cas, le roi ne se disposera jamais à la violenter; donc il serait plus facile de chercher quelque autre tempérament qui puisse ajuster l'affaire à la satisfaction des deux partis. »

Il est assez bizarre qu'une troupe de bandits italiens se trouve par hasard sur le chemin de Pelletier et lui arrache le secret de sa maîtresse pour le transmettre immédiatement à la Cour de Rome. Il est hors de doute et tout à fait dans les habitudes du temps que Saint-Simon (qui entretenait des espions autour de la princesse), averti

du départ de Pelletier, le fit attaquer par quelques aventuriers à sa solde.

Devant le silence obstiné du roi et des ministres le nonce se décida à remettre à Le Tellier un bref du pape que le cardinal Altiéri venait de lui envoyer, accompagné d'un billet de ce dernier.

Le cardinal Altiéri au roi de France.

Rome 12 juillet 1672 [1].

« Sacrée et très chrétienne Majesté Royale.

» Sa Sainteté a vu avec une compatissante bonté, la peine ressentie par le connétable Colonna de la fuite imprévue et inattendue de madame sa femme, et cela lui a donné le motif d'en écrire à Votre Majesté dont l'équité peut seule procéder à apporter remède à ce fâcheux exemple. Je prends occasion du bref de Sa Sainteté pour représenter aussi à Votre Majesté mon déplaisir d'une action aussi préjudiciable à la maison de M. le connétable et à supplier Votre Majesté de faciliter la réunion de la fugitive à son époux par son autorité royale et par tous les moyens qui peuvent paraître opportuns à sa haute prudence. »

1. Archives du Vatican, I folio 176.

A notre très cher fils en Jésus-Christ, Louis roi de France très chrétien.

Clément X pape.

« Très cher fils en Jésus-Christ, salut, etc.

« Le vénérable frère François [Nerli], archevêque de Florence, entretiendra Ta Majesté de l'affaire qui concerne notre fils chéri, le noble connétable Colonna, et que nous prenons très à cœur. Veuille lui prêter une oreille bienveillante et lui assurer ta protection royale : c'est notre souhait sincère. Nous donnons à Ta Majesté notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome à Sainte-Marie-Majeure sous notre sceau papal (mot à mot : sous l'anneau du pêcheur Saint-Pierre) au XXXIe juin MDCLXXII, la troisième année de notre pontificat[1]. »

Pendant qu'on agissait ainsi auprès du roi, la reine ne négligeait rien pour empêcher l'arrivée à Paris de la rivale qu'elle redoutait si fort. Guidée par Colbert et sans prendre d'autre conseil, elle écrivit une lettre particulière au roi, le suppliant

1. Archives du Vatican. Brefs de Clément X à des souverains; années II et III.

de ne point laisser la connétable venir à la Cour. Elle affirmait, d'après Saint-Simon, que les craintes que madame Colonna avait témoignées pour sa vie étaient purement imaginaires, ainsi que les récits du chevalier de Lorraine, mais que sa fuite n'avait d'autre but que de rejoindre ledit chevalier et de recommencer à Paris la même vie que sa sœur Hortense. La reine insistait aussi sur l'intervention du pape et sur l'opinion du cardinal d'Estrées défavorable à Marie, sur les difficultés et les embarras que pouvait amener la protection ouverte que le roi semblait décidé à lui accorder. Enfin elle laissait voir clairement l'inquiétude et la peine que lui causerait, la présence de madame Colonna à Paris.

Le roi n'était point disposé à régler si promptement une affaire aussi délicate. Il prit donc un moyen terme qui ne préjugeait rien pour l'avenir et dont il fit part à la reine dans une lettre confidentielle. Quelque secret qu'on apportât à l'arrivée de cette lettre, le nonce l'apprit : « J'ai su d'une façon certaine, dit-il, que le roi a écrit une lettre particulière à la reine dans laquelle il donne l'ordre de faire arrêter madame Colonna à l'endroit où elle se trouve, et qu'il y a deux jours que la reine a écrit pour cela en expédiant des courriers de tous les côtés. »

Mais les lettres du nonce ne cessent de signaler au cardinal l'extrême froideur que les ministres

témoignent dans la négociation entamée. Le Tellier même, qui paraissait le mieux disposé au début, propose maintenant à Saint-Simon « de céder aux transports d'ardeur de Madame pour revoir la France et de prendre l'expédient et le tempérament de lui donner cette satisfaction et de la laisser venir à la Cour; le ministre désire savoir si, en proposant cette condition, le connétable en serait satisfait ». Le nonce répondit que c'était précisément ce que le prince redoutait le plus.

Monseigneur Nerli n'obtenait qu'à grand'peine des audiences dans lesquelles on ne répondait que d'une façon évasive à toutes ses demandes; enfin le roi arriva et le nonce eut une audience de M. Le Tellier, mais à ses pressantes instances pour obtenir une réponse, il ne reçut que celle-ci : « Les agitations des affaires de la guerre, autrement importantes que celle-là, ont absorbé l'esprit du roi; puis les préparatifs du voyage, les embarras du voyage lui-même, et les occupations qu'apporte le retour ont empêché Sa Majesté de s'occuper de cette délicate négociation. »

Ces nouvelles causaient de l'inquiétude à Rome; le connétable ayant acquis la certitude que sa femme était d'accord avec le roi au moment de son évasion, changea tout à coup ses batteries. Au lieu de réclamer comme un droit le retour de sa femme et son expulsion de France, il fit succéder aux menaces d'un mari outragé, l'expression

des regrets les plus tendres. Il ne demandait qu'à voir Marie revenir dans son palais de Rome où elle serait reçue avec tous les égards imaginables et la même affection que dans les premières années de leur mariage ; il oubliait le passé et souhaitait seulement avoir la princesse auprès de lui. Le cardinal Altiéri chargea le nonce de communiquer à la Cour ces récentes dispositions du connétable ; il accompagna sa lettre d'un nouveau bref du pape.

Mais le cardinal, tout en désirant servir le connétable, ne voulait pas aller trop loin : « Si le roi, écrit-il au nonce, a déjà déclaré ouvertement qu'il est de ce sentiment (le retour à Rome), il ne faut pas lui remettre le second bref; si, au contraire, il diffère de sentiment, il faut le lui faire tenir en insistant pour avoir une réponse. Que Votre Sainteté règle donc ses démarches selon les renseignements les plus précis qu'elle pourra avoir sur l'état de la négociation, voyant ce qui peut servir ou nuire au but que nous voulons atteindre ; et *à la condition de ne jamais compromettre l'autorité des Officiers de Notre Saint-Père ; là où leur succès ne sera pas certain, ou au moins là où vous sauriez que l'interposition d'une demande aussi précise pourrait déplaire au roi ou à la Cour*[1]. »

1. Archives du Vatican, nonciature de France, registre 143, chiffrées.

Il faudrait être bien naïf pour prendre au sérieux les nouvelles promesses du connétable. La mansuétude et la tendresse succèdent trop brusquement à la colère et à la violence pour qu'on puisse y ajouter foi ; si l'on avait le moindre doute à cet égard, la fin d'une lettre du cardinal Altiéri au nonce, va le lever.

« Ce n'est que beaucoup plus tard, dit-il, et lorsque Madame se sera décidée au retour et l'aura effectué, qu'on pourra parler ici des décisions qui succéderont à ce retour, c'est-à-dire *la clôture à Rome ou peut-être en Italie comme plus facile à exécuter;* mais pour le moment, il ne faut insister que sur le premier point, c'est-à-dire le retour en son palais, je ne parlerai des autres que dans le cas et suivant la manière que voudra bien m'indiquer Votre Excellence. »

La *clôture*, voilà la véritable intention du connétable bien et dûment établie. Il est évident que sa femme avait raison de s'en méfier : « Il importe, écrit encore le cardinal le 26 juillet, de reconnaître la froideur survenue chez les ministres depuis le début de cette négociation. Il est très vraisemblable que la fuite de ces dames n'a point été désapprouvée ; on peut même croire qu'elle a eu lieu du consentement du roi et, dans ce cas, les mesures à prendre sur cette affaire ne sont plus les mêmes que quand nous l'avons entamée et Votre Excellence, avec son discernement habituel

et les lumières qui ne lui manquent pas, devra se régler de façon à ce que ses démarches ne lui fassent contracter aucun engagement qui puisse offenser la prudence du roi, si Sa Majesté a pris intérêt à cette fuite ; mais que Votre Excellence se borne seulement à exprimer le désir du connétable sans se porter caution qu'il est juste ou injuste. »

Le nonce obéit et ne fit aucune démarche jusqu'au retour du roi.

Vers la fin de juillet, la conquête de Hollande étant à peine achevée, le roi quitta brusquement l'armée et, laissant continuer la guerre à ses généraux, il revint à Saint-Germain. « Ce départ, dit Hénault, paraît avoir été dû à sa nouvelle passion pour madame de Montespan. » Il nous semble peu vraisemblable que cette passion qui durait déjà depuis plus de deux ans ait été la cause de cette résolution. Quoi qu'il en soit, l'arrivée du roi n'amena aucune solution aux négociations du nonce et il se décida à remettre le second bref de Sa Sainteté entre les mains de Le Tellier qui promit de le rendre immédiatement au roi, ce qu'il fit en effet.

Le pape Clément X au roi Louis XIV.

« Très cher fils en Christ, salut, etc...

» C'est avec une grande peine que nous avons

appris le départ subit de notre chère fille en Jésus-Christ, la noble connétable Colonna, car nous sommes animé de bonne volonté à l'égard de cette illustre famille, et toutes ses affaires nous touchent vivement. Or, nous avons récemment appris que la susdite fille chérie en Christ est partie pour la France, ce qui nous cause à la vérité une vive joie ; mais Ta Majesté agira conformément à la pitié qui lui est innée, en usant de ton autorité royale pour la renvoyer aussitôt que possible à son époux. Le vénérable frère François (N.), archevêque de Florence, exposera plus amplement nos intentions à Ta Majesté, à laquelle nous conférons, en attendant, de tout notre cœur, notre Bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, le XII juillet MDCLXXII, la troisième année de notre Pontificat. »

VI

Départ de Grenoble, malgré l'ordre de la reine. — Voyage accidenté, arrivée à Fontainebleau. — Le roi envoie M. de la Gilbertière à la connétable pour lui ordonner de retourner à Grenoble. — Elle refuse et demande d'aller à l'abbaye du Lys. — Le roi lui envoie le duc de Créquy. — Il lui accorde d'entrer au Lys et lui envoie dix mille pistoles. — Lettres du nonce monseigneur Nerli au cardinal Altiéri.

Pendant que toutes ces intrigues se nouaient et se dénouaient à la Cour, la princesse Colonna attendait avec une impatience extrême des nouvelles de Pelletier. Le pauvre homme avait dû rester quelques jours dans une mauvaise auberge pour se faire soigner, mais dès qu'il eut repris assez de force pour continuer son voyage, il fit la plus grande diligence afin de réparer le temps perdu et rejoignit le roi qui revenait de la campagne des Flandres.

« Pelletier, dit Marie, après être échappé miraculeusement aux assassins, vint nous trouver et me remit une lettre de la part du roi par laquelle il me conseillait de me mettre dans un couvent, pour fermer la bouche aux médisants qui donnaient de sinistres interprétations à ma sortie de Rome... » Cette lettre ne ressemblait point à celle que Marie avait trouvée à Marseille. On voyait clairement que le roi avait reçu de mauvaises impressions; aussi jugea-t-elle qu'il n'y avait qu'un seul parti à prendre : enfreindre l'ordre de la reine et quitter Grenoble sur-le-champ. « Je résolus, dit-elle, d'aller à Paris à l'improviste me jeter aux pieds du roi et communiquai mon dessein à ma sœur... Nous partîmes donc en litière sans rien dire de notre voyage, de crainte que le gouverneur ne m'arrêtât, et fûmes de compagnie jusqu'à Lyon où nous nous séparâmes. Elle, pour s'acheminer à Chambéry et moi pour aller à Paris où je me fis accompagner par un courrier de cabinet que j'avais connu à Rome, appelé Marguin, homme de bien, expert et fidèle qui se chargea de tout. »

Nous savons par l'exemple du passé que la princesse Colonna n'était pas femme à reculer devant les difficultés; elle ne se soucia point du danger qu'il y avait à enfreindre les ordres du roi; elle ne s'occupa nullement de la pénurie d'argent dans laquelle elle se trouvait, comptant sur

son courrier Marguin pour lui en avancer. Elle arriva à Lyon très avant dans la nuit et Marguin se mit de grand matin à la recherche d'une chaise et de bons chevaux.

La princesse, n'ayant pas fermé les yeux de la nuit et voulant respirer un peu d'air frais, ouvrit sa fenêtre ; elle n'avait point remarqué en arrivant, le soir, l'endroit où était située son auberge ; le jour lui permit de le reconnaître et quelle ne fut pas sa surprise en reconnaissant la place Bellecour. Une vision subite passa devant ses yeux ; les années écoulées s'effacèrent, et sur cette même place elle revit le roi la ramenant chez elle, pendant le fameux voyage de Lyon. Il se penchait tendrement vers elle et, retenant sa main, il la priait de ne pas rentrer encore. Prise d'une émotion soudaine, elle porta vivement ses mains devant ses yeux comme pour empêcher l'apparition de s'échapper. Au même instant la chaise roulante arrivait, et Marie s'y élança, confiante et croyant à un heureux présage.

Elle courait la poste dans sa chaise ; Moréna et Marguin la suivaient à cheval ; mais quoique leurs montures fussent lancées à toute bride, elles marchaient encore trop lentement à son gré et, arrivée à une journée de Lyon, elle voulut absolument prendre un bateau pour gagner du temps, malgré les objections de Marguin. Les eaux étaient fort basses et le malheureux bateau se traînait avec

une lenteur désespérante, ayant la chaise à bord. Marie, au désespoir d'une allure si peu conforme à son impatience, sauta hors du bateau au premier village et fit débarquer sa chaise, mais il n'y avait plus de chevaux de poste. « Je fus obligée, dit-elle, de me servir de ceux que des paysans me prêtèrent, et par malheur aucun ne se trouvant propre à conduire ma chaise roulante, il fallut qu'un homme menât en main celui qu'on y attelait, ce qui me faisait désespérer, considérant que par une fatalité certaine, je ne puis jamais aller vite, soit en poste, soit en relais et que toujours quelque chose s'oppose aux diligences que je veux faire. »

Enfin ils arrivèrent à Nevers où ils trouvèrent un écueil qu'ils n'avaient point prévu : on leur refusa les chevaux de poste, disant qu'on ne pouvait en fournir sans avertir un gentilhomme qui avait défendu d'en donner à personne sans son ordre. « J'avais su, dit la princesse, que le roi avait envoyé un gentilhomme et je me doutais bien que ce n'était point pour me recevoir, mais pour m'empêcher d'aller à Paris ; aussi, pour rendre inutiles ces précautions, je dis à Marguin qu'il fallait, à quelque prix que ce fût, gagner les gens de la poste; ce qu'il fit avec tant d'adresse que l'on nous donna toutes les montures nécessaires pour notre voyage. » Pendant ce temps, M. de la Gilbertière, qui était le gentilhomme en

question, attendait la connétable sur le pont où il croyait qu'elle devait passer, ayant appris qu'elle s'était embarquée à Roanne et ne se doutant pas qu'elle eût changé de route. Il attendit en vain, et Marie, enchantée de sa déconvenue, repartit au grand galop d'un bon cheval qui faisait voler la chaise roulante, sans prendre une heure de repos. Elle songeait à réparer le temps perdu par eau en marchant toute la nuit et croyait enfin être quitte des mauvaises aventures, ayant de nouveau versé deux fois. Ce voyage qui donne, même en le lisant, l'angoisse d'un cauchemar fait pour la désespérer, ne la décourage point et elle continue sa course, à travers cent obstacles.

« Par cette fatalité, dit-elle, dont j'ai parlé plus haut, qui semble inséparable de tous mes voyages à notre arrivée à Montargis, qui fut environ sur le midi, Moréna se trouva attaquée de la colique et Marguin atteint d'un mal beaucoup plus dangereux pour moi que pour lui, se remplissant l'esprit de circonspection et de politique, et faisant de très sérieuses réflexions sur les inconvénients qui pourraient résulter de mon entreprise tant pour moi que pour lui, et pour toute sa famille, en arrivant ainsi à Paris contre la volonté et les ordres du roi. Il ajouta à cela que Moréna n'était point en état de me suivre et conclut qu'il était plus à-propos que je ne poussasse point plus avant.

» La fatigue du chemin et le sommeil dont j'étais accablée me firent goûter ses raisons qui, dans une autre conjoncture, ne m'auraient pu persuader ; et ainsi, cédant autant au besoin que j'avais de repos qu'à ses insinuations, je convins avec lui que, pendant qu'il irait à Paris présenter une lettre au roi de ma part et une autre à M. de Louvois, j'irais à Fontainebleau où je m'acheminai avec Moréna que je pris dans ma chaise. »

Elles arrivèrent à Fontainebleau à sept heures du soir, mais le repos qu'elle avait pris à Montargis donna le temps à M. de la Gilbertière de la rejoindre. Il avait fait une si grande diligence qu'il arriva deux heures après à Fontainebleau où elle passait la nuit, et, dès le matin à cinq heures, il lui fit dire qu'il était là de la part du roi son maître.

La princesse donna l'ordre de le faire entrer sur-le-champ, et dans sa misérable petite chambre d'auberge, le reçut d'aussi grand air qu'elle l'eût fait dans son palais de Rome.

« Il voulut m'insinuer, dit-elle, de m'en retourner chez M. le connétable, comme le meilleur parti que je pusse prendre; les choses n'étant pas fort disposées à mon avantage en France depuis qu'on avait fait entendre au roi que je me flattais d'un grand empire sur son esprit. Il ajouta à cela

que le roi était très fâché de m'avoir accordé sa protection sur des prétextes frivoles, et pour des raisons qui n'avaient d'autre fondement que mon caprice ; et conclut qu'au cas que je ne fusse point résolue à m'en aller chez moi, je m'en retournasse en Grenoble et entrasse dans l'abbaye de Monfleury. Ce sont les termes de sa légation au pied de la lettre. »

Il était impossible de s'en acquitter avec une plus brutale maladresse.

« Je répondis que je n'étais point sortie de chez moi, pour y retourner aussitôt; que des prétextes frivoles ne m'avaient point fait prendre cette résolution, mais de bonnes et de solides raisons que je ne pouvais et ne voulais dire qu'au roi, et que j'espérais de l'esprit et de la justice de Sa Majesté; que, pourvu que je lui parlasse une seule fois, qui était tout ce que je demandais, elle serait facilement désabusée de toutes les mauvaises impressions qu'on lui avait données de moi, que j'étais très loin de me flatter de ce prétendu empire dont il venait de me parler, que je n'avais ni assez de mérite, ni assez de capacité pour prendre quelque part que ce fût aux maniements de ses affaires, que je ne demandais qu'à me retirer à Paris et bornais toute mon ambition dans l'étendue d'un cloître, où je priais Sa Majesté de me laisser vivre parmi mes parents,

comme vivaient aujourd'hui madame la grande duchesse de Toscane et la princesse de Chalais; et comme ont vécu mille autres dames, veuves ou séparées de leurs maris. Pour ce qui était de retourner à Grenoble, je me trouvais trop fatiguée pour entreprendre un autre voyage, et que d'ailleurs j'attendais une réponse de Sa Majesté sur laquelle je prendrais mes mesures. »

Cette fière répartie faite, Marie tourna le dos au maladroit messager et pour mieux marquer son dédain, apercevant une guitare accrochée à la muraille, elle se dirigea tranquillement de son côté : « Je pris la guitare, dit-elle, et lui, son congé. »

En présence de la Gilbertière, madame Colonna avait pu maîtriser la douleur et l'humiliation qu'un tel message lui fit éprouver; mais dès qu'il fut parti, elle jeta violemment la guitare à terre, et, devant sa fidèle Moréna, éclata avec l'emportement qui lui était naturel.

C'était donc pour trouver une pareille réception qu'elle avait tout quitté, bravé les dangers d'une traversée à bord d'une barque de pirates, sur la parole même du roi lui promettant de la protéger partout et toujours. Les lettres de Pomponne à M. de Grignan, les ordres du roi, tout ce qui l'avait encouragé dans sa fuite aboutissaient à lui faire signifier par un inconnu qu'elle connaissait

à peine d'avoir à retourner sur ses pas. Le roi se refusait même à lui donner audience, à elle qui douze ans auparavant commandait en reine à la Cour. Elle demeura longtemps plongée dans ses pensées douloureuses, mais le découragement était trop étranger à son caractère pour durer, elle réfléchit que la mission de la Gilbertière devait être l'œuvre de la reine plutôt que celle du roi, ce qui la calma un peu.

Pendant ses réflexions, un gentilhomme arriva de la part de ses parents pour lui offrir de descendre au palais que le duc de Modène, son neveu, possédait à Fontainebleau, mais elle refusa et préféra rester à l'auberge.

On peut se demander, comme le faisait la connétable, ce qui pouvait avoir porté le roi à changer si complètement sa conduite envers elle; plus d'un motif y avait contribué. Avant le départ de la connétable de Rome, Louis XIV, vivement impressionné par les récits du chevalier de Lorraine, n'avait pas hésité à lui promettre son appui ; son souvenir ne pouvait être entièrement banni de son cœur ou de son esprit. Et en supposant même que le sentiment profond qu'il avait éprouvé pour elle n'eût pas laissé de traces, la curiosité aurait suffi à elle seule pour lui faire désirer de la revoir. Le chevalier lui avait peint Marie sous les couleurs les plus attrayantes et représenté les dangers qu'elle courait comme un

péril imminent : c'est sous ces impresssions que le roi envoya les passeports et les lettres à Marseille, mais il ne s'attendait pas à l'émotion que souleva de tous côtés l'évasion de la princesse. D'une part, les démarches du connétable, du nonce, du cardinal Altiéri et même du pape, d'un autre, les inquiétudes de la reine, la jalousie de madame de Montespan et les pressantes sollicitations de Colbert, de Louvois et de Le Tellier qui redoutaient plus que tout le monde la présence de Marie à la Cour. Ils connaissaient son éloquence passionnée, son goût pour la politique et la considérait comme la plus dangereuse rivale si elle venait à reprendre son influence extraordinaire sur l'esprit du roi. Il fallait empêcher à tout prix que le roi ne la revît. On assiégea donc de toute part l'esprit du roi qui céda à ce concert de récriminations.

Peu de temps après la visite de la Gilbertière, la princesse apprit que M. le duc de Créquy venait la voir de la part du roi, et qu'il était chargé de répondre à ses propositions. « Il arriva donc et Marguin presque en même temps que lui ; je fis entrer le duc, et comme il me vit dans un lit et dans une chambre d'hôtellerie fort misérable il se souvint alors de la grandeur dans laquelle il m'avait vue à Rome, il témoigna être surpris et touché de cette différence et se plaignit pour moi du mauvais état de ma fortune ; mais me raillant aussitôt de ses lamentations je le priai de venir au solide ;

sur quoi s'expliquant ensuite assez clairement, il me dit que le roi ne voulait point que j'entrasse à Paris, ni que je le visse, s'étant engagé avec M. le nonce et M. le connétable, pour des raisons que je ne devais pas ignorer; et que je pouvais reprendre le chemin de Grenoble, en attendant que je reprisse le chemin de chez moi, qui était le parti le plus sûr et le plus décent qu'il y eut à prendre.

» On peut croire que je fus sensiblement touchée de cette déclaration, mais cachant mon émotion, j'eus la force de répondre que le roi pouvait bien m'empêcher de le voir, et que j'entrasse à Paris, mais qu'il ne pouvait honnêtement m'obliger à m'en retourner à Grenoble dans l'état où je me trouvais, étant aussi maltraitée de la chaleur que de la diligence que j'avais faite; ajoutant que le procédé du roi était bien dur et bien sévère de me défendre ainsi l'honneur de sa présence, mais que puisqu'il fallait obéir, je priais Sa Majesté de me permettre pour le moins d'entrer au Lys, qui est une abbaye située à dix lieues de Paris. Sur quoi M. de Créquy me fit écrire un billet, par lequel je le priais d'obtenir cette grâce de Sa Majesté. Il prit congé et s'en retourna à Paris. »

La connétable avait fait appel à toute son énergie et à toute sa fierté, pour cacher à M. de Créquy l'émotion qui s'empara d'elle en entendant

l'ordre cruel qui anéantissait toutes ses espérances. Dix ans après, elle disait encore à la comtesse d'Aulnoy : « A ce moment-là j'éprouvais une douleur si poignante que je crus mourir. »

Le duc parti, elle tomba sur une chaise sans proférer une parole, immobile et le visage caché dans ses mains, elle resta plusieurs heures ainsi sans laisser échapper une plainte, seulement ses larmes coulaient lentement entre ses doigts crispés, et la pauvre Moréna à genoux devant sa maîtresse s'efforçait inutilement de lui faire avaler quelques gouttes d'un cordial sans parvenir à lui desserrer les dents. Enfin vers le soir, une violente attaque de nerfs succéda à ce silence obstiné et Marie épuisée se laissa déshabiller et coucher comme un enfant.

Le lendemain elle s'éveilla, croyant à un mauvais rêve, mais bientôt elle se souvint que ce cauchemar était une réalité.

Cependant fidèle à son caractère qui allait toujours jusqu'au bout d'une résolution prise, elle se leva promptement, se fit habiller et passant une main caressante dans les cheveux crêpus de la Mauresque : « Pauvre Moréna, lui dit-elle, il ne me reste que toi, mais toi, tu ne m'abandonneras pas. » La Mauresque baisa la main de sa maîtresse sans parler, et avec un regard de chien fidèle qui en disait plus long qu'un discours.

A peine la connétable était-elle habillée qu'on

annonça l'arrivée d'un page du roi qui lui apportait de la part de Sa Majesté la permission demandée, avec l'ordre à l'abbesse du Lys de la recevoir et à M. de la Gilbertière de l'accompagner.

Madame Colonna n'avait pas de grands préparatifs à faire. M. de la Gilbertière étant arrivé en même temps que le page, elle lui fit dire qu'elle était prête; mais au moment de partir, on lui annonça un gentilhomme de la part de M. Colbert.

« Il m'apportait, dit-elle, deux bourses de cinq cents pistoles chacune que Sa Majesté avait donné ordre de m'envoyer, laquelle somme elle a continué de me faire donner tous les six mois, durant le temps que j'ai été sous sa protection. »

Ces deux messages successifs contribuèrent plus que toutes les potions calmantes du monde à détendre un peu ses nerfs agités. Il lui sembla voir dans ces attentions du roi et surtout dans la permission de demeurer au Lys, si près de Fontainebleau, un adoucissement aux dispositions sévères de la veille, et, avec la flexibilité naturelle à son esprit, elle passa du désespoir à la gaieté. « J'ai bien ouï dire, dit-elle au gentilhomme qui apportait les bourses de la part du roi, qu'on donnait de l'argent aux dames pour les voir, mais jamais pour ne les voir point ! »

Évidemment le duc de Créquy, justement touché du dénuement de la princesse dans sa misérable

chambre d'auberge l'avait dépeinte au roi de façon à l'émouvoir; d'ailleurs, quelque dur et quelque égoïste que fût Louis XIV, et en supposant même que tout souvenir de son amour pour Marie fût éteint, il ne pouvait pas laisser la nièce de Mazarin dans une situation pareille. Mais comme il était de rigueur d'admirer toutes les actions du roi Soleil, on porta aux nues sa conduite dans cette occasion.

Madame de Scudéry écrivait à Bussy-Rabutin :

Madame de Scudéry à Bussy.

Août 1672.

« Madame de Colonna est à l'abbaye du Lys; le roi lui a envoyé mille pistoles et beaucoup d'honnêtetés par M. de Créquy. Il lui a fait promettre de plus une pension de vingt mille francs. Ce procédé est du plus honnête homme du monde. Il lui a mandé qu'il ne la pouvait voir. Elle répondit plaisamment à M. de Créquy[1] qu'elle avait bien ouï dire qu'on donnait de l'argent aux dames pour les voir, mais jamais pour ne les voir point. On dit que son mari la vient demander au roi. »

1. Madame de Scudéry se trompe ; ce n'est pas à M. de Créquy que la connétable fit cette réponse, mais au gentilhomme de Colbert quand il lui apporta l'argent du roi.

Bussy répondit :

« Quand le roi en use aussi honnêtement qu'il le fait pour madame de Colonna, il regarde la passion qu'il a eue pour elle plutôt que le mérite de la dame; car, quelque galants que nous soyons, nous n'approuvons pas qu'une dame quitte son mari et coure les pays comme une héroïne de roman, à moins que ce ne soit pour nous qu'elle fasse ces folies.

» Il est vrai que la réponse qu'on dit qu'elle a faite à Créquy est plaisante ! »

Laissons pour quelque temps la princesse s'installer au Lys et voyons l'effet produit à Rome par cette nouvelle résolution.

Dès que le connétable eut appris le retour du roi, il se hâta d'écrire à Colbert pour le prier d'agir près de Sa Majesté aux fins d'obtenir le renvoi de madame Colonna en Italie.

Le connétable Colonna à Colbert[1].

A Rome, le 7 août 1672.

« Je ne doute pas qu'à l'occasion du retour de Sa Majesté à Paris, tous les parents de notre famille ne reviennent mêmement avec le roi, et

1. Rome vol. CCXXII, p. 131, 7 août 1672.

que, sur l'affaire qui m'est malheureusement arrivée, ils ne s'assemblent tous pour le supplier de vouloir, par sa justice, faire réparation à l'honneur de tant de familles qui sont intéressées dans la fuite de madame la connétable. J'espère aussi que la prière que je vous en fais contribuera beaucoup à porter Sa Majesté ou à faire revenir ma femme en Italie, dans les formes qu'elle jugera convenables, ou à la faire mettre dans un couvent fermé, éloigné de la Cour, pour lui donner lieu de se remettre en elle-même, en attendant que le temps fournisse d'autres expédients. J'attends donc que par votre faveur une si juste demande ait l'effet que l'on désire, et que je puisse, par cette dernière obligation, augmenter la qualité de votre... etc. »

Le connétable savait bien ce qu'il faisait en s'adressant à Colbert ; celui-ci, fort de l'appui de la reine et de l'influence qu'il conservait toujours sur le roi, lorsqu'il se retrouvait auprès de lui, obtint, quoique difficilement, l'expédition des ordres si durs que nous avons vus. Une fois le premier point gagné, c'est-à-dire l'engagement pris par Louis XIV de ne pas revoir Marie, et, malgré l'opposition de M. de Pomponne qui estimait qu'en renfermant la connétable dans un couvent le roi manquait à ses engagements et à la protection qu'il lui avait promise, Colbert prit

en main la direction de tout ce qui touchait la fugitive, et, conformément aux désirs de la reine plus encore qu'à ceux du roi, il écrivit lui-même à l'abbesse du Lys pour lui donner des ordres rigoureux au sujet de sa nouvelle pensionnaire.

Voici la réponse de l'abbesse :

La sœur Marie-Magdeleine de Jésus, abbesse du Lys, à Colbert.

JHS † MAR

Ce 27 août (1672).

« Monseigneur, nous ne manquerons point d'exécuter avec toute la soumission que nous devons les ordres du roi, que vous nous avez fait l'honneur de nous envoyer pour la réception de madame la connétable Colonna dans cette maison ; mais vous voulez bien, monseigneur, que je vous demande la grâce d'agréer que je m'adresse à vous dans les occasions où je me trouve embarrassée sur les choses qui la regarderont, comme je le suis dès à présent, de ce qu'il n'est point marqué, par la lettre du roi ni par celle de M. le le marquis Seignelay, combien de femmes je dois recevoir avec elle. Je souhaiterais bien en être informée, avant qu'elle fût venue, afin de ne rien faire que vous approuviez ; et, dans le même sentiment, je prendrai la liberté de vous rendre compte de ce qui se passera sur ce sujet. »

Les ordres donnés par Colbert consistaient en la défense absolue de laisser sortir la connétable de l'enceinte du monastère, de recevoir personne, sauf ses sœurs, et de rendre un compte exact de ce qu'elle faisait dans l'intérieur du couvent où son appartement avait été préparé. En un mot, un espionnage bien réglé. Toute la suite de la duchesse consistait en la seule Moréna.

La connétable, accompagnée de M. de la Gilbertière, était arrivée vers le soir du 27 août à l'abbaye du Lys[1]. Elle fut reçue par l'abbesse et les religieuses à l'entrée de l'abbaye, congédia froidement M. de la Gilbertière et pénétra dans l'appartement qui lui avait été préparé. « L'abbesse, dit Marie, me fit toutes les honnêtetés possibles, et j'attendis avec impatience l'arrivée de mes sœurs qui m'était promise. »

Les lettres de la supérieure à Colbert nous mettront au courant de l'existence de prisonnière que commençait la princesse, entourée de précautions et de surveillance telles qu'on eût pu la prendre pour une criminelle d'État! La pauvre abbesse a fort à faire pour ne manquer à rien de ce qui lui a été prescrit par Colbert, qui écrit toujours au nom du roi, quoiqu'il ne soit pas bien certain que toutes ses lettres passent sous

1. L'abbaye du Lys, dont il ne reste plus que les ruines, était située à Dammarie-les-Lys, près Melun, à deux heures environ de Fontainebleau. Ses jardins donnaient presque dans la forêt.

les yeux du souverain, qui a bien autre chose à faire qu'à les lire ; il est également peu probable que la rigueur inouïe avec laquelle on empêche toute communication de la connétable avec d'autres qu'avec ses sœurs émanât du roi. Il est évident également qu'elle avait eu la permission de faire venir des fournisseurs et de se procurer le nécessaire ; voyageant sans relâche depuis quatre mois, le peu d'habits et de linge qu'elle avait emporté était usé, même les chemises de madame de Grignan. L'infortunée abbesse, se reportant aux ordres incroyables de Colbert, n'osait presque pas laisser pénétrer une personne étrangère, et en même temps elle craignait d'indisposer la connétable en lui faisant connaître la rigoureuse consigne qu'elle avait reçue. Ses lettres font foi de son embarras.

La sœur Marie-Magdeleine de Jésus, abbesse du Lys, à Colbert.

JHS ✝ MAR

Ce 30 août.

« Paix en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme je crois être de mon devoir de vous informer de ce qui se passe céans au sujet de madame la connétable, je prends la liberté de vous dire, monseigneur, que, depuis samedi au soir qu'elle

y est entrée, elle n'a vu que trois personnes : le premier, un gentilhomme de madame la comtesse de Soissons, nommé de Bescheville, qui vint dès le lendemain lui en apporter des lettres. Elle ne lui parla d'abord qu'un instant, et fut faire ses réponses, qui n'étaient guère que de dix ou douze lignes chacune. En les portant, elle fut bien un petit quart d'heure avec lui. Durant qu'il était céans, il arriva un valet de chambre de madame Mazarin, nommé Nolende, qui lui en apporta des lettres ; il venait de chez madame de Bouillon, et fut au parloir avec le gentilhomme de madame la comtesse, ce qui m'inquiéta beaucoup lorsque je le sus; mais la chose avait été faite d'une manière que nous n'avions pu prévoir. Elle lui parla bien une bonne heure, et le retint à coucher pour avoir plus de temps à faire réponse; sa lettre paraissait fort ample. Hier madame de Bouillon envoya un gentilhomme, nommé du Feu, savoir de ses nouvelles. Il n'avait qu'un compliment à lui faire, et ne fut qu'un moment. J'ai cru, monseigneur, comme l'ordre du roi porte de la laisser voir à mesdames ses sœurs, que je ne devais pas refuser ceux qu'elles envoient; mais je vais toujours, avant qu'on lui dise, m'informer de leur nom et de quelle part ils viennent. Aujourd'hui, le fils de M. Tambonneau[1] a envoyé une personne

1. Le président Tambonneau.

lui porter une lettre et faire compliment ; je lui ai refusé de la voir, et me suis trouvée en peine quelle excuse prendre, ne sachant si je dois donner connaissance à ceux qui viennent, de la volonté du roi sur ce sujet. Je lui ai dit, sans m'expliquer davantage, que mon supérieur m'avait ordonné de ne la point laisser voir que l'on ne me montrât un ordre par écrit. Il s'en est allé avec sa lettre, assez mal satisfait. Tant qu'elle n'aura personne à notre dehors, il sera facile qu'elle ne sache pas que l'on renvoie ceux qui la demandent ; mais, si ses officiers viennent bientôt, comme elle l'espère, nous ne pourrons plus le lui cacher. Elle nous a dit qu'elle les avait mandés ainsi que ses filles, mais qu'elle ne veut pas en faire entrer d'autres que celle qui est présentement avec elle. Elle a toujours paru assez gaie, depuis qu'elle est ici, quoique, dans le fond, nous croyions bien qu'elle s'ennuie beaucoup. Elle croit que M. et madame de Nevers pourront venir bientôt, ce que j'ai été bien aise de savoir, afin de pouvoir, monseigneur, vous demander de quelle manière j'en dois user, n'étant point compris dans l'ordre du roi. Je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de nous le faire mander, et si je puis donner connaissance à mesdames ses sœurs de l'ordre que j'ai du roi de ne la laisser voir qu'à elles. La crainte que j'ai de faire quelque chose contre les intentions de Sa Majesté m'engagera à vous être souvent impor-

tune; mais, étant par ce motif, j'espère que votre bonté me le pardonnera, et ne désagréera pas qu'en même temps je me donne l'honneur de vous demander la continuation de votre protection pour cette pauvre maison.

» *P.-S.* — Depuis notre lettre écrite, il est venu à madame la connétable un tailleur, une lingère et d'autres gens de cette sorte; et avec eux un homme qui a été dans son voyage avec elle, de qui je crois qu'elle se sert pour ses affaires[1]. Je le vis au parloir avec le gentilhomme ordinaire du roi, lorsqu'elle arriva. Je n'en sais point le nom, mais, comme elle n'a ici aucune harde, je crois que ces personnes pourront venir souvent. Je n'ai pas cru qu'on les pût refuser; mais je ne laisse pas d'en être fort inquiétée, craignant que quelqu'un qu'elle ne doive pas voir se serve de ce prétexte et vienne avec eux. Elle paraît être surprise que personne ne la vient voir. »

La connétable attendait en effet avec anxiété l'arrivée de ses sœurs; depuis le départ de madame de Mazarin, elle n'avait pas vu un visage sympathique ou ami et n'avait pas échangé un mot avec âme qui vive, sauf la Gilbertière et le duc de Créquy. On comprend donc avec quelle ardeur elle

1. Cet homme était Marguin.

souhaitait la venue de ses sœurs ; elles arrivèrent enfin, chargées de magnifiques présents pour la pauvre recluse, car elles se doutaient bien de l'état de dénuement dans lequel elle devait être.

« La joie que j'eus de les voir, dit-elle, est inconcevable, et la complaisance qu'elles avaient d'être trois ou quatre jours de suite avec moi toutes les fois qu'elles venaient me voir, n'était pas un petit soulagement à mes maux. Peu de jours après sa visite, madame de Soissons, usant avec moi de cette générosité qui lui est si naturelle, m'envoya un très beau lit avec une tapisserie ; d'autres meubles et enfin tout ce dont elle jugea que j'avais besoin. »

Marie apprit bientôt par ses sœurs l'interdiction faite à tous ses amis de la visiter ; elle en conçut un violent dépit. Cependant cette règle fut adoucie pour ses beaux-frères, le comte de Soissons et le duc de Bouillon, qui vinrent la voir à plusieurs reprises. « Je passais assez doucement la vie dans ce monastère, dit la connétable ; les religieuses, qui étaient les meilleures personnes du monde, me traitaient, aussi bien que l'abbesse, avec une douceur et une complaisance au delà de toute expression, et en ayant toujours si bien usé avec moi que je ne perdrai jamais le souvenir des obligations que je leur ai. »

Pendant le temps qui s'était écoulé entre l'arrivée de la princesse Colonna à Fontainebleau et son entrée au couvent du Lys, le cardinal Altiéri n'avait reçu aucune réponse définitive soit au bref du pape, soit à ses propres lettres ; par une contradiction assez difficile à expliquer, plus le roi se montrait rigoureux envers Marie, plus il se montrait peu disposé à la rendre à son mari. Le nonce, malgré ses sollicitations, recevait invariablement l'assurance que le roi engagerait la connétable à prendre enfin le parti de se rendre auprès de son mari, mais ne la forcerait point à le faire et ne lui refuserait jamais un asile dans ses États. Le cardinal, impatient de ne pas voir cette affaire avancer d'un pas, et ignorant encore l'entrée de la princesse au monastère du Lys, écrit au nonce le 30 avril[1] :

« La dépêche qui doit arriver cette semaine m'apportera probablement enfin des nouvelles plus précises des sentiments du roi à l'égard de madame Colonna ; et si d'après les discours de M. Le Tellier, le roi approuve sa réunion avec son mari, et s'il lui plaît qu'elle retourne à Rome, peut-être cela pourrait-il servir d'un puissant stimulant à la connétable pour la disposer à une chose qu'évidemment elle ne désire pas; mais si cela n'a pas

1. Archives du Vatican, Nonciature de France, 143.

lieu, soit par inefficacité de la volonté du roi, soit mauvais vouloir de la dame, M. le connétable désire tout au moins *que sa femme n'ait pas la liberté de courir et de vivre à sa guise*, et il n'y a pas de remède pour cela sinon l'autorité du roi, afin de la renfermer dans un monastère qui soit, si possible, situé dans les États ecclésiastiques.

» Ce parti serait honorable pour les deux parties, et il en résulterait encore que l'exemple de madame la connétable ne serait pas aussi facilement imité; car si on laisse la libre disposition d'elles-mêmes aux femmes qui fuient leurs maris, ces cas ne seront pas rares dans le monde !... »

Enfin le roi se décida à donner une réponse positive aux innombrables messages qu'il avait reçus de Rome.

29 août.

« Très Saint-Père,

» Nous ne doutons point que le sieur archevêque de Florence, nonce de Votre Sainteté, n'ait rendu compte à Votre Béatitude des raisons que nous avons eues de ne pas répondre plus tôt aux offices que Votre Sainteté avait employés par son bref du 22 juin auprès de nous, touchant la retraite de madame la connétable Colonna en ce royaume. Votre Sainteté aura vu par tous les ordres que

nous avons donnés en cette affaire que nous n'avons eu qu'un même désir avec Votre Sainteté, qui est de contribuer à tout ce qui serait capable de rétablir la première confiance entre deux personnes qui doivent être si étroitement unies.

» C'est ce que nous aurons toujours beaucoup de joie de voir réussir et ce pendant, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très saint-Père, de longues années au régime et gouvernement de notre mère la sainte Église.

» Écrit en notre château de Versailles, le deuxième jour de septembre 1672.

» Votre dévot fils le roy de France et de Navarre,

» LOUIS. »

Il est difficile de donner une réponse plus froide aux instances du pape, du cardinal Altiéri et du connétable. Le roi se borne à former des vœux très platoniques pour la réunion des deux époux ; il n'était pas nécessaire d'attendre trois mois pour le faire. Une dépêche de l'ambassadeur vénitien confirme les meilleures dispositions du roi à l'égard de madame Colonna. « On dit que le roi aurait d'abord incliné à la remettre entre les mains de son mari, mais que le doute de la bonne foi du connétable lui avait fait changer sa décision. » Peut-être un secret désir de revoir Marie pendant un séjour à Fontainebleau s'était-il fait jour dans le cœur du roi, mais quoi qu'il

en soit, les choses semblaient prendre une meilleure tournure pour elle.

La ferme décision transmise au nonce de ne pas faire un pas de plus en faveur du connétable en était une preuve certaine. Aussi, ces nouvelles furent-elles fort mal accueillies du prince Colonna, qui vint en parler à l'ambassadeur de France à Rome. Celui-ci écrit à M. de Pomponne [1].

« Le connétable Colonna me vint voir avant-hier et me fit lire la relation que le sieur de Saint-Simon lui a écrite, touchant l'arrivée de madame sa femme à Fontainebleau et son entrée dans l'abbaye du Lys. Il eût souhaité sur toutes choses qu'elle n'eût approché de Paris, mais je lui représentai que cela ne pouvait plus être évité et qu'il ne pourrait, d'ailleurs, se louer assez des égards et de la bonté de Sa Majesté dans la suite de cette affaire, ni désirer rien au delà de ce qui s'y était fait, et il s'en convainquit. Il me parla ensuite avec reconnaissance de l'argent que Sa Majesté avait envoyé à madame sa femme. Je lui dis que le séjour qu'elle ferait dans cette abbaye effacerait une partie de l'impression que sa fuite avait jetée dans le public et que, par cette raison, il devait souhaiter qu'il durât quelque temps ; qu'après une retraite de quelques mois, quand il se dis-

1. Rome vol. CCXXII, p. 278, 14 septembre 1672 (suite).

poserait à la recevoir et à la bien traiter, il la reprendrait sortant de ce monastère avec plus de bienséance, et je guéris son esprit le plus qu'il me fut possible du péril *des visites, qu'il appréhende, plus, ce me semble, à cause de l'éclat que par un sentiment du cœur qui est assez diverti par d'autres amusements;* c'est ce que j'espère pouvoir faire pour commencer d'aplanir ou pour le moins diminuer les obstacles à une réunion. »

VII

Séjour au Lys. — Meilleures dispositions du roi. — Lettre imprudente de Marie à Colbert. — Il la montre au roi. — Colère de Louis XIV. — Nouvelle disgrâce. — Exil à l'abbaye d'Avenay.

Le mécontentement causé au roi par l'arrivée imprévue de la connétable à Fontainebleau se dissipait en effet peu à peu. Il demanda à plusieurs reprises de ses nouvelles à la comtesse de Soissons et désira savoir comment elle s'accommodait de son séjour au Lys. Il se fit montrer les lettres de la supérieure et témoigna d'être touché de la douceur et de la soumission de Marie; il fit même donner l'ordre de la laisser promener dans la forêt, mais bien accompagnée.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi ; la connétable ignorait les meilleures dispositions du roi, et ses affaires ne lui semblaient pas faire grand progrès. La joie de revoir ses sœurs, la permission de faire

quelques promenades dans la forêt, lui avaient fait oublier un peu sa réclusion. Mais ces promenades mêmes lui rappelaient des souvenirs qu'il eût été préférable pour elle d'oublier. Il fallait attendre le bon plaisir du roi et, malgré les soins affectueux de l'abbesse et des religieuses, elle s'ennuyait à périr. Peut-être, si elle eût connu la réponse du roi à la Cour de Rome, aurait-elle repris courage, mais elle l'ignorait; les journées lui semblaient longues à l'abbaye du Lys, car la patience n'était pas sa vertu dominante. L'empressement de ses sœurs à la visiter s'était ralenti; les fonctions de la comtesse de Soissons l'appelaient à la Cour[1], la duchesse de Bouillon vivait dans un tourbillon mondain qui lui laissait peu de loisirs et la permission de voir ses amis n'ayant point encore été donnée à la connétable; elle vivait tout à fait comme une prisonnière.

Peu à peu, une sourde irritation s'empara d'elle; elle se demanda de quel droit ce roi, qui avait promis de la protéger, la traitait comme une criminelle d'État? Pourquoi, après l'avoir encouragée dans sa fuite, lui reprochait-il cette fuite comme un crime? Par quel abus de pouvoir transformait-il en prison l'asile qu'il lui avait promis? Toutes ces pensées fermentaient dans le cerveau exalté de Marie et il faut convenir que les circons-

1. Elle était surintendante de la maison de la reine.

tances extérieures étaient de nature à les faire naître. Un incident de peu d'importance fit déborder la coupe. Le fidèle Marguin s'était, comme on l'a vu, chargé des dépenses du voyage de Grenoble à Fontainebleau ; par ordre de sa maîtresse, et pour aller plus vite, il avait payé double et triple les postillons, chaises et bateaux employés en route ; la dépense avait été considérable. Le premier soin de la princesse en arrivant au Lys, après avoir reçu les mille pistoles du roi, fut de rembourser Marguin et de reconnaître les soins et le dévouement de cet honnête garçon, très largement, comme elle le faisait toujours avec ceux qui la servaient ; il fallut aussi payer les nombreux fournisseurs dont elle eut besoin pour renouveler sa garde-robe. Toutes ces dépenses firent une large brèche aux dix mille livres reçues à Fontainebleau ; mais la princesse, qui n'avait jamais été obligée de compter, ne s'en inquiétait guère, quand un beau matin elle vit entrer l'abbesse, lui apportant de la part du roi, un ordre de Colbert de solder elle-même les dépenses qu'elle et ses gens faisaient à l'abbaye. Inutile de dire que cet ordre était l'œuvre de Colbert et non du roi, car le ministre avait pris la direction absolue des affaires de la connétable. Avec un peu de réflexion, elle eût reconnu d'où le coup partait, mais la colère que ce procédé lui causa fit éclater l'irritation qu'elle ressentait

depuis quelque temps ; saisissant la plume, elle écrivit à Colbert la lettre la plus violente, déclarant qu'elle n'avait point demandé à être renfermée dans ce couvent qui n'était qu'une prison déguisée, qu'elle n'avait jamais ouï dire que les criminels enfermés par ordre du roi payassent leur nourriture et leur entretien ; elle ajoutait que le roi avait manqué à sa parole vis-à-vis d'elle et qu'elle demandait à être libre et à vivre dans sa famille, où elle trouverait bien le moyen de subvenir à ses dépenses sans recourir à personne. Avec sa franchise ordinaire, Marie raconte cette aventure dans son Journal : son récit est d'accord avec les lettres et dépêches qui font mention de cet incident, quoique avec moins de détails.

« Cependant, dit-elle, comme la fortune ne peut souffrir que je jouisse longtemps du bien que je possède, elle s'avisa de se servir de moi, contre moi-même, et de troubler mon repos par des mouvements de dépit et de chagrin qu'elle m'inspira contre le roi, me faisant écrire à M. Colbert une lettre de plaintes du peu de complaisance que Sa Majesté avait pour moi, auquel j'ajoutais que puisque elle ne voulait pas me donner la liberté d'aller à Paris, elle m'accordât au moins celle d'aller partout ailleurs où je voudrais. »

Il était facile de deviner le parti que Colbert allait tirer de cette lettre ; mais, avec la loyauté confiante qui n'abandonna jamais madame Colonna, elle espéra que le ministre ne mettrait point cette malencontreuse épître sous les yeux du roi. Cependant, saisie de repentir et d'inquiétude, elle confia ses craintes à l'abbesse qui tâcha de la calmer en lui persuadant aussi que cette fatale lettre ne serait pas vue du roi ; et sans en rien dire à Marie, l'abbesse se hâta d'écrire à Colbert la lettre que voici :

La sœur Marie Magdeleine de Jésus, abbesse du Lys, à Colbert.

Ce vendredi au soir, 23 septembre.

« Je viens de recevoir, avec la reconnaissance que je dois à vos bontés, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Depuis celle qui vous a été rendue de notre part, les choses ont changé. Madame la connétable, qui, d'abord, parut un peu s'emporter lorsque je lui dis que l'intention du roi était qu'elle satisfît pour les choses nécessaires à sa dépense, après que sa lettre fût partie, me témoigna en être fâchée, et vouloir suivre les sentiments de Sa Majesté, ce qu'elle a fait ensuite. Et, étant sur ce point comme pour

tout le reste, nous avons tous les sujets du monde d'en être contente et de nous louer de sa conduite. Je vous demande, monseigneur, l'honneur de votre protection pour notre pauvre maison, et je suis, etc... »

Ce billet n'émut point Colbert et ne servit à rien ; il montra la lettre de Marie au roi. « Cette lettre, que M. Colbert fit voir à Sa Majesté, dit-elle, l'irrita tout à fait contre moi ; et mes ennemis, prenant cette occasion pour allumer davantage son feu, lui représentèrent que j'étais trop près de Paris, que, d'une heure à l'autre, je pourrais m'échapper et m'y rendre ; et, par leurs malicieuses insinuations, l'engagèrent à donner ordre à M. Colbert de me dire de sa part que je choisisse un couvent à soixante lieues de Paris, et qu'après la lettre que j'avais écrite je ne méritais pas sa protection. » On comprend l'émotion que causa à Marie cette nouvelle disgrâce ; au désespoir, elle écrivit tristement à Colbert :

La connétable Colonna à Colbert.

Du Lys, le 23 septembre 1672.

« Je croyais, monseigneur, que vous auriez eu plus de charité pour votre prochain, et que vous

ne montreriez pas au roi ma lettre, laquelle j'écrivis en colère, sans savoir ce que je faisais. J'en ai eu assez de regret lorsque j'ai été de sang-froid. Mais comme aux fautes commises, il n'y a plus de remède, je vous prie au moins de radoucir le plus qu'il vous sera possible l'esprit du roi, en lui faisant connaître que, quand je serai ici retenue par ses ordres, j'y demeurerai encore avec plus de satisfaction dans l'espérance de faire quelque chose qui lui soit agréable, et que de plus je ne souhaite nullement sortir d'ici pour aller à soixante lieues de Paris, à moins qu'il ne me le commande expressément ; ce que je ferai après pour lui obéir, mais non pas pour suivre mon plaisir, le trouvant tout entier dans cette maison, où je demeurerai si Sa Majesté le trouve bon, jusqu'à ce que Dieu m'inspire ce que j'aurai à faire touchant mon accommodement. Cependant, soyez assuré que je ne me consolerai pas d'avoir eu une promptitude si mal à propos, et d'avoir déplu à celui à qui je dois tout ce que j'ai au monde. Je vous prie de m'excuser auprès de lui, et de me croire, etc.

La réponse à cette lettre touchante ne se fit pas attendre.

Colbert à la connétablè Colonna.

A Versailles, le 24 septembre 1672.

« Madame,

» J'ai lu au roi le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le retour du courrier. Sa Majesté a bien reçu les excuses que vous faites des termes de votre billet du jour précédent, et elle m'ordonne de vous dire qu'elle vous donnera toujours la protection qu'elle vous a promise. Et en même temps elle m'ordonne de vous dire qu'elle persiste dans ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire de sa part ; et pour cet effet que vous choisissiez un couvent à soixante lieues de Paris, pour vous y retirer jusqu'à ce que votre accommodement avec M. le connétable puisse se terminer. Sa Majesté attend par le retour du porteur, qu'elle m'ordonne de vous envoyer exprès, le nom du couvent que vous aurez choisi, afin que vous puissiez vous y rendre et y demeurer en toute sûreté. Après m'être acquitté de l'ordre de Sa Majesté, je vous prie de me permettre, Madame, de vous dire qu'il est difficile que vous puissiez juger de ma charité, ou pour mieux dire de l'envie de vous servir et de contribuer en quelque chose à votre satisfaction par ce qui s'est passé. Le

roi a bien voulu faire passer par ma plume ses ordres sur votre sujet; vous m'écrivez sur l'exécution de ces mêmes ordres; je lui dois fidélité, et ainsi je ne pouvais me dispenser de lui faire voir votre lettre. Et j'espère, Madame, que vous en jugerez ainsi, et que vous agréerez la protestation que je vous fais d'être toujours, etc... »

Par retour du courrier la princesse répondit.

La connétable Colonna à Colbert.

Du Lys, le 25 septembre 1672.

« Le commencement de votre lettre m'a fort réjouie, monseigneur, voyant que le roi avait bien reçu mes excuses, et qu'il voulait bien m'accorder toujours sa protection ; mais la suite ne me fait que trop connaître qu'il me voudrait bien loin de son royaume, et que ce n'est que par une simple honnêteté tout ce qu'il en fait. Du reste je ne sais pas assez bien la carte pour choisir un couvent dans une ville à soixante lieues de Paris; il n'a qu'à dire où il veut que j'aille, et je m'y rendrai, quoiqu'il me soit bien fâcheux de quitter un endroit où j'étais tout accoutumée et où je recevais tous les bons traitements que je pouvais souhaiter.

» Au moins que ce soit dans une abbaye et un

beau couvent, car je ne saurais pas y durer autrement. Je n'aurais jamais cru ce que je vois!... Je n'en dirai pas davantage, parce que je ne me possède pas si bien que vous; il vaut mieux finir.

» Dites seulement au roi que je lui demande de lui parler une fois avant que de m'en aller; que ce sera la dernière fois de ma vie, puisque je ne reviendrai plus à Paris. Octroyez cette grâce, je vous en conjure, monseigneur, et après je lui promets que je m'en irai encore plus loin s'il le souhaite, étant toujours fort disposée à lui obéir. »

Si Louis XIV a lu cette lettre touchante sans en être ému, il faut croire à sa parfaite insensibilité. Ce qui nous fait douter qu'il l'ait vue, c'est que Marie attendit vainement une réponse pendant cinq jours, qui lui parurent cinq siècles. Elle épiait vainement le moindre bruit, le pas d'un cheval la faisait tressaillir, croyant toujours voir arriver le courrier porteur du billet qui lui accordait enfin la dernière grâce qu'elle implorait; mais chaque jour finissait sans rien amener. Au bout de ce temps, ne pouvant plus supporter le supplice intolérable de l'attente trompée, elle écrivit de nouveau ces poignantes lignes.

La connétable Colonna à Colbert.

Ce 1er octobre.

« Vous ne me répondez pas un mot, monseigneur, sur la prière que je vous avais prié de faire au roi de ma part; je ne sais plus qu'en juger. Je connais la bonté et l'honnêteté du roi de tout temps, et ne sais ce que je puis avoir démérité depuis mon arrivée en France, qu'il ne me juge pas digne d'une audience, ni d'un mot de réponse; *ou il faut que j'aie bien des ennemis, ou que mon malheur soit sans exemple, puisqu'il est possible que le roi, qui est le plus obligeant roi du monde, commence par moi à être inexorable.* Excusez, monseigneur, la plainte que je vous fais, et croyez-moi toujours votre etc. »

Enfin la réponse arriva; elle s'était croisée avec la lettre de Marie.

Le roi à la connétable Colonna.

A Versailles, le 29 septembre 1672.

« Ma cousine, désirant vous donner une abbaye commode pour vous retirer et y demeurer en

toute sûreté pendant le temps que vous voudrez demeurer dans mon royaume, je n'en ai point trouvé qui convînt mieux à tout ce que vous pouvez désirer que celle de Saint-Pierre, de ma ville de Reims, dont la dame d'Orval est abbesse; et pour cet effet, aussitôt que j'aurai votre dernière réponse à cette lettre, j'enverrai le sieur Goberti pour vous y aller conduire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, ma cousine, en sa sainte et digne garde [1]. »

« Voilà toute la réponse que je reçus à ma lettre, dit Marie. M. de la Gilbertière vint, au bout de quatre ou cinq jours avec un carrosse et un ordre à l'abbesse de me faire sortir. J'obéis donc et sortis avec quatre filles que j'avais alors, M. le connétable m'en ayant envoyé trois qui étaient restées à Rome que je lui avais demandées, et dont il y a encore deux à mon service, et tous ensemble nous prîmes le chemin d'Avenay, qui est une abbaye à trois lieues de Reims, où le roi avait ordonné que je fusse conduite, m'ayant fait grâce de trente lieues. »

Elle quitta le Lys, la mort dans le cœur.
L'abbesse vit partir avec chagrin la connétable,

1. Bibliothèque nat. MSS., volume verts, C. — Correspondance adm. publiée par Depping I-IV, p. 923.

à laquelle tout le couvent s'était fort attaché pendant son court séjour, et elle écrit à Colbert.

La sœur Marie-Magdeleine de Jésus, abbesse du Lys, à Colbert.

Le 3 octobre.

« J'ai reçu avec le même respect et soumission les ordres du roi pour laisser sortir madame la connétable de cette maison, comme j'avais fait celui de l'y faire entrer. Si elle a apporté quelque retardement, je vous supplie de croire, monseigneur, que je n'y ai aucune part, et l'aurais remise sur l'heure entre les mains de M. de la Gilbertière, si elle n'avait réglé avec lui toutes choses. J'ai suivi avec toute la fidélité que je dois les intentions de Sa Majesté, que vous m'avez fait l'honneur de me prescrire; de son côté elle s'est fort bien conduite, et nous avons tout sujet de nous en louer. »

Le roi ne voulait pas, vis-à-vis du public, convenir que le nouvel exil de la connétable lui était infligé par son ordre; il dit bien haut que la connétable avait désiré quitter le Lys et se rendre à Avenay; il eut soin même de l'écrire à l'arche-

vêque de Reims. Voulait-il ménager l'amour-propre de madame Colonna ou dissimuler la dureté dont il usait envers elle? nous l'ignorons, mais voici sa lettre.

Le roi à l'archevêque de Reims.

A Versailles, ce 28 septembre 1672.

« Mon cousin, étant bien aise de contribuer au dessein que ma cousine la connétable Colonna a pris de demeurer dans une maison religieuse durant le temps qu'elle se trouve obligée par ses affaires particulières de s'arrêter dans mon royaume, et sachant qu'elle ne peut être plus agréablement dans aucune autre que dans l'abbaye d'Avenay, je vous fais cette lettre pour vous dire que je désire qu'elle soit adressée par votre autorité dans ladite abbaye, et que l'abbesse dudit couvent connaisse par vous que mon intention est que l'on ait pour elle toute la considération et les égards qui sont dus à une personne de sa qualité. »

Une grande mélancolie s'était emparée de la connétable en quittant l'abbaye du Lys; elle sentait bien que l'espérance de revoir le roi s'affaiblissait de plus en plus. Le voisinage de

Fontainebleau lui offrait des chances favorables pour le rencontrer ; un hasard, qu'on pouvait faire naître, suffisait à les rapprocher ; rien de semblable n'était possible à Avenay, et la pauvre princesse y arriva la mort dans l'âme.

« L'abbesse, (madame Brulart de Sillery[1]), me reçut avec tous les témoignages d'estime et de tendresse qu'on peut désirer ; mais un mois après, monseigneur l'archevêque de Reims, frère de M. le marquis de Louvois, vint me rendre visite, et me pressa fort de lui faire savoir les raisons de ma sortie, que j'avais à dire au roi ; de quoi m'étant excusée sur la différence qu'il y avait, il me demanda, d'un air assez désobligeant, si je voulais faire ressouvenir Sa Majesté des choses passées ; à quoi je répliquai, que c'était la chose qui occupait le moins ma pensée, comme c'était celle aussi à laquelle je devais le moins penser.

» L'abbesse me donna des preuves continuelles de sa générosité et de sa complaisance ; et toutes les religieuses, qui avaient beaucoup d'esprit, s'efforcèrent à l'envi de me faire passer le temps agréablement, durant l'espace de trois mois, que je jouis de leur aimable compagnie. »

Malgré tous les efforts de ces dames, malgré la

1. Petite-fille de chancelier de ce nom sous Henri IV, et arrière-grand'tante du marquis de Genlis, époux de la célèbre marquise.

bonne grâce et les soins de l'abbesse, l'abbaye d'Avenay n'offrait à la connétable que l'existence la plus triste; son éloignement de Paris rendait les visites des siens à peu près impossibles. Cependant au bout de trois mois, elle reçut enfin celle de son frère; depuis leur séparation assez froide à Grenoble, ils ne s'étaient point revus. La tristesse de sa sœur le frappa, et il jugea le moment favorable pour tenter un dernier effort en faveur d'une réconciliation avec son mari. Il fallait pour cela ôter à Marie les illusions qu'elle caressait encore; et M. de Nevers lui dit, ce que tout le monde savait, sauf elle, c'est que le roi avait cédé aux animosités féminines dont elle était l'objet en l'envoyant à Avenay; ce fait est mentionné dans une dépêche de Paris au cardinal d'Estrées :

« Tout le monde dit ici que cet ordre a été causé et provoqué par de grandes jalousies féminines; quelques personnes ne seront pas tranquilles en pensant qu'elle pourrait revenir à Paris, car elles ne croient pas que la semence jetée dans le cœur du roi lorsqu'il était jeune soit entièrement desséchée, et croient qu'elle pourrait germer de nouveau [1]. »

Puis le malicieux correspondant ajoute après cela que la reine a la fièvre.

1. Archives étrangères. Rome, 1672.

M. de Nevers était donc bien certain que, soit la reine, soit madame de Montespan, lui sauraient un gré infini de persuader à la princesse de retourner en Italie ; mais il avait trop d'esprit pour lui proposer directement de rejoindre son mari ; il se borna à la plaindre d'être forcée de mener une vie si peu conforme à ses goûts. Alors Marie, touchée de l'affection que lui témoignait son frère, donna un libre cours au chagrin que lui causaient les rigueurs inouïes du roi. « Il veut, dit-elle, me réduire au désespoir, afin que, dégoûtée du présent et méfiante de l'avenir, je vienne à regarder ma réconciliation avec mon mari comme moins dure que l'état où je me trouve ; mais il se trompe, je quitterai plutôt la France, n'importe comment, et je chercherai un pays plus hospitalier ! »

M. de Nevers, inquiet de l'exaspération de sa sœur, qu'il savait capable de prendre les partis les plus extravagants, chercha à la calmer, et lui offrit de demander au roi la permission de l'emmener chez lui à Nevers. Elle y consentit avec joie, et huit jours après le duc venait la chercher, muni de l'autorisation demandée. Évidemment, M. de Nevers agissait d'accord avec le roi, et aussi avec le connétable ; leur but était de faire sortir madame Colonna de France, et par un moyen ou par un autre, la forcer de rentrer en Italie ; mais la facilité de Marie à croire ce qu'elle désirait,

qui n'avait d'égale que sa confiance dans la bonne foi des autres, ne lui laissa rien soupçonner, et elle partit, tout heureuse de retrouver sa liberté, et reprenant déjà l'espoir de revoir Paris envers et contre tout.

« L'espérance d'obtenir d'aller quelque jour à Paris, dit-elle, me fit entreprendre ce petit voyage avec beaucoup de satisfaction ; mais mon attente fut bientôt trompée, car ayant donné parole à mon frère d'entrer dans un couvent, au cas qu'il partît de Nevers, il me dit au bout de huit jours que quelques affaires l'obligeaient à s'en aller promptement à Venise, et qu'il espérait que je ne manquerais pas à ce que je lui avais promis. Ce voyage imprévu m'affligea extrêmement, tant parce qu'il m'ôtait l'espérance que j'avais conçue de retourner à Paris, que parce qu'il m'allait faire sortir d'un lieu où je me trouvais assez bien, et me priver de la compagnie de la duchesse de Nevers, ma belle-sœur, qui est assurément une des plus aimables et des plus complaisantes personnes de la terre, et qui faisait tout son possible pour soulager mes ennuis.

» Cependant, malgré toutes ces considérations, comme je suis femme de parole, je voulus la lui tenir au préjudice même de ma satisfaction, et fus visiter tous les couvents de Nevers, pour voir s'il y en aurait quelqu'un qui

fût à mon gré, parce que j'étais accoutumée à de belles et grandes abbayes, et mon frère, d'ailleurs, me pressant tous les jours; plus, pour dire la vérité, par politique que pour les affaires qu'il avait à Venise, je lui dis que je ne trouvais point de meilleur expédient pour lui donner la satisfaction qu'il désirait de moi, que d'aller à Lyon et que j'aurais là des monastères à choisir. »

Elle fit donc de tendres adieux à sa belle-sœur et partit pour Lyon, son frère n'ayant fait nulle objection à ce désir.

« Cette résolution, dit-elle, ne déplut point au duc de Nevers, espérant qu'elle lui donnerait lieu de me mener plus loin, comme il le fit. Nous prîmes donc le chemin de Lyon où M. le marquis de Villeroy nous envoya ses carrosses et, après nous être reposés, je fus reconnaître les couvents et entre autres celui de Sainte-Marie de la Visitation, situé sur une hauteur, d'où l'on découvre toute la ville, et dans lequel je fusse restée si mon destin, qui s'oppose toujours à mon bien, n'eût inspiré à M. le marquis de Villeroy et à mon frère de m'en dissuader; lesquels surent si bien m'exagérer ce que j'avais eu à souffrir en France et les mauvais traitements que j'y avais reçus du roi, que je pris la résolution d'en sortir et de me retirer en Italie, sans pourtant leur dire l'endroit. »

La connétable mûrissait un dessein qui, par une bizarre coïncidence, allait cadrer parfaitement, avec les intentions de son mari. Dans le trouble et l'extrême irritation qu'avait causés au prince Colonna le proche voisinage de Paris de l'abbaye du Lys, il était venu s'en plaindre au cardinal d'Estrées, son confident ordinaire ; il lui avait fait part, en même temps, d'un désir à la réalisation duquel il attachait un grand prix. Il s'agissait d'attirer, si possible, la princesse en Piémont ; supposant que le duc de Savoie avec lequel il était dans les meilleures relations, pourrait la conseiller et l'incliner à une réconciliation que le connétable affirmait désirer avec passion.

Le cardinal écrivit en ce sens au duc, qui lui répondit la lettre qui suit :

3 septembre 1672.

«... Pour beaucoup de raisons, non moins que par mon propre sentiment, j'ai compris le juste regret qu'a causé au connétable Colonna le départ imprévu de la duchesse sa femme la duchesse de Tagliacozzo[1] ; j'y ai compati avec un déplaisir proportionné à la grande estime et affection que je

1. Duchesse de Tagliacozzo était un des titres de la connétable.

lui porte, et je lui souhaite de tout mon cœur une pleine satisfaction. Donc Votre Éminence peut bien croire avec quel plaisir je serai porté à la lui procurer; mais la façon dont me presse Votre Éminence dans sa lettre si courtoise, ne me laisse autre chose à faire que de chercher les moyens les plus efficaces pour lui complaire, et d'étudier les moyens de parvenir à une fin si désirable avec la plus grande promptitude possible. Que Votre Éminence soit donc assurée que je ferai la plus grande diligence pour disposer par les bons offices que je jugerai les plus efficaces, madame la duchesse à prêter l'oreille à un ajustement si convenable et si louable, et à vous faire connaître si elle a quelque propension à venir dans mes États[1]. »

Comme le dit fort bien Perrero dans ses excellents articles, c'était là un remède pire que le mal; au lieu de l'empêcher, il pouvait le produire, si l'on tenait compte de la galanterie bien connue du jeune duc, aux conseils et à la protection duquel on voulait confier la belle fugitive. Mais le connétable, aveuglé par la crainte d'une entre-

1. Archives royales de Turin, minute de la lettre du duc écrite au cardinal d'Estrées. Pour tout ce qui concerne la correspondance du duc de Savoie au sujet de Marie Mancini, nous avons consulter les excellents articles de M. Perrero qui ont paru dans les *Curiosità e ricerche di storia subalpina*, mai 1895. T. I.

vue du roi et de sa femme, croyait tout sauvé, si elle quittait la France.

Marie avait-elle connu le désir du connétable? C'est fort probable, il ne lui déplut pas ; devant les rigueurs du roi, la pensée de la réception brillante que le duc de Savoie avait faite à sa sœur, la réputation d'élégance de cette cour, se présentèrent vivement à son esprit, et lorsque son frère voulut l'emmener en Italie, elle prit intérieurement le parti d'aller en Piémont, mais sans lui en dire un mot.

« A peine fus-je hors de France, dit-elle, que je connus la faute que j'avais faite d'en sortir et de ne pas rester à Lyon. Pour la réparer en quelque façon, je résolus de rester à Turin quand j'y arriverais, dans l'espérance que Son Altesse Royale le trouverait bon. Je ne découvris ce dessein à personne qu'à ma sœur, lorsque je passai par Chambéry, où elle était, la priant instamment d'écrire à Son Altesse Royale en ma faveur pour en faciliter l'exécution, ce qu'elle fit d'une manière très obligeante. Lorsque nous fûmes au delà des Alpes, je fis savoir ma résolution à mon frère, qui en fut assez surpris, mais qui ne s'y opposa pas, n'ignorant point que ce n'était alors ni le temps ni le lieu. Je fis donc partir M. Bonneuil, qui était un aumônier que j'avais pris à Grenoble, qui m'était depuis venu trouver à Avenay et m'avait

suivie à Turin (de la science et de la fidélité duquel je ne saurais assez dire de bien, étant certain qu'il possède l'une et l'autre dans un souverain degré), et le chargeai d'une lettre pour Son Altesse Royale où je la suppliais de me permettre de me retirer dans quelque couvent en ses États, l'assurant que le roi ne le trouverait pas mauvais. A quoi Son Altesse me répondit très obligeamment, le jour d'après, qu'elle m'accordait fort volontiers sa protection, pourvu que le roi ne le désapprouvât pas, comme je l'en assurais, et il m'envoya complimenter par un gentilhomme qui vint me prendre en carrosse pour me mener à Turin. »

Le duc de Savoie va jouer un trop grand rôle dans notre récit pour ne pas nous arrêter quelques instants avant d'aller plus loin.

Charles-Emmanuel II était fils de Victor-Amédée Ier et de madame Christine, propre fille d'Henri IV, qui passait pour la personne la plus accomplie de son temps. Ce prince n'avait que quatre ans lorsqu'il commença à régner sous la régence de Christine de France, sa mère. Cette princesse conserva toute sa vie le gouvernement des affaires et demeura, ainsi que son fils, liée de cœur et de fait aux intérêts de la France, à quelque jalousie près de la puissance de Louis XIV, et malgré l'échec si blessant pour l'amour-propre de Madame Royale que la princesse, sa fille, avait

subi à l'entrevue de Lyon. Cet échec, Charles-Emmanuel ne l'avait pas oublié [1].

Au moment où nous sommes, Louis XIV venait de rendre un service sérieux à son cousin. Pendant que le roi portait les armes contre la Hollande en 1672, le duc de Savoie avait entrepris lui-même une guerre inattendue contre la république de Gênes, guerre rendue fort difficile par les obstacles naturels du pays où il s'engageait.

Les Génois, revenus de leur première surprise, s'emparèrent des places déjà occupées par l'ennemi et le forcèrent de battre en retraite. Voyant le mauvais état de ses affaires, le duc sollicita le secours du roi auquel il n'avait cependant point fait part de son dessein. Sa Majesté, qui avait besoin de toutes ses troupes en Hollande, ne voulut point se déclarer contre les Génois, mais il offrit sa médiation, qui fut acceptée par la république de Gênes et le duc de Savoie.

M. de Gomont, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, fut envoyé à Turin et à Gênes pour traiter de la paix, et les dernières négociations avaient lieu au moment de l'arrivée de la connétable.

Charles-Emmanuel avait donc tout intérêt, dans ces circonstances, à ne point nuire aux bons rapports qui existaient entre lui et son cousin ; aussi

1. Voir le *Roman du Grand Roi*, p. 118.

écrivit-il une lettre fort courtoise pour lui annoncer l'arrivée de la princesse Colonna dans ses États, et lui demander, en quelque sorte, son consentement pour qu'elle pût y séjourner. Voici la réponse du roi :

Louis XIV au duc de Savoie[1].

5 janvier 1673.

« Mon frère,

» Rien n'est plus honnête que ce que vous m'écrivez sur l'arrivée de ma cousine la connétable Colonna dans vos États. J'ai bien de la joie qu'elle ait pris une route qui l'achemine au lieu où elle pourra traiter son accommodement en personne. Vous me ferez un fort grand plaisir de l'exhorter à s'y rendre le plus tôt qu'il lui sera possible, étant persuadé que c'est la véritable voie du bonheur que je lui souhaite. J'attends cette marque de votre amitié. »

Évidemment le consentement du roi est formel, mais l'insistance qu'il met à exprimer le désir qu'il a de voir la connétable se rendre le plus vite possible auprès de son mari, indique peut-

1. *Œuvres de Louis XIV*, publiées par Roze. t. Ier.

être que, tout en traitant le plus mal du monde celle qu'il avait tant aimée, il ne se soucie point de la voir séjourner longtemps dans les États d'un prince aussi séduisant que le duc de Savoie. Quant au connétable, son consentement était acquis d'avance; tous les obstacles étant donc levés, le duc écrivit lui-même à la princesse qu'il était fort honoré du choix qu'elle avait bien voulu faire de ses États comme retraite, et qu'il l'attendait au moment qu'elle lui indiquerait. Marie, enchantée du fond et de la forme de la réponse, la transmit à son frère qui ne se gêna point pour en témoigner sa mauvaise humeur. Son mécontentement avait pour cause la hâte qu'il avait mise à informer le connétable que, par ses soins, Marie allait se réunir à lui. Il fallait maintenant démentir cette nouvelle.

VIII

La cour de Savoie et l'arrivée de la connétable. — La course en traîneaux. — Les ambassadeurs de France à Turin. — Leurs dépêches à Versailles. — Le duc amoureux de la connétable. — Le couvent de la Visitation. — Lettres du Nonce. — Jalousie et irritation du prince Colonna. — Bref du pape à Charles-Emmanuel. — Réponse du duc. — Son amour pour la connétable n'est plus un secret. — Visite de la marquise Paléotto. — La princesse part pour voir sa sœur à Chambéry.

La cour de Savoie était à cette époque une des plus brillantes de l'Europe. Le duc et la duchesse[1], jeunes tous deux, aimant également le plaisir et les fêtes, ne négligeaient rien pour attirer les étrangers de distinction et pour s'entourer d'une

1. Madame Royale, Marie-Jeanne de Savoie-Nemours, née le 21 juin 1646, fille unique du duc de Nemours, tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère. Elle était passionnément éprise de son mari, qui lui faisait de nombreuses infidélités, sans cesser pour cela d'avoir les plus grands égards vis-à-vis d'elle. Elle l'avait épousé en 1664.

noblesse nombreuse et élégante, qui contribuait également à l'agrément et à la magnificence de leurs réceptions. Les ballets, les tournois, les courses de chevaux et de traîneaux se succédaient sans relâche. Le duc était le plus adroit et le plus élégant cavalier de sa cour; à peine âgé de trente-neuf ans, sa charmante figure, l'animation de sa physionomie, la vivacité de son esprit, la prévenance de ses manières et ses attentions délicates en faisaient un séducteur dangereux, justifiant trop souvent l'inquiète jalousie de sa femme qui l'adorait.

La princesse Colonna connaissait bien sa galante réputation, et il est fort probable qu'elle ne redoutait point d'affronter un danger qu'elle était habituée à braver. Le duc, de son côté, désirait ardemment revoir cette belle et spirituelle Marie Mancini, rencontrée à la fameuse entrevue de Lyon, où elle l'avait fort mal traité. Loin de lui en garder rancune, il prenait plaisir à la recevoir royalement.

Le courrier qui annonça au duc de Savoie l'arrivée de la connétable l'avait laissée à la Novalaise, au pied du Mont-Cenis ;le carrosse, un gentilhomme et six gardes envoyés par Sa Majesté la rencontrèrent à Rivoli où elle coucha, et le 23 janvier par un froid rigoureux, dès huit heures du matin, elle se mit en marche. Son Altesse en eut avis et monta aussitôt dans son

carrosse avec deux de ses officiers, suivi d'un peloton de ses gardes et d'une escorte nombreuse de gentilshommes à cheval, tous impatients de voir cette belle connétable dont les aventures avaient occupé le monde entier depuis deux ans.

Dès que madame Colonna apprit que le duc arrivait en personne, elle lui envoya dire qu'il lui faisait trop d'honneur, car elle voyageait incognito; le prince répliqua qu'il était venu de même, et au bout de quelques instants les deux carrosses se rencontrèrent.

Le duc sauta vivement hors du sien pour donner la main à la princesse, mais elle était descendue si précipitamment qu'il arriva trop tard.

La stupéfaction de Charles-Emmanuel en voyant celle qu'il attendait ne peut se décrire. Le souvenir de Marie, à l'entrevue de Lyon, était resté gravé dans sa mémoire en traits ineffaçables, il pouvait bien supposer que les quatorze années écoulées depuis lors auraient apporté quelques changements en elle; mais comment croire que la grande dame au luxe et au train de reine qui l'avait jadis ébloui, se serait métamorphosée en une sorte de bohémienne comme celle qui était devant ses yeux? Le costume de la connétable consistait « en une jupe de ratine rouge, garnie de guipures usées et mal en ordre, un justaucorps de drap couleur de muraille, et pour se garantir du froid une méchante petite couverture de laine,

laquelle lui passait par-dessus la tête et était ceinte autour du corps par une écharpe bleue ; on apercevait, encadré par la couverture et à moitié caché un visage d'une pâleur mate illuminé par deux grands yeux noirs. Pour toute suite on vit descendre d'une petite voiture qui suivait le carrosse, une mauresque et un abbé à la soutane râpée. Ce dernier tenait à la main un chétif porte-manteau qui ne pouvait contenir de nombreuses hardes.

Le duc de Savoie fit un effort pour dissimuler la surprise et la pitié que lui inspira la vue de la connétable dans un tel équipage. Au même moment, M. de Nevers passait dans son carrosse sans vouloir s'arrêter ; malgré sa mauvaise humeur, il avait traversé le Mont-Cenis avec sa sœur et fait route avec elle jusque-là. S. A. R. le reconnaissant lui cria : « Adieu, cousin ! n'y a-t-il rien de nouveau en France ? » Mais l'autre courut la poste sans lui répondre.

Après les premiers compliments le duc fit galamment monter la princesse dans son propre carrosse, mieux fermé et plus à l'abri que l'autre, « parce qu'il était vitré », et dans lequel le capitaine des gardes et le premier écuyer de Son Altesse prirent également place.

Avant d'arriver à Turin la connaissance était faite, et le duc, cachant de son mieux la triste impression qu'il venait d'éprouver, se mit à plai-

santer sa nouvelle hôtesse sur les dédains qu'elle lui avait fait essuyer lors de l'entrevue de Lyon. « Vous m'avez traité en petit garçon, et vous me regardiez par-dessus l'épaule, dit-il en riant, j'en fus très offensé: mais je suis très fier maintenant de la confiance que vous daignez m'accorder en venant résider dans mes États, et je la considère comme une réparation à ce dédaigneux accueil que j'avais toujours sur le cœur. »

L'honnête façon dont s'exprima le duc sur ce sujet un peu délicat bannit toute cérémonie ; la princesse, peu à peu réchauffée, au physique et au moral, avait rejeté en arrière la couverture qui cachait une partie de son visage ; quelques boucles de ses longs cheveux noirs s'en étaient échappées, et l'on put voir à l'aise ses yeux brillants, et ses belles dents qu'un sourire malicieux découvrait sans cesse. Le son de cette voix, qui jadis avait tant d'empire sur Louis XIV, acheva d'enchanter le duc, il la regardait si fixement, avec une expression d'admiration si peu déguisée, que par un rapide mouvement elle ramena la petite couverture sur sa tête : le duc comprit et détourna enfin les yeux. Sur ces entrefaites, ils entrèrent à Turin et arrivèrent, toujours suivis de leur brillant cortège, à la porte du couvent de la Visitation où le duc et l'archevêque avaient fait préparer un appartement le mieux disposé possible, mais fort petit, car le couvent n'en possédait pas d'autres.

L'archevêque était à la porte pour recevoir la connétable, et S. A. R. entra avec elle, l'archevêque lui en ayant donné l'autorisation. Le duc demeura dans le jardin pendant que la connétable montait chez elle pour se rajuster un peu; mais à sa grande surprise, Son Altesse la vit redescendre dans le même costume, sauf la petite couverture qu'elle avait eu soin de supprimer. Ils se promenèrent ensemble pendant plus de deux heures, malgré le froid, passant et repassant dans les allées droites et bordées de buis, du modeste jardin du couvent et parlant avec une grande animation. Pendant cette conversation, le duc cherchait en lui-même un moyen honnête d'offrir de l'argent à la belle voyageuse sans la blesser; enfin, prenant son courage à deux mains, il la pria de le considérer comme son trésorier, si parfois l'argent venait à lui faire défaut. Elle le regarda quelques secondes, puis dit froidement : « En effet, il me fait défaut, car voilà tout ce que je possède », et dégrafant rapidement le haut de son corsage, elle laissa voir un superbe rang de perles attaché à son cou : « C'est, reprit-elle d'une voix un peu altérée, le collier que le roi me donna quand je partis pour Brouage, il ne me quittera jamais! »

Le duc, en racontant cette scène à M. de Gomont, lui dit qu'elle avait prononcé ces derniers mots avec un accent qu'il ne pourrait oublier. Enfin S. A. R. prit congé de la connétable plus ému et

plus troublé qu'il ne voulait se l'avouer, et après s'être assuré que rien ne lui manquerait.

Dès le lendemain, M. de Gomont, ministre plénipotentiaire de France[1], écrivit au roi, et après lui avoir conté tous les détails de l'arrivée, il dit en finissant : « J'ai envoyé chez madame pour lui faire compliment dès hier l'après-dîner, on n'a pu parler qu'à une religieuse à la grille, laquelle a dit que madame était couchée. J'y renverrai aujourd'hui ; si elle désire me voir, je m'y rendrai, croyant que Votre Majesté ne le désapprouvera pas. » Pendant que M. de Gomont expédiait au roi cette dépêche, M. de Servien[2], rivalisant de zèle, écrivait de son côté à M. de Pomponne avec les mêmes détails.

La connétable connaissait Servien et sa femme de longue date; aussi furent-ils promptement admis auprès d'elle, dans le petit parloir particulier que le duc lui avait fait arranger, et qui avait une entrée séparée de celui des religieuses. Avec sa flexibilité d'esprit habituelle, Marie oubliait déjà les fatigues de la route comme les inquiétudes de l'avenir, et elle reçut l'ambassadeur avec la bonne grâce qu'elle savait témoigner à ceux qui lui plaisaient.

1. Il venait de conclure heureusement la paix entre le duc de Savoie et la république de Gênes, et résidait encore à Turin pour quelque temps. M. de Servien était l'ambassadeur de France attitré.

2. Ennemond Servien occupait les fonctions d'ambassadeur à Turin depuis 1648 et s'acquittait avec succès de cet emploi.

Le premier soin de Servien fut de sermonner la connétable au sujet de sa réunion avec son mari. « Elle m'a prié, écrit-il, de témoigner à la Cour qu'elle n'avait pris la résolution de venir ici que dans la pensée qu'en s'approchant davantage de Rome, elle ferait une chose fort agréable à monsieur son mari, auquel Sa Majesté lui a fait ordonner de complaire et d'obéir, cela m'a donné lieu de l'exhorter fortement à se réconcilier, mais elle m'a répondu qu'elle n'y était pas entièrement résolue, et qu'elle ne disait encore ni oui, ni non[1]. »

A peine arrivée, et sans lui laisser le temps de respirer, voilà déjà la pauvre princesse assiégée par cet éternel projet de réconciliation. L'archevêque et le nonce ne manquèrent pas d'arriver à la rescousse; et grâce à l'importance que tous ces personnages attachent à transmettre à leur Cour les moindres incidents de la vie de la princesse, nous leur devons d'être parfaitement renseignés et de pouvoir constater une fois de plus, par comparaison, l'exactitude parfaite de son Journal.

Si les dépêches racontent exactement les mêmes faits, l'esprit qui les dicte est très différent; le nonce veut avant tout complaire au connétable et entrer dans ses vues; Gomont désire plaire au roi, et lui adresse directement ses dépêches, et Servien, qui aime la connétable, écrit à Pomponne, qu'il sait lui être favorable.

1. Affaires étrangères, Turin, 1673.

Il va sans dire que le duc, après avoir acquis la certitude du dénuement dans lequel se trouvait madame Colonna, avait donné sur-le-champ les ordres nécessaires pour qu'elle fût défrayée de tout dans son modeste couvent. Il la pria de faire venir de Rome des femmes et des officiers de service, ce qu'elle fit en effet, et ses gens lui rapportèrent sa cassette de pierreries que le connétable ne voulut point garder; enfin le duc se comporta d'une manière tout opposée à celle dont le roi avait usé aux abbayes du Lys et d'Avenay.

Quand Louis XIV lut dans la dépêche de Gomont le trait du collier de perles, ce dernier souvenir du passé ne laissa pas de lui causer une certaine émotion; il fit expédier promptement dix mille pistoles à madame Colonna, quoiqu'il ne dût point lui continuer cette pension une fois qu'elle serait hors de ses États.

Au bout de peu de jours, elle se trouvait acclimatée; une seule chose lui déplaisait, la clôture rigoureuse du monastère de la Visitation. Gomont écrit le 29 janvier :

« Madame la connétable est toujours ici dans son couvent, j'ai été la voir deux fois....

» Son Altesse Royale y va presque tous les jours. Ce prince m'a dit à diverses reprises qu'il s'apercevait que madame la connétable s'ennuyait dans le couvent, qu'elle voudrait fort en pouvoir sortir, et y rentrer à sa volonté; mais que ce

n'était point l'usage à Turin..... Elle est aussi réjouie dans ses aventures, que si elle était dans toutes les prospérités du monde. Il lui est arrivé quelques femmes et des domestiques, tout cela lui manquait. »

Gomont dans ses dépêches insiste malicieusement sur la fréquence des visites du duc à la belle recluse; le nonce observe aussi, non sans inquiétude, l'intimité qui s'établit entre eux. Il est certain que Charles-Emmanuel se sentait chaque jour attiré davantage par cette femme mobile, fantasque, passant des larmes à la gaieté, et de la folie au désespoir; cette variété même ne la rendait que plus séduisante. Il cherchait à l'égayer et à la distraire par tous les moyens possibles, et le nonce nous donne la description d'une fête originale arrangée par le duc, en grande partie pour divertir la connétable.

« Une neige abondante donna lieu au divertissement des *slitte* (traîneaux). On prépara tout ce qui était nécessaire à la course, hier, sur la place Château. Les traîneaux étaient divisés en quatre quadrilles de six, chacun ayant avec lui un cavalier pour régler la marche du cheval; ils comparurent à son de trompe dans l'ordre suivant : en tête du premier était madame la duchesse, avec une livrée couleur de feu, servie par le comte de Verrue. Dans le second la princesse Louise avec

une livrée couleur feuille morte avec un manteau noir, en signe de veuvage, servie par don Gabriel de Savoie. Dans le troisième, la marquise de Dronero, de couleur bleue céleste, avec le prince Philibert. Dans le quatrième, la comtesse de Sales, de couleur orange, avec Son Altesse. Les autres dames, servies par d'autres cavaliers, étaient vêtues selon la couleur de leur propre quadrille. Chaque escadron rompit deux lances sur deux centaures dressés des deux côtés de la place, puis, percèrent à coups de flèches les dragons, et après cela à coups de pistolets tirèrent sur les lions, et finalement attaquèrent les panthères avec l'épée.

» Les simulacres de toutes ces bêtes féroces, étaient disposés dans la largeur de la place pour pouvoir diriger les coups, pendant une marche de cheval réglée d'une certaine façon pour simuler de cette manière une chasse.

» Après cela les traîneaux coururent à la rencontre l'un de l'autre, et puis deux à deux, et augmentant peu à peu de nombre, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à celui de six. Ils firent à la fin, une sorte de cavalcade mêlée comme en confusion, mais au milieu de cette apparente cohue apparaissait toujours la division des groupes, dans lesquels la régularité des mouvements et des tournants les plus difficiles, réjouissait les yeux de toutes les dames et cavaliers qui étaient aux fenêtres des palais entourant la place. A l'intérieur

le peuple spectateur satisfaisait sa curiosité en admirant la bizarrerie et la richesse des habits, l'adresse du maniement des armes et encore plus la vérité de l'action que les cavaliers et les traîneaux feignaient de représenter. »

Le récit de ce brillant spectacle n'a rien jusqu'à présent qui puisse blesser la susceptibilité d'un mari qui sait sa femme bien et dûment cloîtrée dans un couvent ; mais hélas ! le nonce a la malencontreuse idée d'ajouter : « Finalement pour récréer madame Colonna, on recommença la course sous les fenêtres du monastère, d'une desquelles elle put très bien voir une si belle pantomime. »

Il n'en fallait pas tant pour mettre le connétable hors de lui, d'autant plus que Lorenzo Colonna était, de l'avis de tout le monde, le plus brillant cavalier, le plus hardi, le plus adroit des princes romains; à Naples et à Venise il avait la même réputation dont il était fier et fort jaloux. Il ne lui plut point de lire le récit des succès du duc dont il commençait à prendre ombrage, et l'attention même de ce prince, de faire recommencer la seconde partie de la course sous les fenêtres de Marie, ne lui fut pas plus agréable.

Le but unique du connétable, en désirant l'arrivée de sa femme à Turin, était de lui rendre la vie si dure et si triste, entre les quatre murailles d'un cloître, qu'elle en fût réduite à souhaiter son

retour à Rome. Il avait écrit au duc, précisément quatre jours avant la fameuse course de traîneaux, la lettre que voici :

Le connétable Colonna au duc de Savoie.

4 février 1673.

« J'estime être une bonne fortune particulière que madame ma femme, après tant de changements et de variations, commence à reconnaître ce qui est convenable pour elle et pour moi, soit son retour en Italie, et qu'elle se soit arrêtée dans ce monastère de la Visitation, où la protection de Son Altesse, que j'ai déjà expérimenté envers moi et envers ma maison, me fait espérer que dans une conjoncture aussi importante, elle doit plus que jamais m'être utile. L'honneur de cette maison exige que Votre Altesse, par un effet de sa rare humanité, fasse insinuer à Madame que pour adoucir les choses passées, l'unique remède sera de rester cloîtrée en permanence dans le couvent, sans admettre aucune distraction qui puisse l'éloigner du bon projet par lequel elle se remettra complètement à moi ; et ne point permettre que, sans je le sache, elle puisse faire quoi que ce soit d'autre. De telles grâces m'ont été trop généreusement accordées par Sa Majesté Très Chrétienne, pour que je n'en espère pas de moins

importantes de la bonté de V. A. R. c'est-à-dire qu'elle reste enfermée dans ce couvent sur ma demande expresse et n'en sorte point dépendant absolument de ma volonté, pour des raisons qui me regardent comme mari ; et je le demande aussi comme très humble et très obéissant serviteur de Votre Altesse.

» Les bons offices de Sa Sainteté notre Saint-Père le pape viendront s'ajouter à ma supplique, car dans son saint et paternel zèle, et avec un extrême désir de réussir, il m'a, depuis l'époque de ma catastrophe, assisté et appuyé de ses grâces autant qu'il l'a pu. »

Cette lettre ne laisse prise à aucune équivoque, le connétable a parfaitement compris que la retraite dans un monastère peut être une simple affaire de forme selon la manière de l'entendre et de l'exécuter. Mais à ses yeux le couvent de la Visitation doit devenir pour la princesse sa femme une prison dont le duc de Savoie sera le geôlier.

On peut aisément croire que le duc, chevaleresque et galant comme il l'était, ne songea pas un instant à accepter un tel rôle vis-à-vis de celle qu'il avait accueillie, non comme une prisonnière qui se rend à discrétion, mais comme une femme de qualité, libre de ses actions, qui se fie à la protection d'un honnête homme.

Le connétable s'obstinait à ne pas comprendre

la position délicate du duc; il entra dans une violente colère lorsqu'il apprit la fête des traîneaux et les attentions de tout genre proportionnées, du reste, à la condition de la princesse, et que le duc continuait à lui prodiguer.

Il s'en plaignit hautement à Rome, et s'adressa même au ministre de Savoie, le chevalier Nicolas Gazelli, pour faire cesser ce qu'il appelait un scandale.

Ce dernier écrit au duc le 14 février 1673 :

« J'ai su, par M. le cardinal Charles Barberini, que le connétable Colonna fait grand cas de la bonté exercée par V. A. R. envers madame la connétable sa femme, mais que dans le but qu'il a de se réconcilier avec elle, *il serait à propos que V. A. R. ne lui témoignât pas tant de bienveillance dans cette conjoncture, et qu'elle réservât de lui témoigner son amitié pour des circonstances plus opportunes.* »

Puis le 21, le même ministre écrit de nouveau au duc pour lui demander deux grâces de la part du connétable : « 1° qu'un certain gentilhomme envoyé par le prince Colonna pour servir madame la connétable et se tenir auprès de sa personne, ne soit pas empêché d'exécuter cet ordre par quelque motif que ce soit, indiqué par madame la connétable; 2° que, si Madame parlait de partir

de Turin pour aller ailleurs, ou se disposait à le faire secrètement, V. A. R. veuille bien opérer adroitement pour l'en empêcher, et donner des ordres opportuns où Madame se trouve, le tout afin de bien disposer les choses en vue de la réconciliation désirée entre ladite dame et ledit seigneur connétable. »

Sur ces entrefaites, l'arrivée inopinée du duc de Nevers vint surprendre la princesse. Pressé par son beau-frère qui frappait à toutes les portes, il se décida à venir à Turin et à essayer d'emporter d'assaut le consentement de sa sœur de rentrer à Rome, proposant de venir la chercher dans quatre mois, après les couches de la duchesse de Nevers. Marie répondit qu'elle ne pouvait encore prendre cet engagement, mais qu'elle réfléchirait peut-être et retournerait à ce moment-là à Rome, avec son frère; le duc repartit peu satisfait.

Non content de toutes ces démarches qui ne réussissaient guère, le connétable les fit appuyer par un bref du pape; le moyen n'était pas neuf, et il l'avait employé sans beaucoup de succès auprès de Louis XIV. Le nonce, avant de remettre le bref au duc, crut devoir rendre visite à la connétable, ce qu'il faisait souvent, au grand ennui de celle-ci, car le pauvre homme était fort lourd; il recommença pour la centième fois les mêmes discours. « Elle m'écouta avec une grande patience, écrit-il naïvement, mais se borna à me répondre

que, probablement, elle se déciderait à retourner à Rome, quand son frère viendrait la chercher. Je hasardai de demander si, pour ne pas perdre de temps, M. de Nevers ne pourrait pas venir la chercher avant la délivrance de sa femme; elle répondit qu'elle ne voulait pas partir avant, ni même tout de suite après, désirant jouir de la société de sa belle-sœur pendant le voyage, et arriver avec elle à Rome. »

Ce dernier argument dut paraître assez plausible au cardinal Altiéri, car il savait que madame Colonna redoutait les moqueries et les propos malins des princesses romaines qui ne l'aimaient point. Il était naturel qu'elle préférât rentrer à Rome avec l'appui de ses parents, même vis-à-vis du connétable.

Après cette conversation, le nonce jugea nécessaire de présenter son bref, et, dès le lendemain dimanche, jour d'audience du duc, il le lui rendit en main propre. Charles-Emmanuel reçut le bref avec tout le respect possible et en prit lecture sur-le-champ.

A notre cher fils Charles Emmanuel, duc de Savoie.

Clément X pape.

« Notre noble et cher fils. Salut.

» Comme nous avons appris que notre chère

fille en Jésus-Christ, la noble dame, connétable Colonna, s'est rendue récemment dans ton duché et que nous savons aussi combien Ton Altesse peut contribuer et concourir à la paix d'une famille pour laquelle nous avons une amitié et une estime spéciales, nous envoyons vers toi notre nonce apostolique, l'archevêque de Patrasso, afin qu'il t'expose ce que, devant le Seigneur, nous avons jugé bon pour atteindre ce but.

» Dans l'espoir que tu l'écouteras favorablement, nous accordons à Ton Altesse de tout notre cœur notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome le 11 février 1673, la troisième année de notre pontificat. »

Après cette lecture, le duc répondit au nonce que, partageant les désirs de Sa Sainteté, il avait parlé si sévèrement à la connétable, qu'il l'avait fait pleurer, lui disant qu'il considérait son arrivée en cette ville comme un premier pas en faveur d'une réconciliation ; mais que si elle continuait à s'y refuser, il pourrait fort bien la traiter comme le roi de France, et lui interdire le séjour de ses États. Le nonce, étonné et effrayé de cette brusque déclaration, demanda à S. A. R. si elle ne croyait pas que tant de rigueur ne réduisît madame Colonna au désespoir, et ne lui fît prendre quelque résolution extrême, en se voyant ainsi abandonnée de tout le monde. Le duc le rassura vite.

« Dès que je m'aperçus, lui dit-il, du grand trouble et de l'émotion causée par ces paroles à madame la connétable, je m'empressai de la calmer et de lui promettre que je ne permettrais jamais qu'on usât de violence avec elle, et je lui donnai ma parole d'honneur de la protéger, quelque parti qu'elle prît, soit de rester à Turin, soit d'en partir. »

A cela, le nonce, trop rassuré, répartit timidement :

« Mais le connétable ne désire point qu'on laisse ainsi Madame libre de partir ou de rester, il entend qu'elle demeure à sa disposition et sous ses ordres. Le duc répondit toujours qu'il voulait maintenir sa parole vis-à-vis de la princesse, et que rien ne le ferait agir autrement. Je crains bien, écrit le le nonce, qu'il ne soit impossible d'en obtenir quelque chose. »

Si le nonce demeura fort inquiet sur le résultat de sa mission, le pape, le cardinal et le connétable ne le furent pas moins en lisant la réponse de Charles-Emmanuel au bref de Sa Sainteté ; la voici :

Le duc de Savoie au pape Clément X.

« Le très affectueux bref de Votre Sainteté, qui m'a été présenté par monseigneur l'archevêque

de Patrasso au sujet de la réunion de madame la connétable Colonna et de son époux, aurait réussi par lui-même à me servir de puissant stimulant pour concourir à une si belle et si bonne œuvre, si je n'avais pas été déjà disposé à y mettre tout l'empressement que l'on peut désirer en moi.

» Je prie Votre Sainteté d'en être persuadée comme le lui aura déjà attesté monseigneur de Patrasso, avec lequel je m'en suis expliqué, assurant Votre Sainteté que je ne me laisse dépasser par qui que ce soit dans la passion de me conformer à ses très prudents conseils et à ses précieux commandements. Et je prie le Seigneur qu'il exauce mes vœux pour la longue prospérité de Votre Sainteté, dont je baise les pieds sacrés.

» CHARLES-EMMANUEL.

Cette réponse, arrivant à Rome après la dépêche du nonce, ne fit qu'augmenter le mécontentement du connétable et son irritation contre le duc.

En somme, Charles-Emmanuel n'avait trompé personne ; lors de ses premières entrevues avec la princesse Colonna, il l'engagea vivement en effet à se rapprocher de son mari et lui fit même entrevoir la nécessité où il pourrait se trouver de lui refuser un asile. Il lui rappela que fort lié depuis longtemps avec le connétable, il serait pour ainsi dire impossible de résister à ses instances ; mais quand il la vit fondre

en larmes à cette menace, quand il l'entendit le supplier de ne pas la livrer à la vengeance d'un mari jaloux dont on connaissait la violence, quand elle lui dépeignit les périls qui l'attendaient, il subit, comme tout le monde le charme de la sirène, n'oublia rien pour la rassurer, et s'exprima là-dessus avec une chaleur passionnée qui dépassait de beaucoup les bornes de la sympathie et de la pitié.

A dater de ce moment-là, il se joue une vraie comédie entre Rome et Turin, dans laquelle Marie, sûre d'être protégée même dans tous ses caprices, se fait un malin plaisir de prouver à son mari sa complète indépendance. Cette petite guerre n'était pas pour lui déplaire, elle aimait la lutte, et son imagination ardente et mobile avait toujours besoin d'un aliment.

Chacun s'apercevait des dispositions favorables du duc pour la connétable, et cherchait à prévenir ses désirs. Le nonce lui-même, excellent homme au fond, était sans cesse occupé à satisfaire les fantaisies qui passaient dans cette jolie tête. L'archevêque agissait de même: en voici une preuve amusante. Elle avait auprès d'elle, dans le couvent, deux femmes pour la servir, et au dehors la fidèle Moréna et quelques autres, mais elle voulait Moréna auprès d'elle. « Elle veut maintenant, dit l'infortuné nonce, avoir sa Turque avec elle, et les religieuses ne peuvent pas y consentir,

je viens donc supplier Votre Éminence d'obtenir de la Sainte-Congrégation, la permission de laisser entrer la Turque dans le monastère ; cela fera trois femmes pour servir Madame. Il faut faire cela pour que Madame soit contente et adoucir un peu la dureté de sa réclusion... c'est l'avis de monseigneur l'archevêque. » Et la permission fut accordée à Rome.

Cette réclusion devenait de moins en moins austère, car la connétable avait obtenu de l'archevêque de recevoir dans son petit parloir qui bon lui semblerait. Les deux ministres de France la visitaient deux ou trois fois par semaine, elle pouvait même se promener quelquefois, ce qui était tout à fait contraire aux usages des couvents italiens, mais elle méditait mieux encore.

« J'ai vu madame la connétable Colonna, écrit M. de Gomont le 25 mars 1673; elle m'a témoigné d'être fort contente de rester en cette ville, beaucoup plus que de retourner avec M. le connétable. Elle est dans le dessein de sortir du couvent; ce n'est pas qu'elle m'en ait rien dit, je le sais par un des plus confidents de M. le prince de Carignan, lequel elle a fait pressentir pour avoir un appartement chez lui. Je le fais détourner de le lui accorder, persuadé que le roi ne le trouverait pas bon. Elle se loue des dix mille pistoles qui lui ont été envoyées par Sa Majesté,

mais se plaint fort de la France. Elle est très contente de Son Altesse Royale. Madame la connétable me prie toujours de rendre témoignage à ma Cour de la parfaite régularité de sa conduite »... — Puis il ajoute à la fin de la dépêche: « Le duc fait des visites interminables à madame la connétable, qui semble le trouver bon. »

Ces nouvelles ne plaisaient point à Louis XIV, car l'attitude chevaleresque du duc de Savoie était la condamnation vivante de la sienne. C'est pourquoi nous voyons Gomont chercher à entraver les projets de liberté de la connétable. Le palais du prince de Carignan était cependant la demeure la plus convenable qu'elle pût trouver une fois hors du couvent, car le prince était frère du comte de Soissons qui avait épousé la propre sœur de Marie. Mais M. de Carignan avait tout intérêt à ménager Louis XIV : il n'avait pas d'enfants, et ses neveux, dont l'un fut le célèbre prince Eugène, étaient élevés à la Cour de France; il fallait donc se garder de froisser un protecteur puissant, et l'avertissement de Gomont, que le prince supposa avec raison avoir été suggéré par le roi, lui fit prendre la résolution d'éluder la demande de la connétable. Sans se rendre compte d'où venait l'obstacle, elle comprit, d'après les réponses évasives de M. de Carignan, qu'il valait mieux renoncer à son projet pour le moment.

Les visites journalières du duc à la princesse ne tardèrent pas à amener une intimité fort dangereuse pour tous deux, mais plus encore peut-être pour le premier. Il avait rencontré sur sa route maintes femmes dont la beauté ou la grâce l'avait séduit, mais cette fois l'esprit, l'éloquence entraînante, les qualités solides d'une intelligence hors ligne, venaient se joindre aux charmes extérieurs pour le subjuguer entièrement.

La situation particulière de la connétable, sa séparation, son passé, amenaient forcément des sujets d'entretien auxquels l'amour ne pouvait rester étranger. Marie, avec cette voix émue et vibrante dont parlent tous ceux qui l'ont entendue, faisait le récit de sa vie passée, de ses chagrins, des terreurs qu'elle éprouvait en songeant que si elle retombait aux mains de son mari, elle pouvait, pour toujours, être renfermée dans une des sombres forteresses qu'elle avait souvent regardées avec effroi. Le duc, fasciné par l'animation de ses paroles, par la flamme soudaine de ses grands yeux noirs, n'épargnait rien pour la rassurer; il lui jurait que nul n'aurait le pouvoir de l'arracher de chez lui, ni de le faire manquer à la parole donnée, et il s'efforçait de lui faire oublier, par les soins les plus empressés ses craintes et sa tristesse.

Peu à peu ces visites, qu'il n'était pas possible de cacher, furent connues de la Cour et de la ville;

chacun se disait à l'oreille que la belle connétable était souveraine maîtresse de l'esprit et du cœur du duc; ce bruit ne manqua pas d'arriver jusqu'à Rome; nous en trouvons la trace dans les lettres du chevalier Foucher secrétaire du cardinal d'Estrées.

Foucher avait été admis dans l'intimité de la Casa Colonna bien avant l'évasion de la connétable, et il était également lié avec le prince et la princesse; d'autre part, il connaissait depuis longtemps la duchesse de Savoie, Marie-Jeanne de Nemours, qu'il avait vue tout enfant à Paris. Doué d'un esprit fin et observateur, il pénétra à merveille tous ces différents caractères, et le duc, connaissant son tact et son esprit conciliant, le chargea de faire, si possible, entendre raison au connétable, et de lui persuader que la rigueur dont il voulait user, ferait l'effet contraire à celui qu'il se proposait.

Foucher [1] répond :

« Votre Altesse Royale a pris le vrai bon et équitable parti de la douceur, pour porter madame la connétable à sa réunion avec monsieur son mari. Elle le connaît mieux que personne, par son génie très éclairé, et par une pratique de dix ans qu'ils ont passés ensemble en bonne intelligence.

1. Archives royales de Turin.

» C'est aussi sans doute à elle-même de se donner le bon conseil qui lui est nécessaire; et m'intéressant au dernier point à tout ce qui la regarde, je fais des vœux très ardents au ciel, pour qu'elle se détermine à ce qui peut être le meilleur pour sa satisfaction. Depuis son éloignement, je me suis donné l'honneur de lui écrire souvent, mais sans m'aventurer à lui toucher ce point, dont elle doit trouver la décision dans sa belle et bonne tête. Je me suis appliqué à lui faire connaître avec vérité combien elle a toujours été désirée à Rome, et des honnêtes gens et du public. Je puis de plus confirmer à V. A. R. *qu'il ne lui est pas tombé un blâme, de son départ si précipité qui eût en aucune façon entamé sa réputation, et on lui fait la justice de croire seulement qu'elle avait appréhendé une retraite forcée dans une des maisons de M. le connétable, il se peut qu'elle n'ait pas bien pesé les apparences du pour et du contre.* Je sais aussi que M. le connétable fit paraître beaucoup de joie et qu'il se serait mis en chemin pour aller au devant d'elle jusqu'à Milan, quand il eut appris par un courrier que lui dépêcha M. le duc de Nevers, la résolution qu'avait prise madame de passer les monts pour retourner en Italie.

» Une seule chose reste à souhaiter qui est que, s'il se doit faire un jour ou du raccommodement, ou de la rupture à jamais, cela puisse se résoudre au plus tôt, surtout si c'est le rétablissement des

bonnes relations; car plus ces désordres durent, plus l'amitié s'aigrit, et fait que l'on se réunit après avec plus de tiédeur l'un pour l'autre. Dieu veuille que V. A. R. ne trouve pas mes raisonnements trop poussés!

» Faut-il pourtant encore que je prenne la liberté de dire deux mots d'une remarque que j'ai faite? *C'est, monseigneur, que je trouve qu'en fort peu de temps V. A. R. et madame la connétable se sont parfaitement bien connus; cela est avantageux à l'un et à l'autre.* »

Y a-t-il une petite pointe de malice dans cette dernière phrase? c'est fort possible. Cette lettre fort sensée n'indique pas toutefois que Foucher ait converti le moins du monde le prince Colonna aux mesures de douceur dont il vante l'efficacité à l'égard de sa femme; un incident vint prouver le contraire: ce fut l'arrivée à Turin du gentilhomme dont parlait le connétable dans une précédente lettre.

Il se nommait don Maurizio di Bologna; il ne faut point croire que l'envoi de ce personnage fût un acte de courtoisie du prince vis-à-vis de sa femme, tout au contraire. Don Maurizio était un simple espion, préposé nuit et jour à la garde de la connétable, et chargé par son mari d'écrire le récit de tout ce qu'elle faisait, ou de ce qu'on supposait qu'elle devait faire.

L'arrivée de ce personnage troubla et inquiéta fort madame Colonna, et le duc mit tous ses soins à la tranquilliser, lui montrant même, pour lui ôter toute méfiance, les dépêches qu'il envoyait à son ministre à Rome.

Voici la réponse du duc à la dernière lettre du chevalier que nous avons citée.

Le duc de Savoie au chevalier Gazelli.

8 mars 1673.

« Dans votre lettre du 21 dernier, nous voyons avec plaisir que M. le connétable se montre satisfait de notre conduite, qui aura toujours pour but de lui être agréable dans les choses qui dépendent de nous, *sauf cependant la parole donnée à madame la connétable sa femme*, comme nous l'avons dit expressément au gentilhomme envoyé ici par M. le connétable. Nous l'avons instruit de tout ce que nous avons fait, et de nos offres de service, mais *toujours à la réserve de notre parole donnée.* Quant au second point indiqué dans votre lettre qui est, soit d'empêcher par la violence madame la connétable de quitter Turin, soit de la contraindre à y rester, il est totalement contraire à la susdite parole donnée de ne jamais user de violence pour l'empêcher de rester ou de partir de nos États, mais de la laisser en pleine liberté,

car sans cette assurance elle serait dès le début retournée en arrière, même après être arrivée à Rivoli.

» Nous pourrons bien tâcher de lui donner à entendre que nous pourrions lui imposer notre volonté dans le cas où elle aurait la pensée de partir, et même l'empêcher par la force de quitter Turin sans l'approbation de son mari ; mais nous vous disons nettement que toutes ces démonstrations ne seraient que pour la forme ; et qu'en réalité nous ne voulons la violenter en aucune manière et pour nulle chose au monde. Voilà tout ce que nous pouvons faire pour le moment.

» *P.-S.* — Madame Colonna doit être prise par la douceur, autant que nous pouvons en juger, et Madame Royale, qui la visite sans cesse et qui connaît maintenant fort bien son caractère, en peut témoigner ; et, d'après la manière dont elle nous a parlé, nous sommes tous deux du même avis. Hier, Madame Royale est allée au couvent rendre visite à la connétable qui lui dit qu'elle n'avait jamais eu l'âme aussi tranquille que maintenant, ajoutant aussi qu'elle ne pensait nullement à quitter Turin ; elle avoua cependant que la venue de D. Maurizio, accompagné d'autres gens, l'avait épouvantée, mais que maintenant son inquiétude était passée[1]. »

1. Archives royales de Turin.

On avait su, en effet, à Turin, qu'une bande de bravi, arrivée en même temps que le gentilhomme du connétable, rôdait dans les alentours ; le duc leur fit donner la chasse par une escouade de cavaliers afin de rassurer la princesse, et D. Maurizio prétendit que ces sinistres personnages étaient envoyés par le gouverneur de Milan à la recherche d'un assassin, chose parfaitement fausse. Se voyant poursuivis, ils se hâtèrent de quitter le pays; mais la connétable demeura persuadée qu'ils avaient pour mission de l'enlever si elle avait entrepris de s'éloigner de Turin.

Quelque monotone que fût l'existence de madame Colonna dans son couvent, elle ne semblait pas s'y déplaire. Les nombreuses visites qui assiégeaient son petit parloir faisaient diversion à la clôture ; l'une d'elles, entre autres, semblait particulièrement la distraire : celle du petit prince de Piémont. Cet enfant, d'une beauté et d'une intelligence extraordinaires, était du même âge que le petit Don Carlo, troisième fils de la connétable, pour lequel elle avait toujours témoigné une préférence marquée. Plus d'une fois, dans ses conversations avec le duc, elle s'était attendrie à la pensée de ses enfants abandonnés à des soins étrangers; le duc, qui adorait son propre fils, offrit à Marie de le lui envoyer chaque jour ; elle accepta, et le petit prince, qu'elle gâtait et comblait de cadeaux de toute espèce, la

prit en passion et demandait sans cesse à être conduit auprès d'elle.

Le temps s'écoulait donc paisiblement, et, depuis l'incident des bravi de D. Maurizio, la connétable semblait fort calme. Le nonce, persuadé, comme le duc, qu'on n'obtiendrait rien d'elle par la violence, s'efforçait de faire partager cette opinion au cardinal Altiéri. Celui-ci répondit en quelques lignes qu'il était d'accord. « Quand Madame était en France, écrit-il, on désirait, sans oser l'espérer, qu'elle se décidât à venir en Italie; maintenant, elle y est venue de son propre gré; elle sera donc encore mieux disposée, si l'on ne cherche à l'influencer que par de douces prières et de bons traitements, sans y employer la force... »

Au fond, le cardinal Altiéri, quelque lié qu'il fût avec le connétable, avait de ses affaires matrimoniales par-dessus la tête, et il ne demandait pas mieux que de rester en dehors.

A ce moment, le prince apprit que sa femme allait recevoir la visite de la marquise Paleotto. Cela le jeta dans une nouvelle anxiété. La marquise, son ancienne maîtresse, abandonnée par lui pour une nouvelle conquête, ne lui avait point pardonné, et, par une bizarrerie assez curieuse, elle s'était, dès lors, intimement liée avec madame Colonna. Le connétable pouvait justement supposer que la visite de la marquise,

qui le détestait, n'était pas précisément destinée à encourager le retour de sa femme. Il craignait même qu'elle ne vînt concerter quelque projet de fuite. Le nonce fut prévenu de cette visite et prié en même temps d'empêcher la marquise de loger au couvent avec son amie. Il l'obtint facilement de l'archevêque; mais il ne put priver ces dames de se voir, et de conférer longuement au petit parloir.

Madame Paleotto engagea Marie, de tout son pouvoir, à ne point se fier aux promesses du connétable, lui disant qu'à Bologne, à Florence et à Rome, où chacun s'était fort préoccupé de sa fuite, et de l'issue de cette escapade, l'avis unanime déclarait son retour imprudent si ce n'est périlleux, étant donné le caractère vindicatif du connétable, dont il venait de donner des preuves récentes[1].

Les paroles de la marquise tombèrent dans un terrain bien préparé, elles réveillèrent avec force les craintes assoupies de madame Colonna et lui causèrent une agitation qui se traduisit par une fièvre assez inquiétante. Le nonce, MM. de Gomont et de Servien envoyaient chaque jour des bulletins de sa santé à leurs cours respectives. D. Maurizio expédiait des dépêches à Rome, et cette indisposition, qui dura quelques jours, occupa ces chan-

1. On l'accusait, à Rome, d'avoir cherché à faire assassiner Monseigneur Altoviti. Ces vengeances étaient dans les habitudes du temps, comme on l'a vu par la mort d'Angelelli et justifiaient les terreurs de la princesse.

celleries autant qu'une affaire d'État. Le duc, plus alarmé que tous, envoyait ses médecins visiter, trois fois par jour, madame Colonna; il lui écrivait de sa main chaque matin.

Enfin, au bout de huit à dix jours, elle obtint la permission de se lever, et de recevoir quelques personnes; mais elle refusait de manger et ne voulait goûter qu'à la maigre portion d'une des religieuses, qu'elle lui faisait demander à l'improviste, ou à quelques mets apprêtés sous ses yeux par Moréna. Elle finit par avouer au duc la cause de cette singularité; la marquise Paleotto lui avait persuadé que son mari chercherait, d'une manière ou d'une autre, à se défaire d'elle, et que D. Maurizio, étant chargé de cette honnête mission, pourrait aisément gagner une des femmes que le connétable avait envoyées de Rome; rien de plus facile alors que de glisser du poison dans ses aliments. Inquiet de l'extrême surexcitation de la connétable, le duc n'essaya pas de la contredire; mais il lui offrit de lui faire apporter des mets de sa propre table, par un homme de toute confiance, ou par Moréna elle-même, sous prétexte d'un régime particulier à suivre pendant sa convalescence; elle y consentit. Cependant son agitation nerveuse ne se calmait pas, et le projet, qui germait depuis un an dans sa tête, prenait corps de plus en plus; elle résolut de le confier au duc. Il s'agissait de quitter Turin pour se rendre à

Chambéry, auprès de sa sœur. Cette confidence surprit et affligea S. A. R. qui mit d'abord tout en œuvre pour en détourner la princesse; mais, en y réfléchissant, il pensa que ce voyage calmerait ses nerfs agités; et, après avoir obtenu sa parole qu'elle reviendrait, ils décidèrent d'en faire confidence à l'archevêque et à M. de Gomont. Celui-ci écrit à son ministre[1] :

« Il s'est dit et redit tant de choses dans cette conversation, que, si j'entreprenais d'en faire le récit et le portrait au naturel, une journée ne suffirait pas pour le mander à Votre Excellence, outre que je ne crois pas devoir le donner par écrit; à mon retour, je pourrai le faire de vive-voix. Car, chose assez curieuse à savoir, *c'est qu'il pourrait encore être que monseigneur l'archevêque et moi n'ayons pas la clef de toute cette conversation bien que nous ayons été présents...* »

Gomont ne croyait pas au retour de Marie.

L'archevêque donna l'ordre à la supérieure de laisser sortir madame la connétable à la prière que lui fit S. A. R. en personne; et madame la connétable écrivit une lettre au cardinal-patron à Rome, pour le prier de lui accorder la permission de rentrer au couvent à son retour de Chambéry, « lequel, dit Gomont, doit être à la fin de ce

1. Affaires étrangères, Turin, vol. LXIII, p. 337.

mois. Dieu le sait !... S. A. R. et elle recommandèrent fort le secret à monseigneur l'archevêque et à moi, et on avait crié si haut que tout le monde dans la rue le pouvait entendre, le parloir y donnant ».

Voici ce que Marie écrit dans son Journal sur ce voyage improvisé :

« Les religieuses du monastère de la Visitation, qui sont du naturel du monde le plus doux et le plus complaisant m'avaient donné à l'envi des preuves de leur affection durant l'espace de trois mois et demi que je demeurai avec elles, au bout duquel temps, ayant avis vers la fin d'avril que madame Mazarin devait bientôt partir pour Paris, le désir que j'avais de la voir et en partie le dessein que j'avais de réparer, s'il m'était possible, la faute que j'avais faite, il n'y avait pas longtemps, de sortir de France, me firent entreprendre de faire un voyage à Chambéry; je priai donc S. A. R. d'empêcher durant deux jours qu'aucun courrier ne partît de peur qu'on ne me suivît, ce que ce prince m'accorda de très bonne grâce, ne laissant pas de désapprouver ma résolution et me témoignant même en être touché. »

La princesse ne disait pas tout. Le duc était touché non de ce qu'elle faisait une chose désagréable au connétable, mais parce qu'il craignait qu'elle ne mît à exécution son projet de rentrer en France; elle avoue avoir été tentée de

le faire à ce moment-là. Elle chercha à le rassurer en lui promettant *qu'en tout cas*, elle reviendrait à Turin avant de prendre un parti définitif, et S. A. R. donna elle même les ordres nécessaires pour la parfaite sécurité de la princesse, qui partit le lendemain dans le carrosse de S. A. R. fort bien accompagnée et protégée par ses gardes et par la défense de Charles Emmanuel de donner des chevaux à d'autres qu'au courrier de l'ambassade de France. Cette précaution ne fut pas inutile, car peu d'heures après, instruit du départ de la connétable, don Maurizio demandait des chevaux pour la suivre qui lui furent refusés.

M. de Gomont écrit à sa cour qu'aussitôt après le départ de madame Colonna, le duc l'avait fait venir, s'était amèrement plaint d'elle, et avait été jusqu'à lui *dire qu'il la souhaiterait hors de ses États !* Gomont ajoute malicieusement qu'un petit fait l'a rendu « fort incrédule au discours du duc » ; S. A. lui avait envoyé la veille une longue lettre pour la connétable, afin que le courrier qui partait pour la France la lui rendît en chemin. Ainsi à peine partie, l'amoureux duc ne pouvait s'empêcher d'écrire des volumes, et n'osant les lui envoyer par un de ses courriers, employait à cela celui de France[1].

1. Archives étrangères, Turin, vol. LXIII, p. 337.

IX

Milord Montagu, ministre d'Angleterre. — Il conseille à la connétable de ne pas rentrer à Rome. — Lettres de Foucher au duc de Savoie. — Arrivée de la connétable à Chambéry. — Brusque retour. — Journal de d'Orlier, la duchesse de Mazarin. — Arrivée à Turin du marquis de Borgomainero. — Les fêtes à la Vénerie. — Lettres du connétable. — Pourparlers entre Borgomainero et M. de Saint-Thomas. — Convention faite. — La connétable installée chez le prince de Carignan. — Mécontentement de son mari. — Louis XIV fait ordonner au prince de la renvoyer. — Le duc et la duchesse de Savoie l'invitent à la Vénerie.

Les préparatifs de voyage de la connétable s'étaient faits rapidement et en secret ; quand le bruit s'en répandit dans Turin il donna lieu aux suppositions les plus diverses, l'une d'elle était vraie, en effet, la connétable avait reçu récemment la visite de milord Montagu, ambassadeur d'Angleterre à Venise, qu'elle connaissait de longue date, le ministre savait l'ancienne amitié du roi Charles II pour

mademoiselle Mancini, ils s'étaient connus enfants, et il l'avait vue cent fois dans les nombreuses visites que les nièces de Mazarin faisaient à la princesse Henriette d'Angleterre. Lors des fréquents séjours des Colonna à Venise, milord Montagu était reçu chez eux dans l'intimité ; la fuite de la connétable avait fait grande sensation dans cette ville et quoiqu'elle y fût très aimée on ne l'approuva pas. Milord Montagu vint la voir, aussitôt qu'il apprit son séjour à Turin et avec une franchise toute britannique, il ne lui cacha pas le blâme donné à son évasion ; mais il ajouta en son nom et en celui des nombreux amis qu'elle avait à Venise, qu'il la conjurait de ne pas retourner à Rome si elle tenait à sa vie, chacun étant persuadé que le connétable tirerait une vengeance terrible de sa fuite, qu'il considérait comme une grave insulte faite à sa maison. Il ajouta, qu'autorisé par le roi Charles II, il venait lui offrir un asile en Angleterre beaucoup plus sûr à son avis que celui de Turin. Quelque secrets qu'eussent été ces entretiens, le nonce, MM. de Gomont et Servien en furent plus ou moins instruits. Le duc mis au courant des discours de milord Montagu, ou, à ce qu'on prétend, les ayant entendus lui-même, ne put s'empêcher de craindre que le voyage à Chambéry ne fût un prétexte pour la princesse de s'enfuir en Angleterre.

Une dépêche du nonce[1] mentionnant ces bruits arriva à Rome en même temps que la lettre du duc annonçant au connétable le départ de madame Colonna. Ces nouvelles lui causèrent un accès de colère et de douleur difficile à décrire. La pensée du voyage en Angleterre surtout, qui lui ôtait toute espérance de ressaisir la fugitive, le mit hors de lui. Son courroux s'exhala particulièrement contre le duc, comme le raconte Foucher dans la lettre suivante, à Charles Emmanuel.

Rome, 19 avril 1673.

« ... Je trouvai le connétable l'homme le plus affligé du monde. Je lui rendis la lettre que V. A. R. lui écrivit et je la lui laissai lire.

» J'attendis qu'il me parlât après, le premier, jugeant bien à propos de lui laisser en quelque façon digérer la première pointe de sa douleur avant d'entrer en matière avec lui. Enfin il commença par me demander si j'avais jamais connu personne traitée avec plus grande ingratitude qu'il l'était par madame sa femme. Je ne crus pas qu'en cette circonstance il m'appartint de condamner ou d'absoudre ni l'un ni l'autre, et je pris le parti de lui répondre, que je les trou-

1. Dépêche du 17 et 18 mai 1673, adressée au cardinal Altiéri, archives du Vatican.

vais tous deux infiniment à plaindre de se voir séparés, par un effet de leur mauvais destin, après avoir vécu beaucoup d'années ensemble dans une parfaite union. Je lui dis ensuite, d'un petit préambule, que je connaissais par la lettre de V. A. R., que V. A. R. avait eu un très sensible déplaisir que la résolution de madame la connétable en s'éloignant de Turin, lui eût ôté le moyen et l'espérance de venir à bout de leur causer la satisfaction commune d'une sincère réconciliation pour laquelle, du côté de madame la connétable, V. A. R. avait dit et fait, et voulait continuer de faire tous les efforts imaginables. Je joignis à tout ceci toutes les raisons que j'avais étudiées dans la lettre de V. A. R. du 7 de ce mois.

» M. le connétable revenu peu à peu à lui-même me répliqua de grands compliments sur les honnêtetés infinies que je lui avais dites dans l'intention de V. A. R. ; mais il passa cependant à me dire, par une espèce de reproche : *que V. A. R., malgré sa bonne volonté pour lui, n'avait pas laissé de faire, par ses ordres, que madame la connétable fût servie pour son retour au delà des Monts de toutes sortes de commodités, particulièrement de carrosses de V. A. R. à la sortie de Turin et accompagnée même d'une brigade des gardes-du-corps de V. A. R.* J'ai su qu'un courrier extraordinaire venu de France, et qui avait trouvé madame la connétable à Lanslebourg, lui avait dit tout cela. Je ne trouvais pas

autre réponse à faire si ce n'est que *je lui alléguai la parole royale et inviolable que V. A. R. avait donné à madame la connétable avant qu'elle entrât à Turin, et en bonne intention même pour M. le connétable, qui devait avoir de la joie qu'elle se fût approchée jusqu'en Piémont, où elle ne serait pas entrée sans cette parole de V. A. R.*[1] »

Ici Foucher interrompt son récit pour faire une réflexion qui témoigne du véritable intérêt qu'il porte à la connétable : « Je confesse à V. A. R. que j'ai été extrêmement surpris de cette dernière résolution qu'elle a prise, et dont elle me paraît plus à plaindre que personne, car de la première princesse de Rome qu'elle était, et la plus respectée et aimée, sa fortune me paraîtra bien déchoir quand elle passera sa vie, allant de pays en pays, cherchant des asiles. Cependant, comme elle a très bon esprit, il faut bien croire que de puissantes raisons l'ont portée à une telle extrémité. Je voudrais de bon cœur, aux dépens de mon sang et de ma vie, pouvoir essentiellement la servir, dans l'état où elle est maintenant. »

Après ces réflexions fort sensées, Foucher revient au connétable :

« Hier, après dîner, j'allai voir dans son palais M. le connétable, savoir s'il me donnerait une réponse pour V. A. R. Il me dit qu'il ne manque-

1. Archives royales de Turin.

rait pas de se donner l'honneur d'écrire à V. A. R., mais qu'il lui ferait rendre sa lettre par don Maurizio. Il m'apprit qu'il avait été, ce jour-là seulement, donné part à ses parents et amis, et à l'ambassadeur d'Espagne, de l'éloignement de madame la connétable, et qu'il ne pouvait me dissimuler que tout le monde paraissait étonné, que V. A. R. connaissant le préjudice que faisait madame la connétable à elle, et au nom qu'elle portait, *ne lui eût fait quelques légères violences pour la retenir pour l'amour d'elle-même.* Je lui répliquai, encore cette fois, que V. A. R. n'avait pu ni dû manquer à une parole positive qu'elle avait donnée, d'autant plus qu'il s'agissait de traiter avec une dame. » — L'éloquence de Foucher ne parvint pas à calmer le connétable.

Pendant ce temps, notre héroïne s'avançait à grand pas vers Chambéry; elle quitta le carrosse du duc trouvant son allure trop lente, et prit une chaise roulante pour aller plus vite, car avec son impétuosité ordinaire elle voulait toujours arriver avant d'être partie; mais son cheval s'emporta et culbuta la chaise dans un fossé; le cheval fut tué, le valet qui le conduisait fort mal accommodé, la chaise brisée, et si madame Colonna n'avait pas lestement sauté dehors elle eut couru un grand danger, mais elle était habituée aux accidents de voyage, ils ne la troublaient pas et ne l'arrêtaient jamais.

Pendant que tourmentée par les persécutions de son mari, et blessée au cœur par la dureté de Louis XIV, Marie avait passé son temps à Turin dans le trouble et l'agitation, Hortense, tranquillement et royalement installée au château ducal de Chambéry, jouissait de l'existence la plus gaie. Une véritable petite Cour, composée de la noblesse et des hauts fonctionnaires de la province, s'était groupée autour d'elle. Quant à son mari elle n'y pensait guère et ne s'en inquiétait que pour lui faire demander de l'argent, et se faire payer une pension arriérée.

Voici une lettre d'elle au roi, qui donne une juste idée de ses sentiments.

La duchesse Mazarin au roi [1].

Chambéry, 12 septembre 1672.

« Je ne sais, Sire, pourquoi l'on ne veut plus me faire payer ma pension et qu'Elle remet à M. Mazarin de me la donner s'il veut, je ne me consolerai jamais si je me l'étais attiré; mais je n'ai fait autre chose que d'accompagner ma sœur; elle vous l'avait mandé, Sire, avant de partir de Rome. Si vous l'aviez trouvé mauvais, vous pou-

1. Archives royales de Turin.

viez bien me le faire savoir et je n'aurais eu garde de le faire. Je vous supplie, Sire, ne me réduisez point à l'extrémité de ne savoir où donner de la tête. Il vous doit être indifférent que M. Mazarin ait vingt-quatre mille livres de rente de plus, vous m'empêcherez par là d'être la plus malheureuse femme du monde. Ayez la bonté de faire un mot de réponse à celui qui vous rendra celle-ci et de lui dire si vous voulez bien me la continuer.

» Excusez, Sire, la liberté que je prends et croyez que personne n'est avec plus de respect, etc. »

Nous ignorons la réponse que fit le roi à cette épître de solliciteuse, mal tournée et qui ne témoigne pas d'une grande noblesse de sentiments. Elle eut sans hésiter sacrifié sa sœur à sa pension comme elle le dit naïvement, et elle a soin de taire qu'elle était logée au château ducal à Chambéry, défrayée de tout et comblée de cadeaux par le duc.

En recevant la lettre qui lui annonçait l'arrivée de sa sœur, Hortense oubliant l'aide et l'appui qu'elle avait trouvés chez Marie à Rome, n'eut qu'une idée, c'est que cette visite pourrait compromettre ses propres intérêts vis-à-vis du roi. Aussi à peine la connétable eut-elle mis les pieds en Savoie que sa sœur se souvint, fort à propos, d'un certain vœu fait jadis à Saint-François de

Sales qu'elle ne pouvait retarder une minute d'accomplir. Elle partit subitement de Chambéry sans dire où elle allait. La connétable arrivant à toute bride fut stupéfaite de trouver la place vide, et d'autant plus irritée, qu'ayant prévenu sa sœur celle-ci aurait pu, au moins, lui éviter les fatigues du voyage.

Le duc apprit cette étonnante nouvelle par une lettre du comte François-Bertrand de la Peyrouse, premier président du Sénat de Savoie.

« Madame la connétable, écrit-il le 11 avril, étant arrivée à Saint-Jean de Maurienne, dépêcha samedi par la poste un exprès à madame la duchesse Mazarin pour lui donner avis de son voyage; et elle partit en même temps, de Saint-Jean, dans la litière de M. l'évêque de Maurienne pour se rendre ici. Du même temps que madame la duchesse Mazarin eut avis de ce voyage, elle prit la résolution de s'éloigner de cette ville, et partit dès dimanche au matin pour aller à Saint-Innocent, ayant fait courir le bruit, à son départ, qu'elle allait rendre un vœu à Saint-François de Sales. M. de Saint-Innocent m'en donna avis et au surplus que madame la connétable viendrait mettre pied à terre au château... Ne voyant pas que je pusse refuser à cette dame l'entrée du château, et ne devant pas aussi l'y introduire sans un ordre de V. A. R., je pris le tempérament de

prier M. de Saint-Innocent de recevoir cette dame et de lui donner une chambre dans son appartement, ce qu'elle accepta, et paraissant fort indignée contre madame sa sœur, elle se plaignit hautement de ce procédé, et dit qu'elle partirait le lendemain pour retourner sur ses pas. Et par effet, hier à huit heures du matin, elle remonta en litière et reprit le chemin de Maurienne. »

Hortense avait une telle peur de recevoir sa sœur qu'elle ne revint au château que plus de huit jours après. Le président de la Peyrouse écrit au duc le 14 avril : « La duchesse Mazarin n'est point encore de retour de la campagne, sur la crainte, à ce qu'on dit, que la connétable ne revienne sur ses pas pour s'établir ici avec elle, ce que cette dame dit de vouloir éviter, de crainte de déplaire au roi, et d'irriter M. le connétable Colonna, qui l'accuse d'avoir causé la séparation d'entre lui et madame sa femme. »

Marie, elle-même, nous fait le récit de son équipée :

Avril 1673.

« Suivie de Moréna et de l'abbé Bonniel, j'arrivai à Chambéry plus fatiguée que jamais, et pour toute consolation je me vis frustrée de l'espérance que j'avais de voir ma sœur. Sa tendresse avait fait place à la circonspection et à la politique, et,

s'étant cachée de moi, de crainte d'être engagée à seconder mes intentions, je couchai au château où elle était logée et m'informai de tous ses gens où elle était et quand elle reviendrait, sans en avoir pu rien apprendre ; ce qui me fit résoudre, de peur de perdre un bien certain pour une félicité douteuse, à m'en retourner à Turin, jouir de la protection de S. A. R. dont j'avais lieu d'être satisfaite, ayant eu pendant quelque temps, et particulièrement alors, des bontés et des complaisances qui ne me laissaient rien à désirer. Je lui écrivis donc et le priai de m'envoyer un carrosse au pied des Alpes, ce qu'il fit avec sa ponctualité ordinaire.

» Le marquis Dronero et un gentilhomme du connétable, nommé D. Maurizio Bologna, qui me servait alors par son ordre, vinrent me recevoir près de Turin, ravis de me voir revenir, car ne craignant rien tant que l'exécution de ce projet, ils avaient déjà dépêché des courriers en plusieurs endroits pour m'empêcher le passage. Ce fut dans ce temps-là que le roi, à la persuasion et à la sollicitation de M. le connétable, défendit à tous les gouverneurs des frontières et des provinces de son royaume de m'en permettre l'entrée. »

Cette défense causa à la princesse un chagrin et un froissement d'amour-propre qu'elle ne dissimula pas aux ambassadeurs de France.

Pendant que madame Colonna rentrait à Turin, le cœur serré de la brusque façon dont sa sœur avait fui sa visite, celle-ci, tranquillement revenue au château de Chambéry, reprenait gaiement la vie qu'elle y menait auparavant. M. d'Orlier, gouverneur du château, reçut alors le commandement exprès du duc d'avoir à lui faire connaître toutes les particularités de l'existence de cette singulière personne ; peut-être cet ordre fut-il donné à l'instigation de Marie afin d'éclaircir l'étrange conduite de sa sœur vis-à-vis d'elle[1]. D'Orlier ne manque pas d'obéir promptement. La naïveté et l'absence de transitions du Journal de d'Orlier le rendent parfois d'un comique achevé. Il jette un jour peu favorable, mais précieux sur le caractère et les habitudes de la belle Hortense. En voici quelques extraits :

« Pour rendre compte ponctuellement aux ordres que V. A. R. me fit faire par mon frère le chevalier, touchant madame la duchesse Mazarin, elle fit partie avec madame Dunoyer et M. l'avocat général[2] d'aller voir madame de Lescheraine à la Serraz, où M. le marquis de la Serraz fit tuer, à

1. Ces quelques extraits sont pris dans l'intéressant article de M. Perrero que nous avons déjà cité. M. Perrero a publié presque en entier le Journal de d'Orlier qui est déposé aux archives royales de Turin.

2. Bertrand de Villaroses, fils du premier président Bertrand de la Peyrouse.

madame Mazarin, un chamois dans le bois au-dessus de sa maison.

» Dimanche, jour de la naissance du prince de Piémont, elle se para et s'ajusta pour aller au bal que donna M. le chevalier de Saint-Maurice à mademoiselle Favier la brune, au mail du château, où il ne se pouvait rien voir de si beau que l'était madame Mazarin...

» ... Madame Mazarin fit ses dévotions dimanche à Saint-François, et, il se rencontre que, toutes les fois qu'elle fait ses dévotions, elle les fait avec tant de zèle et de ferveur, qu'elle en est malade et incommodée pour deux fois vingt-quatre heures (! ! !)

» Lundi, elle ira chez madame Dunoyer, à Saint-Pierre, où elle demeurera quelques jours dans le dessein d'aller à la chasse et de se bien divertir... Comme madame la duchesse a été de retour de Saint-Pierre, je lui remis la lettre de V. A. R. ; elle me dit aussitôt qu'elle était très malheureuse de n'avoir pas fait réponse à deux lettres que Votre Altesse lui avait écrites, et à la remercier du vin qu'elle lui a envoyé ; je lui ai fait le compliment que V. A. R. m'a commandé, lequel a été reçu avec bien de la joie ; mais, quand je lui ai dit que V. A. R. souhaiterait d'être auprès d'elle, elle s'est mise à rire et à dire que madame la connétable avait bien de l'avantage sur elle d'être auprès d'un aussi grand prince. »

La malice de ce dernier trait échappe tout à fait à d'Orlier, mais nous fait voir que madame Mazarin n'ignorait pas les propos qui circulaient sur le penchant du duc pour sa sœur.

« Samedi dernier, madame Mazarin étant allée avec madame Dunoyer et son valet de chambre au bois de Candie *(promenade publique de Chambéry)*, en retournant et venant au galop, elle se laissa tomber et a demeuré deux jours un peu étonnée de sa chute.

» Jeudi, elle se confessa à M. Lambert et demeura deux heures dans la chapelle de Saint-Joseph avec lui. — Enfin, si elle continue, il faudra bientôt la canoniser ! Lundi, elle s'entretint, toute l'après-dîner, avec M. d'Arvey et madame Delarue, de l'infidélité que les hommes ont à l'endroit des femmes. »

Il semble que la duchesse eût été plutôt qualifiée pour s'entretenir de l'infidélité que les femmes ont à l'endroit des hommes ; mais n'interrompons pas ce singulier récit.

« Madame de Mazarin a fait faire un lit branlant[1] à la chambre proche du salon ; madame Dunoyer et M. de Villaroses, l'avocat général, se branlèrent avec elle dimanche tout le jour. Elle

1. Sorte de balançoire dans laquelle on se couchait comme dans un large hamac.

a appris la mort de M. le comte de Soissons avec bien de la douleur ; elle se baigne tous les matins dans sa chambre, et les rats lui ont mangé trois rossignols qu'elle regrette beaucoup.

» Le lundi 10 de ce mois, le matin se passa à tirer au pistolet à des oies et à des canards sur un petit canal qui est tout près de la maison où madame Mazarin fit de très beaux coups, car elle emporta d'un coup, à la balle franche, avec le pistolet, la tête d'une oie. L'après-dîner, on alla dans Saint-Pierre, dans les blés, chercher des cailles, où madame Mazarin en tua une au vol et plusieurs ortolans et autres petits oiseaux.

» Le mardi il ne fit que pleuvoir ; le matin se passa à tirer au pistolet dans une chambre, à un écu, à qui faisait le plus beau coup. L'après-midi, le temps s'étant remis, l'on retourna à la chasse aux cailles, et étant près de la maison de M. de Quintal, madame Mazarin demanda à goûter : l'on fit promptement griller les cailles et les oiseaux qu'elle avait tués, qu'elle mangea avec du fromage pecan (?) car c'est un de ses ragoûts. Au retour, les chiens levèrent un levrault entre madame Mazarin et M. Delescheraine ; ils tirèrent tous deux en même temps, et on ne sut pas lequel des deux le tua. *Madame Mazarin le prit et l'ouvrit pour avoir le sang pour se laver les mains, les bras et le visage, et fit laver madame Delescheraine, disant qu'il n'y avait rien de meilleur*

pour décrasser, que le sang de levrault; elles s'en vinrent passer dans Saint-Pierre comme cela; les petits enfants leur couraient après, étant toutes rouges... Comme il n'était que six heures quand nous fûmes au logis, madame Mazarin nous dit de nous masquer et d'aller chez madame Dunoyer; quand elle fut arrivée, elle se mit au lit[1].

» Lundi, on partit dès l'aube pour aller à la Chartreuse d'Alluin, dans le dessein d'y trouver à manger. Mais les bons pères, voyant madame Mazarin, madame Delescheraine et leurs femmes de chambre dans la cour, furent si épouvantés, qu'ils firent des cris et des exclamations qui effrayèrent madame de Mazarin, ce qui fut cause qu'elle ne voulut pas s'arrêter. Les chartreux en revinrent et nous envoyèrent après une très belle et très bonne collation, qui arriva très à propos. Madame Mazarin a bien eu de la joie, quand je lui ai dit que V. A. R. lui envoyait des chiens; elle m'a dit qu'elle ne manquerait pas de la remercier et qu'elle était toute confuse des bontés que Votre Altesse a pour elle.

» Aujourd'hui samedi, elle a fait dessein d'aller à la comédie : elle a fait faire une loge...

» Le zèle et la dévotion de madame Mazarin sont si grands, qu'elle ne manque pas d'aller entendre

1. Quelle excellente sportswoman eut fait madame de Mazarin de nos jours! et quelle santé de fer il fallait avoir pour supporter cette existence.

les prédications que fait l'évêque de Grenoble[1]. Dimanche, ce fut à Saint-Léger où madame Mazarin l'entendit le matin où il déclama beaucoup contre les comédiens et contre ceux qui vont à la comédie. L'après-dîner, il vint faire une visite de quatre heures à madame Mazarin; cela fut cause que le dimanche et le lundi elle ne fut pas à la comédie. Le mardi, elle fut voir *Bajazet*, et le même jour, elle alla à Aix baigner un de ses fameux chiens qui avait la patte cassée, le lendemain, elle communia et se confessa pendant deux heures à M. Lambert, puis l'évêque de Grenoble lui fit ses adieux, et dès le soir, elle retourna à la comédie où elle porta du pain et du fromage pour y manger.

» M. d'Arvey est venu lui offrir la comédie au château pour jouer dans sa chambre les *Femmes savantes*. Après le premier acte, on dit à madame Mazarin qu'il y avait un courrier de V. A. R., M. d'Arvey sortit de la chambre et apporta à madame Mazarin la lettre de V. A. R. avec une clef. Au troisième acte, madame Mazarin fit apporter à ses invités une très belle collation, et pour elle du pain et du fromage pecan. A la fin de la comédie, M. d'Arvey fit apporter le très beau présent que V. A. R. lui a envoyé. »

1. Etienne Le Camus, évêque de Grenoble. Chambéry dépendait alors de son diocèse, il avait été aumônier du roi et ami de la maison Mazarin.

Ce présent consistait en de très belles armes légères et faciles à manier, faites exprès pour elle et contenues dans une belle caisse dont on lui avait remis la clef pendant la comédie.

« Elle ne pouvait se lasser de les regarder, et l'on voyait sur le visage de madame de Mazarin une joie tout à fait grande. *La nuit, madame Mazarin fit lever plus de six fois sa fille de chambre pour se faire apporter ces armes sur son lit et voir si l'on verrait quelque chose pour tirer à la clarté de la lune!* A tous ceux et celles qui viennent la voir, elle a un très grand empressement de faire voir ces belles armes; elle les tient dans sa chambre... Elle enrage de ce qu'on ne sait de quel côté aller pour essayer ses beaux fusils!... »

On voit que le duc avait l'humeur magnifique et aimait à faire des présents. Peu de temps après, ayant appris qu'elle n'aimait pas le vin de Savoie, il lui envoya d'excellent vin d'Asti *spumante*. D'Orlier écrit :

« Madame Mazarin se masqua dimanche dernier avec tous ses domestiques, et fut chez madame Delescheraine, où elles passèrent la veillée à jouer à colin-maillard. Le mercredi, elle se divertit à faire cuire des châtaignes et à les mettre dans le verre avec le bon vin que V. A. R. lui a envoyé; ce jour-là, elles le trouvèrent si bon, que madame Mazarin et madame Delescheraine en burent une

demi-douzaine de carafines chacune! Jeudi au soir, madame Mazarin se masqua avec tout son monde, *jusqu'à son aumônier*, et furent jouer à l'hoca chez M. Delescheraine, après ils jouèrent au colin-maillard, car c'est le jeu qui lui plaît le plus... Le soir, M. de Saint-Séverin tint l'hoca; madame Mazarin perdit cinq ou six pistoles; quand elle joue à ce jeu, elle se masque et dit que c'est afin que l'on ne voie pas les grimaces qu'elle fait, quand elle gagne, ou quand elle perd.

» Mardi, mesdames Mazarin et Delescheraine se divertirent à faire de différentes odeurs de cassolettes. Mercredi, madame s'est entretenue deux heures avec le cuisinier de M. le marquis de Saint-Maurice, à ne parler que soupe, ragoûts et entremets; samedi, j'ai présenté *le More*[1], que Bellavance a amené de la part de V. A. R. à madame de Mazarin; elle en eut bien de la joie et elle le trouva si propre et si bien mis, qu'elle demeura très longtemps à le considérer et à lire plusieurs fois les vers qui sont à son collier, disant qu'il ne se peut rien voir de mieux fait[2]. J'ai pris la liberté de lui faire voir la lettre que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'écrire, elle l'a lue deux fois et riait en la lisant. — Le même jour, elle fut après dîner à une fête qui se fit aux Feuillants, à pied,

1. C'était un enfant pris sur le vaisseau d'un corsaire barbaresque.
2. Ces vers étaient l'œuvre du duc.

avec madame Delescheraine, et fit marcher le More devant elle...

» Le jeudi, elle a mis au More des coiffes de point de Venise; tout le plaisir de madame Mazarin à présent est de coiffer et faire causer ce More. Elle a été deux fois chez M. de Séverin pour voir tirer le More que M. de Séverin faisait tirer, au pied du portrait de madame Mazarin. »

La duchesse, pour se distraire, alla aux eaux d'Aix et ne manqua pas d'y amener son More. — Le comte Cagnol écrit : « Elle s'est déjà baignée deux fois au lac, où elle fit cent plaisanteries, et entre autres elle se faisait traîner dans l'eau par son More, tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre. Ce More nage comme un poisson. » Voici un trait final qui en dit long sur les habitudes de madame Mazarin : « Nous avons eu ici, dit d'Orlier, les noces du baron de Chateauneuf, et de mademoiselle Bergère; madame Mazarin y a dansé avec sa jupe qui, étant toute en point de Venise et sans fond, laissait voir sa jambe jusqu'au genou, et comme elle l'a fort belle, cela donna beaucoup de plaisir à ceux qui s'en aperçurent. »

Charles-Emmanuel se divertissait fort avec madame de Savoie et la connétable, du naïf Journal de d'Orlier, mais il eut l'imprudence d'en lire quelques pages devant des courtisans indiscrets, cela parvint aux oreilles de madame de Mazarin,

et le résultat ne se fit pas attendre. « J'ai une prière à faire à V. A. R., écrit le pauvre d'Orlier, c'est que, comme je ne pus pas l'écrire le dernier ordinaire, je la prierai très humblement par celui-ci, de me pardonner si je ne lui envoie plus *le journalier de madame Mazarin*. Comme elle a demeuré quelque temps à la campagne, j'ai cru, à son arrivée, être obligé de lui aller rendre mes respects, lui offrir la continuation de mes services et l'assurer de mes obéissances; comme je priais un page de savoir si je ne l'incommoderais point, elle me fit dire par le même page *qu'elle ne me voulait pas voir*, or, M. le sénateur Gand, et M. et madame de Lescheraine étaient auprès d'elle !

» Je crois que V. A. R. me fera la grâce de me pardonner si je ne m'expose pas tous les jours à recevoir de ces affronts, puisque voilà la troisième fois qu'elle agit avec moi de la sorte; et à moins que V. A. R. ne me commande d'y aller absolument, je n'y retournerai pas! Comme elle ne veut pas que je la voie ni la pratique, je ne puis pas savoir ce qu'elle fait, ni ce qu'elle dit, pour en écrire sûrement à V. A. R. »

Le duc dispensa d'Orlier de son emploi et ne s'occupa plus de madame de Mazarin. Faisons comme lui et revenons à la connétable.

Elle s'étend fort peu dans son Journal sur ce voyage de Chambéry qui lui avait été si pénible.

« En revenant à Turin, dit-elle, je fus chez le

prince Carignan où étaient mes neveux, le comte de Dreux et le chevalier de Savoie, dont le premier, qui donnait de grandes espérances, est mort il y a peu, ils venaient de perdre leur père, le comte de Soissons. Je pris, sans rien dire, possession d'un appartement, de crainte que le prince ne refusât de me recevoir, si je l'en eusse averti auparavant ; j'y fus plus d'un mois en attendant permission de Rome pour rentrer dans le couvent et avoir la liberté d'en sortir une fois par semaine, comme je l'obtins par l'entremise de M. le cardinal Porto Carrero. »

Si la connétable avait été irritée et un peu honteuse de son prompt retour de Chambéry, le duc en fut ravi au fond du cœur, mais voulant dissimuler sa joie, il lui fit sa première visite avec tout le cérémonial dû à l'arrivée d'une princesse étrangère. Madame Royale, qui commençait peut-être à remarquer les soins assidus que rendait son galant époux à la belle exilée, écrivit au cardinal d'Estrées, son vieil ami, une lettre fort piquante, racontant la visite officielle faite par le duc à madame Colonna. Le cardinal répond :

« V. A. R. me fait une description très juste de madame Colonna, il vaut mieux qu'elle soit revenue à Turin, que d'être allée en Angleterre comme le bruit s'en était répandu. Du reste, madame, cette visite de cérémonie que S. A. lui a

rendue et qui est si bien étalée dans votre lettre, m'a grandement édifié, et je souhaite que tous ceux, à qui il ne manquera pas de la faire savoir, et *qui spéculent peut-être trop avant*, le soient autant que moi !...

» M. le connétable vient de me quitter. Il est dans une telle douleur du procédé de madame sa femme et du dessein qu'elle a de prendre une maison à elle à Turin, au lieu de se tenir dans un monastère, que je ne puis, madame, vous le représenter. Il croyait trouver dans S. A. R. plus de protection, pour porter madame sa femme *à vivre au moins de cette façon* dans ses États, prétendant que sa maison n'a rien oublié pour mériter, et dans les temps passés, et dans celui-ci, la bienveillance de S. A. R. et de ses prédécesseurs. Il ne pouvait finir sur ce chapitre et je ne l'ai jamais vu si touché et si animé qu'aujourd'hui. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'adoucir, et j'ai cru que je devais en rendre compte à V. A. R... »

L'irritation du connétable lui avait dicté peu de jours avant une réponse très rude à la lettre dans laquelle le duc le prévenait du retour de madame Colonna, il la fit remettre par Don Maurizio. En voici les propres termes[1] :

« Pour diminuer l'impression que m'a causée la nouvelle du départ de ma femme, il faut autre chose que l'avis que me mande V. A. R. de son

1. Archives royales de Turin. Corr. dipl.

retour. J'attends par les premières nouvelles, d'abord sa rentrée dans son monastère avec la permission déjà obtenue par le passé, et en plus, que V. A. R. lui fasse observer la parole de ne pas en sortir sans son consentement exprès (comme V. A. R. me dit précisément s'en être assuré), pour ne pas la rendre toujours plus opiniâtre, ayant après tant de légèreté, besoin d'une bonne conduite. »

Ce billet, fort sec, et pas même signé, ne pouvait manquer d'offenser Charles-Emmanuel, qui n'était pas homme à tolérer un pareil procédé, aussi dur pour madame la connétable, que malhonnête pour lui ; aussi chargea-t-il Foucher d'en demander immédiatement raison. La commission n'était pas aisée. Le connétable affirma que l'absence de signature devait être attribuée à son secrétaire qui avait fait partir la lettre sans la lui donner à signer. « Et pour ce que je lui avais allégué du style sec, écrit Foucher, il m'avoua, que de la manière dont tout ce qui le regardait se passait à Turin, il n'avait pu trouver d'expressions autres que celles qui étaient employées dans sa lettre. Et, s'étendant sur le malheur qu'il a d'être moins bien traité de V. A. R. qu'il ne l'a été du roi, quand madame la connétable a été en France, il se mit à déclamer contre son mauvais destin, ne le voulant pas faire contre V. A. R., ni contre madame la connétable, me marquant seulement

qu'il connaissait bien que madame sa femme avait moins d'envie que jamais de se raccommoder avec lui. Il me témoigna quelques regrets de ce qu'il n'avait pu, disait-il, mériter que V. A. R. eût pour lui un peu plus de considération.

» Je prends la liberté, monseigneur, après cette relation, d'y ajouter encore ce peu de lignes de mon cru, pour dire à V. A. R. qu'il est peut-être encore temps de pouvoir faire un accommodement entre M. et madame la connétable, si elle y penchait, et qu'elle eut des raisons pour s'y porter ; mais pour peu que le divorce dure et que M. le connétable continue d'être de plus en plus mal satisfait, cette affaire, bien assurément, deviendra bien difficile à ajuster. C'est donc à V. A. R. d'y mettre la dernière main, sans davantage de délai si elle le juge à propos. »

Foucher se trompait, il n'était plus au pouvoir du duc, ni de personne au monde, de réconcilier les deux époux, leur défiance réciproque était trop profonde. Le connétable ne croyait à la vertu de sa femme que si elle lui était garantie par les grilles d'un couvent, et la princesse ne croyait à la loyauté et à la bonne foi de son mari que si elle lui était assurée par un otage ou par la protection d'un prince souverain.

Madame Colonna, établie envers et contre tous chez le prince de Carignan, jouissait d'une liberté

qu'elle ne connaissait plus depuis son départ de Rome, elle voyait beaucoup de monde, mais rien chez elle ne pouvait prêter à la moindre critique. MM. de Gomont et Servien rendent souvent témoignage à leur Cour de la parfaite régularité de sa conduite[1], il était donc bien facile au connétable de s'en assurer par l'ambassade française à Rome, mais il avait pour règle de n'accueillir que les témoignages défavorables à sa femme.

D'interminables entretiens eurent lieu entre le marquis de Borgomainero envoyé du connétable[2] et le marquis de Saint-Thomas, premier ministre du duc de Savoie. Celui-ci déclare que cette affaire à elle seule lui a coûté plus de peines et de fatigues que toutes celles des États de Savoie réunis. Voici l'arrangement textuel sur lequel ils tombèrent d'accord :

« Il est permis à madame la connétable d'habiter Turin pendant quatre mois *sans être obligée d'entrer dans aucun monastère*, ceux-ci étant trop petits et incommodes, mais à la condition de ne pas sortir des États du duc, qui s'engage à son tour à l'empêcher d'en sortir. Pendant ce temps-là, la princesse devra choisir un monastère (à l'exclusion de ceux des États ecclésiastiques et de

1. Archives étrangères, Dépêches de Gomont, Savoie, vol. CL — 1673.

2. Don Carlo d'Este, chevalier de la Toison d'Or, ambassadeur d'Espagne à Londres et à Vienne, en 1679, mort à Vienne le 24 octobre 1695.

tous les États sous la domination de l'Espagne dans lequel elle s'enfermera avec la sûreté donnée par le prince qui gouvernera ce pays de n'en pouvoir sortir sans la permission de M. le connétable. Cette réclusion n'aura lieu que dans le cas où la princesse, à l'expiration des quatre mois, ne voudra pas se résoudre à retourner avec son mari. »

On envoya le texte de cette convention au connétable qui l'accepta.

Pendant les pourparlers entamés avec Borgomainero, Marie jouissait de tous les plaisirs que le duc inventait chaque jour pour la distraire. Ce n'était pas le meilleur moyen d'inspirer à la connétable le désir de rentrer au couvent, aussi le nonce écrit-il mélancoliquement au cardinal Altiéri :

« Je doute fort que tant de courtoisie et de soins engagent Madame à rentrer au couvent, quoique la permission de le faire soit arrivée de Rome. »

Don Maurizio et Borgomainero renseignaient régulièrement le connétable sur la conduite de sa femme et ne manquaient pas de la lui présenter sous un jour perfide. L'effet de ces rapports malveillants ne tarda pas à se produire, et, répondant à la dépêche qui l'avisait de l'accord indiqué ci-dessus, le connétable écrit au duc :

« La certitude que V. A. R. me donne par sa lettre du 8 que ma femme ne sortira pas de ses États durant quatre mois me réjouit, en croyant

toutefois que V. A. ne permettra pas que ces quatre mois se passent pour elle hors du monastère, ni de la manière peu décente dont il me revient qu'elle le fait maintenant !... »

On voit par ces lignes le peu d'importance qu'attache le prince Colonna à une convention faite et à une parole donnée. Après avoir consenti à ce que sa femme passât hors du monastère les quatre mois de séjour qu'elle s'engageait à faire à Turin, il demande le contraire. Le duc, fort mécontent, envoya cette lettre à la princesse qui lui répond en marge, de sa propre main : « J'ai vu, par la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer, que M. le connétable est encore en mauvaise humeur contre moi ; apparemment il le sera tandis que je serai hors du monastère où je ne puis me résoudre de rentrer que sous les conditions que j'ai convenues avec M. de Saint-Thomas, c'est-à-dire dans quatre mois. Cependant, je vous prie de me continuer votre protection et de ne pas douter de ma parole qui est aussi inviolable que *le jurement des dieux par le Styx !* »

Si l'empressement de leurs Altesses Royales à accueillir et à distraire sa femme déplaisait au connétable, le séjour qu'elle faisait chez le prince de Carignan ne l'irritait pas moins.

Il adressa, le 14 mai, une lettre à celui-ci déclarant dans les termes les plus violents que l'hospitalité reçue chez lui par madame la connétable

était le motif principal de son refus persistant de revenir à Rome ; que la liberté et les plaisirs sans nombre dont elle jouissait à Turin l'affermissaient de plus en plus dans cette fâcheuse résolution et qu'il ne pouvait s'empêcher de croire que M. de Carignan était de connivence avec elle. »

Le prince, effrayé, écrivit au marquis de Saint-Thomas qu'il ne voulait plus garder la connétable chez lui, dès que sa présence donnait lieu à un tel soupçon. Saint-Thomas arriva aussitôt lui-même prier le prince de ne point hâter sa résolution, il refusa : « Alors, dit le nonce, on assembla un véritable conseil d'État, comme pour la plus grave affaire politique, et composé des principaux conseillers du duc qui décidèrent enfin M. de Carignan à ajourner sa résolution; il y consentit contraint et forcé. »

La princesse était parfaitement au courant de ce qui se passait; le duc lui donnait à lire toutes les lettres de son mari, et le marquis de Saint-Thomas venait deux à trois fois par jour lui rendre compte des séances du conseil. Au fond, ce mouvement continuel de lettres et de pourparlers ne déplaisait pas trop à Marie dont l'activité avait besoin d'un continuel aliment; et puis elle se sentait bien protégée et éprouvait l'agréable sentiment de sécurité qu'on ressent en entendant souffler au dehors la tempête dont on est à l'abri. Tout à coup, une intervention inattendue du roi

vint troubler sa quiétude. M. de Gomont annonça au prince de Carignan que Louis XIV trouvait mauvais qu'il prolongeât l'hospitalité qu'il donnait à madame Colonna, et devant cet ordre, le prince déclara à la connétable sans beaucoup de ménagements qu'il ne pouvait la garder chez lui.

Nous savons qu'elle n'était pas d'humeur *souffrante*, elle le dit souvent, traitée toute sa vie en princesse souveraine, elle n'en avait point perdu l'habitude. Haute et fière par nature, d'ailleurs, elle ne supportait pas qu'on lui manquât. Saisie de colère à l'audition du discours de M. de Carignan, elle sortit sans lui répondre et courut à la Vénerie[1] informer le duc de ce qui se passait. S. A. R. fit aussitôt appeler la duchesse et pria la connétable de redire elle-même ce qu'elle venait de lui apprendre. Madame Royale, après avoir entendu son récit la pria de la façon la plus gracieuse d'accepter l'hospitalité à la Vénerie.

L'offre fut accueillie sans hésitation et le 3 juin Marie quittait le palais Carignan sans même vouloir prendre congé du prince, malgré les instances de Servien, et elle s'installait dans un des plus beaux appartements de la Vénerie.

1. Résidence d'été des ducs de Savoie. La Vénerie fut détruite en 1693, par ordre de Catinat, soi-disant en représailles des ravages du Dauphiné par les troupes de Piémont.

X

La Vénerie. — Despotisme de Marie. — Querelles d'amoureux. — Brusque départ de la Vénerie. — Marie rentre au couvent. — Elle se brouille avec le duc. — M. de Saint-Thomas tente un raccommodement. — Lettres du duc qui cherche à la ramener. — Tentatives inutiles. — Départ de Marie avec Borgomainero. — Lettre de la supérieure de la Visitation.

Les premiers jours que passa la connétable à la Vénerie furent délicieux ; triomphant de son mari, voyant la Cour à ses pieds et ne désirant rien au delà du présent, elle semblait oublier tous ses chagrins passés, pour jouir, sans arrière-pensée, de sa liberté et de ses plaisirs. Il ne faudrait pas croire cependant que les fêtes et « l'art de se bien mettre, dans lequel elle excellait », occupassent tout son temps ; elle trouvait des heures pour la musique, la lecture ; et l'astrologie, sa science favorite, n'était pas oubliée. Chaque jour, pendant deux heures, elle recevait les

ministres étrangers et les grands personnages de la Cour ; c'est là qu'on pouvait juger de la vivacité de son esprit et de la portée de ses vues. Nourrie à l'école des hommes d'État, amis ou ennemis de son oncle, elle donna plus d'une fois aux ambassadeurs des conseils dont ils font mention dans leurs dépêches[1]. On retrouvait alors en elle le sang de Mazarin.

Charles-Emmanuel assistait à ces entretiens et ne pouvait s'empêcher d'admirer la clarté et la justesse des idées logées dans cette jolie tête ; de jour en jour, il subissait davantage un empire dont l'influence croissante n'échappait à personne et, quoique la princesse le niât, c'était bien cet empire qu'elle souhaitait. Elle n'éprouvait point d'amour pour le duc, car, et quelque incroyable que cela paraisse, tout prouve qu'au milieu des aventures romanesques de sa vie, elle n'a aimé que le roi et son mari ; mais le rôle qu'elle avait joué auprès de Louis XIV pendant les deux années qui précédèrent son exil à Brouage, lui avait prouvé qu'elle était capable de gouverner un roi et de lutter, même avec avantage, contre son oncle, le plus habile et le plus fin des politiques. En comparaison de cela, régner sur les volontés du duc de Savoie n'était qu'un jeu d'enfant.

1. Voir les dépêches de Servien et de Gomont au sujet des affaires de la grande-duchesse de Toscane et de celles de l'électeur de Bavière pendant l'été de 1673.

Une seule inquiétude venait troubler la dangereuse intimité qui s'établissait peu à peu entre Marie et Charles-Emmanuel : c'était la crainte d'éveiller la jalousie de Madame Royale, que les nombreuses infidélités du duc ne justifiait que trop. Préoccupé de ce danger, il proposa à la connétable une véritable convention de comédie ; il fut entendu que le langage tenu par lui devant Madame Royale n'entraînait aucune conséquence ; si, par exemple, il insistait en présence de la duchesse sur les avantages d'une réconciliation entre les deux époux ou sur la nécessité de rentrer au couvent, une telle phrase ne signifiait rien et n'était prononcée que pour endormir les soupçons de la duchesse. Ce manège, qui ressemble fort à une intrigue amoureuse, amusa la connétable ; elle l'accepta gaiement, quitte à l'oublier l'instant d'après. En attendant, les heures s'écoulaient joyeuses à la Vénerie, et Marie commençait à s'inquiéter d'un bonheur auquel elle n'était plus habituée.

« Ce bonheur était trop grand et la fortune, qui semble s'intéresser à me tourmenter, n'avait garde de souffrir qu'il durât. Pour en rompre donc le cours, elle inspira des sentiments de politique à S. A. R. et l'obligea un jour à me proposer de m'en retourner chez moi, me représentant que j'y serais beaucoup mieux que dans un

cloître; et que, s'il n'y avait d'obstacle à mon retour que la mauvaise intelligence qui régnait entre M. le connétable et moi, il s'offrait à être garant de notre réunion.

» Ces propositions, jointes à d'autres petites choses qu'il me dit à la Vénerie, me choquèrent si fort que, suivant les mouvements de mon humeur prompte, je voulus partir sur l'heure pour retourner au couvent; ce que j'eusse fait, sans Madame Royale qui m'en empêcha et me retint encore huit jours, au bout desquels ils m'accompagnèrent tous deux au couvent. »

Ce que dit Marie est vrai; mais elle est loin de tout dire. Lorsqu'elle écrivait son Journal, en 1676, Madame Royale vivait et certains détails auraient pu justifier la jalousie qu'elle avait ressentie trois ans auparavant. Nous trouvons heureusement un récit détaillé des querelles du duc et de la connétable qui ne peut laisser aucun doute sur l'amour de Charles-Emmanuel pour sa belle hôtesse[1]. Voici ce qui s'était passé. Un soir, à la Vénerie, la connétable, se trouvant seule avec le duc et la duchesse, on agita la question des négociations entamées entre elle et son mari; il était impossible de n'en jamais parler et même vis-à-vis

1. Perrero, *La duchessa Ortensia Mazzarino, la principessa Maria Colonna et il duca Carlo Emanuelo II di Savoia.* — Curiosità e Ricerche di Storia Subalpina. — Puntata V.

de Madame Royale, on devait agiter quelquefois cette question. Mais l'impétueuse Marie, entendant le duc dire qu'elle serait plus heureuse en retournant à Rome qu'en vivant prisonnière dans un cloître, s'emporta tout à coup, et sans réfléchir à l'accord fait précédemment au sujet de Madame Royale, elle sortit brusquement sans vouloir rien entendre et alla donner des ordres pour rentrer au couvent le soir même. Jusqu'ici, nos documents sont identiques au récit de Marie, sauf toujours la petite convention de comédie dont elle n'a garde de souffler mot.

Le duc, très ému et très piqué d'une pareille scène, rentra chez lui, sans écouter Madame Royale qui voulait retenir la connétable; voyant que le duc se refusait à cette démarche, elle la fit elle-même.

Marie consentit à rester encore huit jours, et, pendant ce temps, le duc tenta une réconciliation; il lui fit savoir, par le chanoine Bonniel, qu'il oublierait son inconvenante sortie si elle consentait à lui dire un seul mot d'excuse; elle refusa net. Cependant, la veille de son départ, elle envoya Bonniel demander au duc une entrevue particulière; celui-ci, furieux du refus qu'il avait essuyé, répondit à son tour qu'il ne pouvait la recevoir, et Marie considéra cette réponse comme le plus humiliant affront qu'on pût faire à une femme de son rang. C'est dans ces

dispositions mutuelles qu'eut lieu le départ de la Vénerie.

Le duc et la duchesse voulant jusqu'au bout traiter la connétable avec tous les égards et toute la courtoisie possible l'acompagnèrent jusqu'à la Visitation, suivis des principaux seigneurs et dames de la Cour.

Pendant le trajet de la Vénerie au couvent, Marie ne pouvant dissimuler sa colère lança au duc force mots piquants, auxquels il répondit sur le même ton.

« En venant, dit-elle, nous eûmes encore quelques démêlés et comme je suis *peu souffrante* et que le prince n'était pas fort endurant, nos esprits s'aigrirent plus que jamais, et me quittant la main à l'entrée du couvent, il me dit après un long silence, que malgré mes incartades et mes caprices il me protégerait toujours. La manière dont il me fit cette offre m'irrita au lieu de m'adoucir, en sorte que je lui répondis assez désobligeamment *que sa protection m'était aussi indifférente que sa personne*. Cette réponse le piqua si fort qu'il s'en alla sans me rien dire. »

Le duc, blessé au cœur par les dernières paroles de Marie, retournait tristement à la Vénerie, quand il rencontra le nonce, auquel il apprit la rentrée de madame Colonna au couvent : « Lui ayant dit, écrit le nonce, que maintenant S. A. R.

devrait employer son pouvoir à l'y faire rester, il m'a répondu sèchement que c'était l'affaire de ceux que cela touchait personnellement, et il a poursuivi son chemin. »

A peine la connétable était-elle depuis quelques heures dans son cloître qu'on lui annonça le marquis de Saint-Thomas; elle savait mieux que personne, qu'à sa qualité de premier ministre il joignait celle de confident de son maître; en effet, le duc malgré son ressentiment n'avait pu se résoudre à laisser Marie sous l'impression d'une rupture, et faible comme tous les amoureux, il s'accusait déjà d'avoir été trop vif. Il se la représentait seule et triste, il oubliait ses violences et ses caprices, et il en arrivait presque à se donner tous les torts. C'est dans ces dispositions qu'il fit appeler Saint-Thomas et le chargea de la difficile mission de la consoler en lui assurant qu'il ferait toujours tout pour elle.

8 juin.

« Je ne veux pas taire à V. A. R., écrit Saint-Thomas, qu'elle m'a témoigné d'être extrêmement outrée de ce que V. A. ne voulût point l'écouter hier au soir, me disant qu'on n'en use pas ainsi avec les dames de sa sorte, et qu'elle s'abstiendra à l'avenir de faire de ces sortes de prières à V. A.

Elle m'a aussi dit que V. A. s'était laissé dire ou persuader qu'elle voulût lui gouverner l'esprit et qu'elle juge que V. A. s'est abandonnée à ce sentiment, parce qu'elle a observé que quand elle l'a priée de quelque chose, V. A. ne l'a point voulu faire, de crainte qu'on ne s'imaginât qu'elle a du crédit auprès d'Elle.

» Madame témoigne que toutes ses vues sont de passer les monts, et m'a fait connaître de se repentir d'avoir eu trop de complaisance pour ce que je lui ai représenté de devoir faire. Cependant, j'ai un peu discouru avec elle, elle s'est doucement portée à écouter tous les bons sentiments que V. A. R. m'a exprimés dans sa lettre, et je l'y vois très soumise.

» Ainsi, elle demeurera dans le monastère où elle est, et tiendra sa parole pour le temps qu'elle a promis à M. de Borgomainero, qui est celui qu'il faut de nécessité pour avoir la réponse à la dépêche que va faire ledit marquis qui est arrivé ici il y a deux heures; mais, pour contenter madame Colonna, il m'a fallu retourner vers elle ce soir et y faire aller de même le marquis et l'archevêque.

» Si elle savait que j'eusse écrit ces particularités à V. A. R., elle entrerait dans une défiance ouverte contre moi. Je supplie V. A. R. de ne s'en laisser pas entendre et de me renvoyer cette lettre. »

Le duc ne fut point content de ce que lui mandait son ministre, et répondit de suite par un exprès :

« Je vous envoie (écrit-il de sa main) cette lettre à madame Colonna; je vous dirai, comme je lui dis, que malgré tous ses emportements, je la voulais servir, et que, quoiqu'elle me traitât fort mal, je ne manquerai pas de faire tout pour elle; elle me répondit qu'elle ne se souciait pas d'aucune chose que je puisse faire pour elle et que je la laissasse aller, que j'avais trop de *considérations*. Car je lui dis que pour elle je pouvais tout faire, mais que pour moi je perdais un bon ami comme le connétable, et je ferais mal ma cour auprès des dames de France qui ne me l'auraient pas pardonné, et se seraient peut-être un peu moquées de moi, et que le connétable est un homme à me faire donner un coup de *(mot indéchiffrable)*, mais que pour elle je voulais tout sacrifier. Elle me répondit *qu'elle ne se souciait pas de mes services et que si j'avais peur de toutes ces choses, qu'il ne fallait pas les faire.*

» Et tous ces emportements, entre vous et moi, viennent de ce que je la quittai dans la chaise roulante, plutôt que de laisser à pied la marquise de Saint-Maurice; elle s'offensa de cette bagatelle, voyez quelle tête!... Elle voulait que je lui demandasse congé chaque fois que j'allais de la

Vénerie à Turin, *je suis venu à cela* et pourtant, elle me chante pouille ! » — Puis, le duc s'apaise tout à coup et cherche même à excuser son refus de l'écouter : — « Toutes les heures ne sont pas souffrantes, ajoute-t-il, je lui aurais plutôt écrit que de lui parler, elle ne m'a pas voulu faire aucune excuse, quoique Bonniel l'en eût priée. »

Voilà bien l'impérieuse Marie, non contente de voir le duc prendre son parti avec tant de chaleur et de dévouement, elle eût voulu qu'il approuvât même les caprices qu'elle le forçait à subir !

Après avoir expédié sa première lettre à la Vénerie, le ministre, pensant bien qu'elle ne satisferait pas le duc, était retourné le soir même au couvent, et il écrit de nouveau le lendemain.

9 juin.

« J'eus occasion de voir hier soir, bien tard, madame la connétable ; je la trouvai qui se distrayait à la lecture... Madame Colonna me parut hier au soir plus alarmée que le jour précédent. Elle me dit qu'elle était résolue à ne plus considérer en V. A. R. que l'essentiel et non plus les autres petites choses, qui se passent, puisque V. A. R. témoignait de l'agréer de la sorte, et que *si elle insiste à passer les monts, c'est parce qu'elle connaît que V. A. R. en sera bien aise et de se voir débarrassée d'elle. Ce n'est pas qu'elle n'eût*

plus volontiers séjourné en ce pays durant les quatre mois qu'elle doit s'arrêter dans les États de V. A. R. si elle eût vu un autre penchant en V. A. R., vers laquelle pourtant elle conservera toujours une reconnaissance très grande de toutes les bontés que V. A. R. a exercées en son endroit. — Elle m'a redit que le refus que V. A. lui avait fait la veille en se séparant d'elle à la Vénerie, lui avait été très sensible, parce qu'il lui avait levé le moyen de faire les civilités à V. A. R., auxquelles elle se croyait obligée après les quelques petites aigreurs qui s'étaient passées ; mais qu'il n'y avait pas occasion, ci-après, de l'importuner de semblables choses. Elle n'admet pas de s'être ennuyée à la Vénerie, elle en est partie sur ce que V. A. R. lui avait dit, qu'il était mieux d'aller au monastère ce jour-là que le lendemain, et quoique le séjour du monastère lui soit fâcheux, elle le souffrira patiemment jusqu'à ce qu'on ait les réponses de M. le connétable, et ne se veut point servir d'une permission de sortir du monastère une fois la semaine, qui lui a été envoyée par le cardinal Porto-Carrero, parce qu'elle est conçue avec certaines conditions qui ne lui plaisent pas. »

Le duc, toujours fort ému, répondit de suite à cette lettre, en donnant des explications adressées en réalité à la connétable, Saint-Thomas n'étant là qu'un paravent.

9 juin.

« Madame la connétable a menti de tout ce qu'elle vous a dit : car elle *m'estrapasa* (sic)[1] *comme un coquin et me dit qu'elle ne se souciait ni de mon amitié, ni de ma protection*[2]; elle me dit cela en entrant à la Visitation et j'oserais plutôt lui écrire que lui parler, après un pareil traitement. Pour le couvent elle sait bien que je lui dis que je voulais que ce ne fût que dimanche, et elle me dit que c'était mieux de le faire vite puisque l'on en avait envie. *Entre elle et moi quelles paroles qu'il y eût devant Madame Royale on était de concert de ne croire à rien qui pût causer des ombres à Madame Royale;* et sur ça je lui dis ce qu'elle vous a dit : qu'il était mieux d'aller au monastère ce jour-là que le lendemain, croyant qu'elle n'en serait point fâchée, parce que *nous étions d'accord de lui dire des choses disibles devant Madame Royale, et après, elle a oublié l'accord fait et cherche cent querelles;* elle est une brouillonne, et pour des choses que l'accident porte, prend mille soupçons; et voilà la vérité évangélique ! »

1. Le duc francise le verbe italien strapazzare qui signifie maltraiter, mettre en pièces.

2. Ce sont là les propres paroles dont la connétable se sert dans son Journal; il est curieux de les comparer avec celles que cite le duc, car elle ne pouvait pas prévoir que deux cents ans plus tard on comparerait les deux textes qui sont identiques.

Le duc ajoute en marge : « Si vous pouvez faire voir en confiance ma lettre à madame Colonna, j'en serai ravi, *mais dites-lui qu'âme qui vive ne le sache.* »

A cette lettre, le duc en ajoutait une pour la connétable que Saint-Thomas était chargé de lui remettre. Connaissant la vivacité et l'impatience naturelles du duc, il se hâta de s'acquitter de sa mission.

10 juin.

« Je vis hier madame Colonna à qui je présentai la lettre de V. A. R. Elle ne s'attendait pas à cette faveur, et, en la lisant, j'observai qu'en quelques endroits de ladite lettre, elle souriait et, en d'autres, elle était émue et m'allait disant quelques paroles entrecoupées. — Après, elle me demanda si j'avais écrit à V. A. R. ce qu'elle m'avait dit le jour auparavant ; je lui dis que oui, et que V. A. R. m'avait fait même quelque réponse. Elle me répliqua qu'elle aurait désiré voir comme j'avais écrit à V. A. R. : je le lui voulus dire, et l'ayant trouvé fort juste suivant son intention, *elle me demanda avec grande instance de voir ce que V. A. R. avait écrit de sa main.* Après lui avoir fait quelques difficultés, je ne jugeai pas d'y devoir résister, et comme elle

m'eut donné de grandes assurances qu'elle ne ferait aucun mauvais usage de ma confiance, je contentai sa curiosité.

» Elle fut un peu surprise en la première ligne, et sur la fin, où V. A. R. touchait ce qui fut dit devant Madame Royale.

» *Elle me répondit que V. A. avait raison, mais qu'étant en colère en ce temps-là, elle n'avait pas fait réflexion au concert précédent. Que voyant aussi V. A. R. en colère, elle avait eu plus de raison de prendre ce qui se disait devant Madame Royale au pied de la lettre que d'une autre façon ; et que puisque V. A. R. l'entendait autrement, elle lui en pouvait bien dire un mot, à quoi elle aurait acquiescé, ajoutant que, quand il arrive quelque parole d'aigreur, une bonne parole ne coûterait guère pour l'adoucir, au lieu qu'on l'augmente par d'autres suivantes.*

» Elle entra, puis, dans d'autres particularités de ses intérêts, et parla, toujours fort sérieusement, me conviant de la revoir quand je pourrai. Et elle me quitta pour aller souper, me disant qu'elle m'enverrait sa lettre, qui est ci-jointe, que M. l'abbé Bonniel m'a apportée ce soir entre onze heures et minuit. »

Le duc venait de recevoir une lettre du connétable de la dernière violence, quand arriva celle de Saint-Thomas ; il l'envoya à Marie.

« Je vous envoie, écrit-il à Saint-Thomas, une

lettre pour madame la connétable jointe à une de son mari. J'approuve tout ce que vous avez dit et fait ensemble. *Priez-la de me faire la grâce de ne me répondre plus, et c'est pour son bien que je le fais! Je parle contre moi, mais je préfère son bien à ma satisfaction.* »

Le duc, voyant la colère du connétable, redoutait, en effet, quelque entreprise de force contre sa femme; il savait que don Maurizio avait des espions de tous côtés, et connaissant l'imprudence et la distraction de Marie, il craignait qu'une lettre d'elle ne tombât en leur pouvoir. Cette recommandation ne plut point à la princesse.

15 juin.

« Je vis hier au soir madame Colonna; elle renvoie à V. A. R. la ci-jointe lettre et lui rend très humbles grâces de la lui avoir communiquée, et de la lettre que V. A. R. lui a écrite. La regardant pliée en grand, elle dit : « Je croyais que ce fut *une lettre pour le Pape!* » et l'ayant lue, elle me dit : « Je ne me suis jamais ennuyée des lettres d'un si grand prince comme S. A. R., et les ai toujours reçues avec un grand respect; mais c'est bien Elle qui s'est ennuyée des miennes puisqu'elle me commande de ne lui plus écrire. »

Je lui répondis : « Vous ne pouvez pas ignorer, madame, que S. A. R. se prive de la satisfaction qu'elle aurait eue d'en recevoir, par des considérations de votre propre avantage. » Elle me répliqua : « Vous me faites toujours des réponses de cette nature, mais vous ne me dites pas votre pensée. »

« J'ai été convié par madame Colonna, écrit encore Saint-Thomas, à l'aller voir au monastère ; elle m'a dit qu'elle ne se portait pas bien et que même don Maurizio l'avait exhortée à prendre un peu d'air, et qu'à cette fin elle a accepté l'offre que lui a faite madame l'ambassadrice de Servien de l'emmener promener. *Et l'ayant vue assez mélancolique et chagrine elle m'a fait connaître qu'elle en avait bien des sujets ; si je ne me trompe, je crois qu'elle entend qu'on lui a dit, ou que V. A. R. a écrit quelque chose qui ne lui plaît pas. Elle a aussi ajouté que quelque devoir qu'elle rende à V. A. R., elle ne cesse de faire des plaintes d'elle et que madame la duchesse de Savoie ayant témoigné de la vouloir honorer d'une visite de condoléance*[1], *V. A. R. a tourné en risée le compliment, comme ont pu remarquer tous ceux qui étaient présents.* »

La mélancolie de la connétable dont parle Saint-Thomas était réelle. Malgré son peu de penchant

1. A propos de la mort du comte de Soissons.

aux réflexions sérieuses, elle ne pouvait s'empêcher de voir l'avenir sous les couleurs les plus sombres ; elle redoutait l'abandon complet du duc et sentait le vide se faire autour d'elle, tandis que le connétable, de plus en plus irrité, dressait ses batteries pour la faire retomber en son pouvoir. Il était encore temps, cependant, de retrouver la protection de Charles-Emmanuel, aussi généreuse et aussi assurée que jamais ; mais il fallait pour cela comprendre les exigences de la situation et renoncer au rôle absolu qu'elle aurait voulu jouer. Elle ne put s'y résoudre et préféra se jeter à corps perdu dans les aventures les plus périlleuses, risquant sa liberté et même sa vie.

Le mécontentement de la connétable perce dans son journal ; elle se plaint du temps que le duc laisse s'écouler sans lui envoyer le moindre message, et nous avons vu dans les lettres du marquis de Saint-Thomas, tout au contraire, la sollicitude que ce prince lui témoigna après son retour au couvent. Elle avait appris, en ce temps-là, la mort de son beau-frère, le comte de Soissons, et ne fut point satisfaite de la visite que lui fit le duc en cette circonstance. « Lorsqu'il me vint voir avec Madame Royale, dit-elle, pour me faire des compliments de condoléance sur la mort de M. le comte de Soissons, il s'en acquitta le mieux du monde, car sa visite fut aussi sérieuse et aussi funèbre que le sujet qui l'avait amené. » L'irri-

tation de la princesse contre le duc se trahissait même d'une autre manière. Elle avait commencé par haïr don Maurizio, le gentilhomme envoyé par son mari; puis, avec sa mobilité ordinaire, elle le prit tout à coup comme confident de ses projets, confiance qu'il ne méritait guère, mais qui avait pour but d'éveiller la jalousie de Charles-Emmanuel.

Le nonce écrit au cardinal Altiéri :

Turin, 28 juin 1673.

« Je vais faire voir à Votre Éminence l'histoire des aventures de madame Colonna sous des aspects bien différents des premiers. Don Maurizio qui était tenu par elle fort à distance, et n'ayant aucune part à ses confidences est devenu maintenant le dépositaire de ses plus intimes pensées et l'unique consolation de ses afflictions.

» Ce personnage, qui jusqu'alors a joué un triste rôle, fier de la nouvelle attitude prise vis-à-vis de lui par la connétable, se vante de son pouvoir sur elle, et prétend lui persuader aisément de retourner à Rome. En attendant il est fort tourmenté, et même *jaloux*, des visites d'un Anglais, milord Montagu et de celles de M. de Gomont qui sont beaucoup plus fréquentes et plus longues; si don Maurizio était dans l'an-

goisse quand madame Colonna était en liberté, il est encore plus en appréhension depuis qu'elle est enfermée !

» Il paraît que ces jours derniers elle parlait de vendre ses pierreries à des juifs; don Maurizio en prend sujet de trembler qu'elle n'ait quelque nouveau caprice en tête... On croit fort qu'elle est en correspondance avec le duc de Brunswick, mais le moyen d'aller chez lui n'est pas facile, car il faudrait passer de l'état de Milan, à la Suisse et à Genève. »

Le nonce ne se trompait pas en disant que la connétable était en correspondance avec le duc de Brunswick, elle l'était même avec Charles II depuis la visite de milord Montagu.

Pendant ce temps-là, le marquis de Saint-Thomas qui voyait avec chagrin l'état d'esprit de la princesse et qui ne se fiait point à Borgomainero redoutait fort ce qui se passerait à Rome s'il la décidait à y rentrer soit par ruse soit par persuasion. Il continuait donc à agir auprès du cardinal d'Estrées pour tâcher d'adoucir l'humeur vindicative du connétable. Le cardinal lui répond le 21 juin : « J'ai fait avertir M. le connétable qu'il était à propos qu'il usât de quelque radoucissement envers madame sa femme. Il m'a paru qu'il s'y disposerait. Je ferai ce que je pourrai pour l'entretenir dans cette pensée. »

C'est à la suite de cette démarche que la permission de sortir deux fois par semaine du couvent fut envoyée de Rome; à ce moment, Borgomainero croyant s'être emparé de l'esprit de madame Colonna annonça son intention de faire un voyage à Milan et à Rome. Marie toujours confiante se persuada qu'il s'absentait uniquement pour la servir.

« Me voyant sans espoir du côté de la France, dit-elle dans son Journal, et moins considérée que par le passé du souverain de Savoie, je pris l'occasion d'un voyage que fit M. le marquis de Borgomainero pour le prier d'obtenir de M. le connétable, comme de son meilleur ami, qu'il me permît de passer en France, étant persuadée que le roi ne refuserait pas cette grâce à M. le connétable, s'il me faisait celle de la demander pour moi à Sa Majesté. »

Comment cette idée invraisemblable avait-elle germé dans le cerveau de Marie? C'est ce que nous ne nous chargerons pas d'expliquer; elle savait parfaitement que des ordres avaient été donnés pour ne pas lui laisser franchir la frontière, mais elle espérait toujours les faire révoquer, et elle se décida à écrire elle-même au roi et à ses ministres.

Voici sa lettre à Colbert :

Turin, 16 août 1673[1].

« J'ai eu l'honneur d'écrire au roi pour le supplier de trouver bon que l'ordre qu'il lui avait plu de donner à la sollicitation de M. le connétable soit maintenant changé en ma faveur. Puisque M. le connétable le désire ainsi, et que je retourne en France, pourvu que ce soit dans un couvent où il souhaite que je puisse vivre sous la protection du roi, auprès de qui je vous prie d'appuyer mes intérêts comme vous avez toujours fait si obligeamment ; et d'être assuré que j'aurai toute ma vie bien de la reconnaissance et que je vous ferai connaître que je suis sincèrement etc...

LA CONNÉTABLE COLONNA.

« Ce fut dans ce temps-là, écrit Marie, que je tâchai par diverses lettres que j'écrivis aux ministres de France d'obliger le roi à révoquer l'ordre qu'il avait donné de ne me point laisser entrer dans le royaume, mais tous mes soins furent inutiles, il persista toujours dans sa résolution. »

Cette idée bizarre de Marie ne déplut pas tout à fait à son mari, s'il faut en croire le nonce ; et

1. Lettre inédite, collection de madame Etienne Siry. — Cachet de deuil, la connétable portait alors celui du comte de Soissons, mort le 5 juin.

après avoir dit au chevalier Foucher qu'il n'y consentirait jamais et que d'ailleurs il avait pris le parti de rompre tout commerce avec elle, il se ravise et accorde la demande. « Ayant reconnu, dit le nonce, l'impossibilité de tenir tranquille madame Colonna dans un couvent en Italie, ainsi que de la réduire à une réunion avec son mari, le marquis de Borgomainero a tâché de persuader au connétable de lui permettre de demeurer dans un monastère en France ; il paraîtrait qu'il y consent à la condition qu'on lui assure qu'elle n'en sortira pas. »

Ce consentement ne ressemble guère au discours irrité que citait Foucher quelques jours auparavant, il demanda au prince l'explication de ce changement : « L'éclaircissement qu'il m'a donné, dit Foucher, est que véritablement quand il me parla, il était dans les sentiments que j'eus l'honneur de vous écrire ; mais que quand après il se mit à répondre à madame sa femme, il ne put le faire qu'*avec toute la complaisance que naturellement il a pour elle*, ce qu'il continua de dire aussi à monseigneur l'Archevêque, cela vous paraîtra je m'assure d'une grande bonté et d'une sincérité digne d'un galant homme. »

Cependant les incidents qui venaient de se produire depuis deux mois donnaient fort à réfléchir à Charles-Emmanuel. D'une part il ne pouvait

douter de la jalousie et de la colère du prince à son endroit, et il ne laissait pas d'être inquiet de ses allusions transparentes sur sa liaison intime avec Marie.

Foucher ne lui cacha pas dans ses lettres que ce bruit avait trouvé créance à Rome, et le duc voulut savoir positivement à quoi s'en tenir, par une autre voie. Confiant librement ses inquiétudes au comte Gazelli, résident de Savoie auprès du pape, il lui demanda si réellement on croyait dans la société romaine qu'il fût amoureux de la connétable ? La façon même dont la question était posée dictait la réponse, aussi le fin courtisan écrit avec une prudence évasive : « Je n'ai jamais entendu dire que V. A. R. eut de l'amour pour madame la connétable. Si pareille chose s'est dite, c'est par des gens de peu de jugement qui ne réfléchissent pas au peu de fondement d'une semblable pensée. Tout ce que j'ai entendu de la bouche du connétable et d'autres personnes, qui discourent avec bon sens, est qu'on voudrait que V. A. R. fût un peu moins libéral de ses faveurs et de ses courtoisies envers ladite dame. » — Cette lettre diplomatique ne rassura point le duc, il était trop facile de lire entre les lignes son véritable sens ; d'autre part, nous trouvons dans une dépêche de l'ambassadeur de France, la confirmation des bruits que redoutaient Charles-Emmanuel. M. de Servien écrit au secrétaire

d'État, ministre des affaires étrangères, M. de Pomponne.

Turin, 17 septembre 1673 [1].

« J'oubliais hier de me donner l'honneur de vous informer que madame la connétable Colonna a congédié l'abbé Bonniel, qui était près d'elle depuis une année environ, pour complaire à M. son mari, qui le croyait être la cause qu'elle ne veut pas aller à Rome. J'en ai reçu de mon particulier autant de satisfaction que possible, je fais mon possible pour la convier d'y retourner ou au moins d'aller à Modène comme M. son mari le lui a fait proposer, même sans exiger qu'elle y entre dans un couvent. A défaut de tout cela j'ai recommandé à ma femme et à ma fille, qui à sa prière lui font compagnie quand elle sort du monastère, de lui laisser suivre pour son propre bien, le penchant qu'elle a d'aller à Chambéry ou à Annecy *pour ôter à chacun tout le soupçon qu'on a eu à Rome, de M. le duc de Savoie, quoiqu'il n'y en ait point de lieu; je ne doute pas que M. le connétable ne l'aime mieux là qu'ici.* »

Pendant que tout ceci se passait, Marie, tranquille en apparence, attendait cependant avec

1. Affaires étrangères. Savoie, vol. CL, p. 147 et suivantes.

une grande anxiété la permission de rentrer en France, qui n'arrivait point. Voici la lettre que M. de Pomponne adresse à M. de Servien et qui ne laisse aucun doute sur les intentions du roi à ce sujet :

4 octobre 1673 [1].

« Je m'acquitte de suite de l'ordre que Sa Majesté m'a donné, que vous voyiez madame la connétable Colonna et que vous lui témoigniez que Sa Majesté a reçu ses deux dernières lettres, qu'elle a vu dans l'une et dans l'autre qu'elle l'assurait que M. le connétable agréait qu'elle passât en France, que jusqu'à cette heure toutefois il ne lui avait fait rien témoigner, que quand même il le désirerait Sa Majesté ne croit guère que madame la connétable doive prendre cette peine, ni que les choses fussent disposées pour cela, ce refus avec un profond regret... »

Servien répond le 14 octobre :

« J'ai reçu par le retour du gentilhomme de M. le marquis de Dangeau la lettre du 4, ensuite de laquelle ayant été voir madame la connétable Colonna, la matière m'a paru si délicate, que

1. Affaires étrangères. Savoie, vol. CL, p. 155.

j'ai cru ne devoir ni augmenter ni diminuer d'une syllabe ce que vous m'avez fait l'honneur de me commander de lui faire savoir de la part du roi... Elle l'a mis par écrit devant moi et m'a dit qu'elle avait déjà pris sa résolution d'aller en un lieu qui soit agréable à M. son mari... Elle ne m'a pas confié le lieu où elle veut aller. Le marquis de Borgomainero même, qui la doit accompagner ne le sait pas, on avait cru jusqu'à ce jour que ce serait à Annecy, mais quoique on en doute, ce point sera bientôt éclairci. »

Peu de jours avant, le roi avait envoyé à la princesse, dix mille pistoles bien qu'il ne dût lui payer une pension que pendant son séjour en France. Mais il ne voulut pas que l'on pût supposer que pour faire l'économie de ladite pension, il lui défendait d'y rentrer. M. de Servien finit sa lettre en priant M. de Pomponne de recevoir les remercîments de la connétable pour l'envoi de cette somme, comme si elle supposait que ce fût à son instigation que le roi l'avait envoyée. Elle lui remettait également une lettre pour Sa Majesté.

Les quatre mois pendant lesquels *Marie avait juré sur le Styx* de rester dans le monastère étaient écoulés, la permission qu'elle espérait du roi lui était refusée et elle méditait sur les nouvelles résolutions qu'elle devait prendre, car elle persistait à ne vouloir pas rester à Turin. La perspec-

tive d'un prochain départ n'avait point adouci l'injuste irritation de Marie contre le duc ; et Gomont qui aime beaucoup à transmettre les petits détails et les petites médisances, écrit à M. de Pomponne[1] :

« Il y a trois jours que madame la connétable, voulant sortir du couvent pour aller se promener au Corso, suivant qu'elle le peut une fois la semaine, le duc l'ayant appris, lui envoya un de ses carrosses, et elle ne le sut qu'après avoir envoyé prier madame la marquise de Drouin, de vouloir bien la venir prendre dans le sien, ce qu'elle fit. En rencontrant devant la porte celui de S. A. R. elles montèrent toutes deux dans celui-là, et leurs écuyers dans celui de la marquise de Drouin.

» Peu après, Madame Royale envoya demander à madame la connétable, si elle voulait prendre place dans son carrosse, si elle voulait aller au Corso, qu'elle serait la bienvenue. Madame la connétable répondit qu'elle était fort obligée à Madame, mais qu'elle se trouvait avec madame Drouin et qu'elle aurait l'honneur de la voir au Cours. En se rencontrant, madame la connétable fit abattre la portière du carrosse où elle était ; Madame, dans le carrosse de laquelle était S. A. R., le fit passer, sans saluer, ni parler à madame la connétable, et peu après, Madame envoya lui

1. Affaires étrangères. Turin, vol. LXIII, p. 455.

dire, que n'ayant pas accepté l'offre d'une place qu'elle lui offrait dans son carrosse, elle ne la prierait jamais. Madame la connétable, ayant fait réflexion à ce qui s'était passé, envoya faire des compliments à Madame, pour lui témoigner sa mortification de ce que leurs gens ne se sont pas mieux entendus. Il faut espérer que tout se raccommodera. »

Nous avons la clef de cette petit querelle, la connétable étant toujours en froid avec le duc, et sachant qu'il devait être dans le carrosse de Madame Royale, avait décliné l'invitation pour ce motif ; c'était une grave infraction à l'étiquette, à laquelle Madame attachait un grand prix. Dans cette circonstance ; la connétable avait tous les torts, elle le sentit, et quelques jours après, recevant des lettres de France, elle les envoya à S. A. R. pour lui demander conseil sur les avis que ces lettres contenaient, le prince refusa de les lire ni de donner aucun conseil, et dit à M. de Gomont que madame la connétable avait trop mal suivi par le passé ceux qu'il lui avait donnés. Gomont ajoute malicieusement en racontant cela. « Il pourra bien arriver que S. A. R. ne soit pas toujours dans le même sentiment. »

Depuis le retour du marquis de Borgomainero, Marie semblait être dans les meilleurs termes avec lui, malgré les avis répétés de M. de Gomont qui l'engageait fortement à s'en méfier. « Enfin,

dit-elle dans son Journal, le marquis de Borgomainero, étant revenu au commencement de l'automne, avec la permission de l'Espagne, que la reine régente lui avait accordée, et voyant que M. le connétable m'écrivait toujours qu'il n'avait point de réponse de France, et jugeant d'ailleurs qu'il trouverait plus à propos que je me retirasse en Flandre que dans tout autre pays, je me résolus d'y aller et de partir dans huit jours, et je découvris mon dessein au marquis, lequel l'approuva. Dans cet intervalle, M. le duc de Savoie vint me voir avec beaucoup d'assiduité, mais avec moins de satisfaction pour moi qu'auparavant, car enfin, j'étais déjà si rebutée de ses manières inégales, que je ne voulus pas seulement lui dire la résolution que j'avais prise, quoiqu'il me pressât assez de la lui déclarer. Il en fut si sensiblement touché, que Madame Royale, s'en étant aperçue, ne manqua pas de me demander, lorsque je vins prendre congé d'elle, ce que je lui avais fait, qu'il était revenu du couvent de si mauvaise humeur? A quoi je répondis qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui-même et à ses inégalités de tout ce que je pouvais avoir fait, et qu'il aurait toujours été content de moi s'il ne m'avait point donné sujet de me plaindre de lui. »

Gomont écrit à sa Cour : « Madame la connétable part demain, elle a été pour prendre congé de Madame cette après-dîner pendant que S. A. R. était

à la chasse. Elle ne s'est pas louée de ce prince dans les discours qu'elle a tenus à Madame Royale, ce sont les propres termes dont Madame s'est servie lorsqu'elle m'en a parlé. Monseigneur le duc vient de me dire que si elle s'en allait sans lui faire ses adieux, comme il croit qu'elle le fera, elle aurait tort, car il pouvait se faire qu'un jour, elle eut encore besoin de lui, soit pour rentrer dans ses États, soit autrement. Je sors présentement d'avec madame la connétable, à laquelle j'ai tâché d'insinuer de voir S. A. R. avant son départ, elle m'a dit qu'elle ne croyait pas devoir aller le chercher jusque dans sa chambre, qu'elle aurait prit congé de lui, si elle l'avait rencontré chez Madame ».

Après s'être refusée aux instances de M. de Gomont, Marie céda à celles du marquis de Borgomainero, comme elle le raconte elle-même.

« Cependant, le matin avant de partir, le marquis de Borgomainero, m'ayant pressé de dire adieu au duc, je fus m'acquitter de ce devoir, plus par bienséance que par inclination. Dans cet adieu, il s'étendit sur de longs reproches et témoigna être fort touché de la résolution où j'étais de partir, me conjurant avec empressement de lui dire où j'allais, et m'assurant qu'en aucun pays, je ne trouverais un prince plus à moi, ni qui me pro-

tégeât plus hautement. J'écoutai ses reproches et ses offres avec une grande attention, et prenant congé de lui, le remerciai de ces dernières, le dessein que j'avais pris de sortir de ses États, ne me donnant plus lieu de les accepter ; il me donna donc la main et m'accompagna jusqu'au carrosse dans lequel nous partîmes. »

Voilà comment la princesse se sépara de celui qui lui avait donné tant de marques d'affection et de dévouement. En revanche, elle laissa au couvent de la Visitation [1] le meilleur souvenir, et voici pour terminer le récit de son séjour à Turin, une touchante lettre de la supérieure, adressée à l'évêque d'Annecy :

« Notre chère sœur Marie-Anne-Françoise Grimaldy de Bueil (recevant le saint habit), eut pour parrain monseigneur le chevalier de Savoie, et pour marraine madame la connétable Colonna ; cette Excellence fit cette action avec tant de plaisir, qu'elle dit n'en avoir jamais eu un pareil en sa vie.

» Votre Charité agréera fort, je m'assure, que puisque le hasard m'a fait nommer cette bonne

1. Ce qui suit est extrait de l'histoire inédite de la fondation du monastère de la Visitation de Turin. Cette histoire place les séjours de la connétable Colonna en 1674. C'est une erreur.

princesse, je ne passe pas sous silence l'honneur que nous avons eu de la garder céans sept mois en deux fois; elle y entra la première, le 23 janvier de l'année courante, S. A. R. et monseigneur l'archevêque, pour nous la rendre considérable, avaient fait meubler son petit appartement, elle le trouva assez commode, étant du tout séparé, même pour le parloir, et près du chœur. Elle sortit le jeudi d'après Pâques et y revint le 7 juin, conduite par Madame Royale, elle nous quitta hier avec bien du regret pour nous, qui la recommandons à vos saintes prières, à ce que la bonne main de Dieu la conduise et lui donne le bonheur et la paix du cœur qu'elle mérite. Nous pouvons dire avec vérité n'en avoir reçu que de l'édification et de l'avantage, sans sujétion, ni d'elle, ni de sa suite; ne la voyant presque jamais qu'au chœur pour la Messe, au Salut, aux jardins et dans nos infirmeries où elle visitait nos malades, avec la même bonté qu'elle agréait le petit ordinaire que nous lui faisions, sans en témoigner la moindre insatisfaction. Nous estimons surtout la grâce que nous avons eue de passer dans son esprit pour des filles désintéressées et de la plus douce humeur qu'elle ait jamais pratiquées. Nous pouvons dire n'avoir reçu d'elle que de l'édification et des avantages; elle s'assujétissait agréablement à demander pour toutes choses le consentement de la supérieure, et

ne causait aucune gêne. Elle se plaisait à obliger la Communauté et trouvait toujours pour cela de nouvelles inventions. Elle nous a procuré la faveur de voir souvent nos souverains, et même monseigneur le petit prince de Piémont. »

XI

Départ de Turin, voyage en Suisse et à Cologne. — Les ambassadeurs étrangers conseillent à la connétable de ne pas aller en Flandre et de se méfier du marquis de Borgomainero. — Arrivée à Anvers où elle est retenue prisonnière dans la forteresse, par les ordres du comte de Monterey. — Lettre du duc de Savoie. — Elle obtient d'être transférée au couvent à Bruxelles. — Ce couvent est une prison. — Scènes de violence pour la forcer à y entrer. — Retour à Anvers. — Départ de Borgomainero. — Le comte de Monterey s'adoucit. — Marie s'embarque pour l'Espagne.

Le départ de la connétable fit sensation à Turin, et le secret profond qu'elle avait gardé sur sa destination intriguait chacun. Le nonce écrit au cardinal Altiéri, le 18 octobre : « Madame Colonna est partie dimanche matin 15 courant, ayant montré ainsi être constante dans ses résolutions, n'ayant pas laissé écouler un seul jour de plus que la date qu'on lui avait fixé. Quel est

le but de son voyage, tout le monde l'ignore. Le marquis de Borgomainero l'accompagne pour obéir au connétable et à elle-même qui l'a désiré ; peut-être est-ce avec l'intention de mettre un terme aux promenades de Madame, en quelque lieu où il ne se trouve pas empêché de le faire et la mettre en sûreté dans un endroit qui donne satisfaction au connétable. » — Le nonce devinait bien les secrets desseins de Borgomainero.

Ils s'acheminèrent d'abord vers Arona, dans l'État de Milan, pour de là passer en Suisse. Cette route semblait indiquer le projet de se rendre dans les États du duc de Brunswick comme on l'avait soupçonné à Turin, « mais, dit Marie, à une journée de Turin le marquis et l'abbé Oliva qui était venu de Rome à la place de M. Bonniel pour m'accompagner dans le voyage, (homme savant à la vérité, mais bien éloigné du zèle et de la fidélité du premier) commencèrent à me dissuader de passer par l'État de Milan, me disant qu'ils étaient assurés qu'il y avait quelque entreprise contre moi ; que je me gardasse tant que je le pourrai des pièges que l'on m'y avait tendu, et que sans doute M. le duc d'Ossuna[1] me ferait arrêter. Je fus longtemps sans me rien persuader de ce qu'ils me disaient, mais, à la fin, m'étant

1. Le duc d'Ossuna, ami du connétable, était alors gouverneur de l'État de Milan.

rendue à leur éloquence et à la force de leurs raisons, je pris la route du Saint-Bernard, avec ledit marquis, l'abbé, Moréna et un valet de chambre suisse, appelé Martin, et j'envoyai mon train par le voiturier avec lequel j'avais fait marché pour aller à Arona. Je lui ordonnai de faire marcher mon bagage avec trois de mes femmes de ce côté-là.

» Je ne fus pas longtemps sans avoir la confirmation de ce que Borgomainero m'avait dit; M. le duc d'Ossuna, qui avait eu avis de mon départ de Turin par un courrier que don Maurizio lui avait dépêché, et qui avait reçu des lettres de M. le connétable, par lesquelles il le priait instamment de me faire arrêter dans le château de Milan, croyant que j'étais à Arona parce que j'y avais envoyé mes gens, donna ordre de les retenir.

» Une de mes filles nommée Nanette eut pour moi tous les honneurs de cet arrêt, jusqu'à ce qu'un chevalier de Malte, nommé Cavanigo, que ledit duc avait dépêché pour me reconnaître, découvrit l'équivoque, et les retira de la plus douce captivité du monde, ayant été magnifiquement régalée pendant l'espace de huit jours qu'elle dura et joui même après leur élargissement de toutes sortes de plaisirs, tant ce duc en usa généreusement. »

Ici se présente une question qu'on aurait pu déjà poser cent fois, c'est celle de Figaro : *qui*

trompe-t-on ici? D'une part, le marquis de Borgomainero, ami et mandataire du connétable, s'engage vis-à-vis de la princesse à l'accompagner partout où elle voudra. Et en même temps, n'ignorant point les ordres donnés par le duc d'Ossuna pour arrêter Madame, il en prévient celle-ci et lui fait éviter ainsi le piège que lui tendait son mari. Le complot ayant échoué, grâce à cet avertissement, le connétable désavoue hautement le procédé du duc d'Ossuna. D'autre part, l'ambassadeur de France écrit à sa Cour que si la princesse avait été prise à Milan, toutes les raisons de bienséance et de bonne foi n'auraient pas empêché M. le connétable de se prévaloir de cet avantage[1].

Ainsi, Borgomainero trompe le connétable, qui le trompe à son tour, en désavouant le duc d'Ossuna après l'avoir prié d'arrêter sa femme, et celle-ci, convaincue par l'avis officieux que venait de lui donner Borgomainero, qu'elle peut compter sur son dévouement, lui accorde toute confiance. Il y a dans cette intrigue tant de fils à dénouer qu'on échoue parfois devant ce travail difficile. Heureusement nous possédons encore pour quelque temps le Journal de la connétable, qui est un guide sûr et contrôlé par les dépêches diplomatiques qui ont passé par nos mains.

1. Archives étrangères. Savoie, vol. LXIII.

Pendant qu'on fêtait si bien à Arona les femmes de la connétable que l'on prenait pour elle, il s'en fallait bien qu'elle passât le temps de même sur la montagne de Saint-Bernard, où elle était alors, parmi les neiges et dans des chemins affreux bordés de précipices.

« Cependant, dit-elle, nous arrivâmes heureusement à Bâle, où nous apprîmes cette aventure de mes gens, lesquels, huit jours après avoir recouvré leur liberté, par l'éclaircissement que j'ai dit, nous vinrent joindre à Mayence, d'où nous fûmes à Francfort, pour aller à Cologne, nous écartant de beaucoup du droit chemin, pour donner satisfaction au marquis de Borgomainero et à l'abbé Oliva, qui ne souhaitaient pas se trouver au siège de Bonn, et qui voulaient éviter la rencontre des troupes espagnole et française, qui s'étaient embarquées avec des vivres, en même temps que nous. »

La connétable passa trois jours à Francfort, elle y trouva la duchesse de Lorraine, femme de son ancien adorateur, le prince Charles, qui la reçut avec de grands témoignagnes d'amité et qui chercha, mais inutilement, à lui inspirer une certaine défiance contre le marquis, désapprouvant fort, aussi, le voyage en Flandre; mais cela n'ébranla point la facile crédulité de Marie qui

tout en se plaignant de l'humeur du marquis lui continuait sa confiance. « Après avoir joui, dit-elle, durant quelque temps de l'aimable conversation de cette princesse, désirant de satisfaire à l'impatience que j'avais de continuer mon voyage, je résolus de me mettre en chemin, où j'eus à souffrir plus que je ne puis le dire de l'humeur contrariante, de l'insupportable lenteur et des prévoyances inutiles du marquis. Et parce qu'un mal ne vient jamais seul, l'abbé Oliva, qui avait embrassé son parti, moins par inclination que par crainte, ne contribuait pas peu à me donner du chagrin.

» Mes déplaisirs durèrent jusqu'à Cologne, où le marquis ne jugea pas qu'il fût sûr ni à propos de m'en donner davantage et où il prit d'autres mesures avec moi, n'ignorant pas sans doute que les ambassadeurs de diverses couronnes avaient offert de me servir, et craignant peut-être que les insinuations de quelques uns d'entre eux ne me fissent changer de dessein, ce qui serait infailliblement arrivé, si la fortune, qui, comme je l'ai dit tant de fois, s'intéresse à me rendre malheureuse ne m'eût rendu incrédule à ce qu'ils me pronostiquèrent. »

La connétable avait en effet trouvé à Cologne MM. de Courtin et de Barillon, ministres de France, ainsi qu'un ministre du roi d'Angleterre

et un agent diplomatique du duc de Brunswick, car c'était à Cologne que se tenait en ce moment le congrès pour la paix, qui fut dissout deux mois après, sans avoir obtenu de résultat[1].

Tous ces ambassadeurs prirent à tâche de dissuader la princesse de son projet d'aller en Flandre, et le ministre d'Angleterre entre autres lui répéta les offres du roi Charles II que milord Montagu lui avait déjà faites à Turin. Devant toutes ces instances elle ne put s'empêcher d'hésiter un peu, mais avec l'absence totale de bon sens qui la caractérise toujours quand il s'agit de ses propres intérêts, elle se laissa convaincre par le marquis et l'abbé qui, redoutant les conseils des ambassadeurs, employèrent toute leur éloquence pour l'engager à partir.

Elle prit congé, fort à regret cependant, des ministres qui lui avaient témoigné un si vif intérêt et profita d'une occasion sûre pour gagner Bruxelles où elle avait l'intention de s'arrêter jusqu'à nouvel ordre.

Un régiment espagnol, qui était venu convoyer de l'argent, devait s'en retourner et il ne pouvait se présenter une occasion plus favorable pour les

1. L'empereur fit enlever, le 14 février à Cologne, le prince Guillaume de Furstenberg, frère de l'évêque de Strasbourg, sous le prétexte qu'il retenait l'électeur de Cologne dans l'alliance française. Cet attentat, commis dans une ville où se tenait le congrès pour la paix, rompit toute négociation.

escorter au camp de M. le marquis d'Assentar, mestre de camp général, ami de Borgomainero qui lui avait écrit pour qu'il les reçût et leur permît de le suivre avec ledit régiment jusqu'en Flandre dans la crainte d'être surpris par les Français qui ravageaient le pays. Il faut dire qu'un voyage fait dans de pareilles conditions enchantait la connétable, malgré, ou plutôt à cause des difficultés qu'il présentait. Elle avait, comme elle le dit elle-même, la passion du bruit des armes, de l'animation des camps, auxquels elle avait été habituée dès son enfance ayant suivi plusieurs fois le roi et Mazarin dans leurs campagnes. Elle n'eût pas demandé mieux que d'être l'héroïne d'un roman de cape et d'épée ; l'occasion ne tarda pas à se présenter.

« Avant d'arriver au camp du marquis d'Assentar, écrit-elle, la fortune, qui voulait se servir de Borgomainero comme d'un instrument propre à me persécuter, en fit naître l'occasion par l'aventure que je vais dire. Notre carrosse s'étant rompu, de sorte qu'il n'y avait ni le temps ni ce qui était nécessaire pour le raccommoder, on nous offrit des chevaux ; mais outre que le chemin était très dangereux, le froid grand, la nuit très fort avancée et obscure, comme je n'avais pas plus que mes filles, ni bottes, ni éperons et que sans cet équipage, nos montures nous auraient

plus embarrassé que servi, je ne les voulus point accepter et pris le parti que m'offrit le marquis de Morbec, mestre de camp dudit régiment, d'une des plus illustres maisons de Flandre, et montai en croupe sur le cheval très bon et très sûr, qu'il avait alors, ce que deux de mes filles firent aussi, ayant envoyé les autres et le reste de mes gens avec mes hardes et de bons passeports pour la Hollande.

» Hélas, ce cheval si bon et si sûr n'eut pour moi aucune de ces qualités puisqu'il fut cause de ce que j'ai souffert depuis et qu'il me fit tomber en des malheurs que je n'avais point prévus. »

Borgomainero, en effet, considéra cette aventure fort simple et à laquelle personne, en France, n'eut attaché la moindre importance, comme un véritable crime.

Peut-être, en effet, était-il plus conforme aux lois de la chevalerie errante, qu'à celles de l'étiquette espagnole ou italienne, de voir une jeune et belle princesse monter en croupe derrière un brillant cavalier ; mais l'étiquette fut la chose dont la connétable se soucia le moins, et, pour échapper le plus vite possible au froid et à la pluie, elle sauta lestement en selle suivie de deux de ses femmes montées de la même manière. Il faut ajouter qu'elles étaient accompagnées d'une nombreuse escorte d'officiers, ce qui ôtait toute

couleur mystérieuse à cet incident. La confiante Marie ne se doutait point du parti terrible qu'allait en tirer Borgomainero ; elle ne l'apprit que trop vite, car depuis cette cavalcade le marquis ne chercha qu'à lui nuire et s'y prit si adroitement qu'elle ne put parer ses coups.

« Le connétable, dit-elle, savait bien ce qu'il faisait en m'envoyant cet homme; pour faire une trahison il ne pouvait mieux choisir qu'un homme de Calabre ! Il a beaucoup d'esprit ; il fut, à dix-neuf ans, théologien du cardinal Barberini, à Rome, et, ayant commis quelques crimes dans cette Cour, il fut obligé de s'en aller dans son pays, où, s'étant mis dans une forteresse à la tête de quelques rebelles, il tint toujours le parti du duc de Guise. Quelque temps après il se retira à Florence auprès du grand duc le père ; puis il alla à Rome ; où ayant fait venir une sœur assez jolie, par ce moyen il eut accès auprès de M. le connétable, et l'ayant connu pour un homme de cabale, il jeta les yeux sur lui pour me trahir [1]. »

Cependant Marie continuait son voyage assez agréablement ; les principaux officiers espagnols,

1. Le marquis de Borgomainero, né en 1622, chevalier de la Toison d'Or en 1654, ambassadeur d'Espagne à Londres et à Vienne en 1679, vice-roi de Galicie en 1686, conseiller d'État en 1691, mourut à Vienne le 24 octobre 1695.

anglais et flamands du régiment qui l'escortait, avaient pour elle tous les soins et toutes les complaisances imaginables, ce qui redoublait la colère et l'humeur sombre du marquis, sans qu'elle s'en inquiétât le moins du monde tout en le trouvant insupportable. N'était-il point, lui aussi amoureux de la connétable?... Elle raconte gaiement que, pendant un bal improvisé que leur donna en route le marquis de Morbec, il se démit une jambe en dansant : « Juste châtiment de Dieu ! dit-elle. Je me faisais même un plaisir de sa méchante humeur, quoique j'ignorasse encore les pièges qu'il m'avait fait tendre par le comte de Monterey, gouverneur des Flandres, dont il avait prévenu l'esprit [1]. »

Ils arrivèrent enfin à Malines où le gouverneur de cette ville, venant au-devant de la connétable, lui dit qu'il avait ordre de l'arrêter jusqu'à ce que toutes choses fussent en état de la recevoir à Bruxelles. Ce compliment inattendu la surprit et l'inquiéta, elle en demanda l'explication au marquis ; Borgomainero fit l'étonné et lui jura qu'il en ignorait le motif. Marie, toujours crédule, le pria d'aller aussitôt à Bruxelles prier le comte

1. Le comte de Monterey, grand d'Espagne par sa mère, second fils du célèbre don Louis de Haro, avec lequel Mazarin conclut la paix des Pyrénées, était alors gouverneur des Pays-Bas. Il devint président du Conseil des Flandres. « C'était un génie supérieur en toute chose, mais haut, méchant et dangereux. »

de lui en permettre l'entrée, pour se retirer dans le couvent de Barlemont. Il promit tout ce qu'elle voulut et partit avec l'abbé Oliva, sans être touché de la confiance qu'elle lui témoignait. Loin de chercher à la servir de bonne foi, lui et l'abbé Oliva travaillèrent à inspirer au comte de Monterey tout ce que la haine est capable de suggérer, lui persuadant qu'il fallait à tout prix enfermer la connétable dans une citadelle pour l'empêcher de passer en France ou en Angleterre, sachant de source sûre qu'elle avait l'intention de s'enfuir.

Pendant ce temps, Marie croyait que tout ce qui lui arrivait à Malines était une méprise; mais dès le lendemain Borgomainero revint avec un gentilhomme du comte de Monterey. Ils lui annoncèrent que Son Excellence partant le jour suivant avec l'armée pour aller au-devant des troupes françaises, souhaitait qu'elle allât à Anvers jusqu'à son retour! « Le marquis appuyant ce compliment, écrit-elle, ou pour mieux dire cet ordre, me dit, en contrefaisant le fâché, qu'il fallait obéir, que ce ne serait que pour peu de jours, jusqu'à ce que je reçusse des lettres de M. le connétable et un bref de Sa Sainteté pour entrer dans le couvent; qu'il avait un extrême ressentiment de n'avoir pu réduire le comte à me permettre d'entrer alors à Bruxelles, qu'il fallait me prendre de ce déplaisir aux méchantes

impressions données sur moi, ajoutant qu'il faudrait du temps pour les détruire, mais qu'il se chargeait de cette entreprise. »

Il semble incroyable que la connétable, avertie par MM. de Gomont et de Saint-Thomas, avant son départ de Turin, du peu de confiance qu'elle devait prendre en Borgomainero n'ait pas eu quelque soupçon sur sa conduite, et ne se soit pas aperçue qu'il la trompait, mais on a déjà vu, et l'on verra encore que sa crédulité était incurable.

« Ne me défiant encore de rien, dit-elle, et jugeant son procédé aussi honnête qu'il le paraissait, et qu'il le devait être, je lui témoignai être fort obligée des offres qu'il me faisait ; et voyant que, pour lors, il n'y avait point d'autre parti à prendre que celui qu'on me forçait d'accepter, je m'embarquai avec l'amiral qui vint me prendre dans une très belle barque. »

A la pointe du jour suivant, ils arrivèrent au port d'Anvers. L'entrée de la barque fut saluée par trois salves de coups de canon, honneur dû aux grandes d'Espagne, mais au lieu de faire descendre immédiatement la connétable, le bateau resta en panne pendant près de trois heures; au bout de ce temps on vint avertir la princesse que le marquis d'Ossera, accompagné de plusieurs seigneurs flamands, l'attendait avec son carrosse.

« Je commençais à soupçonner quelque chose de sinistre, et que j'étais trahie, lorsque je vis qu'on tardait à me faire débarquer, mais l'arrivée de ces seigneurs me remit un peu, croyant, selon toute apparence, que ce fût pour me faire honneur ; étant donc débarquée, je montai en carrosse avec Borgomainero et le gouverneur qui me mena droit au château où, mon erreur continuant toujours, je croyais être en liberté. »

La connétable ne songea à rien le premier jour qu'à se délasser ; mais le second, elle pria le gouverneur de lui faire venir un carrosse parce qu'elle voulait sortir ; sur quoi, regardant Borgomainero, il lui répondit d'un air assez interdit que le temps était trop mauvais et qu'il fallait encore se reposer. Elle ne répliqua rien à cela par une « reconnaissance innocente » du soin qu'on prenait de sa santé ; mais le jour d'après, le marquis Borgomainero étant parti pour rejoindre le comte de Monterey à l'armée et l'abbé Oliva étant allé à Bruxelles sous prétexte de retourner à Rome, on mit à la porte de la connétable deux soldats avec un officier ; elle s'aperçut alors de la fourberie et de la trahison du marquis qui avait fait suspendre ce traitement jusqu'à son départ pour qu'elle ne l'en crût pas l'auteur.

A dater de ce jour, Marie fut traitée comme une criminelle d'État, on interceptait toutes les lettres

qu'elle écrivait ou qu'elle recevait. Cependant elle en reçut une du connétable contenant un bref du pape par lequel Sa Sainteté permettait à l'archevêque de Malines de la laisser entrer dans le couvent qu'elle choisirait. Cette lettre arrivée la veille du départ de Borgomainero inquiéta un peu le comte de Monterey, attendu qu'elle n'était point conforme à l'ordre que le marquis prétendait avoir reçu ; mais celui-ci, loin de se déferrer, conseilla au comte de Monterey d'attendre les réponses aux lettres qu'il avait envoyées, disant qu'il était sûr que tout ce qu'on avait fait aurait l'aveu du connétable, et de la reine régente d'Espagne. Le marquis ne se trompait pas, le récit défiguré et calomniateur de l'aventure de M. de Morbec accompagné de détails que son esprit vindicatif avait inventés, eut tout le succès qu'il pouvait désirer. La reine donna ordre au comte de s'assurer de la personne de la connétable, et le prince Colonna lui écrivit en particulier qu'il était obligé de la retenir de cette sorte, sachant qu'elle voulait s'enfuir en France et en Angleterre.

Cependant Monterey n'était pas sans inquiétude sur le résultat définitif de la violence qu'on faisait subir à la connétable, il voyait clairement le rôle odieux qu'avait joué Borgomainero vis-à-vis d'elle, et dans une visite qu'il lui fit au château d'Anvers, il se laissa toucher par ses plaintes et lui

accorda la permission d'aller à Bruxelles. Borgomainero fut chargé de lui préparer un appartement joint au couvent appelé les Anglaises; il y fit mettre plus de grilles qu'il n'y en avait dans le monastère même, et il partit pour la Bourgogne à la suite de cette héroïque expédition.

Elle avait envoyé à Bruxelles deux de ses filles pour parler au comte de Monterey en sa faveur, à propos de différents détails de son futur logement, elles lui firent une description peu flatteuse de cet appartement qui n'était qu'une honnête prison de beaucoup pire que le château d'Anvers.

« Lorsque tout fut prêt, dit-elle, et que cette belle demeure fut en état, le comte m'envoya prendre par son capitaine des gardes avec lequel je m'embarquai pour Bruxelles où j'avais une grande impatience de me voir; je fus plus particulièrement informée pendant ce petit voyage des commodités de mon futur gîte et commençai à penser sérieusement aux moyens de n'y point loger. Je pris donc la résolution de recourir au sanctuaire qui était proche de ce domicile, et un très beau carrosse du comte étant venu au-devant de moi pour m'y conduire, sans vouloir me permettre d'aller au palais voir madame la comtesse, ni même de parler au comte, j'entrai dans l'église du couvent, sous prétexte d'y faire mes prières

et je déclarai aussitôt au capitaine des gardes qui m'accompagnait que je ne sortirai point d'où j'étais, que pour entrer dans le monastère, selon la promesse que le comte m'avait faite au château.

» Ce capitaine fut d'abord le dire au comte qui vint incontinent me trouver et qui ajouta inutilement les menaces aux instances, pour me tirer de l'église. Piqué de ma résistance, il fit venir l'internonce et l'archevèque pour obtenir d'eux la permission de me faire sortir, et après quelque conférence, me vint parler une seconde fois, et n'ayant remporté de cette seconde tentative que des paroles aussi aigres que celles qu'il me dit, il s'en alla enfin, et laissa plusieurs gardes autour de moi et quatre sentinelles à la porte de l'église, ayant auparavant défendu à l'abbesse, au nom de la reine régente, de me recevoir dans le couvent.

» J'étais donc dans la résolution de dormir dans l'église, lorsque M. Bruneau, aman de la ville de Bruxelles, me conseilla de sortir à l'amiable, m'assurant qu'il savait de très bonne part que Son Excellence avait ordonné aux soldats de m'enlever dès que je serais endormie. J'ajoutai foi à ce qu'il me dit, le connaissant pour un homme de probité et me laissant vaincre à ses persuasions, je fus enfin à cette célèbre demeure que je trouvai plus forte et plus gardée que la tour

de Danaé et où malgré mes chagrins, qui n'étaient pas petits, accablée de lassitude et de sommeil je me couchai et dormis mieux que je n'ai fait de ma vie. »

Il semblerait au moment où nous sommes que la pauvre princesse, à bout de courage et d'énergie, livrée par Borgomainero pieds et poings liés au comte de Monterey, poursuivie des menaces de la reine d'Espagne, emprisonnée par l'ordre de son mari, fût abandonnée de l'univers entier, et que pas une parole secourable ne pût venir la consoler.

C'est au plus fort de cette détresse qu'elle vit arriver à l'improviste une lettre du duc de Savoie que le fidèle Marguin, continuant, de près ou de loin, à servir sa maîtresse, lui fit tenir, grâce à l'adroite et dévouée Moréna qui, sans se soucier des verrous ni des grilles, réussit à faire parvenir, non seulement les lettres de S. A. R., mais encore les réponses de la connétable.

La lettre du duc produisit sur Marie l'effet d'un baume souverain, et les expressions de tendresse et de dévouement qu'elle contenait réchauffèrent un peu le cœur de la prisonnière ; il lui offrait de la servir en tout ce qu'elle pouvait désirer, mais il ignorait complètement ses aventures et la croyait en liberté dans le château d'Anvers, attendant de passer en Espagne.

Marie se hâta de lui répondre une fort longue lettre adressée à Marguin.

« J'envoie à Votre Altesse Royale, écrit celui-ci, la réponse de madame la connétable Colonna; elle verra par icelle *ce qui lui est arrivé.* »

A dater de ce moment-là, une correspondance régulière continuera entre la connétable et Charles-Emmanuel, malheureusement aucune de ces nombreuses lettres n'est parvenue jusqu'à nous[1]. Le duc communiqua celle dont nous venons de parler à M. de Gomont, qui écrit à sa Cour :

« Madame la connétable a écrit au duc une lettre de la citadelle d'Anvers, qu'il m'a communiquée, où elle se plaint beaucoup du marquis de Borgomainero et dit, en termes exprès, qu'il l'a trahie; mais, quant à moi, il ne m'a pas trompé, n'ayant pas douté, depuis le temps qu'elle s'était mise entre ses mains, qu'il ne lui fît un pareil traitement, selon la coutume des Espagnols, quoiqu'on le tînt pour un cavalier fort sincère. »

Les offres de service du duc de Savoie ne pouvaient rien changer à la situation actuelle de la

1. Marguin écrit au duc le 10 mai : « J'ai reçu la lettre dont il a plu à Votre Altesse Royale me faire grâce, et j'ai envoyé celle pour madame la connétable; Votre Altesse Royale trouvera ci-jointe la réponse des précédentes que je lui ai fait tenir de votre part. Comme elle s'en va bientôt à Madrid, Votre Altesse Royale n'aura qu'à continuer à me commander.

connétable et il était difficile de deviner par quel miracle, cette fois, elle échapperait à son mari; aussi s'attendait-elle chaque jour à être prise de force et envoyée sous bonne escorte en Italie. Dans cette extrémité, Marie tenta un dernier effort auprès du comte de Monterey qui s'était montré jusque-là si dur et si intraitable. Non content des grilles, des sentinelles et des gardes et, dans la crainte que la connétable ne se frayât un passage par le couvent, Monterey avait placé près d'elle un gentilhomme espagnol nommé M. de Saint-Laurent pour être témoin de toutes ses actions.

« Dans ce pitoyable état, dit Marie, n'ayant jusqu'alors rien pu obtenir du gouverneur des Flandres, ni par mes prières ni par mes larmes, je pris enfin le parti de lui demander de me retirer à Madrid, dans un couvent, n'ignorant pas qu'on me l'accorderait, car le pouvoir de M. le connétable était aussi grand en Espagne qu'à Rome, et il se sentait assuré de ma personne aussi bien dans l'un que dans l'autre pays. »

Le comte de Monterey ne fit pas la moindre objection à cette proposition, et dépêcha aussitôt un courrier à M. le connétable pour lui en donner avis. Les lettres du nonce nous donnent la clef du changement si rapide opéré chez le comte; con-

fiant d'abord dans les discours de Borgomainero et fort mal impressionné par ses récits perfides et mensongers, il n'avait pas hésité à prêter les mains aux rigueurs qu'on lui demandait d'exercer contre la connétable ; mais, en voyant les choses de plus près, il se rendit compte peu à peu des motifs de haine personnelle qui avaient poussé Borgomainero à agir ainsi, et, ce qui le frappa encore davantage, fut la hâte avec laquelle le marquis s'éloigna, lui laissant ainsi une lourde responsabilité.

A plusieurs reprises, le nonce indique nettement ces nouvelles dispositions du gouverneur :

« La demande faite par madame Colonna à M. le connétable, de se transférer par mer en Espagne, pour vivre dans un couvent à Madrid, a été fortement secondée par M. le comte de Monterey qui désire, par ce moyen, sortir des embarras et des inquiétudes que lui causent le fait d'avoir accepté la garde de Madame et la responsabilité de si rigoureux traitements. »

Huit jours après, il écrit de nouveau :

Bruxelles, 14 avril 1674.

« Pour se soustraire aux incommodités que souffraient madame Colonna dans l'étroite prison

où elle était tenue ici, elle s'est résolue de retourner au château d'Anvers, ayant eu aussi un motif particulier de prendre cette résolution, par l'intention que lui a exprimée M. le comte gouverneur, qui lui a promis que, en outre de la liberté dont elle jouissait auparavant dans ce château, il lui serait permis de pouvoir encore sortir dans la ville accompagnée des gardes, soi-disant pour lui faire honneur. M. le comte de Monterey a apporté cette facilité de sa part, afin de sortir de l'embarras dans lequel il s'est mis. »

En attendant la réponse du connétable, le comte, se trouvant obligé d'aller à Anvers pour des affaires, saisit cette occasion de proposer à Marie de retourner au château.

« Je me fis signer, dit-elle, les conditions de cet accord dans une visite qu'il me fit avant de s'en aller à Anvers, l'expérience m'ayant rendu sage, et ne voulant pas qu'il m'en arrivât autant que la première fois.

» Le jour suivant je fis la même route accompagnée de M. Bruneau et de M. de Saint-Laurent.

» Je fus depuis dans ce château avec plus de liberté, et particulièrement après la venue de l'abbé don Ferdinand Colonna, que M. le connétable m'avait envoyé pour assister ma personne et m'accompagner à Madrid ; lequel contribua

beaucoup par ses soins à me faire traiter avec plus de douceur qu'on ne l'avait fait jusqu'alors; ayant représenté au comte que l'on pouvait bien me garder d'une manière plus décente et s'assurer de ma personne sans y apporter des précautions si désobligeantes et si rigoureuses. »

Il est impossible de trouver un esprit plus mobile et une facilité plus grande à oublier les injures que chez la connétable; elle accueille avec joie l'arrivée de don Ferdinand, qui n'est autre qu'un nouvel espion attaché à sa personne; mais touchée de ce qu'il combat un peu en sa faveur, elle va lui accorder toute sa confiance, si souvent trompée par le mauvais choix de ses confidents; et en reconnaissance de la venue de ce personnage, que lui expédie le connétable, elle s'empresse de chercher, pendant les quelques promenades qu'on lui permet de faire dans la ville d'Anvers, un souvenir à envoyer à son mari et à ses enfants. Elle fit choix de fort belles croix d'un travail flamand admirable.

Pendant que la princesse prenait des mesures pour exécuter son voyage à Madrid, le roi d'Angleterre lui fit parvenir une lettre pressante dans laquelle il l'engageait fort à se rendre en Angleterre, ne la croyant point en sûreté en Espagne; mais le conseil fut inutile, voir l'Espagne était devenu chez elle une idée fixe. Sans faire

réflexion à la situation de son mari et à son influence à la Cour de Madrid, à la facilité qu'il aurait au besoin de la retenir captive sans qu'elle pût espérer aucune protection particulière, elle écrivit à l'Almirante de Castille[1] qu'elle ne connaissait point, qui était un ami de son mari, et, par cela même, ne devait pas lui être favorable, pour lui demander de la recevoir chez lui à son arrivée; et de solliciter la reine de lui permettre de se retirer à Madrid dans un couvent. Puis avant de partir, rendue méfiante par ses dernières aventures, la connétable exigea de M. le comte de Monterey sa parole par écrit, qu'une fois embarquée le voyage d'Espagne ne serait pas changé en celui d'Italie.

Il fut décidé que Madame s'embarquerait à Ostende sur une frégate qui devait également transporter en Espagne don Bernardo Salinas, envoyé particulier du comte de Monterey. Mais après avoir fait cette promesse à madame Colonna, le comte réfléchit que pendant la traversée, elle pourrait bien gagner à sa cause don Bernardo sur lequel il comptait pour se justifier auprès de la reine des violences et de l'emprisonnement de la connétable. Il donna donc l'ordre, en secret, de

1. Don Juan Gaspard Henriquez de Cabrera, sixième duc de Medina de Rio Seco, né à Madrid le 24 juin 1625, il fut grand écuyer de Charles II ; il entra au Conseil d'État en 1669 et mourut le 25 septembre 1691.

faire partir la frégate avec don Bernardo avant l'arrivée de madame Colonna à Ostende.

Le désappointement de Marie fut grand et, dans son impatience d'arriver, elle ne voulut point attendre le départ d'une nouvelle frégate royale qui aurait encore amené des retards, elle se résolut à partir sur un vaisseau marchand anglais, résolution qu'elle exécuta sur-le-champ pour la plus grande inquiétude du comte de Monterey. Il s'imagina que cet embarquement causé par la nécessité, cachait quelque dessein de fuite en Angleterre, et se tranquillisa cependant en pensant qu'elle était entre les mains de don Ferdinand, qui avait maintenant la responsabilité de sa garde.

La connétable s'embarqua enfin et, à la faveur d'un bon vent, aborda en Espagne au bout de neuf jours. « Je n'y fus pas plutôt arrivée, dit-elle, que ne trouvant point de réponse de l'Almirante, ni par conséquent de la reine (puisque c'était lui qui me la devait procurer), je lui écrivis une seconde lettre de la teneur de la première, et j'attendis huit jours pour voir si j'en aurais quelques nouvelles. Ces huit jours expirés, l'impatience de n'avoir aucune réponse m'obligea à continuer mon voyage, dans l'espérance que j'en recevrais en chemin. »

Avril 1674.

« A une journée en deçà de Burgos, ne voyant encore rien de ce que j'attendais, je dépêchai un exprès à l'Almirante pour savoir si je devais compter sur la grâce que je lui avais demandée par mes lettres d'Anvers et de Saint-Sébastien, et, poursuivant ma route, j'arrivai à Alcovendas, qui est un bourg à trois lieues de Madrid, où le courrier vint me trouver avec deux lettres, l'une de la reine, où Sa Majesté me faisait tous les honneurs que je pouvais désirer, et l'autre de l'Almirante, dans laquelle il m'accordait de très bonne grâce la maison que je lui avais demandée, ajoutant qu'il viendrait lui-même au-devant de moi, pour m'en renouveler les offres. »

« L'après-dîner du même jour, je partis pour Madrid et trouvai en chemin madame la duchesse d'Alburquerque et la belle-fille de l'Almirante, femme de M. le marquis d'Alcagniças, qui m'étaient venues recevoir assez près d'Alcovendas, dans un carrosse suivi d'un autre où étaient l'Almirante, le marquis d'Alcagniças, son second fils, et le duc d'Alburquerque. »

La connétable regarda avec curiosité ces carrosses qui ne ressemblaient point à ceux qu'elle

avait vus ailleurs, ils étaient énormes et traînés par six mules qui allaient plus vite que le vent ; les traits des mules étaient de gros cordons de soie extrêmement longs, il y avait presque trois aunes de distance d'une mule à l'autre, le cocher était monté sur une des mules de devant pour ne pas entendre ce qui se disait dans le carrosse, on ne pouvait mettre six mules à sa voiture que hors de la ville, une fois rentré dans Madrid on restait avec quatre ; il régnait en dedans du carrosse une lourde corniche sculptée en bois doré ; les rideaux du carrosse étaient de soie brochée fort riche et doublés de drap gris ; l'impériale, fort basse, était recouverte d'une grande housse de bourakan gris ; les rideaux tirés tout autour et attachés par de grosses houppes retenues par le bas. La connétable crut étouffer en montant là dedans.

Tous ensemble descendirent à une maison de plaisance dudit Almirante, située à l'extrémité de Madrid, superbement meublée et ornée d'un très grand nombre des plus belles et des plus riches peintures qu'il y ait en Europe.

L'Almirante de Castille était en effet, un des plus grands seigneurs de la Cour d'Espagne, fort attaché à la reine-mère. Bel esprit, galant, agréable, paresseux, sans soin des affaires publiques ni des siennes, uniquement appliqué à ses plaisirs et vivant dans un jardin délicieux où il passait la

plus grande partie de son existence, il était généreux, magnifique dans sa dépense; il reçut Marie comme on aurait pu recevoir une reine. Ses fêtes étaient merveilleusement ordonnées et il ne manqua pas d'en inventer de toute sorte en l'honneur de la belle connétable, dont il devint du premier coup amoureux fou !

XII

La Cour de Madrid, son étiquette, ses habitudes, portrait du roi Charles II. — Séjour chez l'Almirante. — La promenade au Mançanarès. — Lettres du duc de Savoie. — Le commandeur Solaro et le zapato. — Entrée de la connétable au couvent de Saint-Dominique-le-Royal. — Les tapisseries de Don Pedro d'Aragon. — Évasion de la connétable. — Le nonce Mellini. — Le cardinal Altiéri et le connétable. — Seconde tentative d'évasion. — Elle ne peut supporter la clôture.

Au moment de l'arrivée de la connétable à Madrid, le royaume d'Espagne était gouverné par la reine Marie-Anne d'Autriche[1], régente pendant la minorité de son fils, le roi Charles II. A l'époque où nous sommes, elle avait quarante ans, ses traits étaient réguliers, sa taille bien faite, et l'on peut

1. Elle était fille de l'empereur Ferdinand III, et de l'infante Doña-Maria ; née le 22 décembre 1634, elle fut mariée à Philippe IV, le 4 octobre 1649, et gouverna l'Espagne pendant dix ans, de 1665 à 1675.

juger de sa beauté, par le magnifique portrait en costume de veuve peint par Carrero et qui existe au musée de Madrid. Son abord était froid, mais avec des manières douces et honnêtes. Entièrement dominée par son favori Valenzuela[1] qu'elle comblait d'honneur et d'argent, on ne pouvait arriver que par lui à obtenir quelque chose d'elle. Aussitôt après la reine venait le roi Charles II, âgé de treize ans, et qui ne jouait aucun rôle à la Cour ; sa santé extraordinairement délicate pendant son enfance, avait été l'unique objet des soins de ceux qui l'entouraient ; personne ne s'était occupé de son éducation. Paresseux et triste, il passait sa vie dans le palais sans s'occuper d'aucune chose, entouré seulement de ses menins et de ses écuyers.

Il n'avait pas la moindre connaissance des sciences et des lettres, savait à peine lire et écrire ; sa taille était au-dessous de la moyenne, « il marchait mal, dit le marquis de Villars, et il avait le visage d'une longueur extraordinaire, étroit et maigre, avec des traits démesurés qui lui

1. Don Fernando de Valenzuela, fils d'un gentilhomme andaloux, naquit à Naples en janvier 1636. Devenu page du duc de l'Infantado, il revint avec son maître à Madrid, où il épousa une dame de Marie-Anne, le mariage lui valut les bonnes grâces de la reine, qui lui donna successivement la charge de grand écuyer, la dignité de grand d'Espagne et de premier ministre. Disgracié à l'arrivée de Don Juan, il fut exilé aux Philippines, obtint de se rendre au Mexique, où il mourut le 16 janvier 1692.

donnaient une physionomie bizarre ». Le duc de Médina Cœli, le connétable de Castille, le marquis de Liche et le duc de Pastrane, ainsi que le duc d'Ossuna, étaient les principaux seigneurs de la Cour. Les plus grandes dames étaient la duchesse d'Alburquerque, la duchesse de Terranova, la marquise de Mortara ; la connétable se lia plus particulièrement avec cette dernière. La première fois que la princesse Colonna eut une audience de la reine, elle fut tellement stupéfaite de l'étiquette espagnole, qu'elle put à peine parler. Néanmoins elle réussit fort auprès des dames espagnoles, ayant eu grand soin, pour cette cérémonie, de revêtir leur habit et leur guardinfant ou panier, qu'elle portait à merveille, ce qui n'était pas aisé.

Le guardinfant était encore en usage à l'arrivée de la connétable, mais il ne tarda pas à être remplacé dans la vie ordinaire par ce qu'on appelait le sacristain, et le guardinfant fut réservé pour les seules audiences du roi et de la reine. Pour donner une idée de la dimension de cet énorme panier, on peut voir, dans certains portraits d'infante, des corbeilles de fleurs, des petits vases en terre sigillée et d'autres objets posés dessus comme sur une table.

Le sacristain, qui devait ressembler fort à nos crinolines, était fait avec du gros fil d'archal, qui formait un cercle autour des hanches ; des rubans tenaient après ce cercle, et en attachaient

un autre qui était plus large et tombait plus bas. Il y avait ainsi cinq ou six cerceaux, s'élargissant toujours et tombant jusqu'à terre, ils soutenaient les jupes dont on portait une quantité surprenante, et qui allait en hiver jusqu'à dix ou douze.

Ces jupes traînent devant et par côté, mais non par derrière ; cela tient à un usage singulier. Elles veulent marcher sur leur jupe, devant, afin qu'on ne puisse pas voir leurs charmants petits pieds, qui est la partie de leur corps qu'elles cachent le plus soigneusement. Madame d'Aulnoy affirme, dans son voyage en Espagne, « qu'après qu'une dame a eu toutes les complaisances possibles pour un cavalier, c'est en lui montrant son pied qu'elle lui confirme sa tendresse, et c'est ce qu'on appelle ici la dernière faveur ».

Si les coutumes italiennes avaient surpris Marie, celles d'Espagne devaient l'étonner plus encore, car les femmes y vivaient dans un véritable esclavage.

« Les femmes de grande qualité, dit madame d'Aulnoy, ne se vont promener en toute leur vie, que la première année de leur mariage, j'entends aux promenades publiques, et encore, c'est tête-à-tête avec leur époux. La dame au fond, le mari au devant, les rideaux tout ouverts, et elle fort parée. Mais c'est une sotte chose à voir que ces deux figures, droites comme des

cierges, qui se regardent sans se dire en une heure un seul mot. Il y a de certains jours destinés à la promenade. Tout Madrid y va, le roi s'y trouve rarement. Mais, excepté Sa Majesté, et un petit nombre de gens qui font leur cour, tout le reste du monde n'y manque jamais. Ce qui incommode fort, ce sont ces longs traits, qui tiennent un si grand espace de pays, que tous les chevaux s'y embarrassent. Il y a beaucoup de dames, mais qui ne sont pas de celles du premier rang, qui vont à ces promenades, leurs rideaux tout fermés. Elles ne voient que par de petites vitres qui sont attachées aux mantelets du carrosse, et le soir, il y vient aussi de grandes dames *incognito*. Elles se font même un plaisir d'aller au Prado à pied, quand la nuit est venue. Elles mettent des mantilles blanches sur leurs têtes, en étoffe de laine, qu'elles brodent de soie noire. »

La *Maison du Jardin* où l'Almirante de Castille avait installé Marie était une des curiosités de Madrid ; elle contenait la plus belle collection de tableaux et de statues que puisse posséder un particulier.

L'Almirante de Castille[1] lui-même était le plus

1. En 1683, l'Almirante fonda à côté de sa maison un couvent de religieuses franciscaines connu sous le nom de religieuses de l'Almirante ou de Saint-Pascal ; il l'enrichit d'un grand nombre de tableaux qu'il avait fait venir à grand frais d'Italie.

grand seigneur et l'homme le mieux fait qu'on vît en cette Cour. Sa taille était haute et bien prise, son air noble et plein de dignité; il avait infiniment d'esprit, ses manières grandes et aisées le distinguaient partout. Admirateur passionné des femmes pour lesquelles il se ruinait, il était inconsolable d'avoir atteint cinquante ans. Il faisait avec facilité de très beaux vers et il s'en occupait plus que de ses affaires domestiques; il protégeait les arts et les lettres; sa maison, sans contredit, était la plus agréable de Madrid. Il se communiquait à peu de personnes, soit qu'il eût le goût trop bon pour s'accommoder de tout le monde, soit qu'il aimât la solitude de son délicieux jardin. Quant à son palais de Madrid, d'une dimension immense, il avait accoutumé sa femme à y voir demeurer dans de beaux appartements, tous différents, jusqu'à quinze ou seize de ses maîtresses. Il était né libertin et volontaire et vivait pour lui, ne pouvant s'attacher à faire régulièrement sa cour ni à la reine, ni au roi, ni aux premiers ministres. La société la plus choisie se réunissait chez lui, et même parfois, le roi et les reines y vinrent. Marie jouissait tout à la fois de sa liberté retrouvée, et des douceurs d'une conversation intelligente et lettrée, qu'elle avait toujours aimée.

Dans sa vie faite de contrastes, elle passait presque sans surprise de la captivité la plus dure, et de la situation la plus désespérée, à un séjour

digne d'une reine. Après avoir subi les mauvais traitements qui l'avaient accueillie à Anvers et à Bruxelles pendant trois mois, elle se voyait tout à coup fêtée et adorée par les plus grands seigneurs d'Espagne. Rien n'était assez beau et assez digne de lui être offert. Elle aurait pu cependant s'inquiéter de l'avenir et se dire que le connétable la trouverait peut-être plus en danger dans le féerique jardin de l'Almirante de Castille que dans la Vénerie royale de Turin ; mais elle n'était pas femme à assombrir le présent par des craintes lointaines.

Cette pensée nous ramène au duc de Savoie et à la correspondance qu'il continuait d'entretenir avec la connétable, non plus par l'intermédiaire de Marguin, mais ouvertement, par les soins de son résident à Madrid, le commandeur Robert Solaro.

Charles-Emmanuel, toujours amoureux de la belle Colonna, savait, par son résident, la date du jour où l'on attendait la connétable à Madrid. Voulant, par une attention délicate, qu'à peine arrivée elle trouvât une lettre de lui, il écrit à Solaro un billet original, empreint de la franchise de son caractère, et écrit de sa main.

Juillet 1674.

« Commandatore,

» Je vous envoie cette lettre pour la bizarre Colonna, qu'on peut dire en toute vérité avoir été *Colliona* et non *Colonna*, de ne pas vouloir rester dans mes États, ou de s'accommoder avec le connétable, duquel j'avais obtenu de si bonnes conditions, au lieu de devenir ainsi errante ! Enfin suffit ! *Chè si contenta godi*, son cerveau est malade ! Donnez-lui ma lettre en mains propres, aussitôt arrivée, et faites *tout ce que vous pourrez faire pour l'obliger sans d'autres ordres de ma part*. Si l'occasion s'en présente, dites-lui bien que je vous ai fait ce commandement. »

On voit par cette lettre que la « bizarre Colonna » avait toujours pour le duc de Savoie le charme invincible qui l'attirait, malgré son ingratitude et son attitude dédaigneuse en quittant Turin.

Le commandeur Solaro répond au duc :

Madrid, 21 juillet 1674.

« La princesse Colonna est arrivée ici en parfaite santé. Elle est splendidement logée au Jardin de l'Almirante de Castille, qui la défraye de tout, J'entends dire, à l'occasion de l'Almirante, qu'il

n'y a pas en France, ni en Italie, une maison plus délicieuse que celle de ce Jardin; surtout au point de vue des peintures. Elle trouve cet appartement à son gré; la noblesse, la plus courtoise du monde; et ainsi, elle va gagnant l'esprit de l'Almirante, le jugeant un fort bouclier pour la défendre, et pour lui procurer toute satisfaction. Elle ne reçoit de visites que de ses plus proches parents, du nonce et du cardinal d'Aragon. Elle a fait dire aux ministres des princes étrangers qu'elle ne peut les recevoir avant d'avoir vu la reine; elle y va demain, vêtue à l'espagnole, avec le guardinfant.

» Les monastères principaux de Madrid demeurent constants dans leur résolution de ne pas la recevoir, malgré les instances du nonce et de l'Almirante, alléguant ne pas vouloir ouvrir une porte par laquelle entreraient des dames séculières, ce qui porte une atteinte grave à leurs privilèges; et si la reine les force à la recevoir, ce sera toujours avec peu de satisfaction pour la princesse, à laquelle on cache les sentiments des religieuses. Je sais cela par le nonce qui ne voudrait pas cet imbroglio.

» La princesse Colonna m'a envoyé la lettre ci-incluse pour Votre Altesse, et m'a fait dire qu'elle veut me parler ce soir à neuf heures... »

Marie, tout en jouissant vivement de son séjour dans le délicieux Jardin de l'Almirante, ne négli-

geait pas de faire les démarches nécessaires pour s'installer commodément dans un couvent. « Dieu sait quand elle y entrera, écrit le nonce[1] au cardinal Altiéri ; quoiqu'elle se montre très disposée à le faire à cause de la dépense excessive que l'Almirante fait pour elle, car il la traite comme une reine ; mais la difficulté vient tout entière des religieuses, parce que son entrée viole leurs privilèges, auxquels elles sont passionnément attachées, et aussi de la petitesse des couvents. On cherche à remédier à cette dernière difficulté en la faisant jouir d'une maison contiguë, qui communique intérieurement avec le monastère ; mais la reine n'est pas très disposée à forcer ceux qui habitent cette maison à en sortir. »

Pendant qu'on négociait lentement son entrée au couvent, la connétable passait son temps le mieux du monde, au milieu des plaisirs et des jouissances artistiques, dont le palais du Jardin était le centre ; mais elle n'en était point encore sortie. Elle ignorait la sévérité des mœurs espagnoles à l'égard des dames, et elle ne se doutait pas des précautions et des préliminaires extraordinaires qu'il fallait mettre en œuvre pour faire une simple promenade, quoique don Ferdinand, *son gardien*, dont la vue seule lui était odieuse, lui répétât chaque matin, lorsqu'elle témoignait le

1. Le nonce, en Espagne, était alors Galeas Marescotti, archevêque de Corinthe.

désir de sortir, qu'à Madrid les femmes ne se promenaient jamais. Ce personnage, frère naturel du connétable, et traité par lui avec les égards qu'on avait pour les bâtards, en Italie et en Espagne, fort peu intelligent, crédule et soupçonneux au dernier point, était préoccupé d'une unique crainte : celle de voir sa prisonnière s'enfuir. Il n'avait pu obtenir du comte de Monterey d'exécuter l'ordre du connétable, qui consistait à renvoyer tous les serviteurs de Marie, y compris ses demoiselles et sa Turque. Le gouverneur s'était borné à renvoyer le valet de chambre suisse.

La Turque était un objet d'horreur et de tourment pour don Ferdinand, qui la surveillait avec soin, mais elle était plus fine que lui, et elle concerta, avec sa maîtresse, une petite expédition secrète, véritable gaminerie, à laquelle Marie n'attachait d'autre importance que le plaisir de faire passer quelques mauvais moments à don Ferdinand.

Elle ne se doutait pas de la tempête qu'un incident aussi simple allait soulever. Le nonce saisit la plume pour annoncer aussitôt au cardinal Altiéri, l'aventure extraordinaire qui venait de se passer.

Madrid, 25 juillet 1674.

« Hier, à l'insu de l'Almirante, madame Colonna, qui loge chez lui, et sans que don Ferdi-

nand, ni aucun autre de ses serviteurs, ne s'en aperçussent, s'en alla seule avec sa demoiselle turque dans un carrosse, appartenant on ne sait pas à qui, à la promenade du fleuve. Tout le monde fut bouleversé, ne sachant pas ce qu'elle était devenue, et don Ferdinand persuadé qu'elle s'était sauvée. Cette action a non seulement irrité grandement l'Almirante, mais, si elle est connue, elle scandalisera tout le monde de cette Cour, dans laquelle on ne voit jamais une dame dans les promenades publiques, et on n'a point coutume d'une pareille singularité. On peut craindre qu'après cela, aucun monastère ne veuille la recevoir, ni aucune dame se laisser voir avec elle ! »

Le cardinal Altiéri ne fut pas très ému de cette aventure ; il n'y attacha pas plus d'importance qu'elle n'en méritait, et il répond simplement au nonce :

« L'aventure de madame Colonna, qui a causé tant d'étonnement, d'après ce que me dit Votre Seigneurie, est fort excusable, et s'explique par son ignorance de l'étiquette et des mœurs de cette Cour, et son habitude de la liberté de la Cour de France. S'il résulte de cela que les religieuses seront moins faciles pour la recevoir, ce ne sera ni sa faute ni la nôtre, puisque nous aurons fait tout ce que nous aurons pu pour aider à un

bon résultat, auquel Madame voudra bien elle-même tâcher de contribuer. »

Don Ferdinand n'avait pas manqué d'écrire au connétable et de lui présenter, sous les couleurs les plus noires, la malencontreuse promenade de sa femme ; en ajoutant qu'il y avait là un indice certain de son désir secret de s'enfuir, en Angleterre ou en France. L'absurdité de cette accusation saute au yeux : si Marie eût désiré s'enfuir en Angleterre, elle n'eût pas sollicité, contre vents et marées, l'autorisation d'aller s'établir en Espagne, dans un couvent ! Mais pourvu qu'on accusât sa femme, à tort ou à raison, le connétable était satisfait. L'émotion soulevée à Madrid par la promenade de Marie et de sa Turque s'apaisa promptement ; ses amis et ses parents étant parvenus à la justifier, par son ignorance absolue des usages espagnols. L'Almirante ne lui en garda pas rancune, et elle habita chez lui jusqu'aux premiers jours de septembre.

Le commandeur Solaro n'avait pu s'empêcher d'être fort surpris du peu d'empressement qu'elle témoigna en recevant les lettres de Son Altesse. « J'ai remis en mains propres de madame Colonna, écrit-il au duc, le pli de V. A. R. ; et j'ai ajouté, comme me le recommandait instamment V. A. R., qu'elle avait eu tort de ne pas céder à ses persuasions pour se réconcilier avec son mari et surtout

d'avoir abandonné les États de V. A. R. La princesse répliqua avec quelque ressentiment : Si les traitements de Son Altesse eussent été pendant tout mon séjour tels qu'ils furent dès le commencement, je ne serais jamais partie; mais voir qu'Elle ne faisait pas cas de moi, qu'Elle restait quinze jours et plus sans me faire demander de la recevoir, et m'ayant été répété plusieurs fois qu'Elle désirait mon départ pour faire plaisir à Rome et à la France, voilà ce qui m'a obligé à partir ; j'avoue la vérité, c'est que, au commencement, j'ai été extrêmement froissée des variations de S. A. R. Mais à la fin je me calmai, étant certaine que dans le principe, elle fait de grandes caresses à tous, et puis après qu'il n'en reste plus rien. — Je répondis que l'absence de la Cour de la ville pendant l'été, les négociations politiques de tout genre, avaient occupé Votre Altesse, mais qu'elle savait bien que Votre Altesse *adore et a en suprême estime la personne et les mérites de Votre Excellence* qui peut, à coup sûr, compter sur la cordiale assistance, de ladite Altesse, dès qu'elle voudra bien revenir dans ses États. La princesse répliqua : Son Altesse Royale ne verra jamais cela, et ne me reverra jamais moi-même. Déjà la reine m'a fait la grâce de me promettre l'entrée du monastère de Saint-Dominique-le-Royal où je serai mieux qu'à celui des Anges, où ces religieuses extravagantes font tant de difficultés pour

me recevoir. Dans peu de jours j'y entrerai pour me tranquilliser, cela est décidé ainsi et non autrement. — Je l'ai retrouvée très pâle de visage et très détruite; je lui demandai si elle était indisposée; elle me dit que non, mais que toutes ces discussions pour son entrée au couvent lui avaient fait mal et l'avaient énervée; elle m'a dit qu'elle me ferait tenir la réponse aux lettres de Votre Altesse; qu'il lui semblait qu'il y avait mille ans qu'elle n'en avait pas reçu, et lui ayant offert mes services en tout ce qu'elle daignerait me commander, d'après l'ordre de V. A. R., qui me prescrit d'exécuter tout ce qu'elle me demandera, je pris congé. »

On voit que la fierté indomptable de Marie tenait toujours rigueur au duc, et bien à tort, car il était pour elle le meilleur et le plus fidèle ami; mais ce ne fut qu'un accès de mauvaise humeur passager, qui céda vite au bon naturel de la princesse et aux démonstrations redoublées d'estime et d'affection que lui faisait parvenir le duc. « En effet, dit Perrero [1], Son Altesse ne mandait pas une dépêche à son résident, à laquelle ne fût jointe une ou plusieurs lettres pour la princesse, et il ne lui écrivait jamais les affaires d'État les plus graves, sans y joindre les plus chaudes et

1. La duchessa Ortensia Mazzarino e la principessa Maria Colonna, *Curiosità e Ricerche di Storia Subalpina. Torino.* 1675.

les plus pressantes recommandations de la visiter le plus souvent possible, de la saluer en son nom, de la servir par tous les moyens dès qu'il pourrait en trouver une occasion, afin que (comme il le dit dans sa dépêche) votre empressement lui prouve toujours davantage l'affectueuse disposition de notre cœur envers elle. »

Ce procédé du duc, si courtois, si fidèle, et disons-le, si désintéressé, car la distance excluait tout soupçon d'un but caché, finit par vaincre dans l'âme de la connétable les mauvaises impressions qu'elle avait gardées contre lui, et la remplir d'un vif sentiment d'estime et de gratitude qu'elle exprima hautement à Solaro qui ne manqua pas cette fois d'en réjouir son maître.

« Madame Colonna, écrivait-il, est pleine de joie des faveurs dont la comblent Votre Altesse Royale; elle dit n'avoir jamais connu un prince plus fidèle dans l'absence que ne l'est Votre Altesse. »

Cependant, les relations avec les religieuses de Saint-Dominique-le-Royal finirent par aboutir, et il fallut quitter le palais de l'Almirante. Marie dit dans son Journal :

Août 1674.

« Je fus dans cette délicieuse demeure environ

trois mois, au bout desquels, craignant d'être à charge à l'Almirante qui me traitait splendidement, et voyant d'ailleurs que, par une certaine lenteur qui lui est naturelle, il ne sollicitait point la reine de me faire entrer dans un couvent, selon l'espérance que Sa Majesté m'en avait donnée, je fus moi-même lui parler, et la suppliai de faire ordonner aux religieuses de Saint-Dominique de me recevoir ou de me donner une maison qui leur appartient, située entre leur couvent et le monastère de Notre-Dame-des-Anges, de l'observance de Saint-François, avec permission d'en sortir une fois par semaine.

» La reine me reçut alors d'une manière très obligeante, et, m'accordant ce que je lui demandais, leur envoya ordre, le jour suivant, de me recevoir ou de me donner la maison dont je viens de parler, à quoi elles répondirent qu'elles obéiraient, mais qu'elles suppliaient Sa Majesté de faire expédier un décret par lequel il fût dit que la grâce qu'on m'accordait ne servirait point d'exemple, ce que Sa Majesté leur accorda, pour la conservation de leurs privilèges et avec des circonstances très avantageuses pour moi. »

31 août-septembre 1674.

« J'entrai donc dans ce couvent le dernier jour d'août, où je fus accompagnée par M. le nonce,

aujourd'hui cardinal Marescotti, par l'Almirante et par le marquis d'Alcagniças, et, pour que je n'incommodasse ni ne fusse incommodée dans mon nouveau ménage, on me donna la maison qui y était jointe, dont la moitié fut destinée pour mon appartement, auquel on mit un tour et des grilles, et l'autre resta pour l'abbé don Ferdinand Colonna et pour le reste de mes gens. »

Une surprise digne de la galanterie castillane attendait Marie à son entrée au couvent. Don Pedro d'Aragon, précédemment vice-roi de Naples de 1666 à 1672, d'où il avait rapporté d'immenses richesses, avait connu la princesse à cette époque et l'avait accueillie splendidement à son arrivée à Madrid. Non content de ses premières courtoisies, il fit, à son insu, tendre du haut en bas toute la maison qu'elle allait occuper, d'admirables tapisseries d'une valeur inestimable.

Elle se trouva d'abord assez embarrassée dans son nouveau domicile, ne sachant point la langue et n'étant point instruite des coutumes du pays, et, sans doña Victoria Porcia Orosco, sœur du marquis de Mortara, qui était alors abbesse de Saint-Dominique-le-Royal, la pauvre connétable aurait assez mal passé son temps dans ces premiers jours, mais l'abbesse parlait bien l'italien, avait infiniment d'esprit et lui présenta des religieuses fort aimables qui l'entretinrent et lui firent très

agréablement employer les heures; quelques visites vinrent également la distraire, mais pas aussi nombreuses que chez l'Almirante.

L'espèce d'auréole qui entourait la princesse à son arrivée à Madrid ne pouvait pas durer longtemps au même degré; précédée de la réputation, toujours exagérée, de ses aventures, elle avait excité dans la capitale de l'Espagne la plus grande curiosité. Subitement assiégée par tous les grands personnages de cette ville avec la plupart desquels, du reste, elle avait des liens de parenté; l'empressement à la visiter fut tel que, plus d'une fois, elle dut fermer sa porte aux innombrables visiteurs. Ce fut à qui se signalerait par une attention nouvelle envers la belle fugitive; mais cet enthousiasme ne pouvait pas se soutenir, et, il faut le dire, l'attention publique fut un peu déçue quand on vit que, dans sa conduite, on ne remarquait point les singularités, pour ne pas dire les extravagances, dont le bruit l'avait précédée.

Le commandeur Solaro écrivait au duc :

« Madame Colonna, contre l'avis et les prévisions des Espagnols, vit sans la moindre bizarrerie, ce que l'on ne supposait pas. Elle m'a prié de lui conduire les étrangers de distinction pour la visiter, car elle voit peu de cavaliers espagnols et peu de dames. »

Tout, cependant, paraissait bien marcher, et le nonce écrit au cardinal Altiéri :

« Madame Colonna est entrée, avec ses quatre demoiselles, dans le monastère royal de Saint-Dominique ; elle habite un appartement d'une maison contiguë, fermée sur la rue, et où l'on entre par la porte du couvent ; don Ferdinand occupe le reste de la maison avec les domestiques de madame Colonna et tous les détails d'office nécessaires au bien-être de Madame, de manière à ce qu'elle soit très commodément. Les religieuses n'ont pas voulu entendre parler du paiement d'une pension quelconque. »

Mais nous touchons ici au point fort délicat qui va brouiller les cartes ; le nonce dit en *post-scriptum :*

« Je renouvelle à Votre Éminence la prière d'obtenir pour Madame un bref du saint Père, pour qu'elle puisse sortir de temps en temps faire quelques visites ou se promener. » Le nonce ne semble pas douter un instant de l'arrivée de cette permission qui avait été demandée d'avance et déjà accordée à Turin, il ne semblait pas que cela dût souffrir la moindre difficulté. Mais au grand étonnement de chacun, la permission n'arriva point, et Marie dut employer tous ceux de ses amis qui pouvaient avoir quelque influence à Rome, pour l'obtenir.

Pendant ces négociations qui durèrent fort longtemps, le commandeur Solaro continuait à visiter avec assiduité la princesse et à lui remettre sans cesse de nouvelles lettres de son maître ; ces procédés si affectueux et si délicats achevèrent de chasser de l'esprit de la connétable ses injustes ressentiments. Ces conversations avec Solaro avaient un bon effet sur l'esprit agité de Marie, que le refus de sortir du couvent, au moins une fois par semaine, troublait fort ; elle se demandait maintenant si elle n'avait pas eu tort de venir à Madrid, elle aurait dû se le demander plus tôt.

« Madame, écrivait Solaro au duc, souhaiterait au fond d'être hors de Madrid, mais elle ne sait comment faire pour retourner à Rome, non par la crainte qu'elle a de son mari, mais à cause des bavardages des princesses romaines. Elle s'est mise maintenant à solliciter des grâces pour son mari ; s'il en résulte quelque chose, elle retournera facilement avec lui par ce moyen. Je suis tout à fait entré en confidence avec elle, et je découvre qu'elle a le désir de retourner en Italie, et avec son mari ; mais elle voudrait quelque prétexte honorable et, pour cela, elle travaille à lui obtenir quelque emploi. Je lui ai mis en tête que les mouvements de Sicile s'avançant (la Sicile était alors insurgée contre les Espagnols), où le connétable a tant d'entrées, les Espagnols la garderaient ici pour otage, et elle ne serait plus

maîtresse d'elle-même; qu'à cause de cela elle devait promptement se résoudre à retourner avec son mari ou au moins à se rendre à un endroit où elle pût être maîtresse d'elle-même ».

Ces excellents conseils faisaient impression sur l'esprit de Marie, et le duc, heureux, témoignait dans ses dépêches à Solaro, de son désir ardent de voir s'effectuer enfin le retour à Rome de la princesse; retour qu'il chercherait de son côté à faciliter par tous les moyens en son pouvoir, jugeant que c'était le seul parti à prendre, digne d'elle. La connétable était vraiment touchée de la constance avec laquelle le duc lui témoignait son attachement, et en même temps le certain parfum de tendre galanterie que respiraient toujours ses lettres, donnait à sa correspondance, il faut l'avouer, une couleur qui tenait beaucoup de l'amour. Nous ne voulons pas en multiplier les preuves, trop nombreuses dans les dépêches de Solaro, mais en voici une qui suffit à expliquer ce que nous entendons.

Charles-Emmanuel au commandeur Solaro.

« Étant l'époque du *zapato*[1], j'ai pensé en vou-

1. Ce mot espagnol en usage à cette Cour au XVIIe siècle, signifiait un cadeau à surprise, qu'on avait l'habitude de faire à l'occasion des fêtes de noms, de premier jour de l'an et autres. Et comme au commencement on faisait cette sorte de cadeau sous la figure d'un soulier, il reçut le nom générique de *zapato*.

loir offrir un à madame Colonna, lequel cependant consiste beaucoup plus en apparence par l'invention qu'en réalité pour sa valeur. *Je voudrais qu'il lui fût offert tout à fait en secret, feignant de ne pas savoir d'où il vient ; et je voudrais plutôt que vous vous laissiez donner la corde, que de confesser qu'il vient de moi.*

» Vous remettrez donc ce gros pli soit vous-même soit à quelque personne de vos amis, qui prendra le soin de le porter à madame Colonna pour le lui faire tenir sûrement. Il serait bien d'accaparer quelque religieuse du monastère où est madame Colonna, mais vous l'avertirez de ne point parler ni faire parler à aucune de ses femmes, attendu que, autant qu'il sera possible, je voudrais que cet envoi lui parvînt d'une manière inattendue et qui la surprît; ne pouvant penser sinon par sa propre conjecture, qu'il vienne de moi. — Mais comme je connais son humeur, je sais qu'à beaucoup d'égards, elle vit toujours avec quelque soupçon. Pour l'assurer que dans cet envoi il n'y a rien qui puisse l'inquiéter, tâchez de faire de manière que la religieuse par laquelle vous le ferez remettre, assure madame Colonna qu'il n'y a rien, dans ce que contient ce paquet, sur quoi elle puisse avoir des doutes ou des soupçons d'aucune sorte; et si elle persistait obstinément dans l'idée de ne pas vouloir l'ouvrir de ses mains ; en tel cas, vous ferez en sorte que la

religieuse, après avoir fait des instances répétées pour la persuader de l'ouvrir elle-même, l'ouvrira en sa présence, *car je désire extrêmement que madame Colonna voie la manière dont est arrangé ledit envoi.* Vous ferez dire également à ladite religieuse qu'aussitôt le paquet reçu, elle le mette ou le fasse mettre par quelque confidente *sous le coussin du lit de madame Colonna*, afin qu'elle le trouve sans y penser, car de cette manière cela aura de la grâce, et lui parvenant inopinément ce sera aussi un vrai zapato.

» *P.-S.* — (De la main même du duc) : « Je sais que vous avez un très grand jugement; ainsi je suis sûr que vous ferez les choses de la manière que je les désire[1]. »

Que de minutieux avertissements, que d'attention pour faire réussir la surprise si studieusement préparée, et calculée dans ses plus menus détails. Quelle joie, presque enfantine, en espérant que la princesse pourra rester sans deviner tout de suite, l'auteur de cette surprise ! « Nous devons avouer, dit Perrero, que dans aucune dépêche du duc à Solaro, y compris celles qui concernaient les négociations de la plus haute importance, on ne peut trouver ce zèle prévoyant, cette chaleur, ce désir anxieux du succès qui se trahissent à

1. Archives royales de Turin.

chaque ligne de celle que nous venons de citer. » L'entreprise dont le duc chargeait le résident n'était pas d'une facile exécution, malgré les instructions si précises de Charles-Emmanuel; car elles reposaient sur une supposition fausse : la possibilité d'accaparer une religieuse qui l'aidât dans la charge qu'on lui donnait. Mais la difficulté ne fit que stimuler l'ardeur de Solaro qui vit bien qu'il avait en main une occasion unique de gagner à jamais les bonnes grâces du duc.

Voici le récit de la scène de présentation du mystérieux paquet, tel que Solaro l'écrit le 26 décembre :

« Les religieuses ayant défense de la Prieure d'aller dans l'appartement de madame Colonna sans permission de ladite Prieure, il m'aurait été très difficile de faire porter le zapato sous le coussin sans qu'on s'en aperçût. J'eus l'idée de prier don Ferdinand Colonna, son parent qui la sert, (c'est-à-dire qui est collé à sa personne par le connétable pour espionner sa conduite) de faire poser le paquet dans la ruelle du lit, pendant que Madame soupait. En rentrant dans sa chambre, elle vit le paquet, le prit toute étonnée et s'empressant à demander qui l'avait apporté, chacun nia l'avoir fait, et j'entrai à ce moment-là. Elle me conjura de lui dire si c'était moi, mais j'eus l'air fort surpris et ne sachant pas le premier mot du paquet mystérieux; alors elle le développa elle-

même avec la plus grande joie, et en voyant les rubans de toute sorte qui le remplissait elle s'écria : « Ah ! c'est Son Altesse Royale ! il s'est souvenu que » je les aimais ! » Ayant achevé de développer le paquet, elle trouva les lettres de V. A. R., et toute joyeuse en lisant le madrigal inclus dans la lettre : « Je veux aussi, dit-elle, en faire un sur la cons- » tance de S. A. R. à me favoriser dans l'absence. »

Le duc fut enchanté du succès de son zapato et surtout de la confiance que témoignait la connétable à Solaro ; elle écoutait avec douceur les conseils que lui transmettait le résident de la part de Son Altesse, et semblait disposée à accepter l'offre qu'il lui faisait, avec tant de chaleur et de délicatesse, d'entreprendre à nouveau une réconciliation avec son mari ; mais la Providence en avait décidé autrement.

Marie, suivant les conseils de Solaro, avait demandé à la reine le commandement de deux compagnies de cavalerie en Flandre pour son second fils, et les avait facilement obtenues. Voyant que malgré les promesses qu'on lui avait faites, on maintenait le refus de la laisser sortir, même pour une simple promenade, elle renonça à solliciter cette permission et écrivit de sa propre main ainsi que le nonce au cardinal Altiéri, pour solliciter de rejoindre son fils, don Marco, en Flandre, où le commandement de ses deux compagnies l'obligeait

d'aller. L'Almirante, et Sa Majesté la reine, appuyaient sa demande comme fort raisonnable. « Loin de m'accorder cette satisfaction, dit-elle, et se promettant sans doute de me faire reprendre le chemin de Rome en me contrariant en toute chose, le connétable avait écrit à Sa Majesté et à M. l'Almirante, lesquels avaient tâché par leurs lettres de le faire condescendre à ce que je demandais, qu'il ne souhaitait point que je sortisse du couvent; qu'il suppliait Sa Majesté de ne me le point permettre, que j'étais bien et sûrement à Madrid et qu'il ne voulait point se hasarder à me voir en liberté ailleurs. J'ai déjà dit en quelque endroit de cette histoire, que mon esprit s'irrite par la contradiction ; c'en est assez pour faire juger du ressentiment et du dépit que me causa cette nouvelle; et pour en être mieux informé, que l'on ajoute les soins avec lesquels j'étais continuellement observée d'un tas de gens qui veillaient sur mes actions, par l'ordre de don Ferdinand Colonna, qui suivait peut-être avec trop de rigueur ceux de M. le connétable. »

Le duc de Savoie, tenu au courant par Solaro de tout ce qui se passait à Madrid, agissait de tout son pouvoir à Rome pour obtenir la permission si vivement souhaitée par la connétable de rejoindre son fils en Flandre, trouvant cette demande juste et raisonnable.

Il écrivit à la princesse pour la tenir au courant

de ses démarches, et en même temps il envoyait à Solaro le portrait du petit prince de Piémont, que Marie aimait tant, et faisait venir si souvent près d'elle au couvent de la Visitation : ce portrait était destiné à la reine de Portugal.

« Je vous envoie, écrivait le duc à Solaro, le portrait du prince de Piémont qui vient ces jours-ci d'avoir neuf ans ; vous le ferez parvenir à la reine de Portugal, mais avant de le lui envoyer vous le ferez voir de ma part à madame Colonna à laquelle vous remettrez la lettre ci-jointe ; et si vous voulez le faire voir en cette Cour à la reine d'Espagne, au cas où sa gravité lui permettrait de jeter les yeux sur une telle chose, elle n'en verra jamais plus belle. Je suis père et je devrais être suspect ; mais cela est ainsi, *tout à fait ainsi*. Vous me manderez un peu comment on l'a trouvé. »

La fibre paternelle vibrait profondément chez Charles-Emmanuel ; il savait qu'il trouverait un écho dans le cœur de la connétable qui, elle aussi, aimait tendrement ses enfants, et souffrait d'en être séparée. Il ne se trompait pas, elle fut profondément touchée de cette attention, mais il n'eut pas la joie de recevoir ses remerciements. Dès les premiers jours de juin, se sentant mortellement atteint, il tomba malade et il donna l'exemple d'une résignation et d'un courage dignes d'un saint.

Il voulut qu'on ouvrît les portes du palais, et qu'on laissât entrer la foule; « afin, dit-il, que son peuple le vît mourir, comme il l'avait vu vivre ». Et il expira sans que son énergie ait faibli un instant. Sa mort causa une véritable douleur à la connétable ; elle se reprocha son ingratitude passée et demeura plongée dans une profonde mélancolie.

Marie était entrée au couvent de Saint-Dominique le 1er septembre 1674, et pendant un an elle ne cessa de lutter par tous les moyens pour obtenir ce qu'elle demandait. Une lettre du cardinal Altiéri au nonce Marescotti, nous édifie sur la cause de l'insuccès des démarches de Marie :

« Il est nécessaire de dire à Votre Seigneurie que M. le connétable se refuse aux instances de madame sa femme, à laquelle je réponds sans lui dire précisément cela, mais de manière à ce qu'elle puisse le comprendre. Votre Seigneurie pourra, d'une manière prudente, éluder le motif, j'ai pris tous les moyens pour que madame Colonna ne se désespère pas du refus fait par M. le connétable, mais la matière est trop délicate et périlleuse pour qu'on puisse y mettre la main. »

Depuis la mort de Charles-Emmanuel, privée de ses lettres et des bons conseils de Solaro, son esprit s'aigrissait de plus en plus; heureusement pour elle, le nonce Marescotti, qui avait peu

d'empire sur son esprit, fut remplacé à Madrid par monseigneur Savo Mellini, archevêque de Césarée, qui était un homme de premier ordre; doué d'une physionomie agréable; plein d'esprit, de vivacité et de civilité, il dépensait magnifiquement les grandes sommes qu'il tirait de sa nonciature; sa correspondance donne l'idée d'un observateur sagace et fin. Il joignait à une grande bonté une résolution ferme et prompte, il n'avait que trente et un ans à son arrivée à Madrid, mais la maturité de son jugement était de beaucoup supérieure à son âge. Chargé comme son prédécesseur de rendre compte à Rome de tous les détails de la conduite de la connétable[1], il arriva à Madrid fort prévenu contre elle, soit par son mari, soit par la Cour de Rome; mais ces mauvaises impressions se dissipèrent promptement, et au bout de peu de mois, monseigneur Mellini, touché de la clôture dans laquelle on retenait la princesse malgré les promesses qu'on lui avait faites lorsqu'elle était entrée à Saint-Dominique-le-Royal, n'hésita pas à prendre très hautement son parti, et à solliciter vivement le cardinal Cybo, qui avait succédé à Rome, comme premier ministre, au cardinal Altiéri; il lui disait et lui répétait

1. Les lettres du nonce sont adressées jusqu'à la fin de juillet 1676 au cardinal Altiéri, jusqu'à la fin du pontificat de Clément X. A partir de septembre 1676, elles sont adressées au cardinal Cybo, secrétaire d'État du nouveau pape Innocent XI.

avec instance, que cette clôture forcée amènerait à coup sûr quelque catastrophe. Mais ses lettres restèrent sans effet. « Il y avait déjà, dit Marie dans son Journal, plus d'un an que j'étais entrée dans le couvent où je souffrais très impatiemment la violence avec laquelle on prétendait me retenir ; et mon mal me paraissait d'autant plus grand que je n'y voyais pas d'apparence de remède sous la régence de la reine, Sa Majesté m'ayant répondu, un jour que je la pressais de me retirer de l'oppression où j'étais, qu'elle y consentirait volontiers, pourvu que le connétable le trouvât bon ; et l'Almirante qui gouvernait alors l'esprit de don Ferdinand Valenzuela, favori de la reine, étant trop étroitement uni à M. le connétable, pour entendre parler de rien qui pût être contraire aux résolutions qu'il avait prises ». Ici Marie est injuste, car nous savons par le nonce que l'Almirante sollicitait à Rome assez fortement en faveur de la liberté que demandait la connétable, mais son intérêt politique était de ne point se brouiller avec le prince Colonna, et pour ce motif, il agissait secrètement auprès de la Cour de Rome.

Le mois de novembre arriva sur ces entrefaites, et l'état d'excitation de la princesse était au point de pouvoir tout faire craindre. Son beau-frère Balbasès, pour achever de l'exaspérer, avait écrit au connétable qu'elle avait l'intention de s'enfuir d'Espagne, et qu'infailliblement elle le ferait si

on ne l'observait d'encore plus près. Ce dernier trait fut la goutte d'eau qui fit déborder la coupe, « et sans hésiter, profitant, dit-elle, d'un jour où don Ferdinand était sorti avec tous mes gens, je fis ouvrir en un instant et par mes filles, *ces fortes, ces épaisses, ces hautes murailles* que l'auteur de mon histoire[1] dit avoir été l'unique obstacle à ma fuite. J'envoyai ensuite avertir le duc d'Ossuna, l'Almirante et le prince de Stigliano, comme parents, par un billet que j'écrivis à chacun d'eux, les priant de m'assister en cette occasion, puisque mon dessein n'était point, comme mes ennemis l'avaient publié faussement, de m'enfuir en France ni en Angleterre, mais seulement de vivre sans clôture dans la maison où je demeurais, n'étant point juste que l'on me retînt par force dans un lieu où j'étais entrée par élection.

» Le duc d'Ossuna, quoique très honnête homme et très obligeant pour les dames, attendit que l'orage fût passé, et se contentant de m'envoyer le lendemain un compliment, il ne me vint voir que quelques jours après; aimant mieux, en cette rencontre, paraître circonspect, qu'empressé et complaisant.

» Le prince de Stigliano fut huit jours entiers sans me visiter, s'excusant sur ce qu'il ne l'avait su que fort tard, et que pour cette raison il n'était

1. L'auteur du pamphlet intitulé : *Mémoires de M. M. M. C. C.*

pas venu plus tôt. M. le nonce Mellini et l'Almirante, que don Ferdinand avait envoyé supplier de venir en diligence, vinrent à l'instant, non pour favoriser mon dessein, mais bien pour exécuter le leur, qui était de me faire rentrer dans le couvent.

» Je fis tout ce que je pus pour m'en dispenser, à quoi les religieuses ne contribuèrent pas peu, par la difficulté qu'elles faisaient de me recevoir. Cependant, me voyant sans protection, et pouvant justement tout craindre de ceux de qui j'avais espéré inutilement, je pris le parti de rentrer. La résistance des religieuses avait enfin été vaincue par la crainte de l'excommunication dont le nonce les menaça.

» L'Almirante, après ce coup d'État, fort content de me revoir enfermée, continua ses offices auprès de Sa Majesté pour faire continuer ma clôture; mais M. le connétable fut incomparablement plus aise de cet heureux succès, la perte de ma liberté lui tenant lieu de récompense, et étant certain, que par un sentiment bien contraire à ceux que je lui ai vus autrefois, il sera toujours content de la Cour pourvu que je n'en sois point satisfaite. »

Le nonce avait bien prévu et averti le cardinal Cybo, et même le connétable, de l'état d'excitation de madame Colonna. « Tout l'art de la persuasion que j'emploie, dit-il, suffit à peine à retenir son esprit irrité dans les bornes de la modéra-

tion. » En effet, la princesse, exaspérée de la ridicule ou malveillante crédulité de don Ferdinand Colonna, déclara qu'elle ne voulait plus le voir, ni même soutenir la pensée de traiter avec lui. Elle fit demander au connétable, par le nonce, de lui envoyer un autre de ses parents, ou mieux encore un de ses propres fils. Monseigneur Mellini le fit aussitôt et termine ainsi sa lettre au cardinal Cybo : « Votre Éminence ne jugera pas peut-être hors de saison de faire réfléchir M. le connétable, que vouloir retenir de force Madame dans un pays et une Cour où il a tant de convenances à garder, n'est pas une chose considérée ici comme utile à ses intérêts propres ; c'est l'avis de ses meilleurs et plus zélés partisans, et comme je sais combien Votre Éminence a ses intérêts à cœur, je n'ai pas voulu oublier de toucher ce point délicat. »

Cette lettre n'était pas partie quand arriva au nonce la nouvelle de l'évasion de la connétable ; aussi ajoute-t-il un post-scriptum en chiffres, dans lequel il déclare qu'il faut à tout prix l'ôter de là, « car réellement elle est suffoquée ! elle étouffe dans sa réclusion ! cela finira par une catastrophe. » Il ajoute que « l'ayant suppliée de ne pas faire de nouvelles tentatives d'évasion avant qu'il ait reçu des réponses aux lettres qu'il venait d'écrire à Rome, elle a refusé net et déclaré au contraire qu'elle était prête à recommencer tout de suite un

essai nouveau. » Cela ne manqua pas, mais don Ferdinand découvrit à temps le complot.

Monseigneur Mellini, réellement inquiet et désolé de l'état de la connétable, la voyait pour ainsi dire tous les jours, et peu à peu il prit un assez grand empire sur l'esprit flexible de la princesse; il obtint (ce que personne n'avait pu faire jusqu'alors) son consentement pour retourner à Milan ou dans quelque ville des États ecclésiastiques; mais avec des conditions très sûres et très nettes garanties par le pape lui-même.

Ces négociations durèrent pendant toute l'année 1676 sans qu'on obtînt du connétable autre chose que des paroles évasives et de vagues remerciements à monseigneur Mellini pour la peine qu'il se donnait; et pendant ce temps le prince sollicitait fortement de la reine l'ordre d'enfermer sa femme dans une forteresse, ou de la lui renvoyer de force à Rome. Le nonce, au courant des démarches secrètes du prince Colonna, parvint à les cacher à Marie et grâce à l'influence du duc d'Ossuna et de l'Almirante, la reine se refusa à donner l'ordre de l'enfermer. Marie, ignorant ce qui se passait et croyant fermement à la réussite des négociations du nonce pour son retour en Italie, était redevenue fort tranquille; et monseigneur Albérini, envoyé en Espagne comme nonce extraordinaire, écrit à sa Cour: « ... Quand j'allai rendre incognito leurs visites aux ambassadeurs d'Alle-

magne et de Venise, monseigneur Mellini jugea bon que j'allasse aussi saluer madame la connétable Colonna... Je trouvai Madame en habit espagnol, mais toujours avec les habitudes françaises. Elle me demanda, comme en passant, des nouvelles du connétable ; mais elle s'étendit longuement sur les princes ses fils, curieuse de connaître la moindre particularité sur eux et sur leurs qualités. Elle paraît avoir pour eux un grand sentiment de tendresse. On dit qu'elle s'est peu à peu décidée à séjourner dans un couvent des États de Milan. »

Malheureusement, il fallut bien avouer à la connétable que son mari ne consentait point à signer les conditions demandées par elle ; et comme elle apprit en même temps, par des indiscrétions inévitables, qu'il avait sollicité l'ordre de la faire enfermer, elle reprocha amèrement à monseigneur Mellini de l'avoir trompée, en l'entretenant de fausses espérances ; et la situation redevint pire que jamais.

Pendant ce temps-là, le connétable donnait des fêtes superbes dans son palais, dont il avait chassé son frère le prince de Sonnino, partisan déclaré de la faction française. Le prince Colonna ne lui pardonnait pas d'avoir accepté de Louis XIV l'ordre du Saint-Esprit, et lui déclara qu'il commençait à devenir trop français pour habiter chez lui. Pour bien montrer sa désapprobation, il s'absenta pour quelques jours, afin de ne pas

assister à la réception de l'Ordre, présidée par le duc de Nevers. Ce dernier retourna en France aussitôt après cette réception et donna au prince de Sonnino le palais Mazarin, pour y loger jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un autre. On voit que l'humeur du connétable n'était pas plus accommodante avec son frère qu'avec sa femme.

Ce n'était pas tout, au printemps de 1676, pendant le carnaval, il se passa à Rome des désordres, qui coûtèrent la vie à bien des gens. « Des personnes masquées, dit le *Mercure hollandais*[1], attaquaient ceux à qui elles voulaient du mal; et alors, c'était un grand bonheur pour eux, s'ils pouvaient en être quittes pour quelques coups. Entre autres, le connétable Colonna marchait quelquefois en masque par la ville, tantôt à pied, tantôt à cheval, avec un bâton qui servait de fourreau à une épée; étant toujours suivi par six hommes armés, qui sur un signe, attaquaient ceux qu'il désignait: *mais le pape ne prend pas plaisir à toutes ces vanités!* » Ces détails ont leur valeur et prouvent à quel point la malheureuse connétable avait lieu de craindre un retour auprès de son redoutable mari sans garantie suffisante.

Voyant que de tous côtés elle ne trouvait aucun appui efficace, elle imagina d'écrire à Charles II, ayant une occasion sûre de lui faire parvenir sa

1. Février 1676.

lettre. Elle ne lui adresse aucune demande précise, si ce n'est celle de lui conserver son amitié, mais évidemment elle tâte le terrain.

Marie Mancini à Charles II, roi d'Angleterre.

De Madrid, ce 21 mars 1676.[1]

« Je me serais donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, si j'avais pu espérer que mes lettres lui fussent rendues avec tout le secret que je souhaitais. Le désir que j'ai que Votre Majesté conserve les bons sentiments qu'elle me témoigna lorsque j'étais à Turin, et la crainte que j'ai qu'on vous ait prévenu contre moi, m'obligent à vous en demander la confirmation. Envoyez-la-moi, je vous supplie, puisque je ne saurais rien recevoir de plus à propos ni de plus agréable en l'état où je suis ; mais que Votre Majesté l'accompagne du secret, n'y ayant rien de plus important ; et le bon ou mauvais succès de mes affaires en dépendant absolument, comme je dépends de Votre Majesté. Toute ma vie étant sa plus humble et très obéissante servante.

LA CONNÉTABLE COLONNA.

1. M. S. add. folio 54. British Muséum.

XIII

Les faux Mémoires de la Connétable. — Le retour de don Juan. — Départ subit de la princesse pour Ballecas. — Retour à Madrid chez Don Ferdinand. — Le mariage du roi avec Marie-Louise de France fille de Monsieur, est décidé. — Le connétable est nommé vice roi d'Aragon. — Son arrivée à Madrid. — Tentatives de réconciliation entre les deux époux. — Mort de don Juan. — Le Resta. — Refus du pape d'accorder les sorties du couvent.

Nous entrons ici dans la période la plus féconde en revers de l'existence romanesque de la malheureuse connétable. Poursuivie par la haine de Balbasès, par l'animosité de son mari, qui exerçait une grande influence à la Cour d'Espagne, elle avait vu peu à peu diminuer le nombre des amis qui l'entouraient au début. Cependant, il lui restait encore un petit groupe, puissant et dévoué, qui agissait auprès de la reine et des ministres pour qu'on évitât d'employer contre elle les mesures

rigoureuses que sollicitait Balbasès. Irrité des obstacles qu'il rencontrait dans ses desseins, le marquis eut l'idée de faire publier par quelque écrivain de bas étage un pamphlet intitulé : *Les véritables Mémoires de Marie Mancini, connétable Colonna.* Ce petit livre, tissu de grossiers mensonges, parut en 1676 peu de temps après les Mémoires d'Hortense, duchesse de Mazarin, rédigés par Saint-Réal, d'accord avec elle. Le libelle, publié contre Marie, reçut la même forme et le même titre que les Mémoires de sa sœur, ce qui lui donnait un faux air de vraisemblance. Cet ouvrage fut lu avec empressement en Italie et en Espagne et ne tarda pas à avoir une seconde édition. On n'avait pas manqué d'en envoyer un exemplaire à la connétable qui, indignée et n'ayant que trop de loisirs à employer dans son cloître, prit la plume et écrivit elle-même ses mémoires sous le titre de *la Vérité dans son jour* [1].

La publication de ce petit volume produisit certainement un effet favorable pour madame Colonna, mais il ne se fit sentir que plus tard et dans des conditions nouvelles, c'est-à-dire après le retour de Don Juan d'Autriche à la Cour du roi d'Espagne son frère. Nous allons en voir les dernières pages, car malheureusement elle ne l'a pas con-

1. C'est le journal que nous avons cité si souvent et dont la sincérité indiscutable est prouvée désormais.

tinué au delà de 1677. Après avoir décrit l'abandon dans lequel elle se trouvait, et l'échec successif de toutes ses espérances, elle ajoute : « J'étais dans ce pitoyable état, quand le ciel, touché de celui de la monarchie, et s'intéressant à sa conservation, inspira aux premiers seigneurs de la Cour d'Espagne le dessein de faire trouver bon au roi qu'ils appelassent Son Altesse don Juan d'Autriche, son frère, comme l'unique remède aux maux dont le royaume était menacé alors par les désordres du Gouvernement.

» Ce fut en ce temps que je vis luire un rayon d'espérance ; et, me souvenant que le père Vintimiglia, aussi illustre par sa capacité et par ses rares talents que par la noblesse de sa naissance, m'avait dit une infinité de fois qu'il fallait que ma liberté fût l'ouvrage de ce prince et que son retour me la rendrait infailliblement, je pensai donc sérieusement à me servir d'une si favorable conjoncture, ne doutant point qu'elle ne produisît l'effet qu'on m'avait fait espérer. »

Il fallait que Marie comptât bien fermement sur la générosité chevaleresque de don Juan pour espérer sa protection. N'aurait-il pas pu se souvenir de l'accueil hautain qu'il reçut d'elle, lors de sa visite à la Cour de France en 1659, et de la façon presque brutale dont elle fit chasser Capitor, la folle, favorite de ce prince, qui s'était

permis de la railler et de parler avec éloge de l'Infante, future épouse du roi[1]. Mais la connétable oubliait facilement ses torts, il est vrai qu'elle ne se souvenait guère mieux de ceux des autres. Quoi qu'il en soit, don Juan ne trompa point sa confiance et prit énergiquement son parti.

Ce prince avait été éloigné par la reine-mère, Marie-Anne d'Autriche, qui le redoutait fort; mais au début de l'année 1677, don Juan quitta brusquement l'Aragon, appuyé par une nombreuse faction, pour arriver le plus promptement possible à Madrid. La connétable ne restait pas inactive dans ces circonstances délicates, et quoique son influence ne s'étendît pas fort loin, elle n'était pas moins très grande sur le petit groupe d'amis, qui lui restait. Considérant sa liberté comme une suite infaillible du retour de don Juan, elle n'épargnait ni ses soins ni ses peines pour le hâter, agissant entre autres auprès du duc d'Ossuna, demeuré son ami dévoué et fort bien disposé à servir don Juan.

Le père Vintimiglia, entièrement acquis à la connétable, la tenait au courant des démarches de ce prince qu'il était allé rejoindre. Il lui écrivit en décembre que Son Altesse était partie de Sarragosse et se dirigeait directement sur Madrid, mais cette arrivée fut retardée de quelques jours, parce que don Juan ne voulut pas entrer dans la

1. Voir *le Roman du grand roi*, p. 134.

capitale avant que la reine-mère en fût sortie, pour être exilée à Tolède, où elle demeura pendant tout le temps de sa disgrâce.

A peine la connétable eut elle appris le départ de don Juan, que, sans réfléchir un instant à ce qu'elle faisait, et comme si sa présence seule eût dû lui rendre la liberté, elle régla dans son esprit l'arrivée de ce prince sur les plus petites journées qu'elle s'imaginait qu'il pût faire, et, avec son impétuosité ordinaire, ne trouva rien de mieux que de sortir de son couvent en plein jour, par la grande porte et à la vue de toutes les portières, pour aller au-devant de lui.

Elle monta dans le carrosse d'une dame de ses amies, déclarant tout haut qu'elle était libre, et se rendit tout droit chez la marquise de Mortara, belle-sœur de l'abbesse du couvent qu'elle venait de quitter. La marquise était la femme la plus respectée et la plus respectable de Madrid, Marie ne pouvait donc mieux choisir le lieu de sa retraite, vu la rare imprudence qu'elle commettait, en sortant ainsi sans autorisation. Madame de Mortara fut stupéfaite de cette visite, qui était la chose à laquelle elle s'attendait le moins. Elle reçut néanmoins fort obligeamment la connétable, mais écrivit sur-le-champ au président du Conseil de Castille pour l'avertir de cette bizarre aventure. Marie avait écrit de son côté au duc d'Ossuna, au nonce, à l'Almirante, et

au prince de Stigliano. Pendant ce temps, don Ferdinand, affolé, et persuadé que sa prisonnière était décidée à sortir du royaume, sollicitait, de toute part, des ordres d'arrestation.

Le duc d'Ossuna vint aussitôt visiter la connétable, lui disant qu'elle avait commis une grave imprudence en sortant du couvent, mais qu'elle ne pouvait mieux la réparer qu'en se retirant dans une maison, qui avait toute la sainteté du monastère, sans en avoir l'austérité. « Le prince de Stigliano, dit-elle, ne vint ni ne répondit, mais il en usa néanmoins fort galamment, ayant écrit à don Ferdinand en lui envoyant mon billet, *qu'il servirait M. le connétable en tout ce qu'il pourrait* ». L'Almirante en usa de même; et madame Colonna demeura fort perplexe et dans de grandes appréhensions de ce qui allait arriver, s'étant tout à fait trompée sur la date de l'arrivée de don Juan, et craignant, non sans raison, que don Ferdinand ne mît le temps à profit pour l'obliger de nouveau à rentrer dans son cloître. Elle ne se trompait pas; deux ou trois jours après, le nonce, l'Almirante, et le président du Conseil de Castille vinrent la visiter, porteurs d'un ordre du roi pour la faire rentrer dans le couvent, dont elle n'eût point dû sortir sans la permission de Sa Majesté.

Marie répondit avec une grande hauteur à l'Almirante et au président de Castille qu'elle ne rentrerait point; alors ce dernier déclara qu'il ne

s'éloignerait pas de sa personne, et la garderait aussi exactement que le faisait don Ferdinand. « Je ne me fusse pas trop souciée qu'il eût tenu sa parole, dit Marie, et cette menace seule ne m'eût jamais rien fait relâcher. Mais la marquise me fit de grandes instances pour m'y obliger, disant qu'il me serait plus avantageux de suivre les ordres du roi, et qu'étant rentrée dans le couvent, j'en pourrais sortir après, du consentement et de l'aveu de Sa Majesté; elle m'obligea, par ses craintives raisons, à condescendre à y retourner. »

Ce retour n'était pas facile, et l'intervention du nonce n'était pas de trop pour faciliter la rentrée de Marie dans un couvent où l'on était décidé à ne pas la recevoir, car les religieuses n'avaient jamais pris leur parti de la violation de leurs privilèges, causée par la présence de Marie dans leur maison. Aussi, dès qu'elle fut partie, elles publièrent un ordre de Sa Majesté, qui les autorisait à mettre immédiatement dehors les demoiselles de la connétable, leurs effets, ceux de Madame; et de fermer à triple tour leur quartier, ce qu'elles firent en effet, quoique cet ordre ne leur eût point été donné. Pour lever toutes ces difficultés, le roi fit écrire au nonce, par don Géronimo d'Eguya[1].

1. Don Géronimo était secrétaire d'État *del despacho*; sa fonction était directement attachée à la personne du roi et du premier ministre; sa charge était belle et lui rapportait beaucoup; « c'était un esprit de petite capacité, brouillon, sans exactitude dans les affaires, sans parole dans ce qu'il promet, dit Villars. »

Au palais, 7 janvier 1677.

« Illustrissime Seigneur,

» La duchesse de Tagliacozzo, qui était entrée dans le couvent de Santo-Domingo-el-Real, en est sortie sans la permission de Sa Majesté, pour se rendre chez la marquise de Mortara, où elle se trouve aujourd'hui, mais le roi, Mon Seigneur, estimant nécessaire pour toutes sortes de raisons que cette dame rentre au couvent et y reste dans les mêmes conditions où elle y était auparavant, me charge de dire à Votre Seigneurie de sa part, qu'elle veuille bien employer son autorité pour que cela s'exécute rapidement et sans aucun délai. Si cela lui paraît nécessaire, Votre Seigneurie pourra s'entendre à ce sujet avec le président de Castille et l'Almirante (auxquels il a été ordonné de suivre cette affaire)... Ce que vous ferez pour cela sera agréable à Sa Majesté. »

DON GÉRONIMO D'EGUYA.

La connétable raconte plaisamment son retour; elle partit avec la marquise de Mortara et elles montèrent toutes deux dans un carrosse du roi qui les ramenait à Santo-Domingo. « Mais, dit-elle, le nonce, voulant surprendre les religieuses, prit le devant et fit ouvrir la porte, ordonnant qu'elle demeurât ouverte, comme s'il eût eu dessein de

faire entrer quelque seigneur. Précisément, j'arrivai dans ce temps et trouvai à ma descente du carrosse le duc d'Aveiro, qui, ayant appris en chemin comme il venait me voir chez la marquise de Mortara, que je m'en retournais au couvent, était revenu sur ses pas pour m'y attendre; il me donna la main dès qu'il me vit et m'accompagna jusque dans le couvent. Au premier moment, personne ne me reconnut, mais je m'empressai de lever ma mante, enchantée de la scène qui allait se passer. Dès que les religieuses me reconnurent, elles commencèrent à remplir l'air de leurs cris, disant au nonce tout ce que le déplaisir de voir violer leurs privilèges leur put inspirer. Il se vit obligé d'envoyer prendre dans son carrosse le provincial qui demeure à Notre-Dame d'Atocha, hors les portes de Madrid, et qui étant venu aussitôt, les mit à la raison, et les obligea de se conformer au décret de Sa Majesté dont le nonce leur fit lecture.

» Après qu'ils eurent tous deux apaisé le tintamarre, que la différence des partis avait excité parmi elles, je me rangeai ce jour-là du parti qui m'était contraire, et malgré le désespoir où j'étais de la violence que l'on me faisait, je me fis un plaisir de leur division et leur représentai pour la fomenter que c'était une chose étrange et inouïe que l'on eût si peu d'égard pour leurs privilèges, et que ne se contentant pas de les

avoir violés en me recevant une première fois, on les y eût contraintes encore après ma première sortie, et qu'on les y forçât de nouveau après ma seconde. »

Après s'être divertie quelque temps du désespoir et des querelles des religieuses, Marie demeura en proie à des réflexions qui la jetèrent dans un trouble et une agitation extrêmes. Les espérances qu'elle avait fondées sur le retour de don Juan commençaient à lui paraître beaucoup moins certaines. Cependant ce prince s'avançait et la connétable ne négligeait rien pour faire agir auprès de lui. Don Juan rentra, en effet, à Madrid en véritable souverain, triomphant de tous ses ennemis. Valenzuela fut arrêté à l'Escurial, puis embarqué pour les îles Philippines après qu'on lui eut ôté toutes ses charges et qu'on l'eut dégradé de tous ses honneurs ; la reine-mère fut reléguée à Tolède et privée d'une partie de ses dames et de ses officiers. Le règne de Valenzuela et la fortune scandaleuse de ce parvenu furent plus utiles à don Juan que les conspirations de ses propres partisans.

« Tout le royaume témoigna une satisfaction extrême de voir entrer don Juan dans le gouvernement, écrit la connétable dans son Journal, et l'on peut dire aussi qu'il faisait l'espérance de l'Espagne.

» La fortune fit enfin éclore ce jour si désiré des peuples de ce grand royaume, ce jour dis-je, où Son Altesse entra pleine de gloire après l'expulsion et l'emprisonnement de Valenzuela. Je ne parlerai point ici des particularités de cette célèbre négociation, ni des circonstances qui ont précédé l'entrée de ce prince, et laisse à d'autres plumes que la mienne à les décrire; je dirai seulement que si j'ai eu moins de part que les autres à l'entreprise, personne n'en a pris davantage au succès, ni en a témoigné plus de joie que moi. Je ne doute point qu'elle n'eût été parfaite et qu'il ne m'eût fait justice sur le placet que j'avais présenté à la reine régente dans le temps de son gouvernement, peu après que je fus retournée au couvent, et lequel avait été remis par Sa Majesté à M. le président de Castille et traîné en longueur jusqu'à la venue de Son Altesse, si don Ferdinand Colonna, pour rompre le coup que ce prince allait faire en ma faveur à l'instance des ducs d'Ossuna et de Medina Sidonia, ne lui eût représenté que M. le connétable ne désirait rien avec plus d'empressement que de me voir dans un cloître, et que ce serait une grâce inestimable pour lui. Cette déclaration ayant fait suspendre la résolution de Son Altesse et obligé ce prince à remettre ma liberté à la disposition de M. le président de Castille, lequel ne traitait pas cette affaire avec plus d'activité qu'il ne

l'avait fait auparavant, je crus devoir présenter un autre placet à Sa Majesté que j'accompagnai d'un autre pour Son Altesse et qui lui fut rendu par le duc de Medina Sidonia. »

Don Ferdinand savait bien ce qu'il faisait en sollicitant du président de Castille et du Conseil d'État d'ajourner sans cesse la décision à prendre sur les instances de la connétable. Il n'ignorait pas qu'elle avait au Conseil des amis puissants, et que don Juan lui était favorable; mais il prévoyait aussi le moment prochain où don Juan lui-même chercherait à se rattacher les partisans, encore assez nombreux, de la reine-mère, dont faisait partie le connétable; et, lorsque Marie se croyait certaine de la réussite de ses démarches, il arriva une lettre de son mari demandant avec instance au roi qu'il lui plût de faire enfermer madame Colonna dans un *château!* (c'est sous ce nom qu'on désignait les forteresses).

Don Juan ne voulut rien décider lui-même et, pour ne point prendre de responsabilité, il transmit le placet de Marie et la lettre du connétable au Conseil d'État, dont la plupart des membres opinèrent en faveur de la princesse; ils conclurent qu'elle serait mise en pleine liberté et dans une maison où elle serait servie selon son rang et sa qualité.

Aussitôt que la connétable fut avertie de cette

favorable *consulte*, elle écrivit à don Géronimo d'Eguya, le priant de se hâter de la mettre entre les mains du roi, ce qu'il fit deux jours après. Elle reçut fort promptement un billet, sorte de décret, envoyé par don Bartolomeo de Legassa.

Madrid, 23 mai 1677.

« Excellentissime Dame,

» Je fais savoir à Votre Excellence, par ordre du roi, que si Votre Excellence ne donne aucun motif de douter de ses intentions à l'égard de la sûreté de sa personne, et si Elle doit faire un ajustement qui puisse satisfaire le connétable, le roi ne voit aucun inconvénient à ce qu'elle choisisse elle-même, pour y résider, une habitation décente, dans un lieu sain et de bon air, en attendant la résolution du connétable. Sa Majesté favorisera en cela Madame de tout son pouvoir, pour sa plus grande satisfaction.

» DON BARTOLOMEO DE LEGASSA. »

Don Ferdinand, furieux de la permission accordée à la princesse, se hâta de présenter au roi un mémoire dans lequel il étalait, fort au long, combien il importait pour le repos de M. le connétable que sa femme restât dans un cloître ou fût mise dans un château. Marie en apprenant cette démarche

en conçut une grande appréhension, sachant que plusieurs conseillers d'État en avaient été fort ébranlés : et au lieu de suivre les conseils du duc d'Ossuna, du nonce et d'autres de ses amis, au lieu de faire tranquillement choix, avec eux, d'une demeure qui convînt au roi et de s'y rendre avec son autorisation particulière, elle n'écouta que son premier mouvement, et accomplit un nouveau coup de tête.

Elle avait lu, la veille, à l'abbesse dona Victoria Porcia le billet du secrétaire d'État, ajoutant que munie de cette permission elle pouvait sortir quand elle voudrait pour s'installer chez elle, l'abbesse croyant le décret dans toutes ses formes, ne fit pas d'opposition au projet de la connétable, mais ne sut point quand elle voulait le réaliser. Elle avait écrit également à don Bartolomeo, deux jours auparavant, afin de l'avertir qu'elle choisissait pour sa retraite le bourg de Ballecas (qui appartient au roi et est situé à une lieue de Madrid), ayant demandé à une de ses amies, dona Cécilia de Vera, une maison qu'elle possédait à Ballecas. Ces mesures prises elle se leva de grand matin avec toutes les précautions imaginables, pour n'être pas entendue par les gens de don Ferdinand, et sortit de son appartement à six heures pour aller s'entretenir dans le palier avec quelques religieuses, en attendant un carrosse qu'elle avait fait louer

la veille par une de ses femmes. Elle y monta et alla tranquillement entendre la messe à Notre-Dame d'Atocha, après avoir envoyé prévenir le nonce de son départ pour Ballecas. Il se hâta de la rejoindre, accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre qu'il avait rencontré en route et du marquis de Camarassa, auquel elle avait fait demander un carrosse pour envoyer ses filles préparer le logement dans la maison de dona Cécilia. Ils descendirent tous ensemble à ladite maison où on leur fit apprêter un excellent dîner, auquel ils firent grand honneur. Vers cinq heures, on vit arriver don Ferdinand, éperdu, qui la supplia de lui pardonner le mémoire qu'il avait dû remettre au Conseil d'État par les ordres du connétable. Marie, avec sa facilité habituelle et dans sa joie d'être libre, lui pardonna tout ce qu'il voulut.

La maison de dona Cécilia, inhabitée depuis longtemps, était d'une humidité extrême, et dès la première nuit que Marie y passa, elle prit un gros rhume accompagné de fièvre ; le nonce revint la visiter le surlendemain, et l'engagea vivement à retourner à Madrid. Complètement réconciliée avec don Ferdinand qui l'accablait de soins et d'attentions depuis qu'il la savait autorisée à demeurer en liberté, elle lui proposa de descendre chez lui, sachant sa maison très bonne et très commode ; il y consentit avec empresse-

ment. La connétable dépêcha un page au duc d'Ossuna pour le prier de lui envoyer en diligence un carrosse à six mules pour rentrer à Madrid. Le nonce, de son côté, fit demander à don Juan la permission de loger la princesse chez don Ferdinand : elle fut immédiatement octroyée par Son Altesse. La connétable, fort agitée et en proie à une violente fièvre, avait maintenant autant de hâte de retourner à Madrid qu'elle en avait eu d'en sortir. Le carrosse du duc d'Ossuna n'arrivait pas, mais le nonce lui en envoya deux, avec plusieurs voitures pour sa suite. Au même moment son page revint lui annonçant que le duc d'Ossuna allait venir la voir.

« J'estimais fort, dit-elle, l'honneur qu'il offrait de me faire, mais à parler sans fard, j'eusse estimé davantage son carrosse dans l'impatience que j'avais de m'en retourner à Madrid et dans l'appréhension que j'eus toujours d'être surprise par quelque ordre qui me défendît d'y aller. »

Au milieu de cette inquiétude, la princesse vit entrer un valet de pied de don Juan avec une lettre ; cette vue l'effraya, croyant qu'elle lui annonçait une nouvelle disgrâce, mais elle fut vite détrompée en lisant le billet dans lequel le prince témoignait seulement qu'elle n'avait pas tout à fait bien interprété les ordres de Sa

Majesté et qu'il aurait fallu que d'autres circonstances précédassent sa sortie, tant pour l'élection du lieu que pour la manière d'y être, avec tout l'éclat que Sa Majesté croyait être dû à sa personne.

« Je me remis un peu de ma crainte, dit-elle, quand je vis que ce n'était pas un contre-ordre, mais une petite réprimande. Enfin, après avoir été longtemps sur les épines, on annonça le carrosse du nonce où j'entrai avec une précipitation incroyable, appréhendant toujours qu'on ne me retînt où j'étais.

» Environ à la moitié du chemin, je rencontrai messieurs les ducs d'Ossuna, de Veraguas et d'Uzède et le père Vintimiglia, qui me venaient voir, suivis de quatre carrosses et d'une quantité de gens à cheval ; et ayant raillé le premier sur sa ponctualité, il me dit galamment que je n'avais pas sujet de me plaindre, que la civilité était bien plus régulière de venir lui-même que d'envoyer, et qu'il excédait ce que je lui avais demandé, puisqu'au lieu d'un carrosse il m'en amenait quatre dont je pourrais disposer, pourvu que don Ferdinand se chargeât de m'emmener.

» Le carrosse du duc et le mien vinrent à côté jusqu'aux portes de Madrid où, nous étant séparés, je rencontrai M. le nonce qui se promenait à pied, et qui, ayant abordé mon carrosse

fort obligeamment, me donna quelques conseils que j'ai suivis depuis et dont je me suis bien trouvée. Ensuite de cette fortuite entrevue, je fus droit chez don Ferdinand Colonna où je suis à présent, attendant que Sa Majesté décide de ma fortune, ne sachant encore ce que je deviendrai, quoique j'aie lieu d'espérer de la bénignité et de la justice de ce prince, et de la haute prudence de Son Altesse que je trouverai la fin de toutes mes traverses et le repos que je souhaite avec autant de passion, que j'en ai de besoin. »

Ce souhait de la pauvre Marie, qui termine ainsi son Journal, ne devait pas se réaliser de sitôt.

Le connétable voyait avec un dépit qu'il ne cachait point, la protection marquée que don Juan accordait à sa femme, et supportait avec une colère mal déguisée son installation dans la maison de don Ferdinand; aussi profita-t-il habilement de la nécessité où se trouvait don Juan de rattacher à son parti tous les personnages influents de la Cour.

En effet, au bout de quelques mois, ce prince qui avait été attendu avec tant d'impatience vit se refroidir l'enthousiasme avec lequel on l'avait accueilli. « Il sembla, quand on le vit de plus près, que les grandes idées qu'on avait conçues de lui s'évanouirent comme un songe. » Les courtisans attachés à la reine commencèrent à agir secrètement contre don Juan; il en exila

plusieurs, entre autres l'Almirante de Castille, le duc d'Ossuna, le prince de Stigliano, etc., tous amis de madame Colonna et ayant voté pour elle au Conseil d'État. Puis après ces mesures de rigueur, il voulut chercher à ramener le connétable en flattant sa vanité, il fut nommé vice-roi d'Aragon et on lui fit entrevoir que l'influence de sa femme avait fortement contribué à lui faire obtenir cette haute distinction. Pour faciliter leur réconciliation, don Juan lui-même engagea vivement Marie à rentrer au couvent, afin de s'y trouver au moment de l'arrivée prochaine de son mari à Madrid.

Le nonce, toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit d'être utile à la princesse, écrit au cardinal Cybo, le 11 novembre 1677, que, « grâce à l'esprit calme et bien disposé de madame Colonna, elle a consenti à rentrer au couvent dans la clôture, déclarant seulement qu'elle ne s'engageait à y rester que *trois mois;* calculant qu'au bout de ce temps-là, M. le connétable pourrait être arrivé ici et mettre un terme aux soucis qui résultent pour tous deux d'une si longue séparation, elle a protesté désirer la réconciliation, autant que Sa Majesté et Son Altesse qui la souhaitent ardemment, et viennent, pour aider à cela, de nommer M. le connétable, vice-roi d'Aragon. »

Mais le connétable, quelque satisfait qu'il fût de sa nomination, n'était point pressé de prendre

possession, et, par politique, voulait laisser se dessiner un peu plus nettement les affaires de don Juan. Les trois mois de clôture consentis par madame Colonna s'écoulèrent, et il s'en passa six autres encore, qui lui parurent des siècles, sans qu'il fût question de l'arrivée de son mari.

Confinée dans ce cloître qu'elle ne pouvait supporter, elle déclara au nonce et à don Juan sa résolution de rentrer dans la maison de don Ferdinand si elle n'apprenait pas promptement l'arrivée du connétable. Pour éviter de nouveaux embarras et arriver enfin à une solution, le prince Colonna fut averti que le roi et don Juan étaient résolus de pourvoir à la vice-royauté d'Aragon, s'il différait plus longtemps d'y aller.

Il partit enfin le 2 juillet 1678, accompagné de ses trois fils, pour s'y rendre directement. Il resta à Saragosse jusqu'en novembre et, le 5 de ce mois les gazettes de Madrid annoncent que le connétable Colonna est arrivé à la Cour, suivi de ses trois fils et d'une partie de sa maison. Les journaux avaient le mot d'ordre pour ce qu'ils devaient dire.

« La princesse fut avertie de cette nouvelle, dit la *Gazette de Madrid*, et le jour même de son arrivée, M. le connétable descendait au couvent de San-Domingo-el-Real où est Madame; ils échangèrent les plus vives démonstrations de joie et de tendresse réciproques, ce qui fait

espérer de plus en plus leur prochaine réunion. Sa Majesté et le seigneur don Juan l'ont accueilli avec de grandes marques d'estime ainsi que les grands et les nobles. Le soir même de son arrivée, il se présenta chez le roi qu'il trouva au lit où il soupait, et le jour suivant à Son Altesse, puis au nonce ; il était en habit de campagne. Le dimanche, il parut au palais pour l'anniversaire du roi, il était en habit de Cour *avec la Golille*, et le suivit à la chapelle. Maintenant, il fait et reçoit de nombreuses visites, portant dans toutes ses démarches sa grande galanterie ordinaire, mais fuyant prudemment le trop d'ostentation qui peut éveiller l'envie. »

Nous nous permettons de douter un peu des démonstrations de tendresse avec lesquelles Marie accueillit soi-disant le connétable, mais il est certain qu'elle avait l'esprit mieux disposé en sa faveur qu'elle ne l'avait eu depuis longtemps ; c'était l'œuvre du nonce qui, avec son intelligente bonté, s'efforçait d'arranger les choses pour le mieux. Cependant la princesse, tout en consentant à suivre son mari à Saragosse, n'avait point accepté de reprendre avec lui la vie commune, ni de le suivre en Italie ; mais les deux époux étaient d'accord sur un terme moyen, qui consistait à installer provisoirement madame Colonna dans un couvent de Saragosse, sans cette fatale obligation de la

clôture à laquelle elle se refusait absolument. Il s'agissait seulement d'obtenir pour cela l'autorisation du pape, et il paraissait tout naturel que le connétable demandât lui-même cette autorisation étant tout-puissant auprès du pape, qui, sans l'aimer, avait grand besoin de son influence sur les barons romains. Mais nous avons affaire ici à un personnage qui joue presque toujours un double jeu, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, on en a la preuve. Le connétable écrivit au nonce, « le priant de solliciter lui-même un bref de Sa Sainteté pour madame sa femme, afin qu'elle puisse sortir deux ou trois fois par semaine du couvent, dans lequel elle se retirera à Saragosse... » En même temps il faisait remettre au nonce une lettre pour le cardinal Cybo. Ce petit fait excita la curiosité de monseigneur Mellini. Pourquoi le connétable, écrivant au cardinal, ne lui adressait-il pas directement la demande au sujet de sa femme ? Voici l'explication du fait.

Au moment même où le prince Colonna faisait solliciter par le nonce la permission d'éviter la clôture, il demandait au cardinal Cybo, dans la lettre dont nous avons parlé plus haut, de refuser toute permission de ce genre, sachant bien que Madame ne consentirait point à céder devant ce refus. Cette comédie jouée, il est probable que le connétable, mettant tous les torts sur l'entêtement de sa femme et sur le refus du saint Père, espé-

rait obtenir du roi qu'on lui livrât Marie afin de la renvoyer en Italie sous la garde d'un personnage qui va entrer en scène et la faire enfermer dans une forteresse.

Quelque temps avant l'arrivée du connétable à Saragosse, un homme d'apparence bizarre y était apparu. Cet homme arrivait d'Italie, il descendit au palais du vice-roi et s'y installa comme faisant partie de la maison du prince Colonna et y occupant un poste assez élevé. Ce personnage, que les correspondances désignent sous le nom de Restá ou de don Francisco Restá, n'était autre qu'un chef de bande fort dangereux, mi aventurier mi gentilhomme qui, après maints assassinats et sacrilèges commis dans les États romains avait été condamné à mort. Il s'était réfugié sur les terres du connétable, dans son duché de Tagliacozzo, où il vivait protégé par lui. Le pape, voulant à tout prix punir ses crimes et en éviter d'autres, réclama du connétable, à plusieurs reprises, de lui livrer ce sinistre personnage, mais il n'obtint que des réponses évasives, et bientôt on apprit que Restá était parti pour l'Espagne et attendait le connétable à Saragosse. Le nonce fut alors chargé de demander, au nom du pape, au roi d'Espagne de faire arrêter le Restá et de l'envoyer sous bonne escorte à Rome où l'attendait l'exécution du *Bando capitale* (peine de mort), qui avait été prononcé contre lui.

Le roi et les ministres promirent tout ce qu'on voulut, mais dès les premières démarches faites auprès du connétable, celui-ci ne consentit point à livrer le Restá ; et bravant hautement les ordres du roi, il se montrait en public dans son propre carrosse avec cet homme pendant le séjour qu'il avait fait à Saragosse.

Le nonce rendit compte à Rome du peu de succès de ses démarches et reçut l'ordre de les continuer sans relâche, ce qu'il fit inutilement, le connétable étant parfaitement décidé à ne point livrer le Restá ; et le roi, quelque désireux qu'il fût de complaire au pape, n'avait point le pouvoir nécessaire pour se faire obéir en cette circonstance. D'autre part, don Juan était trop occupé de graves affaires pour s'appliquer à celle-là. Le Restá demeura donc en pleine liberté sous la protection ouverte du connétable qui avait ses raisons pour le ménager.

Un seul obstacle pouvait empêcher son projet de se réaliser, c'était la protection que don Juan n'avait pas cessé d'accorder à la connétable ; et la sympathie du nonce qui certainement chercherait à la défendre s'il devinait ce qu'on tramait contre elle. Sur ces entrefaites, le prince Colonna reçut une lettre du cardinal Cybo, lui annonçant que le pape refusait à sa femme toute permission de sortir du couvent. Ce refus était-il si désiré par le connétable ?

Don Juan, fort mécontent de cette nouvelle difficulté, témoigna son déplaisir au nonce qui n'était pas plus satisfait et soupçonnait fort le connétable d'avoir joué un double jeu ; il prévoyait aussi que tout allait être à recommencer dans cette difficile négociation.

« Son Altesse m'a dit, écrit le nonce, qu'il lui semblait que Sa Béatitude avait usé de trop de rigueur ; toutefois Son Altesse s'est contenue dans les bornes du respect et de la résignation, concluant que cet expédient n'ayant pas réussi, il deviendra nécessaire de s'appliquer à en trouver un autre, dont Madame puisse s'accommoder. »

On voit par cette dernière phrase que don Juan continuait à être favorable à Marie.

Cependant le connétable n'avait pas encore pris possession officielle de sa vice-royauté et demeurait toujours à Madrid où il s'occupait fort d'intrigues politiques destinées à renverser don Juan. Celui-ci ne l'ignorait pas et lui fit savoir indirectement que, s'il ne partait pas pour Saragosse, la vice-royauté d'Aragon allait être donnée à un autre ; il se décida donc et partit pour prendre possession le 18 juin 1679[1].

La situation de don Juan s'aggravait de jour en

1. Il avait été nommé en octobre 1678.

jour, le parti de la reine toujours exilée à Tolède lui causait de vives inquiétudes ; elle avait intrigué de tous côtés pour conclure le mariage de son fils, alors âgé de dix-neuf ans, avec l'archiduchesse fille de l'empereur d'Autriche ; cette affaire était tellement avancée que l'on avait déjà réglé et signé les articles du contrat, mais don Juan, à son retour, l'avait rompu ne voulant pas fortifier le parti de son ennemie qui l'aurait été par ce choix. La paix qui venait d'être conclue à Nimègue[1] fit jeter les yeux sur Mademoiselle, fille aînée de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre ; elle était presque de l'âge du roi, « aimable, bien faite, douce et spirituelle, dit le marquis de Villars, le roi prit pour elle un attachement très fort et si extraordinaire par rapport à son humeur que tous les courtisans en étaient surpris. Il avait vu quelques-uns des portraits de cette princesse, plusieurs seigneurs espagnols qui avaient passé à la Cour de France lui avaient parlé d'elle comme d'une merveille ; des témoignages si avantageux le touchèrent sensiblement : il ne dormait plus, il portait son portrait sur son cœur et faisait de longues conversations avec lui, comme s'il l'eût pu entendre... »

Don Juan, entrant dans l'inclination du roi et dans celle de tout le monde en faveur de cette

1. 18 novembre 1679.

princesse, l'envoya demander en mariage par le marquis de Los Balbasès qui arrivait de Nimègue.

Le 14 juillet 1679, le marquis annonça la nouvelle que le roi avait accordé Mademoiselle au roi d'Espagne ; rien n'est égal à la joie que témoigna Charles II, qui attendait cette nouvelle avec la dernière impatience. On fit chanter un *Te Deum*, illuminer toute la ville et les divertissements durèrent trois jours et trois nuits.

Pendant que ces événements se passaient, la santé de don Juan était gravement atteinte et la joie publique ne pouvait diminuer les déplaisirs qui l'accablaient. Il avait eu trois accès de fièvre tierce vers le commencement du mois de juillet, et l'abattement de son esprit contribua à altérer beaucoup sa santé. Trop énergique pour céder à ses ennemis, son crédit auprès du roi s'était trop affaibli pour pouvoir leur résister. La fièvre tierce lui reprit au commencement de septembre et dès le 7 de ce mois, les médecins firent dire au roi qu'il n'y avait plus d'espérance ; il en témoigna cependant une sensible douleur. Don Juan survécut encore dix jours et mourut le 17 septembre 1679, âgé de cinquante ans, sans avoir témoigné un seul instant de faiblesse, « l'on a toujours assez vécu, dit-il, lorsque l'on meurt sans avoir rien à se reprocher, je dis du côté de l'honneur, car de celui de mon devoir à l'égard de Dieu, je n'y ai que trop manqué ».

La mort de don Juan et le refus du pape d'adoucir la règle austère de la clôture portaient un coup fatal aux espérances de la malheureuse connétable dont la cause semblait à jamais perdue. Abattue et découragée, elle envisageait avec effroi le retour de son mari à Madrid et le succès probable des intrigues de Los Balbasès pour la faire sortir d'Espagne et l'emmener en Italie sous la garde de Restá qu'elle redoutait à l'égal du bourreau.

La princesse n'avait que trop de raisons de craindre la haine de son beau-frère; ne perdant jamais une occasion de lui nuire, il profita de son séjour à Paris pour solliciter du roi de France la promesse formelle que « si par hasard la duchesse de Tagliacozzo parvenait à s'échapper du couvent où elle se trouvait et à gagner le royaume de France, on ne l'y reçut pas. A quoi Sa Majesté Très Chrétienne répondit que « n'ayant pas reçu la duchesse quand elle a quitté Rome et s'est rendue directement en France, il la recevra bien moins maintenant, qu'il sait l'engagement pris par le roi d'Espagne dont il fait un si grand cas[1]. »

La princesse avait confié ses terreurs au nonce qui redoubla d'instances auprès des ministres pour obtenir l'arrestation de ce misérable Restá, mais il échoua, les privilèges du royaume d'Aragon

1. Archives nationales de Paris, original, K. 1646 n° 67.

invoqués par le connétable, empêchant de le prendre de vive force.

De quelque côté que Marie jetât les yeux, elle ne voyait pas un encouragement ni un point d'appui ; ses meilleurs amis avaient été disgraciés après la mort de don Juan ; pas une lueur d'espérance ne venait luire au milieu de ses sombres préoccupations. Mais on a pu remarquer dans le cours de son histoire, qu'au moment où tout espoir semble perdu, quand la mort ou la disgrâce vienne frapper ses amis et lui retirer leur appui, un secours imprévu arrive pour la tirer de peine.

XIV

L'entrée de la jeune reine à Madrid. — Perfides conseils de Balbasès à son beau-frère. — Mariage du fils aîné de Marie, le prince de Palliano, avec Laurence de La Cerda, fille du duc de Médina Cœli. — Ordres sévères du roi. La reine prend le parti de la princesse Colonna. — L'alcazar de Ségovie.

La jeune reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans, avait quitté Versailles et s'avançait à petites journées vers la frontière d'Irun où elle arriva en octobre 1679. Un des premiers personnages espagnols qui eut l'honneur de lui parler fut le Père Vintimiglia qui, par une sorte d'exil, avait quitté Madrid aussitôt après la mort de don Juan. Il vint la saluer à Bayonne ; ses manières, sa naissance, la grande facilité avec laquelle il parlait le français plurent infiniment à Marie-Louise. On prétend qu'il déroula devant elle tout un plan de gouvernement fort opposé à la reine-mère,

contre laquelle il chercha à éveiller les soupçons de sa belle-fille. Mais en dehors de la politique et dans les deux audiences qu'il eut de la reine, il se traita une question qui nous touche de plus près. Sa Majesté s'informa avec empressement des nouvelles de madame Colonna; le Père Vintimiglia plus à même que personne de connaître les affaires de la connétable, les raconta fort en détail à la reine qui sembla beaucoup s'y intéresser.

Monsieur, au moment de son départ, lui avait vivement recommandé de s'occuper de la princesse et de la protéger hautement. Il s'était fort bien aperçu, pendant le séjour à Paris de Los Balbasès, de la haine qu'il portait à sa belle-sœur, et, conservant toujours des sentiments d'amitié pour sa compagne d'enfance, il avait averti la jeune reine des mauvaises dispositions du marquis.

Le récit du Père Vintimiglia les lui confirma : loin d'être favorable au connétable, il l'accusa hautement de chercher par tous les moyens de s'emparer de sa femme pour l'entraîner en Italie et l'enfermer dans une forteresse jusqu'à la fin de ses jours. C'était le traitement le plus doux qu'elle pût espérer. Ainsi, avant même d'arriver à Madrid, la reine était au courant de la situation et favorablement disposée pour madame Colonna.

Au milieu du découragement et de l'inquiétude dans lesquels Marie était plongée, elle avait reçu une lettre de Paris lui annonçant les pressantes

recommandations faites par Monsieur à sa fille, mais elle n'osa s'en réjouir, pensant que la jeune reine, enivrée par les fêtes, préoccupée de connaître un époux qu'elle n'avait jamais vu, troublée par la nouveauté des coutumes et les rigueurs d'une étiquette extraordinaire, ne songerait guère à l'ancienne amie de son père. Une lettre du Père Vintimiglia vint la détromper en lui racontant son entretien avec la reine. Oubliant aussitôt ses déceptions et les difficultés inextricables qui l'entouraient, elle reprit courage et, avec une gaîté et une animation qui auraient pu étonner, elle parlait sans cesse de la jeune reine, questionnant avidement chacun sur son voyage et les préparatifs de son entrée. Comme tout le monde avait la même préoccupation cela ne sembla extraordinaire à personne.

Avant le départ du connétable pour Saragosse, madame Colonna lui avait demandé l'autorisation de quitter son couvent pendant quelques jours pour aller chez sa belle-sœur, la marquise de Balbasès, voir cette curieuse entrée ; « il le lui avait promis, dit le nonce, ajoutant qu'il reviendrait lui-même pour cela, puis il n'en avait plus été question ». On apprit enfin que cette cérémonie aurait lieu le 13 janvier, le connétable était encore à Saragosse et ne parlait point de retour ; Marie, forte de ce qu'elle savait des bonnes dispositions de la reine et de la permis-

sion donnée par son mari quelque temps auparavant, sortit à l'improviste de son couvent pour se rendre chez sa belle-sœur. Celle-ci la reçut fort bien et le marquis lui fit un accueil propre à tromper une personne de moins bonne foi qu'elle. Elle put donc, en toute tranquillité d'esprit, voir le spectacle auquel elle désirait si fort d'assister.

« L'entrée de la jeune reine eut lieu le 13 janvier avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. Le roi et la reine-mère se rendirent chez la comtesse d'Ognate d'où ils virent arriver la reine, car les honneurs de la journée devaient être pour elle seule. Elle partit du Buen Retiro et passa sous une suite d'arcs de triomphe disposés de distance en distance jusqu'à Madrid, à la perta del Sol. Elle était précédée des trompettes et des timbaliers et était suivie des chevaliers des trois ordres militaires : Saint-Jacques, Calatrava et Alcantara, revêtus de manteaux tout brodés d'or et leurs chapeaux couverts de plumes; puis venaient les titulados de Castille et les officiers de la maison du roi, tous grands d'Espagne. Leurs chapeaux étaient garnis de diamants et de perles et leur magnificence paraissait en tout. Leurs chevaux étaient admirables, chacun avait un grand nombre de laquais dont les habits de brocarts d'or et d'argent mêlés de couleurs faisaient un fort bel effet.

» La reine était montée sur un beau cheval d'Andalousie que son écuyer conduisait par le frein. Son habit était si couvert de broderie que l'on n'en voyait pas l'étoffe. Elle avait un chapeau garni de quelques plumes, avec la perle appelée la « Péregrina », qui est aussi grosse qu'une petite poire et d'une valeur inestimable. Ses beaux cheveux étaient tous épars sur ses épaules et de travers sur son front ; sa gorge un peu découverte et un petit vertugadin. Derrière elle marchaient, montées sur des mules, la première dame d'honneur, duchesse de Terranova, et la gouvernante des filles de la reine, vêtues en duègnes et assez grotesques sur leurs montures. Les huit filles de la reine suivaient, toutes couvertes de diamants et de broderies, montées sur de superbes chevaux ; à côté de chacune, deux gentilshommes de la Cour. Puis les carrosses de la reine et la garde royale fermaient la marche.

» Ce qui frappa le plus la reine le long du parcours où l'on avait réuni à l'envi force choses curieuses, fut la rue des Pelletiers qui était bordée d'animaux dont les peaux étaient si bien accommodées, dit la comtesse d'Aulnoy, qu'il n'y avait personne qui n'eût cru que c'étaient des tigres, des lions, des ours et des panthères en vie.

» La rue des Orfèvres présentait aussi des beautés particulières. Elle était bordée de grands anges en argent pur. On y voyait des boucliers

d'or, sur lesquels étaient les noms du roi et de la reine avec leurs armes formées de perles, de rubis, de diamants, d'émeraudes et d'autres pierreries si belles et si riches que les connaisseurs disaient qu'il y en avait pour plus de douze millions...

» La cour du palais était entourée de jeunes hommes et de jeunes filles qui représentaient les fleuves et les rivières d'Espagne. Ils étaient couronnés de roseaux et de lys d'étang, avec des vases renversés. Tout le palais était tendu des plus belles tapisseries de la couronne, et il n'y a guère de lieu au monde où l'on en voie de plus belles. »

Ce spectacle extraordinaire ne causa pas à la connétable le plaisir qu'elle en attendait. Il réveilla trop fortement en elle le souvenir de cette entrée de Marie-Thérèse, durant laquelle le supplice qu'elle éprouva finit par une violente attaque de nerfs[1]. Vingt ans s'étaient écoulés depuis que cette cérémonie était passée, et celle d'aujourd'hui ravivait cruellement ces émotions oubliées. Puis, quel triste retour sur sa situation présente ! Elle ne ressemblait guère, hélas ! à la brillante destinée que Mazarin faisait miroiter devant elle quand elle promit de renoncer au roi. Mais de graves événements allaient faire diversion à ces mélancoliques souvenirs.

Lors de la dernière rentrée de madame Colonna

1. Voir *le Roman du Grand Roi.*

à son couvent elle avait signé un papier par lequel elle s'engageait de n'en plus sortir sans la permission de son mari, promettant que si elle en sortait on pourrait la renvoyer à Saragosse, ou à tel autre lieu. Mais ayant parlé avec le connétable de l'entrée de la reine, et exprimé son désir d'aller la voir depuis le palais de sa belle-sœur, il n'avait pas fait la moindre objection.

En avait-il prévenu les Balbasès? il est probable que non, mais Marie le croyait et le bon accueil qu'elle en reçut confirma son opinion. Se voyant si bien traitée, elle résolut d'attendre là le retour de son mari de Saragosse, quand au bout de quelques jours un de ses amis vint la prévenir que Los Balbasès allait la faire enlever pour l'envoyer à Saragosse. « Sur cela, elle demanda un carrosse pour aller prendre l'air, écrit madame de Villars ; on lui en donna un. Elle fait quelques tours par la ville et se fait descendre à notre porte. La voilà donc chez nous, disant qu'elle n'en voulait plus sortir et que l'on ne voudrait pas la mettre dans la rue. Il parut qu'elle serait bien aise de voir le nonce. Nous la fîmes dîner, je lui fis de mon mieux parce que, en effet, elle fait très grande pitié d'être de l'humeur qu'elle est.

» Le marquis de Los Balbasès envoya un de ses parents pour essayer de la résoudre à retourner et à ne pas donner une nouvelle scène au public. Elle dit qu'elle n'en fera rien. Le nonce

arrive, elle le prie qu'il la fasse rentrer dans son couvent. Il répond qu'il n'en a pas le pouvoir. Une dame de qualité de nos amies, qui est la comtesse de Villombrosa dont le fils a épousé la fille de Los Balbasès, vint ici. M. de Villars et le nonce firent plusieurs allées et venues chez Los Balbasès qui promit plusieurs fois, foi de cavalier, qu'il ne serait fait aucune violence à madame Colonna pour retourner avec son mari, qu'il la priait de revenir chez lui et que l'on tâcherait de faire en sorte que le roi, qui avait l'écrit de madame Colonna, ne saurait rien de sa sortie; et que si elle s'opiniâtrait à ne pas vouloir revenir, elle allait mettre contre elle le roi, son mari et toute sa famille. Enfin, Madame, il était près de minuit que nous ne savions tous que faire par les conséquences que cette pauvre créature attirait contre elle en demeurant chez nous. Mais enfin elle se résolut à s'en aller. La comtesse de Vallombrosa, M. de Villars et moi la ramenâmes chez le marquis de Los Balbasès. Sa femme et lui la reçurent très bien, mille embrassades[1]! »

Le marquis de Villars après cette scène jugea nécessaire d'en écrire au roi ; mais il tourna sa lettre de façon à donner tous les torts à la connétable, sans dire que les craintes qu'elle

1. Lettres de la marquise de Villars à madame de Coulanges.

éprouvait n'étaient que trop fondées, il voulait obtenir un ordre qui lui permît de ne se point compromettre vis-à-vis du roi d'Espagne, auquel il s'apercevait déjà qu'il ne plaisait guère.

Lettre du marquis de Villars à Louis XIV.

12 janvier 1680.

« Je viens, Sire, de me tirer heureusement d'un assez grand embarras. Madame la connétable Colonna sortit, il y a deux jours, pour la cinquième fois de son couvent, sans le communiquer à personne. Elle alla chez le marquis de Los Balbasès, qui la reçut fort bien. Mais une frayeur l'ayant prise qu'on la voulût renvoyer à son mari, elle échappa hier matin le 11, et se jeta dans ma maison, résolue de n'en point sortir quoique l'on pût lui remontrer. J'allai au même temps chez le marquis pour trouver quelque expédient. Aucun couvent ne la peut recevoir. Je fus obligé d'appeler le nonce et quelques dames de ses amies, et après une longue et pénible négociation qui dura jusqu'à minuit, nous l'avons ramenée de son consentement chez son beau-frère.

» Je supplie très humblement, Sire, Votre Majesté de me prescrire ce que j'aurai à faire en cas pareil, afin que je puisse me défendre de semblable chose par ses ordres. »

Louis XIV répondit à son ambassadeur : « Sur ce qui est arrivé à madame la connétable Colonna, je désire que vous lui fassiez savoir que, ne m'étant point voulu mêler des affaires qu'elle a avec son mari, je ne désire point qu'elle se retire chez vous. »

Louis XIV en écrivant ces lignes si sèches oubliait qu'il s'était fort bien mêlé des affaires de Marie, car en lui refusant un asile dans le royaume de France, il avait servi utilement les intérêts du connétable.

Tout le monde savait, et M. et madame de Villars comme les autres, que la princesse avait toute raison de craindre une fâcheuse surprise, malgré les mille embrassades des Balbasès. Le nonce la redoutait également et c'est lui qui nous apprend comment elle survint. « Samedi dernier, dit-il, Madame reçut inopinément un ordre du roi qui lui commandait de se rendre à Cien-Pozualès, lieu distant de cinq lieues de cette Cour et de rester là, dans un couvent de religieuses franciscaines... Cette détermination du roi a fait murmurer ici, et a beaucoup surpris car on croyait que Madame était même sur le point de se remettre avec son mari et d'aller le rejoindre très prochainement avant qu'il revienne ici. »

Cette fois, il est certain que ce coup d'Etat de Balbasès avait eu lieu sans la participation du

connétable qui, dans ce moment-là, désirait au contraire se remettre en apparence dans les meilleurs termes avec sa femme. Un dessein qu'il poursuivait depuis quelque temps, le mariage de son fils aîné avec la fille du duc de Médina Cœli, rendait fort nécessaire un rapprochement avec la princesse, car il fallait obtenir d'elle de doter son fils, au moins en partie, le connétable possédant peu d'argent comptant mais de vastes terres assez obérées. Le prince Colonna apprit donc avec dépit le nouveau grief que Balbasès venait d'ajouter à tous ceux que Marie avait contre lui. Il sollicita aussitôt la permission de revenir à Madrid afin d'arranger cette affaire.

Il y arriva un mois après le départ de sa femme pour Cien-Pozualès; il avait demandé d'avance l'autorisation d'aller chercher Marie pour la ramener à Madrid. Elle partit de son côté, et le connétable, le marquis et la marquise de Balbasès allèrent à sa rencontre jusqu'à Vaglia-Verde, avec toutes les démonstrations les plus outrées de joie et de satisfaction de la revoir; il fallait vraiment compter sur une mansuétude incroyable de la part de la pauvre princesse pour jouer une pareille comédie. On l'installa de nouveau dans son éternel appartement du couvent de San-Domingo, « où, raconte madame d'Aulnoy, le connétable allait tous les jours l'entretenir à son parloir et faire des galanteries pour elle, telles

qu'un amant aurait pu le faire pour sa maîtresse. » Nous en savons le motif intéressé.

Cette situation dura trois mois pendant lesquels le connétable obtint ce qu'il désirait, une partie de la dot de son fils. L'indicible plaisir qu'avait eu Marie à revoir ses enfants, dont elle était séparée depuis si longtemps, la décida à ce sacrifice d'argent considérable, grâce auquel le mariage fut décidé et la princesse quitta son couvent pour venir habiter le palais de son mari, chacun d'eux occupant un étage séparé. Tout semblait en bien meilleure voie qu'on n'aurait pu l'espérer.

Marie vivait au jour le jour, comptant que désormais on la laisserait ainsi jouir tranquillement de la liberté de sortir de sa maison, de faire des visites et que tout s'arrangerait après les noces de son fils aîné; elle faisait régulièrement sa cour à la reine, voyait beaucoup de femmes et se divertissait fort bien.

Les choses durèrent ainsi jusqu'au mois de septembre et le connétable partit, à ce moment-là, pour Saragosse, laissant sa femme dans sa propre maison.

Cependant Marie ne jouissait plus sans arrière-pensée de cette liberté souhaitée depuis tant d'années, car des amis dévoués lui avaient assuré que le connétable, poussé par le haineux marquis de Balbasès, sollicitait secrètement du roi l'ordre

précis de la faire sortir du royaume d'Espagne et de la renvoyer en Italie aussitôt après le mariage de son fils. Le duc de Médina appuyait ces démarches à l'insu de la reine, il ne lui fut pas difficile d'obtenir du faible Charles II ce qu'il désirait. Au moment où Marie y pensait le moins, on vint tout à coup lui signifier de la part du roi qu'il ne se mêlait plus de ses affaires et qu'elle songeât à obéir à son mari qui voulait l'emmener.

Le lendemain elle eut défense de sortir de chez elle, et le surlendemain de ne plus voir personne. « A tout moment, dit la marquise de Villars, elle est dans les horreurs qu'on ne l'entraîne avec violence et qu'on ne la mette dans une litière pour la mener où il plaira à son mari... Elle n'a contre elle que le roi, le premier ministre Médina Cœli, son mari, et toute la famille Balbasès ! ! ! »

Bouleversée en effet de ce qu'elle venait d'apprendre, la malheureuse connétable voyait sans cesse se dresser devant elle la sombre figure de Restá venant l'enlever de vive force et à l'improviste. Le nonce, confident de ses craintes, continuait par tous les moyens possibles à chercher d'obtenir l'expulsion de ce sinistre personnage, mais il avait affaire à forte partie.

« Malgré mes instances, écrit-il à Rome, pour

que le Restá ne demeure pas protégé par Sa Majesté Catholique, pour qu'il soit chassé de ce royaume et de toutes les terres de la monarchie espagnole et remis entre les mains des ministres de Sa Béatitude, qui ne peut plus souffrir ses attentats et les inquiétudes qu'il cause à son gouvernement, je n'obtiens rien... Don Geronimo d'Eguya m'a répondu qu'il fallait prendre patience, qu'il ne pouvait rien dire de particulier pour le moment, mais qu'il n'oubliait pas mes instances... Je crois devoir suggérer à Votre Éminence qu'on pourrait faciliter beaucoup cette affaire par M. le marquis del Carpio, par l'empressement qu'il a mis ici pour satisfaire le juste et vif désir que lui avait communiqué Notre Sainteté pour ledit bannissement, afin qu'il attestât les attentats sacrilèges commis à Rome par ledit Restá ou par son ordre. Il pourrait bien être que le marquis del Carpio prît cette affaire avec grand intérêt et le fît expulser à cause du peu de bons rapports qu'il a avec le connétable Colonna, et de l'aversion particulière qu'il a pour le Restá[1]. »

Les démarches de toute nature, faites soit par le nonce soit par le marquis del Carpio, ami particulier de la connétable, furent vaines, l'influence du prince Colonna était si grande qu'elle

1. Archives du Vatican, vol. CLVI. Espagne.

suffit à préserver cet assassin de l'application des lois.

Cependant les ordres du roi relatifs à Marie ne furent pas exécutés immédiatement, grâce aux instances qu'on fit auprès de Sa Majesté « et parce que la reine régnante avait pris Madame sous sa protection à cause du tort qu'elle dit qu'on lui fait en usant d'une telle violence ».

Pendant ce temps, on s'apprêtait à signer le contrat par lequel Marie assurait une partie de sa fortune à son fils ; mais malgré toute sa tendresse pour ses enfants, indignée de la trahison dont on usait avec elle, elle déclara qu'elle retirait toutes ses promesses et faisait les hôpitaux de Madrid héritiers de sa richissime dot.

Cette soudaine résolution alarma fort les Médina Cœli ; ils recoururent au nonce et promirent que *le roi retirerait ses mesures de rigueur et qu'on aurait pour elle toutes sortes de bonnes façons* si elle renonçait au parti extrême qu'elle venait de prendre. Monseigneur Mellini, croyant à ces promesses, obtint par sa douceur insinuante et en faisant appel à la tendresse de la connétable pour son fils, qu'elle maintînt les articles du contrat auquel elle avait d'abord consenti. Elle ne demanda en échange de cette importante concession qu'une audience de la reine avant le départ de celle-ci pour l'Escurial : cela lui fut accordé. Marie se jeta aux pieds de Sa Majesté et lui dit

tout ce qu'elle avait lieu de craindre, en la conjurant, les larmes aux yeux, de ne la point abandonner et de tirer parole du premier ministre qu'on n'entreprendrait rien contre elle, tant que la Cour serait à l'Escurial. La jeune reine, qui aimait Marie et s'indignait de l'insigne mauvaise foi avec laquelle on la traitait, obtint du duc de Médina sa parole d'honneur que pendant cette absence aucune violence ne serait exercée à l'endroit de la connétable; et elle partit fort tranquille.

Cependant, le roi embarrassé de décider quelque chose, sollicité d'une part par la reine en faveur de la princesse et de l'autre par son premier ministre (auquel il n'osait résister) en faveur du connétable, ordonna que pendant son séjour à l'Escurial, la Junte, son confesseur et l'inquisiteur général, don Melchior Navara, s'assembleraient pour juger le différend. Balbasès mit bien vite à profit l'absence du roi, et sollicita si puissamment, que la Junte conclut qu'on enfermerait la princesse dans une forteresse. C'est ce qu'il désirait avec tant de passion que, dès l'année précédente, il n'avait rien négligé pour lui jouer ce mauvais tour; mais le connétable de Castille et l'Almirante s'y étant fortement opposés, il n'avait pu obtenir l'ordre, quoique ces deux amis de Marie ne fussent plus là, Balbasès ne l'aurait pas encore eu sans le duc de Médina Cœli. Le connétable sachant ses

intérêts en bonne main dans celles de son beau-frère était reparti pour l'Aragon, ne voulant pas se donner l'odieux de ce qui allait arriver.

Huit jours après le départ de la reine, la princesse Colonna, rassurée par la promesse qu'elle en avait obtenue et toujours installée dans la maison de son mari, dormait fort tranquillement, quand vers onze heures du soir, elle fut réveillée par un fracas extraordinaire ; ne sachant au monde ce qui se passait, elle vit pénétrer tout à coup dans sa chambre don Garcia de Médrano, conseiller du Conseil royal, suivi de ses officiers. Il avait fait enfoncer les portes que la connétable fermait soigneusement chaque soir. « Ces hommes étaient armés comme s'ils fussent venus arrêter un chef de bande; don Garcia était porteur d'un ordre du roi pour emmener la princesse à l'Alcazar de Ségovie. Exaspérée d'un pareil traitement, elle refusa d'obéir, disant que le roi ne donnait pas des ordres semblables à une dame de son rang, et à une heure aussi inconvenante [1]. » En entendant le bruit des portes enfoncées, elle avait eu à peine le temps de s'envelopper d'un manteau de lit, et c'est ainsi vêtue qu'on voulut l'entraîner; elle résista violemment, un alcade de Cour s'avança alors pour lui lier les bras avec une corde ; « se voyant traitée

1. Archives du Vatican, vol. CLVI, Espagne, 24 octobre.

si indignement, elle prit un petit couteau qui était par hasard sur la table, et en se défendant lui donna un coup dans la main. Tout le monde se jeta sur elle avec acharnement et elle fut traînée par les cheveux, demi-nue, comme la dernière des misérables, jusqu'au carrosse dans lequel l'attendait don Ferdinand Colonna qui n'avait pas osé assister à cette exécution. »

Marie demanda quatre alguazils pour l'accompagner et pour *la défendre au besoin contre les gens de son mari.* « On la conduisit de cette manière toute la nuit jusqu'au château de Ségovie [1] avec deux de ses femmes sans avoir aucune considération, ni pour sa naissance, ni pour sa réputation, bien qu'elle n'eût donné aucun sujet de la traiter ainsi, « car enfin, dit madame d'Aulnoy, elle était actuellement dans la maison de son mari, et tout son crime était de ne point vouloir retourner à Rome avec le connétable, s'offrant même d'être mise en religion. Il n'y avait guère de personnes qui ne prissent part à ses peines, qui ne murmurassent de ce qu'on avait manqué de parole à la reine, et que l'on osât employer le nom du roi pour satisfaire à l'animosité du marquis de Los Balbasès. On ne regardait que lui dans la conduite que l'on avait tenue avec la connétable, car il la haïssait. »

1. Prison d'État fortifiée.

» Cette affaire fit beaucoup de bruit dans le monde, j'en sus très particulièrement le détail, parce que j'étais fort des amis de cette dame, qu'elle était bonne, point médisante, et que ce qu'on disait était bien vrai, qu'elle n'avait jamais fait de mal qu'à elle-même. Il aurait été à souhaiter qu'elle eût eu plus de prudence et moins de facilité à croire des personnes qui la conseillaient bien mal. Elle était fort aimable ; quoi qu'elle ne fût pas dans la première jeunesse, ses yeux étaient vifs, spirituels et touchants, ses dents admirables, ses cheveux plus noirs que du jais, et en quantité, sa taille belle, et la jambe parfaitement bien faite. La reine, ayant su son malheur, en fut touchée, et elle demeura fort en colère contre le duc de Médina Cœli, de lui avoir manqué de parole[1]. »

Enfin ce que la connétable redoutait depuis si longtemps était arrivé, elle, la nièce de Mazarin, jadis adorée de Louis XIV et prête à monter sur le trône de France, s'était vue traîner dans une prison d'État, en proie aux plus mauvais traitements, et menacée d'y demeurer jusqu'à la fin de ses jours. Quel appui lui restait-il ? la reine elle-même n'avait pu la préserver d'être traitée comme la dernière des criminelles par ceux qui juraient de ne pas attenter à sa liberté. Cependant, quand

1. Voir, pour d'autres détails, le Voyage en Espagne de madame d'Aulnoy.

l'extrême abattement dans lequel elle fut plongée pendant les premiers jours eut un peu diminué, elle chercha par quel moyen elle pourrait faire parvenir des lettres au pape et au cardinal Cybo, pensant avec raison qu'ils ne sauraient approuver la violence inouïe dont elle avait été l'objet. L'entreprise n'était pas facile, car on la gardait à vue et nul ne pouvait pénétrer dans le château sans une autorisation du premier ministre qui se gardait de la donner; ce fut encore Moréna qui parvint à remettre les lettres de sa maîtresse au Père Sicardo, prieur d'un couvent de Ségovie, et que la princesse avait pris comme confesseur.

La connétable au cardinal Cybo.

Château de Ségovie, 30 octobre 1680.

« Excellentissime Seigneur [1],

» Par la lettre incluse que j'écris à Sa Sainteté, Votre Éminence saura les malheurs qui m'affligent présentement, me trouvant enfermée dans ce château de Ségovie, après les mauvais traitements que j'ai soufferts dans la maison du connétable, et qui proviennent à la fois de son

1. Archives du Vatican, *Lettere dei principi*, vol. CVII, folio 151.

caractère et des mauvais conseils que lui donna don Francisco Restá, le principal auteur des misères dont je souffre. La plus grande en ce moment, c'est de me voir enfermée dans ledit château, sans consolation aucune, et si opprimée que je n'espère plus que dans la justice de Sa Sainteté, dans la générosité et la compassion de Votre Éminence qui voudra bien me venir en aide avec l'empressement que réclame mon malheur. Je me sers de la protection de Votre Éminence, sûre qu'Elle voudra bien déposer aux pieds de Sa Sainteté cette lettre, et intercédera auprès d'Elle en ma faveur, puisque Votre Éminence verra combien ma demande est justifiée. Votre Éminence voudra bien me répondre par une lettre adressée au père Sicardo, prieur du couvent de Saint-Augustin... »

Le cardinal fit répondre par le nonce une lettre peu explicite dans laquelle il témoigna compatir vivement aux afflictions de la princesse, et promit d'agir auprès du connétable lorsqu'il serait de retour à Rome. Cela n'apportait aucun espoir sérieux à la prisonnière.

Le marquis de Villars crut cependant devoir informer Louis XIV de la captivité de la princesse, assez embarrassante à raconter après avoir affirmé que ses craintes étaient vaines et qu'elle n'avait rien à redouter des Balbasès ; aussi a-t-il

bien soin de ne point dire que c'est en l'absence du roi et par ordre du ministre que l'enlèvement s'est fait ; il tait aussi la violence brutale avec laquelle on l'a exécuté, et se borne à ces quelques lignes :

« Il y a quelques jours, Sire, que l'on enleva la connétable Colonna avec peu de bienséance. Deux alcades accompagnés de plusieurs alguazils la prirent dans son lit à dix heures du soir, et la conduisirent dans le château de Ségovie par ordre du roi. »

Louis XIV ne répondit pas un mot à cette dépêche.

Trois mois s'écoulèrent sans amener le moindre changement dans cette affreuse situation ; l'esprit troublé de la malheureuse princesse ne savait à quel parti s'arrêter ; personne n'était admis à la visiter, sauf le confesseur de la reine et le nonce qui, dans cette rude saison, ne pouvait faire souvent le voyage de Ségovie. Quand on connaît le caractère violent de la connétable, sa passion de liberté, son besoin d'air et de mouvement, on comprend le martyre que lui imposait sa captivité et la révolte qui s'emparait d'elle en se voyant retenue prisonnière contre toute justice et en violation des engagements les plus formels. Le nonce était fort inquiet pour sa raison et même pour sa vie.

« Désormais, écrit-il à Rome, rien ne pourra empêcher une catastrophe si elle en médite une!... sa santé même n'y résistera plus. » Et, ému d'une profonde pitié, il disait à la reine qu'il était persuadé que la princesse allait devenir folle tout à fait. Cette odieuse captivité dura ainsi trois mois, sans le moindre adoucissement.

Heureusement, Marie possédait un fond d'énergie indomptable et, jamais, chez elle, le découragement ne persistait longtemps. Dans ses plus grands accès de désespoir, il suffisait de faire briller à ses yeux une légère espérance pour qu'elle la saisît et échaffaudât, sur ce rayon fugitif, tout un plan d'évasion ou de conspiration en sa faveur. Monseigneur Mellini avait compris qu'il fallait à tout prix lui laisser cette unique consolation, et, sans y croire toujours lui-même, il faisait souvent miroiter devant elle soit de meilleures dispositions du pape, soit de nouvelles démarches de ses amis et de la reine. Ces espérances n'étaient pas tout à fait inventées par l'excellent nonce, car la Cour, sauf le parti peu nombreux des Balbasès, s'indignait de la façon dont on traitait une grande d'Espagne à laquelle on ne pouvait rien reprocher, sauf de haïr son mari. Un froid rigoureux et peu habituel en ce pays causait des souffrances intolérables à la connétable, on ne lui avait accordé que deux femmes pour la servir, et la nourriture détestable

qu'on lui donnait était à peine suffisante. Les fiançailles de son fils venaient de se célébrer avec tout l'éclat imaginable et chacun était révolté de voir de telles fêtes aux palais des Médina et du connétable, pendant que la malheureuse princesse souffrait du froid et de la faim. On murmurait si fort à Madrid du pitoyable état auquel elle était réduite que la reine envoya son confesseur au prince Colonna avec l'ordre de ne lui point cacher le fâcheux effet que produisait sa conduite. Cette démarche décida le connétable à faire à sa femme la proposition la plus extraordinaire qu'on pût imaginer : Il consentait enfin à la laisser revenir à Madrid dans un couvent désigné, mais *à la condition qu'elle prît l'habit le jour où elle y entrerait et qu'elle fît profession trois mois après, tandis que lui, le connétable, entrerait dans les Ordres et se ferait moine à son tour.*

La surprise de la reine fut extrême en lisant cette bizarre combinaison, mais elle engagea toutefois son confesseur à la porter aussitôt à la princesse ; en même temps, la reine fit mander monseigneur Mellini pour le mettre au courant de ce qui se passait ; tous deux étaient persuadés que la connétable n'accepterait point, n'ayant pas la moindre vocation pour entrer en religion ; mais il fallait à tout prix sortir de l'Alcazar, quitte à aviser plus tard au moyen d'éluder la promesse qu'on lui arrachait ; aussi, ses amis et même la

reine lui conseillèrent-ils de céder, ce qu'elle fit avec un véritable désespoir.

Cette négociation fut entamée au mois de décembre, époque à laquelle la pauvre femme souffrait si cruellement du froid qu'elle redoutait horriblement; cette souffrance était si vive qu'elle ne fut pas étrangère à sa résolution, car elle avait cru qu'aussitôt son consentement donné elle reviendrait à Madrid. Mais il n'en fut rien, le connétable, toujours poussé par son beau-frère, soulevait chaque jour une nouvelle difficulté qui amenait un nouveau délai; on eût dit qu'il se plaisait à prolonger la torture de la malheureuse princesse.

Elle fut enfin ramenée à Madrid le 15 février, après avoir été prisonnière pendant quatre mois, et entra de suite au couvent de la Conception. Elle était dans un trouble et un désespoir que rien ne pouvait calmer, elle ne voulut point voir son mari qui osa lui demander à l'entretenir. Elle ne vit que ses fils et leur dit « qu'elle s'estimait la personne du monde la plus infortunée; qu'elle allait faire une démarche qui pouvait lui coûter le repos de sa vie; qu'elle en envisageait les suites avec terreur; mais que, cependant, elle y était résolue puisqu'elle en avait donné sa parole ».

En effet, elle descendit dans le chœur où tout était préparé pour la cérémonie; et elle prit l'habit de novice avec le dessein arrêté de mourir

plutôt que de faire jamais profession. Le nonce écrit, à ce sujet, le 20 février :

« Samedi dernier, madame Colonna est rentrée à Madrid et s'est rendue en droiture au couvent des religieuses de la Conception Hiéronimites où elle prit aussitôt l'habit de novice et fit toutes les cérémonies accoutumées en semblable occasion, elle ne voulut voir personne d'autre que ses fils, ce qui fut exécuté. Ainsi M. le connétable ne la vit ni n'assista à ladite cérémonie. Dona Constance, sa demoiselle, voulait aussi se faire religieuse, mais elle l'a différé; peut-être le fera-t-elle quand Madame fera profession. »

Pendant les négociations qui précèdèrent l'entrée au couvent de Marie, le connétable faisait solliciter le pape pour obtenir la permission d'entrer dans l'ordre de Malte; il lui demandait en même temps de vouloir bien dispenser Madame du noviciat ou le réduire d'un an à deux mois; il fit cette demande *au nom de sa femme*, disant que les sept ans pendant lesquels elle a été enfermée dans des monastères pouvaient lui compter pour les dix autres mois. Il s'était d'abord adressé au nonce qui ne voulut point prendre la responsabilité d'abréger un noviciat qu'il jugeait, avec raison, ne point devoir aboutir à une sincère prise de voile.

Il écrit à Rome : « M. le connétable désire cela parce qu'il veut partir prochainement, mais qu'il veut être assuré auparavant que Madame aura fait profession, afin qu'elle ne puisse plus revenir en arrière ni changer d'avis après son départ. Il avait recouru à moi pour cette dispense en me citant l'exemple de mes prédécesseurs, mais j'ai eu de la répugnance à le faire par scrupule ; je lui ai dit que mes pouvoirs ne s'étendaient pas si avant, et qu'il convenait de recourir à la Cour de Rome, je supplie Votre Éminence de vouloir me dire ce que Sa Sainteté a répondu. »

Voici cette réponse :

Bref du pape Innocent XI adressé au cardinal Porto Carrero[1], *archevêque de Tolède.*

Rome, 11 février 1681.

« Pour permettre à *Laurent-Onuphre Colonna, grand connétable du royaume de Naples* et à *Marie Mancini Colonna, duchesse de Taghacozzo*, afin d'apaiser les controverses et les discussions qui existent entre eux et, pour passer plus tranquillement le reste de leur vie, et pour assurer le salut de leur âme, d'embrasser tous les deux, de commun

1. Archives Colonna.

accord et de consentement mutuel la vie religieuse, elle dans quelque monastère de la ville de Madrid, lui chez les religieux militaires de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et d'y faire profession... On accorde en plus à Marie Mancini, arrivée à l'âge mûr, et qui a passé de longues années déjà dans les couvents, la dispense du temps de noviciat, de l'obligation d'assister au chœur, et on lui permet d'avoir avec elle, une servante pour ses besoins. »

Voilà les privilèges accordés à la malheureuse connétable. On verra, plus loin, ceux qu'obtint son mari.

Tout Madrid s'occupait du singulier dénouement des longues querelles du prince et de la princesse Colonna, et madame de Villars écrit à madame de Coulanges :

Madrid, 17 avril 1681.

« Ce que l'on vous mande de Rome de la connétable Colonna serait meilleur pour elle que ce qui se passe ici. La pauvre femme est peut-être bien près d'éprouver de pires aventures que toutes celles qu'elle a eues par le passé. Il ne faut rien imputer à cette sorte de tête-là, mais on ne peut s'empêcher de la plaindre. C'est la meilleure

femme du monde, à cela près qu'il n'est pas au pouvoir humain de lui faire prendre les meilleurs partis, ni de résister à tout ce qui lui passe dans la fantaisie.

» Son mari part samedi ou lundi, avec ses enfants. Il a marié l'aîné, comme vous savez, avec une fille de Médina Cœli, le premier ministre, qu'il emmène à Rome. La connétable demeure dans son couvent où elle va apparemment manquer de tout. Elle y est déjà misérablement (et son mari, qui est fort avare, dispute sur le prix du couvent où elle est entrée). Si je n'avais pas autant compati à son malheur, je n'aurais pu m'empêcher de me divertir à l'entendre parler comme elle le fait. Elle a de l'esprit, elle écrit, que cela est surprenant, avec ses hauts et ses bas. Il était en quelque sorte facile à M. de Nevers, son frère, de la tirer du malheureux état où elle est ; s'il était venu ici pour soutenir ses intérêts, elle n'aurait pas été réduite à jouer la religieuse. J'ai pensé tomber de mon haut, quand le confesseur de la reine m'a dit qu'il allait lui écrire la proposition de se faire religieuse pour sortir du château de Ségovie. Elle n'hésita pas un moment à trouver qu'elle en avait la vocation. Je crus au moins, qu'étant entrée dans le couvent elle déclarerait qu'elle se moquait, et que tout ce qu'elle avait promis était pour sortir de prison. Mais au lieu de cela, elle prend l'habit aussitôt ».

Madame de Villars se trompait, elle prit seulement l'habit de novice, décidée, au fond du cœur, à ne pas prononcer ses vœux.

En attendant, on continuait à Madrid les préparatifs du mariage du prince de Palliano, avec doña Laurence de la Cerda qui eut lieu le 20 avril; des cadeaux superbes, des cérémonies magnifiques, le luxe le plus brillant, rien n'y manqua, sauf la présence de la propre mère du marié! « Ce jeune seigneur, disent les *Notizie*, en fut fort affligé, car il l'aimait tendrement. Le lendemain du mariage, les deux époux se rendirent au couvent et furent accueillis par elle avec toutes les démonstrations de tendresse et de joie de la meilleure des mères[1]. Ils partirent le dimanche suivant pour l'Italie, ainsi que le connétable, que Marie ne voulut pas revoir, il la laissait dans un dénuement voisin de la misère », nous dit madame d'Aulnoy.

En homme prudent, le connétable avait mis à profit le temps qui venait de s'écouler, et nous allons voir de quelle façon il se préparait à embrasser la vie monastique. Le correspondant de la *Gazette de Leyde*, du 20 février, va nous éclairer là-dessus.

« Le pape, à la sollicitation du cardinal Cybo, a accordé au connétable Colonna la permission

1. Ces *Notizie* sont prises dans les gazettes de Madrid et envoyées par le nonce à Rome, à la suite de ses lettres. (Archives du Vatican, vol. CLIV, Espagne.)

d'entrer dans l'ordre de Malte et de porter la grand'croix, mais Sa Sainteté *l'a dispensé en même temps de faire les vœux et les caravanes*[1]. »

Les vœux dont on dispensait le prince étaient ceux de *chasteté* et de *pauvreté*, et les caravanes consistaient en pèlerinages en Terre Sainte, la profession religieuse du connétable consista donc à porter la grand'croix en sautoir ! tandis que sa femme, rigoureusement cloîtrée, devait prononcer des vœux éternels ! Il est dit que pas une singularité ne manquera à cette étrange histoire.

1. Voir aussi la *Biographie universelle* de Michaud, et le *Dictionnaire historique* de Chaumont et Delandine qui rapportent ce fait.

XV

La mort du connétable, ses assassinats, 1689. — Changement complet dans l'existence de la princesse. — Elle jouit d'une grande considération à Madrid. — Le roi Louis XIV, après avoir été si dur pour elle, change du tout au tout. — Les ambassadeurs l'emploient dans des négociations délicates. — Elle vit de la manière la plus paisible et chez elle. — Après la mort du connétable elle voyage sans cesse. — Sa correspondance avec ses enfants, sa tendresse pour eux. — Mort de Balbasès, en 1699.

Après le départ de ses enfants, la connétable retomba dans le calme et l'existence monotone du cloître, qu'elle avait tant de peine à accepter. Mais quelle espérance lui restait-il d'en sortir? Qui pourrait l'aider à le faire, ou seulement lui indiquer un moyen d'échapper à cette destinée à laquelle la fatalité semble toujours la condamner? A ces questions qui se pressaient dans sa tête, son imagination ardente, si féconde jadis en expédients, ne fournissait plus de réponse. L'im-

prévu seul, qui avait joué un si grand rôle dans sa vie, pouvait apporter quelque changement à son état présent.

Sa situation misérable, après avoir excité une grande indignation, excita une grande pitié. Ses amis, loin de s'éloigner d'elle, s'empressèrent de la visiter, et chacun, d'un commun accord, lui conseilla de ne point se hâter de prononcer des vœux définitifs ; monseigneur Mellini lui-même n'osait insister, devant la répugnance et l'effroi que causait à Marie la pensée de s'engager pour sa vie entière.

Madame d'Aulnoy, qui était fort liée avec elle, alla la voir à la suite de la reine, qui ne la négligeait point. « La connétable, dit-elle, me mena dans sa chambre ; j'y pensai geler de froid, elle était aussi haute qu'un jeu de paume et, à proprement parler, ce n'était qu'un grand grenier ; elle était dans une véritable nécessité, manquant d'argent, fort mal nourrie, et encore plus mal logée. »

Monseigneur Mellini reçut au bout de quelque temps une lettre du cardinal Cybo, lui demandant si la connétable, profitant de l'autorisation du Saint-Père, était disposée à abréger son noviciat; le nonce répondit avec franchise qu'elle était dans des dispositions complètement opposées, et que l'état dans lequel elle se trouvait réduite au couvent n'était guère propre à lui inspirer le désir

d'y rester. Le cardinal écrivit aussitôt aux religieuses et à monseigneur Mellini pour demander qu'on tînt une conduite différente, et qu'on adoucît autant que faire se pouvait la règle austère du couvent. Voici la réponse :

A Son Éminence le cardinal Cybo.

9 mai 1681.

« Éminence,

» J'ai signifié aux religieuses du couvent de la Conception la bonne volonté de Sa Béatitude envers madame Colonna, et les ordres qu'il me donne de faire en sorte qu'elle soit traitée par elles avec une extrême douceur et avec toute la tolérance compatible avec la discipline régulière. Cette douceur étant convenable pour la pousser à s'attacher au couvent et à perfectionner les intentions avec lesquelles elle y est entrée : cela étant une œuvre tout à fait convenable à leur charité religieuse.

» Les religieuses se sont montrées tout à fait disposées à se conformer à ces recommandations, en disant qu'elles pratiquaient déjà envers Madame toutes sortes d'attentions, et qu'elles étaient d'autant plus disposées à les continuer en sachant, par l'avis que je leur donnais, la volonté et le

désir de Sa Béatitude pour laquelle elles professent un respect et une soumission toute particulière. Ensuite, j'ai remis à Madame la lettre que Votre Éminence lui adresse, et je lui ai communiqué le résumé de celle que Votre Éminence m'a écrite, à moi, lui représentant la bonté de Sa Béatitude envers elle, et l'empressement de Votre Éminence pour ses satisfactions et les bons offices que V. E. recommande aux religieuses, pour qu'elles la traitent avec tous les égards les plus doux qui puissent cadrer avec la règle instituée dans cette maison religieuse ; qu'à cause de cela, Madame, de son côté, devait éviter toute occasion de donner lieu aux religieuses de se plaindre, de façon à les encourager à pratiquer avec elles toutes les facilités raisonnables. Son Excellence madame la connétable me répondit qu'elle avait vu la lettre de Votre Éminence, et qu'elle lui en savait un gré infini, ainsi que de la sympathie de Sa Béatitude, assurant que les religieuses n'auraient pas d'occasion de se plaindre de ses procédés qui seraient toujours conformes à la religion et à la dignité de sa personne... »

Sur ces entrefaites on apprit la mort du prince de Sonnino, que Marie aimait beaucoup, et qui était, comme nous l'avons vu plus haut, fort mal avec son frère le connétable; il avait épousé une fille du duc Césarini, fort riche et fort belle, et

avait pris le parti de la France, suivant le testament du duc Césarini, son beau-père, qui avait ordonné que celui qui épouserait sa fille mît les armes de France sur son palais.

A l'occasion de cette mort, la princesse revit plusieurs fois sa belle-sœur, madame de Balbasès, à laquelle elle n'imputait point les détestables procédés du marquis, son mari. Le connétable abrégea fort son deuil, car on lit dans la *Gazette de Rome*, du 17 août, le récit d'une grande fête donnée chez lui en l'honneur de saint Roch ; son frère était mort à peine depuis trois mois. Quelque temps avant la mort du prince de Sonnino, les querelles sur la préséance des princes romains à la cavalcade de Saint-Pierre recommencèrent plus fortes que jamais. « Tous les princes feudataires d'Espagne sont sortis de Rome, écrit-on à la *Gazette de Leyde*, sur l'avis que le connétable Colonna y arrivera bientôt, ne voulant pas se trouver avec lui à la prochaine cavalcade de Saint-Pierre, où il voudrait avoir le pas, devant eux, selon le dernier règlement que le roi d'Espagne a fait sur ce sujet. »

Le palais Colonna avait repris tout son ancien éclat, en l'honneur de l'arrivée de la jeune princesse Palliano : opéras, comédies, fêtes de tout genre se succédaient sans relâche, et de bonnes âmes ne manquaient pas d'en écrire le récit à Marie. Sa principale correspondante était

la comtesse Stella, une des femmes qu'elle avait amenée de France au moment de son mariage, et dont elle parle souvent, sous le nom d'Hortense, dans *la Vérité dans son jour*. Cette fille, d'une grande beauté, plaisait fort au duc de Nevers, et il y a tout lieu de croire qu'elle plût aussi au connétable qui, après la fuite de sa femme, la garda dans sa maison comme gouvernante de ses enfants; elle épousa, avant ou après ce moment-là, un certain comte Stella, dont il n'est jamais question, et qui demeure dans une profonde obscurité.

Marie, qui ne se méfiait point de cette femme, approuva fort qu'on la mît près de ses enfants, et conserva longtemps avec elle une correspondance régulière, n'ayant découvert que plus tard ses relations avec le connétable.

Plus de trois ans s'écoulèrent sans amener aucun changement dans l'existence de la connétable, qui semblait s'être résignée à la vie qu'elle menait, grâce, il faut bien le dire, à l'extrême liberté dont elle jouissait. La reine l'avait prise en grande amitié, nous avons vu qu'elle allait la visiter elle-même, et malgré l'austère clôture des couvents d'Espagne, la princesse avait habitué les bonnes religieuses à la voir quelquefois, accompagnée des deux femmes qu'on lui avait accordées, monter dans un carrosse royal, suivie des gens de Sa Majesté, et faire ainsi d'assez longues promenades. L'abbesse fermait les yeux bien

contre son gré, mais voyant que monseigneur Mellini ne s'opposait point à ces sorties, elle n'osait pas s'en plaindre. Le nonce avait averti à plusieurs reprises le cardinal Cybo que jamais la connétable ne se déciderait à prendre le voile, qu'il était inutile de l'espérer, mais que l'existence tranquille qu'elle menait ne donnant lieu à aucune plainte et à aucune remarque malveillante, il lui paraissait prudent d'en rester là, et de ne pas soulever de nouvelles tempêtes dans une tête qu'il avait eu tant de peines à apaiser. Non seulement elle se refusait à prendre le voile, mais elle ne portait même plus son costume de religieuse, elle en avait gardé seulement une espèce de robe flottante sous laquelle elle portait des jupes de brocart d'or ou d'argent; elle avait également supprimé le voile qui tombait sur la poitrine, et se laissait voir de tout le monde sous ce costume singulier, coiffée à l'espagnole avec des rubans de toutes couleurs[1]. » Seulement, lorsque l'on sonnait une observance à laquelle il fallait qu'elle allât, la maîtresse des novices venait l'avertir; elle reprenait son froc et jetait son voile par-dessus ses rubans et ses cheveux épars. « On n'aurait pu s'empêcher d'en rire, dit madame d'Aulnoy, si, d'ailleurs, elle ne s'était pas attirée la compassion de toutes les personnes qui la connaissaient. »

1. Archives du Vatican, vol. CLVII, Espagne.

Toutes ces libertés, forts étranges à coup sûr, furent tolérées sans trop de plainte pendant trois ans. La connétable était toujours fort bien en Cour; le roi d'Espagne, en particulier si dur et si froid avec tous ceux qui l'entouraient, la traitait de manière à lui faire oublier ses persécutions passées, ce qui ne l'empêchait pas cependant d'user à l'occasion de son sans-gêne ordinaire. La princesse aimait beaucoup les chiens, son ancienne amie, la marquise d'Alluye[1] lui avait envoyé par madame d'Aulnoy une ravissante petite épagneule très drôlement harnachée; elle avait des bracelets d'or aux pattes, un fort joli collier avec de petites sonnettes et des boucles d'oreille. Comme madame d'Aulnoy affectionnait cette petite chienne, la connétable la lui envoyait quelquefois. Un jour, à la promenade, le roi passant auprès du carrosse de madame d'Aulnoy remarqua cette dame habillée à la française: « C'est la coutume, dit-elle, que lorsque le roi passe on s'arrête et par respect on tire les rideaux, mais nous en usâmes à la mode française et nous laissâmes les nôtres ouverts, nous contentant de lui faire une profonde révérence. Son carrosse de toile cirée verte, tiré par six chevaux pies les plus beaux de tout l'univers, tout chargé de petites papillottes d'or et de nœuds de rubans cou-

1. Voir *le Roman du Grand Roi*, p. 105 Mademoiselle du Fouilloux, fille d'honneur de la reine, épousa le marquis d'Alluye, elle était la confidente de Marie pendant ses amours avec le roi.

leur de rose, était fort extraordinaire. Le roi remarqua que j'avais sur moi l'épagneule de la connétable Colonna qui me l'envoyait de temps en temps. Le roi me la fit demander par le comte de Los Arcos, capitaine de la garde espagnole, lequel marchait à cheval à côté de la portière. Je la donnai aussitôt et elle eut l'honneur d'être caressée de Sa Majesté qui trouva les petites sonnettes qu'elle avait au cou et les boucles de ses oreilles fort à son gré, et il envoya savoir si je voulais qu'il les prit pour Daraxe, c'est ainsi que s'appelait sa chienne favorite. On juge bien ce que je répondis. Il me renvoya l'épagneule sans collier et sans boucles, et chargea le comte de Los d'Arcos de me donner une boîte d'or unie, pleine de pastilles qu'il avait sur lui. » Ce fut la connétable qui fit les frais de l'aventure, sa petite chienne lui revenant toute nue.

Le marquis de Balbasès voyait avec une colère et une affliction qui divertissaient tout le monde, la tranquillité avec laquelle les religieuses laissaient madame Colonna jouir d'une liberté sur laquelle il n'avait point compté; le connétable demeurait muet, mais n'était pas moins mécontent et il témoigna sa mauvaise humeur en cessant de donner des fêtes. On écrit de Rome :

« Monseigneur le connétable Colonna, ayant quelque dégoût contre l'Espagne, ne fera point

jouer de comédie, le carnaval prochain. On dit que la princesse Palliano, sa belle-fille, veut aller à Naples prendre le divertissement des Opéras en musique [1]. »

Dès le mois d'avril de 1683 le connétable Colonna avait réformé sa maison et s'était retiré dans ses États où il passa une année. Mais en février 1684 il reçut l'ordre de la Cour d'Espagne d'assister à la cavalcade de la haquenée et de donner la main au prince qui la ferait. Les barons romains feudataires du roi catholique avaient déclaré que malgré la saison rude ils iraient à la campagne afin de ne pas céder au connétable Colonna la place qu'il y prétend. Le prince de Bottero présenta la haquenée, le connétable Colonna fut de la cavalcade et aucun baron romain ne voulut y assister. Tout cela ne le mettait point de bonne humeur et les nouvelles de Madrid annonçant que l'autorité du duc de Médina Cœli allait diminuant ne furent pas mieux reçues par lui.[2] Tous ces ennuis le rendirent malade et à la fin de septembre on fit même courir le bruit de sa mort ; cependant il se rétablit fort bien, et rentra à Rome en décembre avec son fils, le prince de Palliano, pour recevoir le marquis de Cogolludo fils aîné de

1. *Nouvelles extraordinaires*, Rome, 16 octobre 1683.
2. *Nouvelles extraordinaires*, Rome, 29 juillet 1684.

Médina Cœli qui venait d'être nommé ambassadeur d'Espagne à Rome.

La connétable, pendant ce temps-là, vivait fort tranquille ; elle recevait la meilleure société de Madrid, tous les ambassadeurs venaient chez elle, mais elle évitait avec soin de se mêler de la politique proprement dite, tout en se tenant au courant de ce qui se passait.

Le marquis de Villars avait reçu son congé, et avait été remplacé à Madrid par le marquis de Feuquières qui y arriva en mars 1685.

La connétable Colonna lui fit faire compliment et il s'empressa, avec l'autorisation de sa Cour, de lui rendre visite. Peu de jours après, une difficulté de préséance s'éleva entre l'ambassadeur et le cardinal Mellini [1], et ce fut la princesse Colonna qui se chargea de l'arranger.

Feuquières écrit au roi le 12 avril :

« Le différend que j'avais avec le cardinal Mellini est accommodé par le moyen de la lettre ci-jointe qu'il a écrite au père confesseur de la reine et aussi parce qu'il m'est venu chercher le premier chez madame la connétable Colonna, ainsi que toute la Cour et les ambassadeurs savaient qu'il était concerté entre nous. »

1. Le nonce avait été créé cardinal par Innocent XI, le 1er septembre 1681. Il mourut en 1701 à l'âge de cinquante-sept ans.

Cet incident prouve le rôle que jouait la connétable à Madrid. Peu de temps après, survint le rappel à Rome du cardinal Mellini. Ce départ causa un vif chagrin à la princesse, car elle perdait en lui son ami le plus sûr et son plus ferme appui ; mais heureusement les dispositions du roi et de la reine continuèrent à être fort bonnes pour elle. Il n'était plus question de cette clôture rigoureuse contre laquelle elle avait lutté si longtemps et elle croyait être délivrée à jamais des persécutions de son beau-frère; mais celui-ci, voyant qu'il n'avait rien à espérer du côté de la Cour d'Espagne, se tourna du côté de Rome et profitant d'une fête donnée au roi et aux deux reines par l'Almirante de Castille et à laquelle avait assisté la connétable, avec l'autorisation du roi, il monta si bien l'esprit de l'abbesse qu'elle refusa de la laisser rentrer et lui dit nettement qu'elle pouvait rester dans le monde ou choisir une autre retraite que leur maison. « Fort offensée de ce refus, dit madame d'Aulnoy, qui ne convenait point à une personne de sa qualité et de son mérite, elle fit agir ses amis auprès du roi, qui envoya dire à l'abbesse qu'elle eût à ouvrir sa porte à la connétable. L'abbesse et toutes les religieuses, s'obstinant dans leur refus, dirent qu'elles voulaient présenter leurs raisons à Sa Majesté et qu'elles iraient le trouver. »

Lorsque l'on rapporta au roi la réponse de ces

religieuses, il éclata de rire, et dit : « J'aurai bien du plaisir de voir cette procession de nonnes qui viendront en chantant :

Libera nos, Domine, de la Connestabile

Elles n'y allèrent pourtant pas et elles prirent le parti de l'obéissance. Le marquis ne manqua point d'envoyer le récit de cette aventure à Rome, disant qu'on avait employé la violence vis-à-vis des religieuses pour les obliger à garder la connétable ; enfin il donna à tout cela une couleur si grave que le pape s'en émut, et fit écrire par le cardinal Cybo une lettre au nouveau nonce, ordonnant à la connétable de quitter le couvent, n'ayant point l'autorisation d'y rester comme dame séculière et femme mariée.

Le nonce se hâta de répondre :

Madrid, 18 avril 1686.

« Éminence,

» Je suis désolé que Notre Saint-Père ait été mécontent de ce qui est arrivé ici à madame Colonna le 14 février de cette année, et particulièrement que mes lettres ne l'aient pas satisfait. Mais en vérité, ici cet événement n'a point paru scandaleux ni à Sa Majesté, ni aux ministres ; on n'a usé d'aucune violence auprès

des religieuses pour qu'elles reprissent ladite dame dans leur monastère et seulement on tâcha de la délivrer des plaintes que quelques-unes d'entre elles faisaient de sa rentrée dans leur couvent, mais en usant de toute la modération possible, comme Votre Éminence aura daigné l'apprendre de mon agent auquel j'ai mandé la relation de cet incident, que je n'avais pas supposé faire tant de bruit. Je ne savais pas, au surplus, que ladite dame fût dans ce couvent sans la permission nécessaire ; y ayant fait la longue demeure de quatre ans, je supposais qu'elle l'avait, d'autant plus que la comtesse Bornos y a été très longtemps, ainsi que d'autres dames mariées, et qu'il y a plus de quatre-vingts femmes séculières à titre de servantes des religieuses particulières, comme dans presque tous les couvents d'Espagne. J'ai cependant promptement exécuté l'ordre de Sa Béatitude en signifiant ses intentions à M. le marquis de Los Balbasès, qui est celui qui gouverne Madame... »

Il est aisé de se représenter la déception et la colère de Balbasès en apprenant l'ordre du pape et en voyant toutes ses démarches et toutes ses intrigues contre sa malheureuse belle-sœur aboutir à lui rendre une entière liberté. Il ne put se résoudre à se soumettre tout de suite au désir du pape et le supplia de lui donner le temps d'écrire

à son beau-frère le connétable par le retour du courrier, pour se concerter avec lui sur l'habitation dans laquelle il faudra transporter Madame, « afin, prétend-il, qu'elle soit digne de son rang et qu'elle convienne à M. le connétable. » Le pape fit répondre que Balbasès n'avait qu'à la recevoir dans sa propre maison en attendant mieux, mais il s'en excusa disant « qu'il regrettait extrêmement, par le grand désir qu'il aurait d'obéir à Sa Sainteté, de ne pouvoir pas la recevoir dans sa maison pour plusieurs motifs, entre autres parce que la comtesse de Soissons, sœur de Madame, y est déjà logée, que n'ayant rien à faire ici, elle va probablement s'en aller en Flandre et que Madame pourrait avoir la fantaisie de s'en aller avec elle[1]. »

Le connétable en apprenant ce qui se passait se rendit auprès du Saint-Père et lui demanda avec instance de faire agir le nonce auprès de la princesse afin qu'elle consentît, cette fois, à revenir à Rome où il la recevrait avec une grande tendresse et lui assurant l'oubli du passé. Le pape accéda au désir du connétable et le nonce répond le 27 juin :

« J'ai proposé à madame Colonna ce que Votre Éminence m'a commandé par ordre de Notre

1. Archives du Vatican, vol. CLXIV. Espagne, 1686.

Saint-Père et je l'ai exhortée à prendre le parti de retourner avec son mari, l'assurant de meilleurs traitements, non seulement à cause des bonnes dispositions du connétable, mais aussi par l'intervention de Votre Éminence ; mais jusqu'à présent rien n'a pu vaincre l'aversion qu'elle nourrit depuis tant d'années envers la maison de son mari... Je lui ai parlé également de se faire religieuse, elle m'a déclaré n'en avoir point la vocation, mais l'avoir feinte pour sortir par ce moyen du château de Ségovie, qui pour elle est un tel objet d'horreur que ce souvenir contribue certainement à la répugnance extrême qu'elle témoigne pour retourner avec son mari, et de là naît aussi l'état de désespoir dans lequel je l'ai jetée en lui disant qu'elle pourrait être mise de nouveau dans cette forteresse. Du reste, si quelqu'un sollicitait Sa Majesté pour que Madame fût enfermée de nouveau dans ce château, j'estime tout à fait impossible qu'il l'obtienne, parce que la reine est entièrement pour elle, et ne permettra jamais qu'on use encore d'une telle violence ; le roi ne consentirait pas davantage à ce qu'on en vienne là, et sans la main de Sa Majesté on ne peut point l'effectuer...

» Ayant vu donc la répugnance qu'elle témoignait pour tous ces partis, je lui ai demandé ce qu'elle comptait faire, maintenant que Sa Sainteté ne voulait plus qu'elle habitât dans un

couvent, puisque cela était interdit aux femmes mariées. Elle a répondu qu'elle était prête à obéir à Sa Sainteté, si elle obtenait de Sa Majesté et du connétable la permission de vivre dans sa propre maison avec sa sœur, la comtesse de Soissons ; elle est pour le moment très souffrante et obligée de garder le lit depuis longtemps à cause d'une fièvre persistante. »

Il faut croire que le connétable consentit au désir de sa femme, car le nonce écrit : « Madame Colonna obéissant volontiers aux ordres de Sa Sainteté a quitté le couvent et est allée habiter une maison située dans le jardin de M. le duc de Médina Cœli où elle s'est retirée avec toute la convenance possible. Je donne cette nouvelle à Votre Éminence pour qu'elle daigne porter à la connaissance de Sa Sainteté l'exécution qu'ont reçu ses ordres.[1] » Cet événement imprévu réjouit toute la Cour d'autant plus que Balbasès en était la cause involontaire, à son grand désespoir.

Laissons la connétable jouir en paix de cette liberté si ardemment souhaitée et achetée par une réclusion de tant d'années, et revenons pour quelques instants à la comtesse de Soissons dont nous n'avons point parlé depuis sa visite à l'abbaye du Lys.

1. Archives du Vatican, Espagne, 1686.

Chacun sait qu'elle avait été compromise dans le procès de la célèbre empoisonneuse la Voisin. Était-elle coupable? l'histoire n'a rien décidé là-dessus; elle accusa M. de Louvois d'avoir voulu la perdre par de faux témoins, et apprenant que l'ordre était signé de la conduire à la Bastille, elle s'enfuit.

« Puisqu'on a donné un décret contre une personne comme moi, dit-elle, Louvois achèvera le crime et me fera mourir sur un échafaud, ou du moins me retiendra toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs, je me justifierai dans la suite. »

Tel est le langage que lui prête l'abbé de Choisy; il n'y avait, en réalité, aucune preuve contre elle. Elle sortit de Paris avec la marquise d'Alluye, accompagnée de deux de ses enfants et d'une suite de vingt personnes; elle se rendit directement à Bruxelles et, après un séjour de six ans dans les Pays-Bas, s'embarqua pour l'Espagne « ayant, disait-elle, de grandes relations avec la reine qui l'aiderait à former pour son fils, le prince Eugène [1], un établissement digne de lui.

1. Le célèbre prince Eugène de Savoie était le propre fils de la comtesse de Soissons et neveu du prince de Carignan que nous avons vu à Turin renvoyer la connétable de son palais.

La connétable eut, au premier moment, une grande satisfaction de voir sa sœur, mais cela ne dura pas longtemps : l'esprit d'intrigue de madame de Soissons et son détestable caractère ne tardèrent pas à l'éloigner d'elle ; d'autre part, Marie n'était point satisfaite de la société que l'ex-surintendante avait adoptée, et qui était loin de ressembler à celle qui fréquentait chez elle ; aussi le projet d'habiter la même maison fut-il promptement abandonné, et la princesse réalisa enfin le désir qu'elle exprimait en vain depuis quinze ans, et qui était de s'installer dans une maison contiguë à un couvent ou communiquant à l'intérieur avec le monastère, tout en gardant une entrée particulière et séparée qui lui permît d'en sortir à son gré.

Deux ans se passèrent ainsi et la comtesse de Soissons se vit tout à coup, en octobre 1688, menacée d'être expulsée du royaume d'Espagne.

« Madame la comtesse de Soissons, écrit l'ambassadeur de France[1], a donné lieu depuis quinze jours à une intrigue fort considérable en cette Cour. Le roi d'Espagne était prévenu contre elle, et par une opinion assez particulière il l'accusait

1. Le comte de Rebenac, qui avait succédé au marquis de Feuquières et qui était fort lié avec madame Colonna sans que Louis XIV le trouvât mauvais.

de sortilège. Il s'est mis en tête depuis quelques jours que, sans un sort qu'elle avait jeté sur lui, il aurait eu des enfants. Cette pensée, Sire, l'a extrêmement troublé, et lui a fait prendre le prétexte d'une affaire qui était survenue entre des Espagnols et des domestiques de madame de Soissons dans laquelle l'*(mot illisible)* de madame de Monterey a été tué, pour lui faire insinuer par madame la connétable Colonna qu'elle ferait bien de se retirer en Flandre ; elle n'a pas voulu se conformer à cet ordre, quoique le marquis de Los Balbasès fût chargé de le confirmer. »

Madame de Soissons se plaignit à la reine, espérant qu'elle ferait changer cet ordre, et cette princesse lui ordonna, au contraire, de se soumettre à la volonté du roi. Mais les comtes de Mansfeld et d'Oropésa (ce dernier alors premier ministre) eurent assez de crédit pour empêcher qu'elle ne fût chassée de la Cour.

Voici le tableau que trace M. de Rebenac de la vie que mènent les deux sœurs, en octobre 1688 :

« La vie que mène ici madame la comtesse de Soissons consiste à recevoir chez elle tous les gens qui veulent y venir, depuis les cinq heures du soir jusqu'à deux et trois heures après minuit, elle sert une table de dix à douze couverts, dont cinq ou six sont remplis par autant de *goinfres*

de profession qui y viennent tous les soirs sans y manquer ; ne jouent, ni ne parlent et ne font que se remplir de viandes, n'y ayant de nation au monde si sobre que l'Espagnole chez elle, ni si gourmande ailleurs ; c'est une expérience qu'on fait tous les jours en ce pays-ci. Le reste de la compagnie est formée d'une vingtaine de petites gens qui y vivent avec si peu de respect, qu'ils y entrent leurs cheveux attachés derrière, sans gonille[1], leurs boucliers au bras, leurs grandes épées et leurs poignards. C'est, Sire, tout ce qui se peut apporter de familiarité et d'air de mépris pour la maison d'une femme de qualité ; aussi n'y paraît-il aucun grand seigneur, ou du moins fort rarement.

» Quant à madame la connétable, elle est ici dans un petit couvent dont elle sort quand elle le veut, elle ne se mêle d'aucune intrigue, sa conduite ne déplaît point à la Cour ; elle a beaucoup d'amis considérables et quoiqu'elle ne soit pas brouillée avec sa sœur, la comtesse de Soissons, personne ne s'était tant réjouie qu'elle de l'ordre qu'on lui avait donné de se retirer. »

Ici nous allons raconter un petit incident

1. La gonille était une espèce de hausse-col en carton, recouvert d'une toile fine et claire, empesée. Ce n'était ni une fraise, ni un rabat, ni une cravate, et cela tenait le col si droit que cela défigurait tout à fait.

assez curieux. On voit à plusieurs reprises, dans la correspondance de Rebenac, qu'il était dans les meilleurs termes avec la connétable et fréquentait sa maison, tandis que le roi lui avait interdit de voir la comtesse de Soissons chez elle. On peut remarquer aussi, dans ses dépêches, que l'ambassadeur parle souvent à Louis XIV et à mots couverts d'une personne dévouée aux intérêts de la France qu'il consulte fréquemment, mais qu'il ne nomme jamais.

En lisant ces dépêches, la pensée nous vint que ce personnage mystérieux pourrait bien être la connétable elle-même. Le *16 janvier 1689*, M. de Rebenac écrit[1] : « J'ai donné le portrait de diamants à la personne à qui Votre Majesté l'avait destiné. Elle l'a reçu avec reconnaissance et respect. — Je reçois tous les jours de nouvelles preuves de sa fidélité et de son affection. » Il semble, d'après la construction de la phrase, que ce portrait devait être destiné à une femme; puis, en général, les portraits de souverains destinés aux hommes étaient montés sur des boîtes d'or. Quelle est la femme à Madrid qui pouvait donner au roi des marques de fidélité et d'affection? Marie en était bien capable, avec sa facilité à oublier les injures et les mauvais traitements. Souvent déjà, elle avait rendu service aux ambas-

1. Archives étrangères. Espagne, 1689, janvier.

sadeurs de France, entre autres à M. de Feuquières. La conjecture est délicate et s'appuie sur de trop faibles preuves pour oser la résoudre. Seulement, on pourra remarquer que désormais et même après la déclaration de guerre, entre la France et l'Espagne, le roi accordera à la princesse, un passeport ou permis de séjour en France, enfin tout ce qu'elle demandera.

Quelque temps après cette petite aventure, un événement plus grave se préparait. A l'époque où nous sommes arrivés, la Cour d'Espagne était plus divisée que jamais, et la jeune reine, qui avait pris un grand ascendant sur son mari, agissait de son mieux pour le détacher de la ligue formée de tous côtés contre Louis XIV. Elle devait, pour cela, tenir tête à la reine-mère, au comte de Mansfeld, ambassadeur de l'empereur à Madrid, et au Conseil d'Espagne, où dominait l'esprit autrichien; la situation était difficile, et la jeune reine se savait détestée par tout le parti de l'empereur.

Depuis quelque temps déjà, le roi recevait de tous côtés l'avis que l'on voulait empoisonner la reine; elle-même répétait sans cesse qu'elle serait empoisonnée, « et, dit madame de la Fayette, elle le mandait presque tous les ordinaires à Monsieur; il lui envoya du contre-poison, qui arriva le lendemain de sa mort. On prévint tout à coup l'ambassadeur de France qu'elle était malade,

il se transporta au palais; mais on lui dit que ce n'était pas la coutume que les ambassadeurs vissent les reines au lit. Il fallut qu'il se retirât, et, dès le lendemain, on l'envoya quérir dans le temps où elle commençait à n'en pouvoir plus[1]. »

Rebenac écrit lui-même à Louis XIV :

« La reine d'Espagne vient d'expirer, après trois jours de colique et de vomissements continuels, Dieu seul, Sire, connaît la cause d'un événement si tragique!

» J'ai vu la reine quelques heures avant sa mort. Le roi, son mari, m'a refusé deux fois cette grâce. Elle m'a demandé elle-même avec tant d'instance, qu'on m'a fait entrer; j'ai trouvé, Sire, qu'elle avait toutes les marques de la mort; elle les connaissait et n'en était point effrayée. Elle était comme une sainte à l'égard de Dieu, et comme un héros à l'égard du monde. Elle m'a commandé d'assurer Votre Majesté, qu'elle était en mourant, comme elle était pendant sa vie, la plus fidèle amie et servante que Votre Majesté pût avoir[2]. »

La version du poison rencontra créance à peu près partout, quoique le parti autrichien mît de l'affectation à répandre, dès le début de la maladie, que la reine avait mangé une quantité pro-

1. Madame de la Fayette. *Mémoires de la Cour de France* pour les années 1688 et 1689, p. 75 et suivantes.

2. Archives étrangères, février et mars 1689. Espagne.

digieuse d'huîtres, de citrons et de lait glacé; Rebenac dément formellement ces bruits. « Je les ai, dit-il, tous vérifiés faux ». M. de Louville, qui succéda à Madrid à M. de Rebenac, ne doute pas que la reine ne soit morte empoisonnée; la grande Mademoiselle, Madame, duchesse d'Orléans, belle-mère de la reine d'Espagne, et Saint-Simon croient tous à l'empoisonnement. Ce dernier n'hésite pas à attribuer le crime à madame de Soissons; les soupçons qui avaient couru sur elle lors du procès de la Voisin donnèrent lieu, en effet, en Espagne à une légende qui se répandit très vite dans le peuple, et Saint-Simon la reproduit dans tous ses détails, disant :

« La comtesse de Soissons venait quelquefois les après-dîner chez la reine par un escalier dérobé, et la voyait seule avec le roi. Ses visites redoublèrent, et toujours avec répugnance de la part du roi, il avait demandé en grâce à la reine de ne jamais goûter de rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savait bien qu'on ne le voulait pas empoisonner. Il faisait chaud, le lait est rare à Madrid. La reine en désira, et la comtesse, qui avait peu à peu usurpé des moments de tête-à-tête avec elle, lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui apporter à la glace; on prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala, et mourut peu de temps après. »

Saint-Simon avait rapporté de son voyage d'Espagne cette histoire de lait empoisonné; mais on sait qu'il prêtait volontiers des crimes à ceux qu'il n'aimait pas, il est donc bien difficile d'ajouter une foi entière à son récit. Quoi qu'il en soit, la comtesse ne quitta point de suite l'Espagne, ne voulant pas avoir l'air de céder à la crainte que pouvait exciter les rumeurs populaires. Mais au mois de mai, elle reçut l'ordre de s'en aller de la Cour en six jours, et partit pour le Portugal où elle resta jusqu'en mai 1690.

Le roi, sans être consolé de la mort d'une femme qu'il aimait tendrement, céda aux instances de sa mère, et se remaria, au mois de juin 1689, avec la princesse de Neubourg.

Mais nous oublions un peu le connétable. Qu'était-il devenu pendant les sept années qui se sont écoulées depuis son retour à Rome?

Déjà en 1684, une crise assez forte d'étouffement et de palpitations l'avait obligé à se retirer peu à peu de la vie mondaine et fatigante qu'il menait habituellement; il passa une année dans ses terres, pendant laquelle il vint fort peu à Rome. Cette maladie fut passagère et il reparut dans le monde, mais à de plus rares intervalles. Une assez grande mélancolie s'était emparée de lui, en même temps qu'un changement visible s'opérait dans son caractère, et, lorsqu'en 1686 il fit faire de nouveau la proposition à Marie de revenir à

Rome, dans sa maison, lui promettant de bons traitements, plusieurs d'entre ceux qui avaient toujours douté de ses promesses précédentes, furent persuadés qu'en cette occurrence, il agissait de bonne foi.

Au mois de septembre 1688, il eut le chagrin de perdre son meilleur ami, le marquis del Monte; cette mort lui fit une impression profonde, et lorsqu'on lui en apporta la nouvelle, il s'écria : « Monde pervers! monde pervers! tu ne me tromperas plus ». Dans les premiers jours qui suivirent la mort de son ami, un de ses serviteurs le vit ouvrir une boîte où était un crucifix béni, il le baisa plusieurs fois en disant : « *Seigneur, c'est à vous à conduire mon âme en paradis. Vos plaies ont à me sauver, je me confie dans votre sang versé pour nous, assistez-moi au moment de ma mort*[1]. »

A dater de ce moment, il fit des aumônes plus abondantes; et souvent sans compter, il offrait aux pauvres tout ce qu'il avait dans les mains. « Rencontrant une fois un pauvre prêtre espagnol qui demandait l'aumône, il lui mit dans la main un doublon, et lui dit de venir secrètement dans

1. Tous ces détails et les suivants sont tirés d'un opuscule fort rare, publié à Rome en 1689 et signé par les cinq prêtres qui ont assisté le connétable pendant sa maladie. Cet intéressant document est intitulé : *Relatione della felice morte dell Eccellentissimo principe, gran contestabile del Regno di Napoli il Signor Lorenzo Onofrio Colonna.* Il est évidemment destiné à faire oublier la vie peu édifiante du connétable, par le récit fort détaillé de son repentir.

son palais lorsqu'il serait dans le besoin ; le pauvre homme, confondu de l'accueil fait à sa requête par un si grand seigneur, contemplait le doublon sans parvenir à croire à une si bonne fortune ».

Son confesseur, le Père Paci, a noté dans la *Relatione* publiée après la mort du connétable, que « quand il s'offrait des occasions d'empêcher une jeune fille de courir le péril imminent de perdre son honnêteté, il subvenait promptement à ce danger, par de l'argent et d'autres secours confiés à son directeur spirituel pour une œuvre aussi intéressante ; il descendit même une fois de son propre carrosse, pour porter en lieu sûr la jeune fille en péril *(la péricolante)*, se contentant d'aller, lui, à pieds, *comme un homme ordinaire*, pendant un long bout de chemin ! »

On ne peut s'empêcher de sourire en lisant ce singulier détail, lorsque l'on connaît le passé du connétable.

« Non content d'exercer sa charité envers les pauvres et d'adresser à Dieu de nombreuses dévotions il parvint (ce qui lui sembla plus difficile), à vaincre les passions qui par la noblesse du sang et la hauteur naturelle de son caractère dominaient le plus en lui ; tolérant avec une grande sérénité d'âme un mauvais procédé et rendant le bien pour le mal ; ainsi il fit parvenir une grosse somme d'argent par les mains du confesseur de sa belle-fille, la princesse de Palliano, à

quelqu'un qui l'avait gravement offensé. Et dans *cinq autres circonstances* connues de toute la Cour, il montra le même support vis-à-vis de ceux qui tentaient d'attaquer sa réputation et son rang desquels par le passé il se montrait si jaloux.

» A ce moment-là, Sa Sainteté le pape Innocent XI, avisé de la réforme que le connétable opérait dans sa vie, vint ajouter à plusieurs reprises ses avis paternels à de si bonnes dispositions, montrant désirer avec passion le salut de cette âme et avec un zèle ardent et une pastorale vigilance, il lui fit représenter, entre autres choses, par la voix de divers religieux, la brièveté de la vie de ses ancêtres, lequel exemple devait l'engager à mettre en règle sa conscience envers Dieu.

» Au commencement du printemps, une maladie réputée d'abord légère par ceux qui l'entouraient, mais jugée fort grave par lui-même, à cause des grandes douleurs qu'elle lui occasionnait ne tarda pas à donner de sérieuses inquiétudes. Il commença dès lors à se tourmenter fort des désordres et des violences de sa vie passée.

» Le mal augmenta rapidement et dans la nuit qui suivit le Vendredi-Saint, il souffrit si cruellement qu'il voulut dès le samedi matin faire son testament afin de se libérer du souci des choses de ce monde.

» Il fit venir auprès de lui son fils, le prince de

Palliano et monseigneur Carlo, son troisième enfant; don Marc Antonio étant alors à Milan pour les nécessités de son service. Sa belle-sœur la princesse de Sonnino, sa sœur la duchesse de Guadagnuolo et sa belle-fille la princesse de Palliano ne le quittaient point. Il donna à son fils aîné beaucoup de conseils salutaires et lui dit entre autres, qu'il devait voir par lui combien nous sommes peu de choses, *mais qu'il ne devait pas l'imiter parce qu'il n'avait jamais rien su faire de bon*. Il lui recommanda ses vassaux et particulièrement ceux qui avaient été châtiés et sévèrement punis par lui, mais il dit cependant qu'il prenait Dieu à témoin d'avoir agi envers eux avec justice. Puis il lui recommanda de rester uni avec messeigneurs ses frères.

» Voyant au pied de son lit don Carlo son troisième fils, il lui parla avec une tendresse toute particulière; il bénit son fils don Marco absent, au nom duquel il s'attendrit beaucoup et dit en pleurant qu'il l'aimait tendrement et le bénissait de tout cœur; il ajouta qu'il lui avait écrit de ne point venir et de ne pas faire un voyage aussi fatigant sans aucun fruit puisqu'il ne pourrait pas arriver à temps pour le revoir. Puis il fit ses derniers adieux à la duchesse de Guadagnuolo, sa sœur et lui dit : « Je sais, duchesse, que » vous n'avez jamais eu de mauvaises dispositions » envers moi, comme moi je n'en ai jamais eu

» contre vous », et il l'embrassa tendrement. Il fit de même avec la princesse de Sonnino à laquelle il dit : « que puisqu'elle n'avait pas encore fait » faire le tombeau de son mari, on le ferait faire » à côté de celui qu'il avait choisi pour lui-même. »

» Alors le père Marchesi, prêtre de l'Oratoire et grand ami du connétable, crut le moment favorable de lui rappeler Madame sa femme; il répondit aussitôt en présence de tous les assistants qu'il l'avait toujours aimée au fond du cœur et qu'il regrettait beaucoup de ne pas l'avoir davantage satisfaite en toute chose, et qu'il désirait vivement que ces sentiments lui fussent rapportés; puis il ajouta que dans une lettre, laissée à part à monseigneur le prince de Palliano il déclarait mieux encore ses sentiments pour elle; et faisant appeler, par le Père Marchesi, le prince qui était dans la salle voisine, il lui recommanda en présence de tous, le respect et l'amour qu'il devait avoir pour sa *très excellente mère*, qu'il confiait à ses soins et à ceux de ses frères. »

Cette feuille ou lettre adressée à sa femme par le connétable, a une importance extrême; non seulement il y témoigne une tendresse et des regrets inattendus, mais il recommande à ses enfants le plus grand respect pour leur mère, à laquelle il demande pardon de n'avoir pas accédé à ses demandes, sans articuler un seul grief contre

elle. Voilà le point important pour les biographes futurs. Si Marie avait eu la méchante conduite dont ses ennemis l'ont accusée, son mari aurait pu, à son lit de mort, la lui pardonner, mais il eut accompagné ce pardon de conseils et de recommandations pour sa conduite future, comme il le fait pour ses fils. Au lieu de cela, il s'accuse seul, et recommande à ses enfants d'avoir pour leur *excellente* mère, tout le respect et tous les égards *qu'elle mérite*.

Personne que nous sachions, n'a relevé cela, ni cité cet espèce de codicille, sauf Saint-Evremond [1]. « Le connétable, dit-il, demanda pardon à sa femme par son testament et de peur que les apparences ne laissassent à ses enfants quelque ressentiment contre leur mère, il s'accusa lui-même et ne leur inspira pour elle que le respect, la reconnaissance et l'estime. »

Le connétable survécut encore quelques jours et supporta avec résignation les angoisses et les souffrances que lui causait sa maladie. Le matin du 15 avril, sentant sa fin approcher, il remercia tous ceux qui l'avaient servi tant pour le corps que pour l'âme.

» Qu'il plaise à Notre Père Céleste de nous concéder une telle mort et une telle repentance, mais n'at-

1. Remarques sur le plaidoyer de M. Erard. — Saint-Evremond, *Œuvres complètes*, t VIII, p. 343.

tendons pas de nous convertir à la dernière heure.» Comme l'a dit le prince lui-même dans ses dernières paroles: « *Ma vie a été un scandale et une pierre d'achoppement* pour les autres, je ne voudrais pas qu'il en fût encore ainsi de ma mort dans laquelle ils pourraient prendre une trop grande confiance[1].»

Le duc d'Estrées, alors ambassadeur de France à Rome, ne pouvait manquer d'informer Louis XIV de la mort du connétable, il lui écrivit trois jours après:

Rome, 18 avril 1689[2].

« Le pape a témoigné un extrême déplaisir de la mort du connétable Colonna, qui arriva vendredi à la vingt et unième heure.

» Nonobstant ses violences, ses désordres et même quelques assassinats, dont le pape témoignait tant d'horreur au commencement de son pontificat, il était devenu une espèce de favori, parce qu'il avait obligé Cogolludo[3] à se dévouer sur le quartier à ses volontés. Le valet de chambre du pape entendit dire à son maître, quand on vint demander sa bénédiction pour le connétable :

1. La mia vita é stata di scandalo é d'inciampo ad altri, non vorrei che fosse loro anco la mia morte, da cui prendessero soverchia confidenza.

2. Archives étrangères. Rome 1689.

3. Le marquis de Cogolludo, fils aîné du duc de Médina Cœli et frère de la princesse de Palliano, était ambassadeur d'Espagne à Rome; le connétable le dominait entièrement.

« *Nous perdons tous nos amis, nous n'avons plus personne ! nous le voulions faire général de l'Église. Il n'y avait que lui qui fût capable de réunir la noblesse romaine et qui pût apaiser le peuple s'il arrivait quelque émotion.* »

» Le pape, qui n'est pas obligé de se connaître en capitaines, l'avait connu dans les derniers temps sur le pied des Labric, des Prosper, et des Marc Antoine Colonna, quoiqu'il n'eût en effet que les qualités d'un courtisan poli et artificieux... »

Ce portrait, peu flatteur, dut donner à penser au roi que Marie Mancini ne se servait pas d'un vain prétexte, en exprimant la terreur que lui inspirait son mari, et les dangers que lui faisait courir son caractère vindicatif.

Aussitôt après la mort de son père, le prince de Palliano fit partir deux courriers pour Madrid, porteurs de la triste nouvelle, l'un était destiné au roi et l'autre à la connétable ; ce dernier lui apportait la lettre que le prince Colonna avait chargé son fils de lui remettre. Le saisissement de Marie en apprenant cet événement fut extrême, et la lecture de la lettre la jeta dans une affliction inconcevable ; oubliant les torts de son mari elle ne voulut se souvenir que de leur mutuelle tendresse pendant les premières années de leur mariage et des témoignages d'amour qu'il lui prodiguait alors. Elle se reprochait amèrement

d'avoir douté de sa bonne foi, lorsqu'il lui demanda pour la dernière fois de revenir auprès de lui, et elle ne pouvait se consoler de ne point l'avoir soigné durant sa maladie. Son fils don Carlo était parti de Rome pour Madrid afin d'accompagner sa mère pendant le voyage qu'on supposait lui voir entreprendre tout de suite, et jusqu'à son arrivée elle ne voulut recevoir personne sauf sa belle-sœur de Balbasès, refusant sa porte même à ses amis les plus intimes et à ses parents les plus proches.

Cette douleur, quelque extraordinaire qu'elle pût sembler, était sincère, Marie avait l'âme généreuse, l'imagination ardente et, chez elle, le moment présent l'emportait toujours ; de là sa singulière facilité à oublier les offenses ou les torts qu'on avait eus envers elle. Mais pour ceux qui ne connaissaient pas bien son caractère, cette attitude parut incompréhensible, les gazettes elles-mêmes expriment à l'envi leur surprise : « La connétable Colonna, disent-elles[1], quoique depuis plusieurs années séparée de son mari, n'a pu apprendre la nouvelle de sa mort sans affliction, il y a près d'un mois qu'elle ne voit d'autres personnes que la marquise Balbasès. Cela paraît d'autant plus extraordinaire que son mari l'avait fort tourmentée. »

1. *Gazette de Madrid* et *Relations véritables*. Avril 1689.

» Le lendemain de la mort du connétable, son testament fut ouvert : il instituait le prince de Palliano, son fils aîné, héritier universel; et outre l'apanage de six mille écus par an fixés à don Marc-Antonio, il l'augmentait encore de quatre mille écus par an avec un appartement *noble et richement meublé* dans le palais ; il augmentait également de trois mille écus l'apanage de l'abbé don Carlo avec un pareil appartement et autorisation à chacun d'eux de pouvoir tester pour vingt mille écus. Outre les legs pieux qu'il a faits, disent les Gazettes, il a donné des récompenses à tous ceux de sa maison et a laissé un tableau rare au pape, au roi d'Espagne, aux cardinaux Chigi, Barberini, Colonna, d'Este, et au marquis de Los Balbasès et de Cogolludo. S'étant ressouvenu avant sa mort, qu'il n'avait pas nommé dans son testament la princesse sa femme, il fit un codicille en sa faveur avec de grandes expressions de sa tendresse, en chargeant ses enfants de lui porter toujours l'honneur et le respect filial auxquels ils étaient obligés. Il instituait les cardinaux Barberini et d'Este ses exécuteurs testamentaires.[1]

» Ce même jour on ouvrit le corps du connétable Colonna, et l'on trouva son cœur descendu de trois doigts plus bas que son séjour ordinaire.

» On lui fit de magnifiques obsèques et d'après

1. *Relations véritables.* Rome, 16 avril 1689.

sa volonté, son corps fut transporté dans la principauté de Palliano, pour y recevoir sépulture, escorté de quatre cents cavaliers et de deux cents hommes de pied. »

La connétable ne partit point de suite pour Rome. Elle envoya l'abbé Massilo, son confesseur, pour régler les questions d'affaire avec ses enfants préférant que tout fût terminé avant son arrivée; elle sollicita une audience du roi pour lui demander la survivance du titre de grand connétable de Naples pour son fils le prince de Palliano, cette démarche n'était qu'une pure affaire de forme, car de père en fils ce titre leur était donné. La requête fut accordée aussitôt et un courrier partit pour Rome en porter la nouvelle. Le jeune prince était le dixième de sa famille qui possédât cet honneur.

Dans les dispositions testamentaires du connétable les gazettes oublient de citer qu'il légua à sa femme sa bague de fiançailles, qui consistait en un anneau brisé orné d'un gros diamant. Don Carlo l'apporta à sa mère.

XVI

Voyage à Rome de la Connétable. — Entrevue avec ses enfants. — Retour en Espagne. — Mort de la duchesse de Mazarin. — Testament et mort de Charles II. — Philippe duc d'Anjou est nommé roi d'Espagne. — Disgrâce de la reine, veuve de Charles II. — Marie s'attache à elle et la suit à Tolède. — Lettres au marquis de Louville. — Il conseille à la connétable de quitter l'Espagne. — Séjour à Avignon. Don Alphée Morandi. — La connétable obtient la permission d'aller à Paris. — Son séjour à Passy. — Départ pour Rome. — Son fils Don Carlo est nommé cardinal.

L'émotion très vive qu'avait éprouvée la connétable en recevant la nouvelle de la mort de son mari, fit place au bout de quelque temps à une prostration singulière et inattendue. Libre désormais de vivre à sa guise, délivrée de la tutelle odieuse de Balbasès, indépendante comme fortune et comme situation, fort bien vue à la Cour, entourée d'amis influents, il semble qu'en se

souvenant de l'esclavage et des tourments qu'elle avait soufferts pendant quinze ans, elle eût dû jouir pleinement de sa situation présente, il n'en fut rien ; envahie par un abattement peu conforme à son caractère, elle ne témoignait pas même le désir de revoir ses enfants. L'arrivée de son plus jeune fils, l'abbé don Carlo son favori, la tira à peine de son inertie.

Elle ne voulut point repartir avec lui comme il avait pensé qu'elle le ferait. « Je désire avant tout, lui dit-elle, arrêter dans mon esprit un plan de vie nouveau qui mérite de grandes réflexions.» Marie éprouvait en ce moment-là ce que ressent un oiseau né en cage, auquel on ouvre subitement la porte de sa prison et qui ne sait de quel côté diriger son vol ; elle promit cependant à son fils de faire un voyage à Rome, après le règlement de toutes les affaires d'argent.

L'abbé Massilo repartit avec le jeune prince Colonna, chargé d'arranger les questions d'intérêt, ce qui ne fut pas difficile, car la connétable n'y attachait aucune importance. On décida à Rome que ses fils lui feraient une pension de douze mille écus romains, soit soixante-six mille livres[1] ; de plus, d'après les stipulations du contrat de Marie, il devait lui être réservé un appartement *noble* dans le palais Colonna, et un des nombreux

1. L'écu romain valait cinq livres et cinq sols.

châteaux que possédait le connétable dans les États romains ou dans le royaume de Naples, devait être mis à sa disposition. Tout cela réglé, la connétable se décida enfin à quitter Madrid.

D'importants événements s'étaient passés en Espagne. Depuis la mort prématurée de la jeune reine, la reine-mère, à la tête du parti autrichien, décida facilement le faible Charles II à épouser la princesse Marie-Anne de Neubourg, fille de l'électeur palatin et sœur de l'impératrice. L'Autriche domina ainsi bien vite dans le cabinet de Madrid.

Louis XIV tenta en vain d'engager le roi d'Espagne dans la défense de Jacques II pour reconquérir le trône d'Angleterre, Charles II refusa et Louis XIV lui déclara la guerre au mois de juillet 1689.

On ne s'explique pas pour quel motif la connétable demeura en Espagne à cette époque troublée ; mais il est certain qu'elle y séjourna deux ans après la déclaration de guerre, et au moment où l'Europe entière était conjurée contre la France. Tout à coup et sans en parler à personne elle partit subitement pour Alicante où elle devait s'embarquer pour retourner en Italie ; mais arrivée dans cette ville, elle reçut une dépêche parvenue à Madrid après son départ, par laquelle elle apprenait que Louis XIV, malgré la guerre et l'interdiction de donner des passeports aux Espagnols,

lui en envoyait un pour traverser la France; aussitôt elle revint sur ses pas et partit pour Bayonne. Elle poursuivait en ce moment-là le projet de conclure un mariage entre son fils, don Marco, et sa jeune nièce, mademoiselle de Nevers; elle fit part de ses intentions à sa sœur la duchesse de Bouillon, et lui donna rendez-vous à Rome où l'affaire devait se conclure.

Son frère, le duc de Nevers, vint au-devant d'elle jusqu'à Toulouse où ils s'arrêtèrent quelque temps; il ne l'avait pas revue depuis dix-huit ans lorsqu'il l'accompagna en Savoie. Ils s'entretinrent du projet de mariage dont nous venons de parler, sans rien décider, puis la connétable partit pour Gênes où ses fils l'attendaient afin de la ramener à Rome. Elle y arriva en décembre 1691, on lui avait fait préparer un des plus beaux appartements du palais Colonna, mais non pas celui qu'elle occupait jadis, sa belle-fille dona Lorenza y étant installée; et quoiqu'il fût naturel que la jeune femme conservât l'appartement qu'elle avait eu au moment de son mariage, cela déplut fort à la connétable qui n'avait pas de sympathie pour sa belle-fille. Malgré sa facilité à oublier les injures, elle se souvenait de l'indigne persécution que le duc de Médina Cœli lui avait fait souffrir, précisément au moment du mariage de leurs enfants; puis la jeune princesse ne donnant pas d'héritiers au connétable, cela causait un vif

déplaisir à sa belle-mère qui prenait toujours fort à cœur les intérêts de la Casa Colonna.

La stérilité de dona Lorenza faisait désirer ardemment à Marie le mariage de son second fils don Marco; elle lui parla du projet formé avec le duc de Nevers, et traça un portrait séduisant de sa jeune nièce qui, paraît-il, était d'une grande beauté; mais elle avait à peine quinze ans, et la duchesse de Nevers sa mère, ainsi que tous les Mortemart ses parents, ne furent point disposés à la voir se fixer en Italie. Ils trouvèrent avec raison qu'elle avait le temps d'attendre et de former un bel établissement en France. Ce projet n'eut donc aucune suite.

La connétable pensait s'arrêter fort peu de temps à Rome et même, avant son départ de Madrid, elle avait retenu pour le printemps le palais qu'elle y occupait; cependant, cédant aux instances de ses fils, elle demeura à Rome jusqu'au mois de mai. Ce fut tout ce qu'ils obtinrent, ce séjour lui déplaisait et quoique elle y eût été bien reçue, elle n'y jouait plus le rôle auquel elle était habituée.

Elle prétexta des affaires à régler en Espagne, promit à ses fils de revenir et partit pour Gênes en mai 1692. Cette ville lui plût infiniment, elle y arriva en même temps que le prince de Danemark et assista à tous les divertissements qui lui furent donnés, et dans lesquels elle occupait

toujours la première place, comme princesse romaine et grande d'Espagne. Malgré ses cinquante-trois ans, elle était encore d'une beauté qui éclipsait souvent celle des jeunes femmes qui l'entouraient.

Elle prolongea son séjour à Gênes jusqu'à la fin de septembre, et, selon sa coutume, partit pour Marseille sans prévenir personne. Elle s'embarqua sur une petite felouque très peu sûre et facile à capturer; aussi, à peine au-dessus d'Alhenga, petit port de la rivière du Ponente, la felouque fut attaquée par un corsaire de Finale, il s'en empara et la conduisit dans ce lieu ; mais le gouverneur de Finale fit emprisonner ledit corsaire et s'empressa de libérer la connétable[1].

Cette aventure loin d'effrayer l'intrépide princesse la divertit beaucoup, et avant de repartir de Finale, elle demanda la grâce du corsaire, trouvant que le pauvre homme avait été assez puni par l'obligation de rendre sa belle prise; la grâce lui fut accordée et elle gagna tranquillement Marseille sur sa felouque. Elle reprit le même chemin qu'elle avait suivi l'année précédente, revit encore son frère et quelques membres de sa famille à son passage en France et rentra paisiblement dans son palais de Madrid.

Il est bizarre de voir Marie se fixer de préfé-

1. Bibliothèque du Vatican : *Diari di Roma, Ottoboniani* 2655.

rence en Espagne où elle semble n'avoir aucune attache; mais en y réfléchissant, cela surprend moins; arrivée dans le royaume en 1674, elle l'habitait depuis près de vingt ans, elle y retrouvait d'excellents amis; à Rome elle n'en avait plus, et à vrai dire n'en avait jamais eu. Elle s'était habituée aux coutumes espagnoles qui lui paraissaient si étranges au début, elle parlait admirablement la langue et portait le costume mieux qu'aucune femme de la Cour. Sa maison était le rendez-vous des ambassadeurs étrangers, et son goût marqué pour la politique trouvait à se satisfaire en étant toujours au courant des nouvelles.

La nouvelle reine, Marie-Anne de Neubourg, accueillait à merveille la connétable qui lui plaisait particulièrement, malgré ses attaches françaises bien connues, car la maison de Madame Colonna était, peut-être, la seule à Madrid où dans ce moment-là on osât avouer ses sympathies françaises.

La paix de Ryswick, les traités de 1697 changèrent assez notablement sa situation. L'état misérable de la santé de Charles II, la mort de la reine-mère qui avait eu lieu l'année précédente ôtait une grande force au parti autrichien; et la faction française, le marquis d'Harcourt en tête, s'efforçait depuis la paix de gagner le faible Charles II et d'obtenir qu'il fît un testament en

faveur d'un fils de France. On n'y parvint pas de prime abord et le roi d'Espagne rédigea, en 1698 un premier testament en faveur du prince de Bavière, âgé de six ans, comme le plus proche héritier du trône d'Espagne, attendu la renonciation de Marie-Thérèse d'Autriche.

Laissons le roi d'Espagne tiraillé de tous côtés jusqu'à sa dernière heure, et revenons à Hortense Mancini que nous avons laissée dans le château de Chambéry jouissant de la plus large hospitalité. La mort du duc de Savoie vint changer tout à coup sa destinée. Jeanne de Nemours, la duchesse régente qui ne l'aimait point, lui fit savoir qu'elle eut à quitter promptement le pays. Ce fut à l'entrée de l'hiver qu'elle partit de Chambéry et se dirigea vers la Suisse et l'Allemagne pour gagner la Hollande et de là l'Angleterre où elle comptait se fixer.

Son ancienne amie la marquise de Courcelles écrit de Genève : « J'ai appris en arrivant ici que madame de Mazarin y avait passé quelques jours auparavant pour se retirer en Allemagne, et cela parce que madame de Savoie lui a fait dire aussitôt après la mort de son mari, de sortir de ses États... C'est être bien malheureuse de se voir chassée de tous les lieux du monde ; mais ce qu'il y a de rare, c'est que cette femme triomphe de toutes ses disgrâces par un excès de folie qui n'eut jamais d'exemple, et qu'après avoir eu ce

dégoût, elle ne pense qu'à se réjouir. En passant ici elle était à cheval, en plume et en perruque, avec vingt hommes à sa suite, ne parlant que de violons et de parties de chasse, enfin de tout ce qui donne du plaisir[1]. »

La duchesse de Mazarin arrivée à Amsterdam s'embarqua pour l'Angleterre où le roi, son ancien prétendant, lui fit une pension de quatre mille livres sterling, et chacun prétendit qu'elle allait remplacer la duchesse de Porstmouth, alors favorite en titre ; mais Hortense ne trouva rien de mieux que de s'amouracher du prince de Monaco malgré les conseils de son entourage. Sa passion fit du bruit et le roi, vexé, lui retira sa pension. Cependant le dépit de Charles II ne dura pas, et il la lui rendit, en restitution des sommes qu'il avait reçues de son oncle, le cardinal. De plus il accorda à l'exilée le pavillon de Saint-James pour sa résidence. Elle y forma une petite Cour dont Saint-Évremond, banni de celle de France, devint un des habitués ; c'est dans ses Œuvres que l'on trouvera force détails sur l'existence de madame de Mazarin, mais Saint-Évremond, son adorateur en titre, la présente en général sous un jour si favorable qu'il faut en rabattre beaucoup. Ainsi, parlant de son séjour au château de Chamqéry, il dit que les trois années qu'elle y passa

1. *Mémoires et correspondances* de la marquise de Courcelles, p. 106 et 107, in-18 ; Paris, Janet, 1855.

furent *consacrées à l'étude*. Nous savons par le Journal de d'Orlier quel genre d'études elle y faisait.

Durant son séjour en Angleterre, Hortense continua l'existence déréglée qu'elle avait toujours menée, un amant succédant à l'autre sans qu'elle eût même la pudeur de cacher ses amours. Le plus jeune fils d'Olympe, le chevalier de Soissons, allant en Angleterre voir sa tante, ne tarda pas à s'en éprendre, quoi qu'elle fût grand'mère. Un Suédois, le baron de Banier, était alors l'amant en titre, le chevalier de Soissons l'appela en duel, le blessa grièvement et Banier mourut quelques jours après. Hortense afficha un scandaleux désespoir : elle ferma sa maison, fit tendre son appartement de noir et parla de se retirer tout à fait dans un couvent en Espagne auprès de sa sœur la connétable. Saint-Évremond alarmé de ce projet lui écrivait : « Peut-être espérez-vous de la douceur dans l'entretien de madame la connétable ; mais, si je ne me trompe, cette douceur-là finira bientôt. Après avoir parlé trois ou quatre fois de la France et de l'Italie, après avoir parlé de la passion du roi et de la timidité de M. votre oncle, de ce que vous avez pensé être et de ce que vous êtes devenue, après avoir épuisé le souvenir de la maison de M. le connétable, de votre sortie de Rome et du malheureux succès de vos voyages, vous vous trouverez enfermée dans un couvent...

Vous y éprouverez toutes les peines des religieuses et ne trouverez point cet époux qui les console, tout époux vous est odieux dans le couvent et dans le monde. »

Le beau zèle d'Hortense pour le couvent ne dura pas longtemps, il fut remplacé par une passion désordonnée pour la bassette. Un certain croupier, nommé Morin, chassé de Paris, s'établit à Londres et parvint à s'insinuer chez la duchesse de Mazarin qui n'eut plus alors que la bassette en tête. Et au lieu de la société assez littéraire qu'elle avait reçue jusqu'alors, elle négligea fort messieurs les beaux esprits. Saint-Évremond s'en plaint assez spirituellement dans les vers suivants :

Que sert à ces Messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence.
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connaît plus.
Hortense passe à la bassette
Aussi longtemps que veut Morin ;
Vous veillez jusqu'au lendemain;
Plus d'opéras, plus de musique,
De morale, de politique...
Beaux yeux! quel est votre destin,
Périrez-vous, beaux yeux, à regarder Morin ?

La bassette n'était pas la seule passion à laquelle se livra Hortense: on a vu déjà pendant son séjour au château de Chambéry qu'elle vidait

volontiers les flacons de l'excellent vin d'Asti que lui envoyait le duc, ce goût n'avait fait que s'accroître pendant son séjour en Angleterre et voici une épître de Saint-Évremond à son amie qui en est la fâcheuse révélation :

Beauté des mortels chérie,
Et de moi plus que ma vie !
Moins d'eaux fortes, de vin blanc,
Vous iriez jusqu'à cent ans.

. . . . . .

Mais que le ciel vous envoie
Double rate et double foie,
L'eau de madame Huet
Vous les séchera tout net
Contre eau d'anis, eau d'absinthe
Qu'on boit en tasse de pinte
Vos poumons ne tiendront pas.

. . . . . .

Et votre cœur doux et tendre
Qu'ont fait les dieux pour se rendre,
Au service des amants
Périra par vos vins blancs.

La prédiction de Saint-Évremond ne devait pas tarder à se réaliser; la santé de madame de Mazarin, tout à fait ébranlée par ses excès de tout genre, ne tarda pas à donner les plus vives inquiétudes; on écrivit à sa sœur la duchesse de Bouillon pour lui en faire part, celle-ci demanda aussitôt la permission au roi d'aller rejoindre sa

sœur qui s'était fait porter à Chelsea à deux lieues de Londres, dans l'espérance de trouver du soulagement par le changement d'air. Le 12 janvier avant de partir pour la campagne, Hortense écrivait à un certain abbé de Hautefeuille, bibliothécaire de madame de Bouillon, qui était son factotum à Paris et qu'elle chargeait en particulier de l'approvisionner de vin :

« Je vous prie de faire souvenir ma sœur de ne pas oublier de parler à mon frère pour ce que je lui ai écrit. Mandez-moi un peu des nouvelles du procès [1] et aussi des nouvelles de Jean, savoir s'il est arrivé et s'il apportera du bon vin ; prenez la peine de lui dire aussi de m'envoyer des truffes et que j'ai reçu sa lettre de Calais et qu'il continue de m'écrire.

» Nous manquons trois postes de France et par conséquent nous ne savons aucune nouvelle.

» On dit que madame de Richelieu [2] est débarquée à Ostende. Qu'est-ce qu'on dit à Paris d'elle? Pourvu qu'on n'en parle plus ! Adieu.

» *P.-S.* — Je vous prie de donner cette lettre à Jean. »

1. Il s'agit de son éternel procès avec son mari.

2. C'était sa fille, elle entra aux Anglaises du faubourg Saint-Antoine et trouva moyen d'en sortir en escaladant les murailles ; elle chassait de race.

Son mal s'aggrava rapidement quelque temps après cette lettre (aussi mal tournée que toutes celles que nous connaissons d'elle.) L'abbé Viguier écrit : « Suivant les dernières nouvelles qu'on a reçues de madame de Mazarin, on croit que madame de Bouillon sa sœur ne la retrouvera point en vie, *ne se soutenant depuis longtemps que d'eau-de-vie*. On écrit encore que madame de Mazarin n'a pour tout domestique qu'un More, une servante, et un autre valet qui n'est pas de plus grande importance [1]». Ce More dont il est question n'était autre que celui qui l'avait tant divertie à Chambéry et dont le duc de Savoie lui avait fait présent.

L'abbé Viguier se trompait dans ses prévisions; la duchesse de Bouillon et le duc de la Meilleraie, fils d'Hortense, arrivèrent à temps pour la soigner pendant sa dernière maladie. Indifférente devant la mort elle ne voulut d'aucun remède et mourut le 2 juillet 1699 entre les bras de son fils et de sa sœur. Elle était encore d'une beauté extraordinaire, et deux ans auparavant elle écrivait à un de ses amis : « Je ne me suis jamais mieux portée et je n'ai jamais été plus belle. »

La nouvelle de la mort de sa sœur affligea beaucoup Marie, car malgré tous les défauts d'Hortense, on pourrait même dire ses vices, et son ingratitude, la princesse l'avait toujours tendrement

1. Lettres de l'abbé Viguier à M. d'Orbigny à Avallon : Mélanges de la société des bibliothécaires 1856, p. 238 et 239.

aimée; elle caressait souvent l'espérance de se réunir à elle, ne se doutant pas des excès dans lesquels la belle duchesse avait fini par tomber.

La destinée de ces deux sœurs fut bien différente; avec les années l'abaissement moral d'Hortense ne fit que s'accentuer d'avantage, tandis que Marie qui par sa coquetterie, sa nature hardie et primesautière, son imagination ardente avait pu donner prise aux critiques et aux méchants propos, réussit, dès qu'elle put jouir de son entière liberté, à occuper en Espagne et en Italie, la situation la plus honorable ainsi que l'attestent les dépêches des ambassadeurs, des nonces et les lettres particulières.

Après son retour de Rome, la connétable apprit par une lettre de son fils, la mort de son espion don Ferdinand Colonna, qui l'avait si fort tourmentée en Espagne; et comme si ses persécuteurs étaient destinés à disparaître successivement, son beau-frère Los Balbasès mourut à Madrid.

Depuis quatre ans déja, il avait quitté le monde et était entré dans les ordres, atteint d'une maladie noire à laquelle il succomba le 24 décembre 1699. Malgré les importantes missions dont il fut chargé, il jouissait d'une mince considération au Conseil. Dur, avare et faux, on lui reprochait de s'occuper uniquement à faire valoir son argent. Il était âgé de soixante-huit ans lorsqu'il mourut. Espérons pour lui, qu'il eut quelque remords de

sa perfide conduite envers sa belle-sœur, qui ne poussa pas la mansuétude jusqu'à le pleurer.

Les lettres de Rome apportaient toujours à la connétable d'excellentes nouvelles de ses fils et elle se montrait fière de la prédilection que marquait le pape à l'abbé don Carlo. Sa Sainteté l'avait nommé successivement majordome du palais et protonotaire apostolique. Ses remarquables facultés *(esimi doti)* et le charme de ses manières le faisaient aimer de tous, et chacun prévoyait que le premier chapeau de cardinal lui serait destiné.

En ce temps-là, le petit prince de Bavière, futur héritier de la couronne d'Espagne, venait de mourir à Bruxelles[1] ; Charles II après bien des hésitations et après avoir demandé conseil au pape lui-même, déclara héritier de la couronne d'Espagne, Philippe de France, duc d'Anjou, second fils de M. le Dauphin; un mois après avoir fait ce testament, il mourut le 1er novembre 1700, à l'âge de trente-neuf ans.

Il est fort regrettable de ne pas connaître la correspondance[2] que la princesse entretint avec son fils pendant les années qui précédèrent la mort de Charles II, elle suivait avec un ardent intérêt les guerres de Louis XIV et les innombrables intri-

1. Le 6 février 1699.

2. Cette correspondance existe dans les archives du prince Colonna à Rome, mais nous n'avons pu en obtenir la communication ; c'est la première fois que nous essuyons un refus de ce genre.

gues qui se nouaient et se dénouaient à la Cour d'Espagne autour du faible et malheureux roi.

La mort du roi fut suivie de grands troubles dans Madrid, la faction autrichienne vaincue et irritée au delà de toute expression, par le testament du feu roi, cherchait à soulever les Espagnols contre leur futur souverain et la reine veuve Marie-Anne de Neubourg passait pour être à la tête des Autrichiens ; aussi les rapports les plus défavorables sur elle furent-ils faits à Versailles par le parti français de Madrid. Dangeau dit dans son Journal (décembre 1700) : « On a des nouvelles de Madrid qui portent que la haine qu'on a en ce pays-là pour la reine Marie-Anne de Neubourg et pour tous les Allemands, augmente à tel point que pas une des dames du palais ne veut plus servir la reine. Il n'y a que ses femmes de chambre qui soient demeurées auprès d'elle. On ne veut point lui payer son deuil : on dit haut qu'elle a amassé assez d'argent pour qu'on ne lui en donne point, elle avait une ménagerie à la Casa del Campo qu'on ne veut plus lui entretenir ; enfin il n'y a sorte de mortifications qu'on ne lui donne ».

Ce que dit Dangeau est fort exact, tous ses serviteurs la quittèrent successivement, son grand écuyer le comte de Saint-Estevan fit en partie déserter sa maison par ceux qui y occupaient des charges importantes entre autres la duchesse de Ferias sa première dame d'honneur.

Philippe d'Anjou, après avoir accepté la couronne d'Espagne, s'était mis en route pour Madrid où il avait été proclamé roi le 24 novembre 1700. Il partit de Versailles le 4 décembre, et le 18 janvier le conseil de Régence reçut un courrier avec ordre du roi de faire sortir dans dix jours, la reine Marie-Anne de Madrid. Le conseil lui fit signifier cet ordre (et aussi qu'elle irait par provision à Aranjuez), Sa Majesté ayant représenté qu'il lui était impossible d'avoir préparé toute chose en si peu de temps, on lui prolongea le terme de six jours. Pendant ce court répit, Sa Majesté distribua la majeure partie de ses joyaux aux images saintes qu'on avait apportées dans le palais du feu roi pendant sa maladie. Cette princesse fit aussi de grandes aumônes aux hôpitaux et aux couvents avant son départ pour Tolède qui eut lieu le 2 janvier.

Les rapports du cardinal Porto Carrero avaient été si violents, que tous ceux qui approchaient la reine se trouvèrent compromis, aussi fut-elle bientôt abandonnée de tout le monde.

La connétable fit exception à cette désertion générale, fidèle à son caractère généreux et énergique, et voyant l'isolement dans lequel la malheureuse reine se trouvait, elle n'hésita pas à la suivre à Tolède ; ayant appris que le marquis de Louville avait été désigné comme chef de la maison du roi d'Espagne et qu'il jouissait d'un

assez grand empire sur l'esprit du jeune roi, elle lui écrivit sans souci de se compromettre, pour défendre les intérêts de la reine Marie-Anne et obtenir qu'elle ne fût pas traitée si rudement[1].

La connétable connaissait Louville de longue date et savait qu'on pouvait s'adresser à lui en toute sûreté quand il s'agissait de choses justes et de procédés délicats. L'influence de Louville se fit bien vite sentir, il parvint peu à peu à modifier les impressions fâcheuses du roi et à le décider même à aller voir le reine à Tolède quelque temps après être arrivé à Madrid.

Voici le récitde cette entrevue :

« Sa Majesté arriva à neuf heures et demie à Tolède et il alla d'abord entendre la messe, puis il rentra s'habiller au palais du cardinal Porto Carrero. Il mit un habit de droguet d'or très beau et un ruban couleur de cerise à sa cravate. Sur les onze heures il monta au palais de la reine qui l'attendait avec une grande impatience et il fut reçu au bas de l'escalier par M. le duc de Montéléon. Le roi entra seul dans la chambre de la reine ; quelque temps après on fit entrer M. de

1. Ce château n'était, en effet, qu'une honnête prison. « Il n'a aucun agrément, il est situé sur la pointe d'un rocher et les appartements sont vilains, il n'y a ni jardin, ni promenade, dit madame d'Aulnoy. »

Louville qui avait fait la négociation de cette entrevue et ensuite le duc de Montéléon. »

La visite fut fort longue, puis le roi retourna dîner chez le cardinal Porto Carrero; le repas se composait de soixante plats!

« L'après-dîner, le roi retourna prendre congé de la reine et cette visite fut aussi longue que la première. La reine fit présent à Sa Majesté d'une toison de diamants qu'elle lui attacha avec un ruban à la boutonnière de son justaucorps, elle lui donna aussi un vase d'or couvert, garni de pierreries. On ne peut exprimer la joie qui paraissait sur le visage de cette princesse; elle avait un air majesteux dans son deuil, habillée à l'espagnole ayant une mante sur sa tête qui tombait jusqu'à terre. »

Pendant cette seconde visite la reine présenta au roi la connétable Colonna, il était fort curieux de connaître l'ancienne passion de son grand-père et fut très surpris de la trouver encore aussi belle; quant à Marie, son ravissement fut complet en retrouvant, prétendait-elle, la vivante image de Louis XIV à cet âge-là. Le roi oubliant sa timidité ordinaire fit à la connétable l'accueil le plus gracieux et l'entretint longtemps; elle écrivit tous les détails de cette entrevue à ses fils.

Cependant le dévouement de la connétable à la reine exilée ne pouvait se prolonger longtemps sans inconvénient, car l'horizon politique s'assombrissait de plus en plus, et l'archiduc d'Autriche se préparait à disputer sérieusement la couronne au roi Philippe V. D'ailleurs la position de la reine n'était plus la même; en rapport direct avec Louville et avec le roi, les services de la princesse Colonna lui étaient bien moins nécessaires. Louville, qui s'intéressait toujours beaucoup à Marie et se montrait un excellent ami, lui conseilla de quitter Tolède et même Madrid et de partir pour Barcelone comme elle avait coutume de le faire en automne. Elle lui écrit :

Au marquis de Louville.

Madrid, le 13 septembre 1701.

« Après ce que vous me fîtes dire par madame Médine, j'étais sur le point d'aller à Barcelone, selon que j'ai accoutumé d'y aller les hivers; mais comme l'on m'a conseillé le contraire, de plusieurs endroits, sur des prétextes dont mon génie est bien éloigné et que vous êtes l'oracle en qui j'ai le plus de créance, je vous consulte pour savoir le parti que je dois prendre ; faisant déjà dessein pour ne point donner d'ombrage de ne point reve-

nir de tout l'hiver. Pardonnez, monsieur, ce petit embarras, faites-moi le plaisir de présenter mes respects au beau monarque et d'être bien persuadé que l'estime que j'ai pour vous va au delà de tout ce que je puis dire.

» LA CONNÉTABLE COLONNA. »

Louville persista à conseiller à la princesse de partir pour Barcelonne, ce qu'elle fit après avoir été prendre congé de la reine douairière.

Louville avait quitté Madrid pour aller au-devant de la jeune reine Marie-Louise, fille du duc de Savoie, que Philippe V épousa par procuration le 11 septembre 1701. Le mariage fut consommé à Figuières, et Louville, après la cérémonie, fut envoyé à Versailles pour prendre les ordres de Louis XIV et ses avis en ce qui regardait l'Espagne. La connétable lui écrivit de Barcelone le 29 octobre 1701. Elle avait quitté Madrid en même temps que lui.

Au marquis de Louville.

Barcelone, le 29 octobre 1701.

« Vous partîtes si brusquement que je n'eus pas le loisir de vous souhaiter un heureux voyage, et un prompt retour sur toutes choses important fort, à Celle (la reine) qui m'ordonne de vous donner

sus carinosas quejas[1], de vous tenir en Espagne comme aussi à tous ceux qui ont eu le bonheur de vous traiter et de vous connaître.

» Quand vous serez là-bas auprès du monarque, n'oubliez pas tout ce que je vous ai dit de la part de la reine, et surtout que l'on ne néglige pas son grand maître[2], étant la chose du monde qui lui tient le plus au cœur, de le voir accommodé et loin de ses yeux. Le reste qui la regarde vous sera aussi recommandable, aussi bien que l'estime que je professe à votre mérite.

» LA CONNESTABLE COLONNA.

» *P.-S.* — Si vous répondez, banissez les compliments ainsi que j'en use. »

La reine avait cru, après la visite du roi, être rentrée en grâce, et elle vit bientôt qu'il n'en était rien. Montéléon, son intime confident, n'avait

1. Ses tendres instances.

2. Ce grand maître était le duc de Montéléon Terranuova, de la maison Pignatelli ; il remplissait auprès de la reine douairière les fonctions de majordome mayor et était son conseil en tout. Porto Carrero voyait avec dépit un homme si considérable chez la reine, tout exilée qu'elle était, et il n'oublia rien pour l'engager à la quitter. Mais le grand écuyer répondit toujours qu'il ne quitterait pas pour rien des emplois aussi bons à user que ceux qui le retenaient à Tolède ; mais ce n'était pas là le compte du cardinal qui voulait isoler entièrement la reine et perdre Montéléon. (Voir dans Saint-Simon l'anecdote de la *Saccade du vicaire*.)

point osé revenir à Tolède, l'absence de la connétable, qui passait prudemment l'hiver à Barcelone sur les conseils de Louville, augmentait encore la tristesse de son isolement. Cependant, Marie ne négligeait pas de la recommander chaudement aux bons offices de Louville. Elle lui écrit de nouveau le 11 janvier :

Barcelone, le 11 janvier 1702.

« L'abbé Melani m'assure que vous voulez bien, monsieur, prendre la peine de vous charger de quelques livres et autres choses pour mon usage. Si vous avez cette bonté, j'ajouterai cette obligation au nombre de tant d'autres que je vous dois. Au reste, vous saurez qu'on est bien chagrine à Tolède pour l'absence de l'archivio[1] ou dépositaire des secrets de notre princesse qui se plaint de vous et de tous ceux qui lui avaient promis des merveilles ; mais comme vous êtes loin, je lui ai fait comprendre que vous n'avez pu prévenir cette disgrâce, et qu'elle connaitra à votre retour combien vous avez coopéré à son bonheur. Le mien sera de vous témoigner en toutes les occasions, l'estime particulière que j'ai pour vous. Doña Alexandra me charge de vous faire mille compliments de sa part; la pauvre, après la

1. C'était Montéléon.

disgrâce de Montéléon, ne jouit pas d'une meilleure fortune.

» LA CONNESTABLE COLONNA. »

Peu de jours après cette lettre, Marie quitta Barcelone d'après les avis de son conseiller Louville. Sa situation était devenue fort délicate et difficile à soutenir, chacun connaissait ses attaches avec la reine douairière qui passait, à bon droit, pour hostile à la France et pour favoriser les intrigues autrichiennes. D'autre part, la connétable avait été fort bien accueillie par la jeune reine, petite fille de son ancien adorateur, le duc de Savoie ; elle se trouvait donc placée entre les deux. La princesse des Ursins, jalouse d'exercer une entière influence sur Marie-Louise, voyait la connétable d'un mauvais œil et redoutait qu'elle n'allât sur ses brisées, aussi cherchait-elle à la desservir comme partisante de la reine douairière. Marie, avec son imprudence et ses coups de tête, n'était pas femme à se tirer habilement d'un si mauvais pas, et le marquis lui donna un conseil excellent en l'engageant à quitter l'Espagne. Elle en partit à la fin de janvier 1702 et se dirigea du côté de la France, dont l'entrée lui était désormais permise et qu'elle avait toujours soif de revoir.

Après s'être arrêtée quelque temps à Lyon, qu'elle aimait beaucoup, elle prit le chemin d'Avi-

gnon, redevenu État du pape depuis 1689[1]. Elle avait envoyé d'avance un des gentilshommes de sa suite, avec ordre de louer et de faire préparer une maison vaste et commode. Les préparatifs que l'on fit donnèrent à penser qu'elle venait s'y établir pour longtemps.

Le vice-légat, monseigneur San Vitali, écrit à Rome le 31 mai, l'arrivée de la connétable Colonna. Il dit qu'elle désire jouir d'une absolue liberté et n'a voulu aucune réception officielle. « Elle va se promener souvent à pied et suivie d'une seule dame tout simplement, et même dans les promenades publiques. Elle paraît beaucoup jouir de sa liberté et se montre satisfaite de n'avoir aucune suggestion, ni d'en donner à personne. Cependant, quand elle veut paraître en public, elle a son carrosse à six chevaux, deux écuyers, et un assez grand nombre de gens à sa suite. »

Nous allons avoir ici une nouvelle preuve de la facile crédulité de la connétable. A peine était-elle arrivée depuis quelques semaines à Avignon et installée dans sa jolie maison de la rue Saint-Didier, qu'un jeune cavalier de bonne mine, don Alphée Morandi de Mazarin, demanda à être

1. A l'occasion de l'élection du nouveau pape, le roi de France lui rendit le comté d'Avignon. Quand le duc de Chaulnes, faisant les fonctions d'ambassadeur de France, alla rendre ses devoirs au nouveau pape et lui annoncer cette nouvelle, le pape, bien que cela fût concerté d'avance, en eut une si grande joie, qu'il releva le duc de ses pieds où il était prosterné et l'embrassa avec effusion.

introduit auprès de la princesse Colonna, se présentant comme un de ses parents. On connaît la bonté et la générosité de Marie, elle accueillit fort bien ce prétendu parent, l'interrogea et apprit de sa bouche qu'il était né à Palerme et proche parent de feu noble Joseph Possevere, de la même ville. Or, ledit noble Joseph Possevere, par son dernier testament et en sa qualité de cousin, avait légué à chacune des quatre filles de feu noble et excellentissime dame Hiéronyme de Mazarin, femme d'excellentissime seigneur Laurent Mancini, la somme de deux cents louis d'or [1].

Ces quatre filles n'étaient autres que la duchesse de Mercœur (Vendôme), la comtesse Olympe de Soissons, la duchesse Marie-Anne de Bouillon et la connétable Colonna. Le susdit Alphée Morandi de Mazarin avait eu connaissance de ce legs et se trouvant dans une situation fort gênée, étant, à ce qu'il disait, plus proche parent de don Joseph Possevere que ces dames, il venait chercher à intéresser la connétable à son malheureux sort. Elle ne manqua pas de s'apitoyer aux discours de don Alphée qui plaida si bien sa cause, qu'elle écrivit à ses sœurs et à ses neveux de Vendôme, pour leur demander s'ils consentiraient à céder leur part de deux cents louis d'or, ce qu'ils lui

1. Cinquante onces d'or à chacune.

accordèrent facilement, mais sans lui donner un pouvoir légal.

Quel était le personnage qui briguait ainsi et obtenait si aisément la protection de la connétable. Il est fort probable que c'était un de ces hardis aventuriers italiens coureurs de fortune que le gouvernement des vice-légats avait attirés à Avignon, cherchant des emplois ou un brevet d'officier dans la milice apostolique. Quoi qu'il en soit, don Alphée était réellement Sicilien et avant de se présenter chez la princesse, il avait étudié à fond la généalogie des Mazarin. Elle-même la connaissait fort bien et en parle à plusieurs reprises dans ses lettres et dans son Journal. Une fois munie du consentement de ses sœurs et de ses neveux, elle fit à don Alphée une donation dans les formes qu'elle qualifia de restitution et passa un acte authentique par devant maître Joachim Spinardy, le 11 août 1702[1]. Voilà don Alphée bien et dûment mis en possession des legs de feu Joseph Possevere qui montait à la somme assez ronde de huit cents louis d'or, soit vingt mille livres. Cette donation faite, la princesse, toujours en mouvement, partit pour Nevers où elle passa quelque temps

1. Ces derniers renseignements nous sont fournis par la très intéressante brochure de M. Gustave Bayle, intitulée : *Marie Mancini à Avignon*. — Avignon, Séguin frères, imprimeurs-éditeurs, 1883. On verra dans cette brochure le texte même des actes notariés dont il est question ici.

chez son frère, puis elle revint pour l'hiver à Avignon.

Cependant l'argent donné à don Alphée ne lui fut pas délivré sur-le-champ, et une fois l'acte passé, se croyant certain d'entrer en possession de la somme, il surveilla moins ses propos. Un beau jour, il revint aux oreilles de la connétable que, s'étant enivré *dans un repas d'officiers*, don Alphée se vanta de l'avoir jouée de la bonne façon. Aussitôt, elle fit prendre par son fils le connétable, des informations précises à Palerme, desquelles il résulta que don Alphée Morandi n'avait pas le moindre lien de parenté avec la famille de Mazarin et n'était qu'un simple aventurier. La princesse, furieuse d'avoir été ainsi dupée, sollicita du vice-légat d'alors, monseigneur Banchonis, d'être relevée des serments prêtés par elle dans l'acte de donation du 11 août 1702. Les négociations durèrent longtemps, mais ces démarches ayant pris beaucoup de temps, ce fut seulement en décembre 1703, qu'elle signa l'acte qui la dégageait de ses promesses et qui consacrait une nouvelle donation des cinquante onces d'or, en faveur des sœurs Félicie, Victoire et Flavie-Catherine de la Rovère, religieuses dans le monastère de Saint-Jean de Lourigloume, de ladite ville de Palerme, filles de don Flavio de la Rovère, bien et dûment issues cette fois de la famille de Mazarin. Cette aventure dégoûta Marie de son séjour à Avignon et malgré

l'installation assez coûteuse qu'elle y avait faite, elle partit pour Gênes peu de temps après.

Son fils don Carlo, le majordome du pape, vint bientôt la rejoindre pour essayer de la décider à se fixer définitivement à Rome, ses enfants étant désireux d'arrêter enfin, si faire se pouvait, ses perpétuelles pérégrinations. « Il espérait pouvoir la ramener avec lui et était chargé par ses frères de lui donner à choisir l'appartement qui lui conviendrait le mieux dans le palais Colonna, croyant qu'elle serait satisfaite des propositions que l'amour filial leur inspirait et pensant qu'il ne manquait pas à la Casa Colonna de grandeurs suffisantes pour satisfaire un génie né dans les splendeurs des Cours royales. » Malgré la tendresse de Marie pour son fils favori, elle n'accepta point ses offres, et il revint à Rome, fort désappointé, faire part à son frère le connétable du refus de leur mère. Celui-ci partit aussitôt pour Gênes avec sa seconde femme. Lorenza de La Cerda, si détestée de sa belle-mère, était morte sans enfant en 1697. Le connétable ne s'attardant pas à la pleurer avait épousé trois mois après, Olimpia Panfili qui, réparant la stérilité de Lorenza, donna successivement à son mari, trois fils et deux filles. Marie la comblait de cadeaux et l'aimait beaucoup, aussi ses fils comptaient-ils sur son influence pour décider la princesse à se fixer à Rome et à mettre un terme à sa vie errante. Toutes les instances furent

inutiles, il semble que ce mouvement perpétuel, ces changements continuels de résidence, fussent pour elle une compensation nécessaire aux sept ans de réclusion forcée, subis en Espagne. Elle en convenait elle-même, disant en riant, qu'elle ne pourrait jamais assez voyager pour rattraper le temps perdu !

Au milieu de ses pérégrinations, elle conservait toujours l'idée fixe de revoir Paris ; toute liberté lui était donnée de voyager en France, soit à Nevers, soit à Marseille, soit à Lyon qu'elle aimait beaucoup et où elle s'arrêtait souvent ; mais Paris lui était-il ouvert ? Cette question fut agitée avec son frère, qui se décida à la poser au ministre M. de Barbezieux. La réponse ne se fit pas attendre ; permission pleine et entière de venir à Paris était accordée à la connétable. Elle se hâta d'en profiter, et, le 5 septembre, elle descendait à Passy, dans une maison que possédait son frère. Accompagnée de deux femmes, deux écuyers et une douzaine d'hommes, tant valet de chambre, que laquais, cuisiniers, etc [1].

La marquise d'Huxelles écrit le 14 septembre :

« La connétable Colonna qui était depuis quel-

1. La maison était située à mi-côte sur l'emplacement de la maison de santé du docteur Blanche, il y reste quelques arbres centenaires et les communs qui portent sur la rue Raynouard les numéros 47, 49, 51. C'est là que demeura Florian. Il existe encore quelques belles boiseries. (Note fournie par M. Antonin Guillois).

que temps en Provence, a la permission du roi de s'approcher de Paris, pour voir sa famille et elle est depuis huit jours à Passy, où M. le duc de Nevers son frère a une petite maison. La connétable Colonna, fort détruite de sa personne, ne songe qu'à sa santé, mangeant peu, faisant faire son pot-au-feu dans sa chambre, marchant beaucoup et se moquant des écharpes et des culs de Paris, dont elle trouve déjà le climat froid et prétend aller passer son hiver à Gênes. Elle a deux femmes avec elle et dix à douze hommes de suite, ne se souciant point d'argent. M. le duc d'Harcourt lui a fait mille honnêtetés de la part du roi. Tout son esprit y est et le même ton de voix... Ces culs de Paris sont la troussure des dames de ce temps sur le dos, qui leur fait de si gros paquets qu'on ne leur voit plus la taille. »

Parmi les *mille honnêtetés* que le duc d'Harcourt avait pour mission de faire à la connétable, il était spécialement chargé de savoir si elle désirait venir à Versailles et de lui offrir de l'argent si elle en manquait. Précisément le contraire de ce que le duc de Créquy lui offrait trente ans auparavant!

Mais cette fois-ci les temps étaient changés et Marie déclina avec une certaine hauteur l'une et l'autre proposition. On peut trouver fort extraordinaire qu'elle ne souhaitât point de revoir le roi, après l'avoir si passionnément désiré. Mais il est probable que l'amour-propre féminin l'emporta

sur la curiosité. Elle était fort détruite, nous dit madame d'Huxelles, et ne dut point se soucier de montrer à Louis XIV les traits d'une vieille femme. Il faut aussi ajouter à ce motif, celui de sa fierté blessée à tant de reprises par l'inflexible dureté du roi ; si elle voulut cette fois prendre sa revanche, elle fit bien.

Sa première visite à Paris, lui causa une vive émotion, mais l'enchanta. Une telle métamorphose s'était opérée depuis son départ en 1661, c'est-à-dire depuis quarante-cinq ans, qu'elle pouvait à peine se reconnaître. Elle écrit à son fils le connétable que « Paris est si fort embelli depuis son départ, que c'est chose incroyable. Ses rues, ses ponts, ses bâtiments, ne se voient point ailleurs ». Sous l'impression de ce premier mouvement et peut-être, malgré tout, avec la secrète pensée de revoir un jour la Cour, la princesse annonça qu'elle passerait l'hiver à Passy.

Tout marcha très bien pendant un mois, mais dès le commencement d'octobre, elle se plaignit du froid, qui était, comme on le sait, son mortel ennemi ; la maison de son frère était assez mal aménagée et au moment où l'on s'y attendait le moins, elle partit subitement le 14 octobre [1]. Elle s'arrêta de nouveau à Nevers et à Lyon, puis s'em-

1. La maison devint plus tard la propriété du duc de Penthièvre. C'est là qu'habitait madame de Lamballe la veille de la Révolution. (Note fournie par M. Antonin Guillois).

barqua à Marseille, au mois de janvier, pour aller directement à Rome où un motif important et qui lui tenait au cœur, l'attirait. Son fils, don Carlo, majordome du pape, venait de lui annoncer qu'il devait être élevé à la pourpre, dans la prochaine promotion de cardinaux. Cette nouvelle remplit Marie de joie ; et lui fit hâter son départ pour Rome où elle arriva en février.

On lit dans le *Diario di Roma*, 2 mars 1706 :

« Sa Sainteté a convoqué le clergé ce matin malgré le temps pluvieux, voulant visiter le Vatican à pied, il descendit l'escalier avec trente cardinaux servi par le connétable Colonna, gouverneur ; et suivi par d'autres prélats et tout le cortège papal. Il sortit de la colonnade et alla à Saint-Pierre où il y avait une foule infinie de peuple et il pria sa Majesté Divine pour la paix et la concorde entre les princes chrétiens.

» Le 10 mars, Sa Sainteté alla à l'hôpital des femmes, où il admit un grand nombre d'elles à lui baiser les pieds ainsi que la connétable (veuve) et la duchesse de Saganarola... »

Deux mois après cette cérémonie, le 17 mai, on lit dans la même gazette : « Le pape a promu cardinal en consistoire secret don Carlo Colonna, prince romain et majordome de Sa Sainteté. » Deux jours après, il recevait le chapeau des mains de Sa Sainteté.

XVII

Derniers voyages de la connétable. — Mort de son frère et de ses sœurs. — Grave maladie de son fils, le connétable; il meurt en 1714. — Le testament de la princesse. — Son arrivée à Pise. — Sa mort et son tombeau.

A partir de 1706, nous ne suivrons plus pas à pas la connétable, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, car fort peu de faits saillants ne peuvent se relever dans son histoire. Elle ne quitte plus l'Italie et se partage entre Rome, Florence et Venise; elle passe l'hiver de 1709 dans cette dernière ville, avec son neveu, le grand prieur de Vendôme, fils de sa sœur, la duchesse de Bouillon. Son fils, don Marco Antonio, vint la rejoindre avec sa femme, doña Diana, et sa belle-mère, doña Christina Paleotto de Bologne (l'ancienne maîtresse du connétable). Ils habitaient le palais du duc de Fiano Ottoboni, sur le grand canal; et Marie logeait, avec son neveu, dans un palais du

canal des Saints-Apôtres. Il est curieux de voir les deux anciennes rivales devenues grand'-mères des mêmes enfants, deux petites filles que la princesse aimait d'une vive tendresse « parce que, disait-elle, c'était une nouveauté, le destin ne lui ayant donné que des garçons ».

A partir de cet hiver-là, elle ne retourne plus à Venise, se plaignant d'y avoir souffert du froid, qui lui cause de grands maux de tête. Elle passe volontiers les étés dans sa villégiature de Sestri Levante, petite ville pittoresque située dans le golfe de Gênes et où ses fils et ses petites-filles viennent souvent la voir. On trouve, dans les journaux du temps, de fréquentes mentions des voyages du connétable, du cardinal et de don Marco pour visiter leur mère ou la ramener à Rome. Tous les détails que nous avons pu recueillir sur cette époque prouvent qu'ils lui témoignaient une tendre sollicitude.

C'est avec le cardinal, *El Porporato*, comme elle l'appelle, que sa correspondance semble avoir été la plus active.

« El Porporato, écrit-elle à son fils Philippe, a laissé passer trois courriers sans m'écrire, tout occupé qu'il est de chasse et de musique. »

Il était poète et protégeait fort les littérateurs, soit en faisant connaître leurs œuvres, soit en les pensionnant largement.

La connétable n'avait jamais cessé de suivre

avec attention les guerres avec Louis XIV et les affaires d'Espagne, la politique était toujours sa passion dominante, et, peut-être, dans les dernières années de sa vie, s'en occupait-elle d'une manière effective. Nous voyons, dans une lettre du nonce écrite de Florence en 1712, que la connétable avait eu plusieurs audiences particulières du grand-duc de Toscane ; on les supposait avoir trait à une négociation politique. Elle s'occupait également avec beaucoup de sollicitude de tout ce qui intéressait l'honneur et les intérêts de la Maison Colonna. Elle aimait beaucoup sa nouvelle belle-fille et lui envoyait souvent des présents ainsi qu'à son fils aîné, le prince Philippe, dont la santé était devenue son grand souci : il avait la pierre. Elle lui envoie des *recettes éprouvées*, elle fait faire une consultation, en France, par les meilleurs médecins. Avant sa maladie, elle commençait toujours ses lettres par lui dire sa joie d'avoir reçu de bonnes nouvelles de sa santé et de celle des siens. Elle s'occupe de mille détails le concernant, entre autres d'une perruque qu'elle fait faire, pour lui, à Paris, trouvant celles de Rome mal faites ; elle envoie à sa jeune belle-fille un manchon « qui est à la dernière mode d'Angleterre ». Elle lui avait déjà donné, au moment de son mariage, une grande partie de ses bijoux.

« Maria, dit un contemporain, *era madre premurosa per il bene dei figli e l'onore della casa.* »

Mais le temps passe, les années s'écoulent et la vieillesse arrive avec son triste cortège d'infirmités et de deuils. La princesse se plaint de la fatigue et restreint enfin ses courses vagabondes. La mort frappe successivement tous les siens. Elle perd son frère, le duc de Nevers, en octobre 1707, sa sœur, la comtesse de Soissons, en 1708, à Bruxelles, et enfin, la duchesse de Bouillon, la gentille Marie-Anne d'autrefois, meurt subitement à Paris, en 1714. Elle apprit cet événement, qui l'affligea fort, pendant un séjour qu'elle faisait chez don Marco, à Bologne, et, peu de temps après, des lettres de sa belle-fille lui apportaient les plus mauvaises nouvelles de la santé de son fils, le prince Philippe. La maladie dont il souffrait depuis longtemps s'étant rapidement aggravée, la princesse partit sur-le-champ. Elle arriva à temps pour le revoir et, le 6 novembre 1714, il expira dans ses bras. Elle éprouva un chagrin d'autant plus violent de cette perte, que, parmi les trois enfants que laissait le connétable, il n'y avait qu'un seul garçon, d'une santé assez faible.

Peu de temps après, elle repartit pour Livourne. D'année en année, les sentiments religieux, dont la connétable n'avait pas une étincelle dans sa jeunesse, s'étaient fortement développés. Sans attacher d'importance à des minuties, elle témoignait hautement de sa foi en toute circonstance. En 1691, après la mort de son mari, elle avait fait, à Ma-

drid, un testament dont nous possédons la copie entière et dans lequel, après avoir donné à son fils aîné la part qui lui revenait de droit, elle laissait la majeure partie des économies qu'elle avait faites sur sa fortune personnelle à son fils le cardinal. Mais, depuis lors, le prince Marc Antonio s'était marié et la connétable avait vu naître deux petites-filles qu'elle chérissait. La mort de son fils Philippe lui fit désirer de retoucher ce testament et elle voulut pour cela consulter un religieux espagnol, le Père Ascanio Salvatore, homme fort habile et fort savant, qu'elle avait pris pour confesseur pendant les séjours qu'elle faisait à Pise où il résidait pour cause de santé.

Elle quitta Sestri Levante et partit pour Livourne à la fin d'avril afin de gagner Pise de bonne heure; elle apportait avec elle son testament écrit en espagnol, mais dont voici la traduction littérale :

Traduction du testament de madame Marie Mancini[1], *veuve de Son Excellence le connétable Colonna (qui est au ciel), fait à Madrid le 11 septembre 1691.*

« Au nom de Dieu, Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge Marie sa vraie mère. Amen.

» Que tous ceux qui verront cet écrit, sachent

1. Archives Colonna.

que c'est mon testament à moi, Doña Maria Mancini Colonna, veuve de l'Excellentissime seigneur don Lorenzo Colonna, connétable de Naples et me trouvant en pleine santé et avec toutes mes facultés intellectuelles et dans mon bon sens naturel, croyant comme je l'atteste et vraiment comme je le crois aux mystères de la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit trois personnes distinctes dans un seul Dieu véritable, et croyant de plus et confessant notre Sainte-Mère l'Église apostolique et romaine, sous laquelle foi j'ai vécu et proteste de vivre et de mourir, prenant pour mes intercesseurs et avocats la toujours Vierge Marie, mon ange gardien et tous les plus grands saints et anges de la Cour céleste afin qu'ils intercèdent auprès de mon Seigneur Jésus-Christ pour qu'il conduise lui-même mon âme sur le chemin du ciel quand je quitterai cette vie. La mort de toute créature étant certaine mais l'heure en étant incertaine, je veux être prévenue de la mienne en toute forme pour avoir le temps de glorifier Dieu.

» Je fais et ordonne mon testament dans la forme suivante. En premier, je remets mon âme à Dieu Notre-Seigneur qui la créa et la racheta avec son précieux sang, et mon corps à la terre de laquelle il fut formé. Quand la volonté de mon Seigneur Jésus sera de m'appeler de cette vie à la vie éternelle, je veux que mon cadavre, revêtu de l'habit de Sainte-Claire, soit enterré dans l'église

de Saint-Pierre et Saint-Paul des Italiens de cette ville (Madrid). Si je meurs autre part, dans un couvent de religieux de l'ordre des Franciscains et que cela s'effectue avec le moins d'ostentation qu'il soit possible, seulement ce que l'on ne peut éviter et ce qu'on ferait pour une femme la plus simple et du moindre rang.

» J'ordonne qu'on dise mille messes pour mon âme à l'endroit que choisiront mes exécuteurs testamentaires et qu'on donne trois réaux d'aumône pour chacune d'elles.

» *A las mandas forsosas y acostum brandas.* Je veux qu'à tous il soit donné cinquante réaux de velon (ou veillon) pour une seule fois, devant pour cet effet renoncer à la prétention qu'ils ont sur mes biens.

» Je ne me rappelle pas rien devoir à personne, mais s'il y a quelqu'un qui justifie quelque chose qui lui soit dû qu'on le lui paie ponctuellement. Je déclare que de mon mariage avec M. le connétable, j'ai eu trois fils qui sont : don Philippe l'aîné, héritier des biens qui sont substitués dans notre maison et des États qui se trouvent actuellement dans la même. Le second don Marc Antoine et le troisième don Carlo actuellement majordome de notre seigneur Innocent XII.

» Je déclare que j'ai, en plus de cent quatre-vingt mille écus romains qui formaient ma dot et en toute propriété par *biens libres :* quatorze

mille écus romains qui se trouvent placés dans les Monti di Roma. A don Carlo mon troisième fils, je donne le tiers et le reste du cinquième de ces susdits biens dans la meilleure forme et manière qu'il soit possible avec l'obligation de faire dire pour mon âme cent messes par an, tant qu'il vivra, à l'église dans laquelle je serai ensevelie ; et si cela lui est incommode dans telle autre qu'il voudra.

» A Doña Constance Rocour[1], je laisse cent ducats de billon donnés une fois pour toutes et je veux que mes héritiers lui donnent trois cents ducats chaque année afin qu'elle puisse faire élever le fils qu'elle a de son mari don Juan d'Alarcon. Aux dits don Juan d'Alarcon et don Martin de Morga mes gentilshommes, que j'ai placés tous deux dans la maison de la reine, ma maîtresse[2], je veux qu'on leur donne pour une seule fois cent ducats de billon.

» Aux femmes qui seront à mon service quand je mourrai je laisse cent ducats de billon à chacune donnés une fois pour toute, et je leur laisse également deux cents autres ducats à chacune une fois donnés quand elles devront ou se marier ou se faire religieuses ; à tous servantes ou serviteurs qui seront à mon service au moment

1. C'était une des demoiselles qui l'accompagnèrent à son départ de Paris en 1661.

2. La reine Marie-Anne de Neubourg.

de ma mort je veux que l'on donne six mois du gage qu'ils avaient coutume d'avoir afin qu'ils puissent vivre aisément jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une autre place.

» Je déclare que j'ai en mon pouvoir une bague de diamants avec laquelle je me fiançai et un fil de perles de grande valeur[1] et que ma volonté est que ces perles et ce diamant soient légués à l'aîné de notre maison dans la même forme que le sont les biens qui font substitution audit aîné.

» Je déclare que les plats et assiettes d'argent desquels je me sers ne sont point à moi mais bien au connétable mon fils, auquel je veux qu'ils soient restitués. Je veux que le surplus de mes biens : ma garde-robe, mobilier, équipages, etc., soient inventoriés et divisés dans la forme qui sera exprimée dans une ou plusieurs notes qu'on trouvera à part signées de ma main, voulant que leur contenu soit observé et effectué comme s'il était exprimé dans ce testament.

» Pour effectuer et payer les legs et les ordres exprimés dans mon testament je nomme par ledit, pour mes exécuteurs testamentaires, M. le marquis Los Balbasès, conseiller d'État de Sa Majesté et majordome de la reine ma maîtresse, et M. le marquis de Monte Allègre, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté et capitaine de la garde

1. C'était le collier que lui avait donné Louis XIV.

allemande, et l'abbé don Francesco Maria Velston chapelain d'honneur de Sa Majesté et administrateur de l'hôpital pour les Italiens dédié à Saint-Pierre et à Saint-Paul dans cette ville. A chacun d'eux, je délègue toute autorité afin qu'ils puissent vendre mes effets à l'encan ou comme mieux leur semblera et que avec la valeur qu'ils en retireront, ils paient les frais de ce testament et de tous les codicilles que l'on retrouvera signés de ma main ; et je veux que cette autorité dure tout le temps nécessaire bien que l'année que la loi permet soit écoulée afin qu'elle soit prolongée en cas de besoin, et ce testament et les codicilles susdits étant exécutés et payés, le surplus qu'il restera de tous mes biens, droits et actions, qui par quelque cause que ce soit me peuvent appartenir, je constitue du tout pour mes uniques et universels héritiers les susdits don Philippe, don Marc Antoine et don Carlo Colonna mes fils et ceux de monseigneur Lorenzo Colonna, connétable de Naples, mon mari, afin qu'ils héritent par égale portion avec la bénédiction de Dieu et la mienne.

» Je révoque, j'annule, et je déclare d'aucune valeur un autre ou quelconque testament ou codicille au nom duquel on pourrait protester ainsi que des dispositions quelconques que j'aurais pu faire auparavant ou autorisées par écrit ou de vive-voix, je veux que rien n'ait autorité sauf

celui-ci que je fais maintenant et les susdits codicilles et notes qui ont à valoir par ce testament et par ma dernière volonté et dans la forme qui aura le plus d'autorité.

» Signé à Madrid, le jour du 11 septembre 1691.

Signé : MARIE MANCINI COLONNA. »

Ainsi les seuls bijoux conservés par la connétable étaient le fil de perles donné par Louis XIV et la bague de fiançailles léguée par son mari.

Codicille fait à Lyon le 30 mars 1706.

« Au nom de Dieu et en présence des conseillers du roi et notaires ci-dessous à Lyon.

» Étant présente Son Excellence madame Marie Mancini Colonna veuve de Son Excellence don Lorenzo Onofrio Colonna, grand connétable du royaume de Naples résidant présentement en cette ville, et logée chez le sieur Boresco place Bellecourt, laquelle se rappelant du testament solennel fait par elle et reconnu par les actes de Gio van Battisto da Ribecca, notaire de Sa Majesté catholique, le 11 septembre 1691, dans lequel Son Excellence a donné tous les biens dont elle peut librement disposer au seigneur don Carlo Colonna son troi-

sième et dernier fils et ladite Excellence désirant changer la susdite disposition, elle ordonne que les biens susdits soient partagés par moitié entre le seigneur don Marc Antoine Colonna son second fils et ledit seigneur don Carlo Colonna son troisième fils, aussitôt après sa mort les instituant ses héritiers en portion égale de tous les susdits biens qui lui sont propres. Son Excellence veut que le susdit testament soit pour le surplus exécuté selon sa forme et teneur, et que le testament présent soit considéré comme valable, soit sous forme de testament, ou de codicille, ou de donation pour cause de mort, ou en toute autre forme. »

30 mars 1706.

La princesse était extrêmement préoccupée des nouvelles dispositions à prendre en faveur de ses petites-filles, elle avait demandé conseil à Rome à des hommes compétents aussitôt après la mort de son fils Philippe, et leur opinion n'était pas la même que celle du Père Ascanio auquel elle en avait déjà parlé auparavant. Tout cela la rendait fort indécise et l'agitait beaucoup ; aussi dès son arrivée à Pise, elle assiégeait littéralement le Père Ascanio, le faisant appeler à chaque instant ou se rendant elle-même au Prieuré.

Nous laissons la parole au Père Ascanio[1] :

1. Archives Colonna à Rome.

« Madame la connétable, étant partie de Livourne dans les premiers jours de mai, s'arrêta pour quelque temps à Pise où elle logea dans le palais de M. le duc Salviati, et comme le Révérend Père Salvatore Ascanio, qui se trouvait dans ladite ville de Pise habite maintenant par ordre des médecins dans le Prieuré du Saint-Sépulcre appartenant à l'ordre de Malte, pour jouir dans ce lieu d'un air plus salubre pour sa maladie que dans le couvent de son ordre, Madame avait l'habitude d'aller souvent le visiter pour conférer avec lui de choses relatives à sa conscience et donner avec lui et sous sa direction et conseil la dernière main à un testament qu'elle avait déjà disposé et ordonné en grande partie; le Révérend Père ne négligeait pas d'aller très fréquemment présenter ses hommages à Madame, dans le palais qu'elle habitait comme il fit le matin du dix courant, priant Son Excellence de vouloir bien ce jour-là ne pas prendre la peine de lui faire sa visite accoutumée parce que c'était la date de départ du courrier d'Espagne, et que le Révérend Père se trouverait extrêmement occupé. Il répéta plusieurs fois à Madame qu'elle voulût bien se souvenir pendant cette journée de le tenir pour *mort*, et après avoir dit cela, le Père se retira dans son habitation tout appliqué à écrire, sans la moindre pensée que Madame dût l'en empêcher.

» Cependant Son Excellence arriva à midi après

avoir fait ses dévotions dans l'église des Carmes, et ayant vu dans la chambre un livre de messe sur une petite table, elle dit au Père Ascanio de lui expliquer l'évangile qui était contenu dans la messe de ce jour disant ne l'avoir pas bien compris en entendant ladite messe. Le Père ayant satisfait à cette pieuse demande, Son Excellence se retira au palais Salviati; en la reconduisant, le Père Ascanio lui répéta sa phrase du matin, c'est-à-dire qu'il la priait de le considérer, pour ce jour-là, comme étant passé dans l'autre monde. Néanmoins sur la chute du jour, le Père vit à sa grande surprise arriver Madame accompagnée d'une de ses demoiselles avec d'autres serviteurs. Considérant de nouveau le livre de messe, et les vêtements sacerdotaux qui se trouvaient là, Madame s'arrêta pour les regarder et sans avoir donné le moindre signe extraordinaire, elle fut tout à coup frappée par une si forte attaque d'apoplexie qu'elle serait sans doute tombée par terre, si la camérière, ayant vu avant tout autre cet étrange événement ne lui avait porté secours, et comme il n'y avait aucun lit près de là pour la mettre on dut la déposer sur la pauvre couchette du Père Ascanio. Tous les secours lui furent prodigués, mais en vain, elle passa dans l'autre vie à trois heures de la nuit du jour suivant, après avoir reçu la bénédiction et l'absolution de monseigneur l'archevêque de Pise, sans que pendant ce temps tous les soins empres-

sés des médecins puissent lui faire proférer une seule parole, ni donner aucun signe de connaissance, ni la transporter à son palais.

» Le jour suivant son cadavre fut déposé dans l'église du Saint-Sépulcre pour rester à la disposition des seigneurs, ses fils auxquels fut expédié, par l'archevêque, un courrier pour les aviser de l'accident. »

C'est ainsi que la grande dame, destinée un instant à occuper le trône de France, expira sur le grabat d'une pauvre couchette de moine !

Monseigneur Colonna ressentit un violent chagrin à cette nouvelle, son secrétaire écrit « qu'il en fut accablé ». L'archevêque lui faisait demander par le même courrier quelle était la décision au sujet du tombeau de sa mère, devait-on la transporter dans la chapelle de Palliano où reposaient déjà son mari, son fils et ses petits-enfants ? Ou devait-on l'enterrer à Pise, au Campo-Santo? Le testament de la princesse indiquait, comme on l'a vu, la volonté formelle que son corps reposât au lieu même où elle mourrait, il n'y avait donc là aucune discussion possible.

Don Marco arriva promptement, et il fut décidé après mûre délibération entre l'archevêque de Pise, le Père Ascanio, le nonce de Florence d'une part, le cardinal et don Marco d'une autre, que ses funé-

railles auraient lieu à Pise et sa sépulture dans l'église même du Saint-Sépulcre.

Quant à la simplicité de ses obsèques et à son épitaphe, Marie avait donné les ordres les plus précis à son fils, le cardinal ; et la grande connétable de Naples, qui signait jadis d'une main si fière : « Marie Mancini, princesse Colonna, duchesse de Tagliacozzo, de Marino et de Palliano », ne voulut laisser d'autre trace sur la terre que ces deux lignes :

MARIE MANCINI COLONNA

CENDRE ET POUSSIÈRE !

FIN

Voici l'inscription qu'on peut lire encore aujourd'hui sur la pierre qui regarde le grand autel dans l'église du Saint-Sépulcre :

MARIA MANCINIA COLUMNA

PULVIS ET CINIS

CAROLUS S. R. E. CARDINALIS COLUMNA
OPTIMÆ PARENTIS MODERATIONI
ET SUPREMIS MANDATIS OBSECUNDANS
SUPERPOSITAM EPIGRAPHEM
SIMPLICEM ET BREVEM
HUMILÈQUE [HOC] SEPULCRUM
PERENNE LUCTUS ET DESIDERII SUI MONUMENTUM
APPONENDUM CURAVIT
OBIIT ANNO SALUTIS MDCCXV
ÆTATIS SUÆ SEPTUAGESIMO SECUNDO[1]

1. « S. R. Éminence le cardinal Carlo Colonna, se conformant à l'extrême humilité de sa mère bien-aimée et obéissant à ses suprêmes volontés, a pris soin de faire inscrire sur ce tombeau, monument éternel de sa douleur et de ses regrets, l'épitaphe qu'elle a voulue et désignée elle-même ».

TABLE

—

INTRODUCTION I

I

Départ de la connétable pour Rome. — Les adieux du roi. — Le cortège de la princesse. — Relation du voyage par Benedetti. — L'archevêque d'Amasie. — Première entrevue avec le connétable. — Il devient amoureux d'elle dès qu'il la voit. — Voyage et maladie de la connétable. — On désespère de la sauver. — Arrivée des médecins de Rome. — Guérison de la princesse. — Elle ne peut souffrir son mari. — Arrivée à Rome. — Fêtes et attentions du connétable. — Elle se laisse toucher. 1

II

Parfait accord des deux époux. — La Casa Colonna et ses réceptions. — Liberté inusitée accordée à la connétable par son mari. — Jalousie des dames romaines. — Mécontentement de leurs maris. — Assassinat du marquis Angelelli. — Naissance d'un fils. — Le lit de l'accouchée. — Les fêtes du Carnaval. — Le prince Ernest de Brunswick. —

Naissance d'un second fils. — Séjours à Venise et à Milan. Voyage du connétable en Espagne. — A son retour, naît un troisième fils. — Séparation *di letto* entre le connétable et sa femme. 36

III

Arrivée de la duchesse de Mazarin en Italie. — Le connétable et sa femme vont au-devant d'elle jusqu'à Milan. — Prétendue blessure de la duchesse. — Le chevalier de Couberville. — Arrivée du duc de Nevers. — Il se brouille avec madame de Mazarin. — Séjour à Venise. — Partie de chasse à Sienne chez le cardinal Chigi. — Retour à Rome. — Couberville est chassé et mis en prison. — Hortense au couvent; sa sœur l'en fait sortir. — Lettres et Journal de Jacques de Belbeuf. — Les réceptions chez la princesse Colonna. — Froideur du connétable pour sa femme. . . . 71

IV

La connétable étudie l'astrologie. — Elle est atteinte d'une indisposition grave. — Le connétable ne s'en soucie point. — Elle croit à une tentative d'empoisonnement. — Le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan. — Conspiration, rappel du chevalier de Lorraine et de son frère auprès du roi. — Il lui peint le danger que court la princesse. — Louis XIV encourage la connétable à s'enfuir. — Il lui promet des lettres et des passeports. — Fuite de Rome, traversée périlleuse. — Arrivée à Marseille, où elle trouve les lettres et les passeports du roi 101

V

Départ de Marseille, séjour à Nice. — La duchesse de Mazarin part pour Turin et la connétable pour Grenoble. — Elle envoie Pelletier porter une lettre au roi. — La reine envoie l'ordre à Marie de ne pas aller plus loin. — Effroi de la reine et de madame de Montespan en apprenant que Marie est en France. — Lettres du nonce, monseigneur Nerli, au cardinal Altiéri. — Brefs du pape. — La duchesse de Mazarin rejoint sa sœur à Grenoble ainsi que le duc de Nevers. — Démarches du connétable auprès de Louis XIV. 134

VI

Départ de Grenoble, malgré l'ordre de la reine. — Voyage accidenté; arrivée à Fontainebleau. — Le roi envoie M. de la Gilbertière à la connétable pour lui ordonner de retourner à Grenoble. — Elle refuse et demande d'aller à l'abbaye du Lys. — Le roi lui envoie le duc de Créquy. — Il lui accorde d'entrer au Lys et lui envoie dix mille pistoles. — Lettre du nonce monseigneur Nerli au cardinal Altiéri. 159

VII

Séjour au Lys. — Meilleures dispositions du roi. — Lettre imprudente de Marie à Colbert. — Il la montre au roi. — Colère de Louis XIV. — Nouvelle disgrâce. — Exil à l'abbaye d'Avenay 187

VIII

La cour de Savoie et l'arrivée de la connétable. — La course en traîneaux. — Les ambassadeurs de France à Turin. — Leurs dépêches à Versailles. — Le duc amoureux de la connétable. — Le couvent de la Visitation. — Lettres du nonce. — Jalousie et irritation du prince Colonna. — Bref du pape à Charles-Emmanuel. — Réponse froide du duc. — Son amour pour la connétable n'est plus un secret. — Visite de la marquise Paleotti. — La princesse part pour voir sa sœur à Chambéry 213

IX

Milord Montagu, ministre d'Angleterre. — Il conseille à la connétable de ne pas rentrer à Rome. — Lettres de Foucher au duc de Savoie. — Arrivée de la connétable à Chambéry. — Brusque retour. — Journal de d'Orlier; la duchesse de Mazarin. — Arrivée à Turin du marquis de Borgomainero. — Les fêtes à la Vénerie. — Lettres du connétable. — Pourparlers entre Borgomainero et M. de Saint-Thomas. — Convention faite. — La connétable installée chez le

prince de Carignan. — Mécontentement de son mari. — Louis XIV fait ordonner au prince de la renvoyer. — Le duc et la duchesse de Savoie l'invitent à la Vénerie. . . . 249

X

La Vénerie. — Despotisme de Marie. — Querelles d'amoureux. — Brusque départ de la Vénerie. — Marie rentre au couvent. — Elle se brouille avec le duc. — M. de Saint-Thomas tente un raccommodement. — Lettres du duc qui cherche à la ramener. — Tentatives inutiles. — Départ de Marie avec Borgomainero. — Lettre de la supérieure de la Visitation 279

XI

Départ de Turin; voyage en Suisse et à Cologne. — Les ambassadeurs étrangers conseillent à la connétable de ne pas aller en Flandre et de se méfier du marquis de Borgomainero. — Arrivée à Anvers, où elle est retenue prisonnière dans la forteresse, par les ordres du comte de Monterey. — Lettre du duc de Savoie. — Elle obtient d'être tranférée au couvent à Bruxelles. — Ce couvent est une prison. — Scènes de violence pour la forcer à y entrer. — Retour à Anvers. — Départ de Borgamainero. — Le comte de Monterey s'adoucit. — Marie s'embarque pour l'Espagne 312

XII

La cour de Madrid, son étiquette, ses habitudes, portrait du roi Charles II. — Séjour chez l'Almirante. — La promenade au Mançanarès. — Lettres du duc de Savoie. — Le commandeur Solaro et le zapato. — Entrée de la connétable au couvent de Saint-Dominique-le-Royal. — Les tapisseries de don Pedro d'Aragon. — Évasion de la connétable. — Le nonce Mellini. — Le cardinal à Rome et le connétable. — Seconde tentative d'évasion. — Elle ne peut supporter la clôture. 340

XIII

Les faux Mémoires de la connétable. — Le retour de don Juan. — Départ subit de la princesse pour Ballecas. — Retour à Madrid chez don Ferdinand. — Le mariage du roi avec Marie-Louise de France, fille de Monsieur, est décidé. — Le connétable est nommé vice-roi d'Aragon. — Son arrivée à Madrid. — Tentatives de réconciliation entre les deux époux. — Mort de don Juan. — Le Restá. — Refus du pape d'accorder les sorties du couvent. 378

XIV

L'entrée de la jeune reine à Madrid. — Perfides conseils de Balbasès à son beau-frère. — Mariage du fils aîné de Marie, le prince de Palliano, avec Laurence de la Cerda, fille du duc de Médina Cœli. — Ordres sévères du roi. — La reine prend le parti de la princesse Colonna. — L'Alcazar de Ségovie. 407

XV

La mort du connétable, ses assassinats, 1689. — Changement complet dans l'existence de la princesse. — Elle jouit d'une grande considération à Madrid. — Le roi Louis XIV change du tout au tout. — Les ambassadeurs l'emploient dans des négociations délicates. — Elle vit de la manière la plus paisible et chez elle. — Après la mort du connétable, elle voyage sans cesse. — Sa correspondance avec ses enfants, sa tendresse pour eux. — Mort de Balbasès en 1699 438

XVI

Voyage à Rome de la connétable. — Entrevue avec ses enfants. — Retour en Espagne. — Mort de la duchesse de Mazarin. — Testament et mort de Charles II. — Philippe, duc d'Anjou, est nommé roi d'Espagne. — Disgrâce de la reine, veuve de Charles II. — Marie s'attache à elle et la

suit à Tolède. — Lettres au marquis de Louville. — Il conseille à la connétable de quitter l'Espagne. — Séjour à Avignon. — Don Alphée Morandi. — La connétable obtient la permission d'aller à Paris. — Son séjour à Passy. — Départ pour Rome. — Don Carlo est nommé cardinal. 475

XVII

Derniers voyages de la connétable. — Mort de son frère et de ses sœurs. — Grave maladie de son fils, le connétable; il meurt en 1714. — Le testament de la princesse. — Son arrivée à Pise. — Sa mort et son épitaphe 509

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 6054-4-96. — (Encre Lorilleux).

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

OCT 25 1996
OCT 24 1996

CE

a39003 001233682b

DC 130 .M3H47 1896
HERPIN, CLARA ADELE LU
UNE PRINCESSE ROMAINE

CE DC 0130
.M3H47 1896
COO HERPIN, CLAR UNE PRINCESS
ACC# 1067264